This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Acad.
75 y 146

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1895

CXLVI[e] ANNÉE

5[e] SÉRIE. — TOME XIII

NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C[ie]

18, RUE DES GLACIS, 18

—

1896

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE NORMANDIE
S.L.N.F. Vente du 28-10-1938
Digitized by Google

Digitized by Google

Acad.
75 J-146

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

Digitized by Google

L'Académie ne prend point la responsabilité des doctrines et théories contenues dans les Mémoires dont elle vote l'impression.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1895

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON
S. L. N. F.
Vente du 28-10-1938

CXLVI[e] ANNÉE

5[e] SÉRIE. — TOME XIII

NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C[ie]

18, RUE DES GLACIS, 18

1896

Wbt/62/1

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES PRIX DE VERTU

POUR LE

DÉVOUEMENT DES MÈRES DE FAMILLE ET LA PIÉTÉ FILIALE

PAR M. MATHIEU

MESSIEURS,

Si j'étais en présence d'un auditoire moins bienveillant ou moins sérieux, j'éprouverais quelque appréhension à remplir le rôle de rapporteur que vous m'avez confié; je dois en effet laisser de côté les questions d'ordre général qui sollicitent les esprits et m'en tenir au simple récit d'actes méritoires accomplis dans l'intimité de pauvres foyers, de dévouements confinés dans le cercle restreint de la vie ouvrière, où la préoccupation constante est celle du pain quotidien.

Cependant, Messieurs, à regarder de près les vertus des ignorés, on ressent une impression qui élève : cette abnégation généreuse et cette fermeté soutenue dans l'épreuve manifestent la noblesse du cœur; sous la vulgarité de l'existence matérielle on perçoit, à des degrés

Digitized by Google

divers, la beauté morale, et la personnalité la plus modeste se trouve illuminée par ce rayon divin ; telle l'œuvre d'un artiste de génie vaut par elle-même, indépendamment de son cadre plus ou moins orné.

D'autre part, il est bon que les hommes placés en évidence par la fortune, la situation, la culture intellectuelle ou les services rendus connaissent l'ouvrier à son foyer : ils y apprennent à le juger non sur les erreurs, les faiblesses et les convoitises qui s'étalent, mais sur les vertus qui se cachent ; l'homme voué aux travaux manuels gagne aussi à cette fréquentation : il devient sympathique à ceux que l'éloignement lui rendait indifférents ou hostiles, il commence à voir dans la société non plus un champ de bataille entre des intérêts rivaux et inconciliables, mais une grande famille où l'échange des services doit produire la charité fraternelle.

En sortant ainsi du cercle de nos relations habituelles, nous retrouvons dans toute âme ce que nous voyons dans la nôtre, la lutte sans trêve entre l'égoïsme et des aspirations plus hautes, parfois aussi, dans des positions infimes, nous saluons des vaillants qui nous dépassent de loin sur le chemin du devoir et il nous apparaît clairement que la différence des conditions ne mesure pas notre grandeur réelle.

Ces vaillants étant l'honneur des classes laborieuses, il convient de les mettre en lumière pour l'exemple de tous, comme aussi de leur attribuer, avec une distinction honorifique, l'aide pécuniaire qui allégera leurs charges.

Mus par ces considérations, des hommes de bien ont institué les prix de vertu dont l'Académie de Stanislas

Digitized by Google

est appelée à choisir les titulaires ; ils visent deux genres de mérite ainsi formulés par le regretté confrère qui a inauguré ces récompenses, M. Jules Gouy.

« Les mères de familles veuves ou abandonnées qui « luttent contre l'adversité pour élever leurs enfants ; « les enfants qui ont soutenu de leur travail leurs vieux « parents malheureux et leur ont prodigué des soins « dévoués. »

Votre Commission, Messieurs, s'est conformée à ce programme dans le classement des personnes présentées, l'examen de leurs titres et la répartition entre les plus méritantes des 1,600 fr. mis à votre disposition par les fondateurs, savoir :

Dévouement maternel : 600 fr. donnés par M. J. Gouy.

Piété filiale : 1,000 fr. dont 600 donnés par M. Gouy, 100 par Mlle Mangeon et 300 par M. de Goussaincourt.

Ce dernier a bien voulu y ajouter un don particulier de 100 fr. sur lequel vous avez prélevé 50 fr. pour 1896.

Après des enquêtes qui ont porté sur plus de vingt concurrentes, nous en avons retenu sept en proposant de leur attribuer trois prix de dévouement maternel, quatre de piété filiale et je vais essayer de justifier, pour chacune d'elles, les conclusions que vous avez adoptées.

I. — Dévouement maternel.

Mme veuve Stocker, née Célestine Carré, est âgée de 50 ans[1] ; son mari, ouvrier à l'usine à gaz, est mort le

1. 61, rue du faubourg Saint-Georges.

Digitized by Google

6 juillet 1893, en lui laissant deux fils qui ont aujourd'hui 20 et 7 ans.

Honnête homme et bon ouvrier, M. Stocker était malheureusement affaibli par l'abus de l'absinthe et miné par la phtisie ; sa femme s'efforçait de lui faire aimer son logis, le soignait avec une affection patiente et travaillait sans relâche pour augmenter les ressources de la famille, souvent réduites par l'état maladif de son chef.

Restée veuve, Mme Stocker connut la détresse, car elle gagnait peu comme lingère, son fils aîné, peintre en bâtiments, subissait en hiver de fréquents chômages et une maladie le retint près d'un an à la maison ; la pauvre femme fut aidée par son frère et sa sœur aînés, tous deux célibataires et vivant ensemble ; ils étaient ouvriers comme elle, mais habitués depuis longtemps à se dévouer, car Mlle Élisabeth Carré avait obtenu, en 1869, un des prix de mérite fondés par M. Boucher de Perthes.

Mme Stocker a veillé sur ses fils avec une sollicitude qui a porté ses fruits : l'aîné est un jeune homme de bonne tenue et de parfaite conduite qui rapporte tout son gain à sa mère, il fait partie de la Société amicale des anciens élèves des Frères et il a mérité la sympathie de ses différents patrons ; le plus jeune est un petit écolier laborieux, intelligent et apprécié de ses maîtres.

Mme Stocker a toujours habité le quartier du Pont-d'Essey où elle est très estimée ; son logis témoigne de ses habitudes d'ordre ; elle va chaque jour travailler avec sa sœur, et, dans ces deux familles si unies, les fils reçoivent le meilleur des enseignements : la pratique du devoir de chaque jour, l'acceptation joyeuse d'une vie de travail, l'empressement cordial à s'entr'aider ; il

Digitized by Google

n'y a qu'une ombre au tableau, le départ prévu du fils aîné qui, dans quelques mois, commencera son année de service militaire.

Vous avez attribué à Mme Stocker un prix de 200 fr.

Mme veuve Mertens, née Marie Henry, est âgée de 33 ans[1]; son mari, qui travaillait dans une fabrique de chaussures, est mort à 38 ans, le 17 janvier 1895, lui laissant trois filles âgées aujourd'hui de 14, 12 et 11 ans.

Ouvrier rangé, actif et intelligent, M. Mertens gagnait d'assez fortes journées, sa femme était occupée à la manufacture des tabacs et tous deux, très bien vus dans leurs ateliers respectifs, subvenaient facilement aux besoins de leur famille, quand le mari fut atteint d'une affection cancéreuse à l'estomac; il demeura alité près de huit mois, dont deux à l'hôpital, et revint mourir à son foyer, auprès de l'épouse dévouée qui avait adouci ses souffrances; à sa dernière heure, il lui recommanda instamment de veiller sur ses filles.

La veuve dut recourir à la charité publique et elle aurait connu la misère noire sans l'intervention généreuse d'un beau-frère de son mari, chef de l'atelier de chaussures où ce dernier avait travaillé; de concert avec sa femme, directrice des ouvrières de la même maison, il y fit entrer Mme Mertens, l'aînée de ses nièces et il n'a pas cessé d'assister le pauvre ménage.

Un orphelinat aurait pu recevoir les deux plus jeunes filles, mais par un respect peut-être scrupuleux pour le vœu suprême de leur père, la mère ne voulut pas y consentir : l'aînée trouve à l'atelier la sollicitude de sa tante,

1. 18, rue de Laxou.

Digitized by Google

ses sœurs vont à l'école et toutes trois semblent devoir marcher sur les traces de leurs parents.

Mme Mertens travaille chez elle, les secours mentionnés plus haut suppléent à l'insuffisance de son salaire et de celui de sa fille ; elle soigne ses enfants avec affection et leur parle souvent du chef de famille dont le souvenir est resté bien vivant dans ce modeste intérieur.

Vous avez décerné à Mme veuve Mertens un prix de 200 fr. pour son dévouement maternel.

Mme veuve Levassor, née Madelaine Duprey, est âgée de 39 ans[1] ; cette vaillante femme a lutté sans relâche pour améliorer le sort des siens : vieux parents infirmes, mari enlevé dans la force de l'âge après trois années de maladie, jeunes enfants d'une santé délicate qu'elle entoure d'une constante sollicitude, sa vie est un long acte de dévouement.

Le père, Joseph Duprey, est un ancien bûcheron de Velaine-en-Haye ; à 42 ans il eut le genou droit déboîté dans une chute, mais sa nombreuse famille demandait du pain et il aggrava son infirmité en continuant à travailler dans les coupes ; il dut vendre sa maison, son champ et chercher à Toul une occupation moins fatigante ; il y peina onze à douze ans comme manœuvre dans une faïencerie et devint incapable de continuer cette profession ; Mme Levassor fit alors venir ses parents à Nancy, c'était au commencement de 1882 ; deux ans après, le père était tout à fait impotent, la mère aveugle et les époux Levassor les reçurent à leur foyer.

1. 34, rue des Ponts.

Digitized by Google

Le gendre, qui leur donnait si cordialement asile, était un ouvrier charpentier marié à Toul en 1874 et fixé à Nancy en 1878; aîné de six orphelins que la mort prématurée de leur père faisait passer de l'aisance à la gêne, il avait dû abandonner à 17 ans ses études classiques pour prendre un métier; il fut à la hauteur de cette dure épreuve, accepta sans murmurer sa nouvelle situation et se montra bon ouvrier, excellent chef de famille, fils dévoué pour ses beaux-parents.

Le 27 août 1889, Mme Levassor perdit sa mère après lui avoir prodigué ses soins pendant une longue maladie, car la pauvre aveugle n'avait pu se résoudre à quitter les siens pour entrer à l'hôpital.

Le 13 octobre, M. Levassor succomba à la phtisie qui le faisait souffrir depuis trois ans et l'avait forcé à s'aliter six mois.

Sa veuve est restée seule pour faire vivre son vieux père et ses deux filles, âgées aujourd'hui de 11 et de 6 ans.

Ses frères et sœurs sont trop pauvres pour lui venir en aide, l'un d'eux témoigne de sa bonne volonté en procurant quelques douceurs au vieillard.

Ce dernier sait se rendre utile : il prépare les repas et garde les enfants à leur retour de l'école.

Depuis quatre ans surtout, un travail opiniâtre est le lot de Mme Levassor, son courage n'a point faibli devant les chagrins et les privations, mais sa santé en a souffert et des palpitations de cœur l'obligent parfois à interrompre sa tâche; après la mort de son mari, elle a été forcée d'accepter les secours de la charité publique; vouée à toutes les besognes pénibles, elle prend souvent sur ses

Digitized by Google

nuits pour réparer les vêtements de la famille ; le matin, avant d'aller au travail, elle panse son vieux père, prend soin des enfants et met la chambre dans un ordre parfait.

Ses filles, de complexion délicate, sont élevées avec douceur et fermeté.

Partout on nous a signalé Mme Levassor comme digne d'inspirer au plus haut degré l'estime et la sympathie : elle se prive pour faire vivre les siens, paie intégralement le propriétaire et les fournisseurs qui font volontiers crédit à son honnêteté scrupuleuse, se montre simple et modeste autant que méritante.

Nous regrettons de ne pas disposer d'un prix supérieur à 200 fr. pour une femme qui a si fidèlement accompli ses devoirs de fille, d'épouse et de mère.

II. — Piété filiale.

Nous avons admiré la mère de famille qui accepte de bon cœur le travail et les privations pour gagner le pain de ses enfants, celle dont la préoccupation constante est d'assurer leur avenir et d'élever leur niveau moral ; elle a fait œuvre méritoire devant Dieu et devant les hommes, mais elle a été soutenue par le sentiment doux et puissant qui la porte à se dépenser pour les siens.

Lorsqu'ils se sacrifient pour subvenir aux besoins de leurs vieux parents, les enfants obéissent à un sentiment moins impérieux et leur abnégation exige plus d'efforts, aussi le Décalogue prescrit aux enfants d'honorer leur père et leur mère, mais il n'a pas eu besoin de commander l'amour maternel.

Votre tâche, Messieurs, serait donc incomplète si, après

Digitized by Google

avoir récompensé le dévouement des mères, vous n'aviez aucun prix à décerner à la piété filiale ; ces deux vertus sont d'ailleurs en corrélation intime, et, presque toujours, les mères dévouées ont été des filles exemplaires.

Vos choix ont porté sur quatre de ces dernières, d'autres encore auraient mérité vos suffrages, mais les unes ne comptaient pas les douze années de résidence exigées par vos donateurs, les autres avaient exercé la piété filiale depuis moins longtemps ou dans des conditions moins difficiles que leurs concurrentes récompensées ; la même observation s'applique à plusieurs mères de famille ; vous retrouverez les années suivantes la plupart de ces ajournées.

M^lle^ Caroline Fritz (27 ans) [1] est originaire de Dettwiller (Bas-Rhin).

La famille habite Nancy depuis treize ans ; le père, ouvrier cordonnier, est mort en 1893, laissant dans une situation très précaire une veuve impotente et quatre enfants, trois filles et un fils qui ont aujourd'hui 27, 19, 10 et 12 ans ; la fille aînée est devenue la Providence des siens.

Dans l'unique chambre qui abrite ces cinq personnes, elle travaille avec sa sœur Madelaine sur un métier à confectionner les bas ; il a fonctionné douze à quatorze heures par jour quand les vaillantes ouvrières prennent un repos bien mérité, car elles ont gagné ensemble 3 fr. à 3 fr. 25 c. ; ce surmenage les pâlit et les étiole, mais elles surmontent la fatigue et ne connaissent pas le découragement ; la plus jeune des deux sœurs est frêle, mais l'aînée veille sur elle avec une sollicitude constante

1. 6, rue Sainte-Anne.

Digitized by Google

et lui fait souvent quitter le métier sans interrompre elle-même sa tâche.

L'entretien de la chapelle évangélique leur procure en outre une modique allocation.

Dans leur pauvreté digne, Mlles Fritz savent encore exercer la charité envers les malheureux ; ne pouvant donner que leur travail, elles contribuent à une œuvre d'assistance en prolongeant parfois une veillée déjà tardive.

Mlle Caroline est le soutien de sa mère, le guide de son frère et de ses sœurs ; il y a quelque chose de maternel dans les soins qu'elle prodigue aux plus jeunes, de filial dans l'affection qu'elle leur inspire.

Elle fait partie de l'Union chrétienne, association de jeunes filles protestantes qui l'ont élue pour leur trésorière ; une dame patronnesse de cette œuvre, personne aussi honorable que dévouée, nous a signalé Mlle Caroline Fritz comme le modèle de ses compagnes.

Les mérites de cette jeune fille et son dévouement courageux de trois années vous ont déterminés à lui décerner un prix de 200 fr.

Mlle Marguerite Favier (34 ans)[1] est née à Pont-à-Mousson ; son père, ancien cantonnier, vint en 1882 s'établir à Nancy où il fut employé comme ouvrier de la ville, profession peu lucrative que les mauvais temps interrompent ; la mère, habituellement malade, pouvait à peine s'occuper du ménage ; une fille aînée, mariée à Paris, était hors d'état d'aider ses parents, Mlle Margue-

1. 6, rue de la Hache.

Digitized by Google

rite restait donc seule pour soigner sa mère et suppléer à l'insuffisance du salaire paternel.

Dès son arrivée à Nancy elle avait été employée comme lingère à l'hôpital militaire ; elle s'y montra docile, laborieuse et d'une conduite irréprochable ; avant comme après ses journées, elle tenait en ordre le ménage et prodiguait à sa mère des soins affectueux ; tout son gain était abandonné à ses parents.

Elle perdit sa mère en 1893 et son père, très affaibli depuis plusieurs années, devint, en mars 1895, incapable de travailler ; pour l'entretenir elle s'imposa des tâches supplémentaires et épuisa 200 fr. provenant d'un prix de la fondation Roch qu'elle avait obtenu en 1892.

A la fin de juillet, l'état du vieillard réclamait des soins assidus que M^lle^ Favier ne pouvait pas donner sans renoncer à son gagne-pain, le travail de l'hôpital ; elle fit alors entrer son père à Saint-Julien, mais elle lui consacra ses loisirs du dimanche et lui procura tous les adoucissements possibles ; il est mort le 13 mars dernier, soutenu jusqu'au bout par l'affection de sa fille.

Depuis 1889, M^lle^ Favier fait partie de la Société de secours mutuels des jeunes ouvrières ; la digne présidente de cette association déclare « qu'elle s'y est tou-« jours distinguée par son excellente conduite, sa sim-« plicité, son bon esprit et sa dignité modeste ». Cet éloge, confirmé par les plus honorables témoignages, est en parfait accord avec l'impression laissée par M^lle^ Marguerite Favier à ses visiteurs de la commission d'enquête.

Son dévouement filial de quatorze années vous a paru digne d'un prix de 250 fr.

Digitized by Google

Il nous reste à parler de Mlles Jantet et Gilles, qui ont obtenu chacune un prix de 300 fr.

Si Mlle Régina Jantet n'a que 22 ans et demi[1], elle a été mûrie de bonne heure par l'adversité.

Sa famille quitta Metz en 1871 pour s'établir à Nancy.

Le père, voyageur de commerce, subit des pertes importantes dans la faillite d'une maison qu'il représentait depuis 25 ans, il entra au service d'un autre établissement, mais son moral était frappé et une maladie cérébrale le condamna à l'inaction; son état ne fit que s'aggraver pendant deux années, jusqu'à sa mort survenue en octobre 1895.

En 1891, cette famille éprouvée avait déjà perdu un fils de 21 ans, habile modeleur et excellent sujet, qui soutenait les siens du produit de son travail.

Elle comprend actuellement quatre personnes dont une seule valide, Mlle Régina : sa mère, très digne dans l'infortune, est souffrante depuis dix-huit ans; sa sœur aînée, âgée de 24 ans, est sujette à de fréquentes crises nerveuses; son frère, adolescent de complexion délicate, ne peut se livrer à un travail soutenu.

Mlle Régina Jantet gagne pour tous et donne à tous du courage; sous sa frêle apparence, on sent une âme élevée, dévouée et énergique.

Depuis plus de six ans elle est employée chez une tailleuse qui l'a en profonde estime; la même appréciation se retrouve dans les ateliers qu'elle a précédemment fréquentés et dans les maisons qu'elle a habitées.

Cette jeune fille prend du travail à la tâche en dehors

1. 76, rue du Ruisseau.

Digitized by Google

de ses journées et ne se donne aucune distraction, pas même l'assistance aux réunions d'un patronage, car il lui faut nourrir sa famille, soigner sa mère comme elle a déjà soigné son père, s'occuper de son jeune frère et de sa sœur infirme; douce et active, elle réchauffe les siens de son affection et les relève par sa vaillance; le malheur a diminué sa situation mais grandi son âme et il a imprimé une distinction un peu mélancolique sur ses traits fatigués par un labeur sans trêve.

Le modeste intérieur où nous l'avons visitée a gardé quelques traces de l'aisance disparue, il traduit surtout l'ordre et la dignité de la vie; ce cadre convient bien au type élevé et sympathique que nous avons imparfaitement esquissé.

M^lle^ Gilles, Monique-Denise, a 32 ans[1], elle soutient son père, et, pendant de longues années, elle a soigné avec dévouement sa belle-mère, décédée en janvier 1890.

Le père est un ancien bûcheron; il quitta Mamey pour se fixer à Nancy où sa femme mourut en 1865, neuf mois après la naissance de la petite Denise; en 1871 il perdit sa mère qui demeurait avec lui et veillait sur l'orpheline; ne pouvant laisser l'enfant seule pendant les longues absences nécessitées par sa profession, il se remaria bientôt, mais, après trois mois, sa femme tomba malade et elle resta valétudinaire jusqu'à sa mort, soit pendant dix-huit ans.

Ses souffrances continuelles aggravées par la pauvreté du ménage la rendaient exigeante et parfois même dure

1. 19, clos Martimprey.

Digitized by Google

pour l'enfant du premier lit, mais cette dernière ne cessa pas d'entourer sa belle-mère de soins assidus. Elle avait reçu de sa famille maternelle un legs de 700 fr. placé à son nom à la caisse d'épargne, c'était sa propriété et son père ne touchait point au capital, mais la pauvre infirme avait besoin de quelques médicaments et d'un meilleur régime; la jeune fille y pourvut en retirant, dix francs par dix francs, trois cents francs de son épargne et elle estima s'être acquittée simplement d'un devoir.

A 12 ans, M^lle^ Denise était entrée comme apprentie à l'ouvroir de la rue de l'Équitation, dirigé par les sœurs de Saint-Charles; elle y resta comme lingère et ses maîtresses, qui la connaissent depuis 20 ans, nous l'ont signalée comme franche et modeste, laborieuse, énergique et dévouée.

M. Gilles est un ouvrier honnête et rangé; il a travaillé tant que ses forces le lui ont permis, tantôt comme fendeur d'échalas dans une coupe ou dans un village, tantôt comme manœuvre sur les chantiers d'un marchand de bois, mais à manier les outils forestiers en plein air, sous le froid et la pluie, on gagne moins de rentes que de rhumatismes, aussi le vieux bûcheron est arrêté par des douleurs névralgiques et il paie de vives souffrances les journées qu'il parvient à glaner çà et là.

Il parle de sa fille avec un légitime orgueil; toujours alerte, souriante et attentionnée, elle est le rayon de soleil de sa vieillesse; on ne peut les visiter sans être pris de sympathie pour ces braves gens : ils ne mendient pas, ne se plaignent pas, n'accusent ni les hommes, ni la Providence, mais ils portent leur fardeau avec une séré-

Digitized by Google

nité courageuse et remplissent avec simplicité le devoir quotidien.

Le père reçoit le pain des vieillards, il n'a jamais sollicité d'autres secours.

En 1889, la famille habitait, au clos Martimprey, une pauvre baraque en planches, méchant abri qui la défendait mal contre les intempéries, triste séjour pour un rhumatisant et une femme malade ; M^lle^ Denise eut pour les siens une visée bien ambitieuse : acheter un petit lot de terrain où l'on bâtirait une maisonnette en pierres, saine et décente, ayant un jardinet par derrière ; le père, hésitant, finit par se laisser convaincre, et, après le décès de la pauvre infirme, le rêve devint une réalité : sur 100 mètres carrés, dont on a distrait la demi-largeur d'une rue de 4 mètres, on a élevé une maison formée d'un rez-de-chaussée à deux pièces et trouvé la place d'un jardin ; le mobilier est exigu, mais, à défaut d'autre luxe, les chambres aux murs blanchis ont un aspect réjouissant d'ordre et de propreté, le jardin présente quelques arbres fruitiers avec des légumes et des fleurs printanières, un lattis à claire-voie le sépare des terrains limitrophes.

Ce résultat a exigé bien des sacrifices : le père a dominé ses souffrances pour fournir quelques journées de plus, la fille a pris sur ses nuits pour gagner en dehors des heures de l'ouvroir et elle a versé le premier acompte, 400 fr., en épuisant toute sa réserve ; elle amortit peu à peu la dette et il lui reste à payer 200 fr. sur le logis.

Le prix décerné à M^lle^ Denise Gilles lui permettra de terminer cette partie de sa tâche et de consacrer entiè-

Digitized by Google

rement à son vieux père un gain qu'il ne peut plus augmenter.

MESSIEURS,

Nous avons recherché et vous avez récompensé des actes de vertu sans examiner leur mobile ; pour juger en effet de la bonté d'un fruit, il n'est pas nécessaire de savoir d'où lui viennent sa saveur et son parfum, mais, si les faits seuls ont déterminé vos choix, on peut constater que les mères et les filles dont nous avons exposé les mérites ont obéi à une commune impulsion : ces dévouées sont des croyantes et c'est en fixant les horizons éternels qu'elles gravissent le chemin du devoir.

Saluons, Messieurs, ces modestes et courageuses femmes, après avoir été à la peine il est juste qu'elles soient à l'honneur ; elles nous pardonneront d'avoir mis en lumière leurs vertus ignorées, car bien des âmes tentées de faiblir dans l'épreuve peuvent y trouver des exemples réconfortants.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS POUR LE PRIX HERPIN[1]

PAR M. PFISTER

MESSIEURS,

Vous avez mis au concours pour le prix Herpin, qui doit être décerné cette année-ci, le sujet suivant : *Histoire d'une abbaye, d'une collégiale, d'un couvent ou d'un prieuré de l'ancienne province de Lorraine ou des Trois-Évêchés.* Vous devez vous féliciter des résultats du concours qui sont des plus satisfaisants. Vous avez reçu cinq mémoires qui roulent tous sur une abbaye ou sur une collégiale différente. Ces travaux ne forment par suite point de double emploi; ce sont cinq chapitres de l'histoire de Lorraine qui, tous, avec des changements plus ou moins considérables, mériteraient d'être publiés; nul des concurrents n'aura par suite perdu sa peine. Et pourtant, malgré la diversité des sujets, il vous a été

1. Ce rapport a été présenté au nom d'une commission composée du bureau de l'Académie, de MM. Duvernoy, président, Ch. Guyot, Léon Germain, abbé Martin et Pfister.

Digitized by Google

aisé d'établir un classement entre les manuscrits. Si tous ont leurs mérites propres, trois l'emportent sûrement sur les deux autres par l'étendue des recherches, la mise en œuvre des matériaux, la netteté du style, par l'ensemble des qualités qui distinguent l'historien ; un seul de ces trois est supérieur et répond à toutes les exigences que nous avons exprimées en dressant le programme du concours. Nous avons décerné à ce mémoire le prix Herpin ; mais, de la somme de 1,000 fr. dont nous disposons, nous avons retranché la valeur de deux médailles, l'une d'or et l'autre de vermeil, pour récompenser les deux travaux classés second et troisième ; nous reconnaissons que ceux-ci méritaient davantage et nous devons exprimer le regret très sincère de n'avoir pu faire plus, comme aussi celui de laisser sans récompense les deux mémoires (nos 4 et 5) qui, une autre fois, auraient été sans doute plus heureux et qui n'ont été écartés aujourd'hui qu'à cause de la force incontestable du concours.

Le mémoire n° 5 porte ces deux épigraphes : *Etiam periere ruinæ* et

> Quand les faits du passé n'ont pas été sans gloire,
> C'est un noble labeur d'en rétablir l'histoire.

Il nous décrit les destinées de la collégiale Saint-Max, à Bar-le-Duc. Cette collégiale apparaît en même temps que les comtes de Bar, au début du XIe siècle, et, pendant trois cents années, son histoire est très intimement liée à la leur. Les princes nomment les chanoines ; l'église sert de chapelle à leur château et la plupart d'entre eux ont été enterrés dans ses caveaux. Quand les comtes de

Digitized by Google

Bar, devenus ducs dans l'intervalle, eurent disparu, quand un seul souverain régna sur les bords de la Meurthe et sur ceux de l'Ornain, la collégiale continua de s'enrichir. Au XVI^e^ siècle, elle eut comme doyen Gilles de Trèves, qui créa de ses deniers le collège de la ville, le plus ancien de nos régions après celui de Verdun, et qui fit décorer le sanctuaire par Ligier Richier. Ici fut placé le fameux tombeau de René de Chalon, qui est devenu si célèbre dans l'histoire de l'art sous le nom de : Squelette de Bar. Le chapitre de Saint-Max disparut peu de temps après l'annexion de la Lorraine et du Barrois à la France ; on le réunit au chapitre voisin de Saint-Pierre et son église servit à la nouvelle paroisse qui venait d'être créée pour la ville haute de Bar. Mais, bientôt abandonnée pour Saint-Pierre, elle fut vendue en 1793 comme bien national, puis abattue et la place où elle se dressait est devenue aujourd'hui la cour de récréation d'une école communale. L'auteur nous expose tous ces événements avec une certaine mélancolie qui a son charme ; il nous donne aussi de curieux détails sur la composition du chapitre, ses officiers, ses revenus ; il dresse avec soin le plan de l'église disparue ; mais son étude, trop sommaire, n'est pas assez creusée ; il n'a point dressé le catalogue chronologique des donations faites au chapitre ; il a écrit un charmant article pour une de nos revues d'histoire locale plutôt qu'il n'a composé un véritable livre d'érudition.

Le mémoire n° 4, auquel nous avons donné pour devise le précepte d'Horace : *omne tulit punctum...*, nous transporte près de Lunéville, et nous raconte l'histoire de l'abbaye de Beaupré. Beaupré est une maison cister-

Digitized by Google

cienne, créée au début du XII^e^ siècle par Folmar, comte de Metz, seigneur de Lunéville, sur les rives de la Meurthe, au milieu de belles prairies ; avec des vicissitudes diverses, elle a subsisté jusqu'à la Révolution. L'abbaye n'a point joué dans l'histoire de l'église de rôle considérable ; elle ne nous a point laissé d'ouvrage ; elle n'a eu à sa tête aucun homme remarquable, à l'exception de dom Anselme de Bavais, ancien prieur d'Orval, qui, sous Léopold, y introduisit la régularité, après de longues années de relâchement. Mais elle a eu des propriétés assez étendues et, par un heureux hasard, les chartes qui lui donnent ces biens nous ont été presque toutes conservées aux archives de Meurthe-et-Moselle ; et un fragment de cartulaire du XIII^e^ siècle, à la bibliothèque nationale, permet de combler quelques lacunes. A l'aide de ces documents, il était possible de montrer comment s'est constitué le domaine de l'abbaye, comment il était exploité et administré, quels revenus il rapportait. A la fin de la période mérovingienne, les grandes abbayes bénédictines recevaient de la générosité des rois ou de simples particuliers des *villæ* entières, nos villages actuels, avec une population souvent nombreuse de serfs, de lides ou même d'hommes libres qui leur durent services et redevances ; par une suite naturelle de l'immunité accordée par le prince, elles ajoutèrent à leurs droits de propriétaire les droits régaliens et ainsi elles sont devenues de véritables souverainetés féodales. Les abbayes qui, comme Beaupré, ont été fondées au XII^e^ siècle, à un moment où le servage tendait à disparaître et où apparaît déjà le paysan moderne, ont été moins favorisées ; au lieu de villages, on leur donne

Digitized by Google

des fermes isolées, souvent assez loin des centres d'habitation et que dans notre Lorraine on appelait des *granges*. Autour de la maison d'habitation s'étend un territoire assez considérable que les disciples de saint Bernard doivent faire valoir eux-mêmes; ils labourent et moissonnent, ils gardent les troupeaux, ils fabriquent leurs charrues et leurs ustensiles, ils réparent leurs bâtiments. Ainsi les frères de Beaupré travaillèrent dans leurs granges, à Olzée, à Doncourt, à Relécourt ou à Champel. Mais le zèle des premiers jours tomba bientôt; ces propriétés furent cédées à des métayers, en échange d'une part de la récolte, ou même à des fermiers contre une redevance fixe. Les moines devinrent dès lors des rentiers, sans autre occupation que la prière. L'auteur du mémoire a fort bien vu que l'intérêt principal du sujet était dans cette étude du domaine des religieux; il a eu le mérite incontestable de déchiffrer les chartes de l'abbaye, presque toutes inédites; il a identifié avec un grand soin les noms de lieux et nous a donné, avec une connaissance sûre du terrain, les limites de chaque grange. Mais son travail nous a semblé hâtif. Le catalogue des actes est sommaire, sans renvoi à la cote des archives. La matière surtout n'est point dominée; le plan est confus; les mêmes documents défilent devant nous à diverses reprises, sans que des conclusions nettes en soient tirées. On peut encore reprocher à l'auteur certaines omissions. Les fondateurs et les principaux donateurs de l'abbaye ne nous sont point présentés; quelques travaux sur l'église et les tombeaux de Beaupré, parus dans les *Mémoires* ou le *Journal de la Société d'archéologie lorraine,* paraissent n'avoir pas été con-

Digitized by Google

sultés; les querelles du jansénisme qui a trouvé, au début du XVIIIe siècle, un adepte en l'abbé de Beaupré, Anselme de Bavais, ont été entièrement passées sous silence. Nous espérons bien qu'un jour l'auteur comblera ces lacunes et remaniera son étude, qui pourra devenir un bon livre sur l'histoire de Lorraine.

Le mémoire n° 3 avec ses deux devises : *Moderata durant* et *Vive labeur*, s'occupe d'une abbaye dont le siège a été déplacé trois fois. A la fin du VIIe siècle, un pieux évêque de Toul, Bodon, fonda dans une vallée des Vosges un monastère de femmes qui porta son nom : *Bodonis monasterium*, Bonmoutier; dans la suite des temps, les nonnes cédèrent la place à des moines. Au XIe siècle, le monastère fut transporté par l'évêque Berthold de la vallée sur la montagne et placé sous le vocable du saint Sauveur. Un petit village, celui de Saint-Sauveur, se créa autour de cette maison. Au siècle suivant, les religieux adoptèrent la règle de saint Augustin; de moines ils devinrent chanoines réguliers. En 1568, une troupe de protestants allemands qui allaient au secours des huguenots de France, escaladèrent la montagne éloignée, saccagèrent le chapitre, brûlèrent l'église dont le chœur seul échappa aux flammes. Les chanoines quittèrent dès lors leur désert et vinrent s'établir à quelque distance de Blâmont, dans le village de Domèvre qui leur appartenait depuis plusieurs siècles. De nouveaux maux ne leur furent pas épargnés. L'abbaye sortait à peine du sol qu'elle fut incendiée en septembre 1587 par une autre troupe de protestants, commandée par le capitaine Jean de Guitry, et elle subit bientôt les épouvantables calamités de la guerre de Trente-Ans. Mais, dans

Digitized by Google

ces tristes jours, la ferveur devint plus vive, on accepta avec empressement la réforme du bienheureux père Fourier; l'abbaye, jusqu'alors isolée, fut réunie à la congrégation lorraine de Notre-Sauveur; au XVIII^e^ siècle même, le général de l'ordre fut abbé de Domèvre. Telles sont les principales phases que cette abbaye traversa dans son existence de mille années. Avec un pareil sujet surtout, il importait de suivre l'ordre chronologique et de nous montrer à part ces quatre grandes périodes de l'abbaye : Bonmoutier, Saint-Sauveur, Domèvre avant et Domèvre après la réforme de Pierre Fourier. Nous ne saurions assez regretter que l'auteur ait adopté un ordre artificiel; dans un premier chapitre, intitulé : *Bâtiments,* il recherche les restes de l'abbaye dans les trois localités où elle a été installée et nous raconte d'une façon en quelque sorte subreptice son histoire; puis il dresse la liste des abbés et fait la biographie de quelques religieux moins obscurs que les autres : il nous fait connaître les diverses règles qui ont été adoptées dans la maison, énumère ses possessions temporelles et ses droits spirituels. Ces dissertations détachées, qui ont le tort de ne pas former un livre et qui ne sont suivies d'aucune conclusion générale, sont en elles-mêmes intéressantes, bien écrites d'un style sobre et net. Tous les documents qui sont aujourd'hui assez rares, à cause des incendies successifs de l'abbaye, ont été consultés. Quelques passages sur la règle des chanoines réguliers au XI^e^ siècle, sur les revenus temporels, sur la lutte de l'abbé Collin avec l'évêque de Toul au sujet de la souveraineté spirituelle, sur les cures régulières c'est-à-dire réservées à perpétuité aux religieux,

Digitized by Google

nous ont vivement frappés et attestent de très sérieuses qualités historiques. L'Académie confère à l'auteur une médaille de vermeil et exprime le souhait de pouvoir relire bientôt le travail imprimé et aussi un peu corrigé.

Le numéro 2 porte ces devises : *Sicut ex scriptis antiquorum accepimus* et : « J'écris tout simplement comme je pense, sans détours ni finesses ». Il a pour titre : *Le Chapitre de Remiremont et ses institutions*. Ne demandez pas à l'auteur de disserter savamment sur les origines de l'abbaye ; visiblement il n'a point lu la *Vita Arnulfi*, la *Vita Amati* ou même la *Vita Romarici*, qui sont des documents de haute valeur et qui nous donnent sur les premiers temps de l'abbaye des renseignements très sûrs. Ne cherchez pas non plus dans son ouvrage la liste chronologique des donations faites pendant le moyen âge à l'abbaye. L'auteur n'a point passé de longues heures à la bibliothèque nationale où sont entrés récemment par voie d'achat près de deux mille documents originaux sur Remiremont, qui devraient se trouver, si tout s'était passé bien régulièrement, aux archives des Vosges, à Épinal. Il n'a pas eu non plus l'idée de faire transcrire à la bibliothèque *Angelica* de Rome un ancien nécrologe qui nous fait connaître les noms des religieuses du VII^e^ au IX^e^ siècle. Les copies de certaines de ces pièces, faites vers 1789 par un cordelier de Nancy, le P. Vuillemin, ne sauraient remplacer les titres authentiques. Enfin vous ne réclamerez point à l'auteur une dissertation savante sur les origines de la souveraineté temporelle que possédaient les abbesses de Remiremont ou sur la manière dont ont pris naissance les chapitres nobles ; il parle à peine de ces problèmes et il en

Digitized by Google

parle d'une façon inexacte. Mais changez la question mise au concours ; au lieu de « Histoire de l'abbaye de Remiremont », mettez : « Organisation du chapitre de Remiremont aux XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles », et dès lors vous êtes en présence d'un travail tout à fait remarquable et j'ai peur de ne pas dire assez nettement en quelle estime l'Académie le tient. L'auteur, qui a lu tous les documents conservés à Remiremont, nous définit dans une première partie avec une grande vigueur de logique la situation juridique du chapitre ; le chapitre est indépendant, au point de vue spirituel, de l'évêque de Toul et ne relève que du pape, à qui il envoyait, au moyen âge, de trois années en trois années, un cheval blanc couvert d'une housse bleu céleste ; il est indépendant, au point de vue temporel, du duc de Lorraine et ne relève que de l'empereur ; le duc est seulement son voué, c'est-à-dire son protecteur, et à ce titre a reçu de lui en fief un certain nombre de droits seigneuriaux. De quelle manière Charles III d'abord, à la suite de la guerre des panonceaux, le duc Léopold ensuite, ont converti ces droits en une véritable souveraineté, l'auteur nous l'expose en grand détail, non sans s'indigner de leurs perfides empiétements. Puis défilent devant nous les dignitaires et officières du chapitre, la dame abbesse, la dame doyenne, la dame sonrière, la dame aumonière qui sont élues et l'on devine quelles intrigues accompagnent chaque élection, puisque les électeurs sont des femmes, puisque aussi la place vaut la peine d'être recherchée ; l'abbesse de Remiremont a un revenu annuel de plus de 100,000 fr. ! Voici maintenant dix autres offices non électifs, conférés par la dame abbesse ; voici les simples chanoinesses dont on nous

Digitized by Google

décrit fort agréablement le genre de vie et les habitudes moitié mondaines, moitié ecclésiastiques. Si vous voulez savoir comment le chapitre se recrute, comment les dames tantes élèvent pour leur succession éventuelle les dames nièces, comment les unes et les autres, au nombre de 79 *au maximum,* sont partagées en 21 compagnies, je vous renvoie au mémoire qui rend claires ces choses si embrouillées. Les chanoinesses sont assistées d'un certain nombre d'officiers et de serviteurs dont on nous donne ensuite la liste exacte et dont on nous énumère les multiples attributions. Du chapitre on nous transporte dans les 220 villages qui lui appartiennent en tout ou en partie ; il y intervient dans la nomination des officiers municipaux ; il y lève la dîme et d'innombrables redevances féodales, quelques-unes fort singulières ; il y organise la justice qui, par divers degrés, aboutit au *buffet* de Madame l'abbesse ; pendant longtemps, celle-ci juge en dernier ressort la plupart des cas. L'auteur se retrouve aisément — et le lecteur le suit sans fatigue — au milieu de ce chaos féodal, où s'enchevêtrent les droits du chapitre dans sa collectivité, ceux de chaque officier ou dignitaire en son particulier, ceux du duc de Lorraine et d'autres seigneurs, ceux des habitants de Remiremont et des communautés rurales. Il connaît fort bien la situation spéciale de chaque village, presque de chaque maison, et cette multiplicité de détails ne nuit en rien à la netteté de l'ensemble. Il a réussi, par l'accumulation de petits faits bien étudiés et bien disposés, à faire revivre sous nos yeux, à la fois dans sa complexité et dans son unité, l'ancien chapitre noble. L'Académie de Stanislas décerne à ce mémoire, bien

Digitized by Google

qu'il ne réponde pas tout à fait aux conditions du concours, une médaille d'or, comme témoignage de sa pleine satisfaction.

L'abbaye de Moyenmoutier formait jadis le centre de cette croix mystique dont Saint-Sauveur, Saint-Dié, Étival et Senones marquaient les bras. C'est à elle qu'est consacré le dernier mémoire, le n° 1, qui porte comme épigraphe ces vers de Victor Hugo :

> Souvent, dans les débris du temple
> . . . . . .
> Je demande, oubliant les heures,
> Au vieil écho de leurs demeures
> Ce qui lui reste de leur voix.

L'Académie, sans aucune hésitation, a conféré le prix Herpin à ce travail important, qui ne compte pas moins de 1171 pages, outre les appendices, pièces justificatives, catalogues, plans de l'abbaye et vues diverses. Seul, il a rempli complètement le programme tracé par la Compagnie. L'ordre chronologique a été scrupuleusement respecté; nous trouvons ici une liste exacte des abbés du monastère; on y a dressé le catalogue de toutes les pièces imprimées et manuscrites concernant l'abbaye et il semble que l'auteur ait laissé peu à glaner après lui, aux archives communales ou départementales des Vosges et de Meurthe-et-Moselle, à la bibliothèque et aux archives nationales. Le travail se divise en trois grandes parties. La première nous expose l'histoire des origines de Moyenmoutier; les documents hagiographiques, les trois *vitæ Hildulfi* et la *vita Deodati,* ont été analysés

Digitized by Google

avec soin ; on en a fixé la date, et de la légende on a su tirer, avec grand discernement, les éléments historiques qu'elle enfermait et cachait. Si l'auteur a été aidé dans cette étude par un opuscule de votre rapporteur, il l'a rectifié justement sur quelques points et complété sur d'autres. La seconde partie nous raconte l'histoire des abbés de Moyenmoutier depuis la mort d'Hidulphe jusqu'au début du XVII^e^ siècle. Pour les premiers abbés, notre historien a eu à sa disposition le *Libellus de successoribus Hildulfi,* document du XI^e^ siècle très important pour notre région et qu'un professeur allemand, Waitz, a édité avec beaucoup de soin. Il a trouvé aussi des indications précieuses dans la chronique de Richer de Senones et dans celle de Jean de Bayon qui nous a laissé une liste des abbés jusqu'au milieu du XII^e^ siècle. Mais à partir de cette époque, il n'a presque plus eu de secours ; il lui a fallu par les chartes et les pièces d'archives seules reconstituer l'histoire de la maison et la série de ses chefs et il a fort bien réussi dans cette tâche. Sans doute, cette partie de son mémoire est un peu monotone, semblable à une liste du *Gallia christiana ;* mais comment faire autrement ? Les savants chercheront ici surtout l'indication précise de l'époque où vivait tel ou tel abbé ; ils seront sûrs de l'y trouver et ils seront reconnaissants à l'auteur de les avoir renseignés. Du reste, après chaque siècle, celui-ci s'arrête, se retourne et nous donne une vue d'ensemble de la vie extérieure et intérieure du monastère pendant la période parcourue ; ces résumés généraux sont toujours très nets. Avec le XVII^e^ siècle commence la troisième partie ; l'abbaye accepte la réforme prêchée par Didier de la Cour ; en

Digitized by Google

même temps que le monastère de Verdun, elle devient chef de la congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hidulphe, dont l'éclat a été éclipsé plus tard par la congrégation de Saint-Maur, mais qui a rendu au pays lorrain d'incontestables services. Bientôt, à sa tête, se succèdent quelques hommes remarquables, dom Hyacinthe Alliot, dom Humbert Belhomme, dom Humbert Barrois. Avec quelle vive sympathie on nous raconte la biographie de ces « grands abbés » ; avec quel soin on nous décrit le réveil des principes monastiques et l'organisation temporelle de l'abbaye sous leur gouvernement! Mais on insiste surtout sur leurs tentatives pour soustraire leur territoire à la juridiction des évêques de Toul et sur leurs efforts pour faire renaître les études dans le cloître. Le chapitre sur la vie intellectuelle de l'abbaye aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles est l'un des plus longs et des plus attachants du mémoire. On peut reprocher à l'auteur d'avoir, en exagérant une recommandation faite par la Compagnie, trop isolé son abbaye au milieu de sa riante vallée du Rabodeau ; il n'a pas suffisamment rattaché son histoire à l'histoire générale ; il n'a pas montré le contre-coup des événements extérieurs, surtout au XVII^e^ siècle, sur les destinées de Moyenmoutier ; on aurait aimé trouver chez lui plus de renseignements sur la réforme cluniste du XI^e^ siècle — Guillaume de Saint-Bénigne a gouverné l'abbaye — et surtout sur les origines et l'organisation de la congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hidulphe. Mais, cette réserve faite, on peut dire que ce travail est presque un modèle de monographie d'une abbaye ; l'auteur a hérité des qualités des bénédictins pour écrire leur histoire. Tout naturellement

Digitized by Google

le prix Herpin est allé à lui, par le jugement unanime de l'Académie.

Après que les conclusions de ce rapport eurent été adoptées par l'Académie, nous avons ouvert les trois plis cachetés n° 1, n° 2 et n° 3. Sur chaque enveloppe étaient reproduites les devises attachées au mémoire. Nous avons reconnu que l'auteur du Mémoire n° 1 sur Moyenmoutier, auquel nous avons conféré le prix Herpin, était M. l'abbé Jérome, agrégé d'histoire, professeur au grand séminaire de Nancy ; que l'auteur du Mémoire n° 2 sur Remiremont, auquel nous avons décerné une médaille d'or, était M. Bergerot, instituteur public à Remiremont ; que l'auteur du Mémoire n° 3 sur Domèvre, auquel nous avons décerné une médaille de vermeil, était M. l'abbé Chatton, curé à Velaine-sous-Amance. Les autres plis ne seront ouverts que sur la demande expresse des auteurs des mémoires n° 4 et n° 5.

Par le nombre et la qualité des travaux présentés, le concours de cette année a été peut-être l'un des plus importants de ceux que l'Académie a été appelée à juger et nous renouvelons en terminant le regret de n'avoir pu faire davantage pour les concurrents. La Compagnie ne dispose actuellement, pour couronner les travaux sur l'histoire de la Lorraine ou des Trois-Évêchés, que d'une somme annuelle de 300 fr., due à la générosité du docteur Herpin[1]. L'année prochaine, elle entrera, il est vrai, pour la première fois en jouissance d'une rente de 240 fr. que lui a laissée l'excellent M. Dupeux et qui

1. L'Académie, pour pouvoir donner une somme de mille francs, ne décerne ce prix que tous les trois ou tous les quatre ans.

Digitized by Google

doit être employée de même. Mais ce n'est pas assez pour récompenser des études aussi remarquables que celles qui nous ont été soumises cette année. Nous voudrions être beaucoup plus riches, pour être aussi plus larges et susciter des monographies encore plus nombreuses. Notre appel sera-t-il entendu de quelque généreux ami de l'histoire et de la Lorraine ?

Digitized by Google

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. J. THOULET

Thalassa ! Thalassa !
(Xénophon, *Anabase*, l. IV, ch. VII.)

MESSIEURS,

Vous aviez déjà parmi vous toutes sortes de littérateurs et de savants : des historiens, des jurisconsultes, des archéologues, des médecins, des artistes, des botanistes, des géologues, vous aviez même un marin — grande rareté dans un pays que, malgré la meilleure volonté du monde, en notre siècle de progrès, où toutes les distances s'anéantissent, intellectuellement, matériellement et socialement, on ne saurait pourtant guère considérer comme voisin de l'Océan — vous aviez, dis-je, un marin, un vrai marin, qui a fait le tour de notre globe une première fois, une seconde et peut-être une troisième, qui a tout vu, tout lu et tout retenu et cependant, vous avez pensé à vous en adjoindre un autre. Ce n'est certes pas moi qui vous en blâmerai. Par malheur et faute de mieux, vous avez été obligés de vous contenter de ce qui se trouvait « sur le marché » et vous

Digitized by Google

avez fait l'honneur de l'accueillir à un marin qui n'est ni d'eau salée ni d'eau douce, mais de laboratoire, à un marin qu'on pourrait appeler *in partibus*. Je me garde d'ajouter *infidelium;* ce serait mal vous prouver mon respect. Vous êtes, au contraire, fidèles et très fidèles, bienveillants et très bienveillants puisque vous m'avez reçu en votre compagnie. Je vous en suis d'autant plus reconnaissant que je m'illusionne moins sur mes mérites, et, après vous, c'est à la mer que je rends grâces d'une aussi flatteuse faveur. Lorsque les dix mille Grecs, sous le commandement de Xénophon, accomplirent leur fameuse retraite à travers une partie de l'Asie, harcelés sans relâche par des hordes d'ennemis féroces, malades, accablés d'épuisement, mourant de faim et de froid, sans abris, sans ressources, sans force même pour porter leurs armes, un jour, parvenus au sommet d'une montagne, ils découvrirent à l'horizon, comme une ligne presque imperceptible tant elle était lointaine, la nappe bleue du Pont-Euxin. Alors un seul cri s'échappa de leurs lèvres : *Thalassa ! Thalassa !* La mer, la mer ! et à l'instant, fatigues et dangers, tout fut oublié ; ils se sentirent remplis d'espérance, de courage et d'ardeur. Chefs et soldats, les yeux baignés de larmes, tombèrent dans les bras les uns des autres. Ils étaient sauvés puisqu'ils voyaient la mer. Décidément, la mer est une fée à laquelle on ne peut résister : elle charme de loin comme de près. Rien qu'en se montrant, elle s'empare de votre âme et bien davantage encore quand elle vous porte sur ses flots. Elle est si puissante qu'il m'a suffi de l'aimer, de m'occuper d'elle, d'en parler pour que cela m'ait été un titre à prendre place au milieu de vous.

Digitized by Google

Si aimer la mer était vraiment un mérite, je le revendiquerais volontiers. Je suis né sur ses bords et mes yeux eurent l'heureuse fortune, presque en s'ouvrant, d'apercevoir la plus belle des mers, la Méditerranée, sous le plus riant des climats et le plus splendide des ciels. Dans la suite, la vie m'a emporté de ci, de là, comme les épaves que jadis, du haut d'un rocher, je m'amusais à contempler tandis que la houle les ballottait. Chaque vague les soulevait et les abaissait pour les soulever encore, chaque flot les poussait, tantôt à droite, tantôt à gauche et néanmoins elles finissaient par trouver le repos dans quelque creux paisible et hospitalier, abrité de l'orage. Les souvenirs d'enfance ne s'effacent jamais. Chaque fois que j'en possède le loisir et quelquefois même quand je ne le possède pas, je retourne à l'Océan. Pendant l'année, je m'efforce de découvrir, d'expliquer quelques-uns de ses secrets. Quand je ne travaille point pour lui, je songe à lui et si les tracas d'une existence occupée me le font oublier un instant, il faut peu pour le ramener à ma mémoire. Par cette liaison mystérieuse des choses et des pensées, de la vie du dehors et de la vie du dedans, il suffit d'une note de musique, d'un son, du murmure du vent, d'une odeur. Tout à coup, l'émotion s'empare de moi parce que je le revois; j'entends de nouveau ses grondements d'un rythme si lent, si monotone, si doux que la plus douce musique reste bien en arrière. L'autre jour, je suivais la rue : une brave femme, devant sa porte, allumait le fourneau de sa cuisine ; elle y avait mis une poignée de bois vert dont la flamme faisait pétiller les brindilles et dégageait un filet de fumée. Je sentis l'odeur âcre et il

Digitized by Google

n'en fallut pas davantage pour me ravir à moi-même. Tout en continuant mon chemin, voilà que bien loin, bien vite, plus vite qu'en wagon, qu'en bateau, plus vite que par n'importe quel engin scientifique, vite comme vont les rêves, je partis pour là-bas, pour le pays des orangers, des citronniers, des palmiers, où la mer qui est une immensité d'azur, est recouverte d'une autre immensité d'azur. Les souvenirs accouraient, les années s'étaient effacées et le passé béni resplendissait. Enfant, ma joie était d'aller pêcher au bord de la mer. La veille d'un congé, je me préparais ; ma ligne était mise en ordre. La choisir avait été une affaire très sérieuse. Je l'avais payée de mes économies. Faite d'une solide cordelette, elle se terminait par trois ou quatre brins de crin auxquels était fixé l'hameçon. En guise de canne, un roseau souple, léger, à l'extrémité effilée, comme en Afrique il en pousse en touffes, au milieu des haies ; de la famille de ces roseaux spirituels et bavards qui s'étaient moqués de Midas et avaient eu raison puisque Midas était un sot. Fil, crin, hameçons, roseau, cela était d'excellente qualité et valait au moins cinq sous.

Dès l'aube, on s'éveillait. On sautait à bas du lit, on s'habillait en silence pour ne déranger personne, on descendait l'escalier et l'on se trouvait dans la rue, la fameuse ligne sur l'épaule et, à la main, le petit couffin en sparterie contenant les sardines destinées à servir d'appât et le morceau de pain du déjeuner. L'heure matinale est délicieuse dans les pays chauds : l'atmosphère est limpide, l'air frais. La lumière éclatante sans la brutalité du plein de la journée, est d'une nuance rosée et comme les maisons sont blanches, elle leur

Digitized by Google

communique ses reflets et tout est rose — sans compter que des yeux de quinze ans y mettent sans doute aussi du leur. La ville sort du sommeil; on entend des bruits qu'on n'entend point à un autre moment. Les bandes de martinets tracent à tire d'ailes de grands cercles autour du minaret de la mosquée. Les chèvres, venues de la campagne pendant la nuit, parcourent les rues, faisant tinter leurs clochettes et traînant leurs longues mamelles gonflées de lait. Troupe indépendante et capricieuse conduite par un Maltais qui se démène à leur poursuite, elles s'arrêtent à chaque coin, broutent quelque épluchure de figue, lèvent leur tête de faune insolent à la barbe gouailleuse, dressent leurs cornes, ouvrent leurs yeux de topaze avec une mince fente noire. Les chiens qui les rencontrent prennent prudemment le large. Elles causent entre elles, se racontant Dieu sait quoi, les indociles commères, et voilà que, prises d'une lubie, elles se calent tout d'un coup sur leurs pattes, assurent contre le sol leurs sabots fourchus de diablesses et, prenant leur élan, se heurtent la tête d'un choc qui sonne sourd et défoncerait tout autre crâne qu'un crâne de bique. Alors, satisfaites, elles reprennent leur marche, redeviennent bonnes filles et consentent à se laisser traire.

Pour descendre à la Marine, on suivait le quai du port; on passait près des balancelles tirées à terre ou se disposant à partir pour la pêche. C'était une véritable débauche de couleur. Peintes en bleu, en vert clair, avec des listons rouge-écarlate ou jaune d'or, le mât tout droit et l'antenne amenée sur le pont, entortillée dans les plis de la voile, pêle-mêle avec les cordages. Les pêcheurs vaquaient à leurs occupations. Assis en

Digitized by Google

rond, les uns raccommodaient leurs filets et apprêtaient les palangres; ils enroulaient les lignes dans des corbeilles, les hameçons accrochés sur le bord illuminaient d'étincelles le ton bistré de la corde tannée et le jaune de la paille tressée. Ils préparaient leur repas du matin: Sur un petit feu de bois vert — voilà bien l'odeur à laquelle je dois ce voyage si subit, si lointain de distance et si lointain d'années! — était disposée, au-dessus de trois pierres, leur petite marmite. Du poisson bouilli, du pain espagnol qui sent le lentisque dont on a chauffé le four, à pâte blanche et serrée, à croûte mordorée. La cuisine n'est pas coûteuse et suffit à ces gens-là qui sont sobres. Quand ils ont vidé la gamelle qui fleure le safran et l'ail, où flottent ensemble, avec un peu d'huile, les poissons, les tranches de tomates et les poivrons, ils se passent, les uns après les autres, un bidon en forme de burette, muni d'un ajutage latéral long et mince et ils boivent à la régalade un vin noir, comme au temps d'Homère. Pour cela, ils étendent le bras de toute sa longueur, renversent la tête et dans la bouche à peine entr'ouverte, ils reçoivent le jet liquide qui décrit en l'air une courbe très arrondie.

Quels artistes que ces enfants des pays ensoleillés! Tout ce qu'ils voient, ce qu'ils entendent, du matin au soir et du soir au matin, la mer, la terre, le ciel, le langage, les gestes, le bonheur, la peine, tout est lumière, couleur, chaleur, mouvement. Comment s'étonner qu'ils soient artistes et poètes de la plus riche poésie, de celle qui s'ignore elle-même, de l'art le plus délicieux, qui ne cherche à en faire accroire à personne, poètes et artistes comme le merle lorsqu'il s'envole en riant des buissons

Digitized by Google

de lauriers-roses ou la tourterelle quand elle se cache à l'ombre des fourrés de myrtes. Art véritable qui se voit, s'entend, se sent et ne se définit pas, qui imprègne l'être entier et le pénètre d'autant plus profondément qu'il ne s'occupe de rien ni de personne, qu'il est le sourire des choses aussi bien que leurs larmes ; musique délicieuse, joie du regard, parfum qui embaume encore le souvenir après que les années se sont écoulées avec leurs douleurs, leurs désenchantements, leurs déceptions et qui, lorsque l'âme est meurtrie, vient, génie secourable, la consoler, lui rendre un peu du trésor de la jeunesse enfuie, l'aider à supporter les tristesses du présent et les soucis de l'avenir. Oh, jeunesse, jeunesse que m'a rappelée la fumée du fourneau de la fruitière, que me rappelait encore le livre que j'ai, l'autre jour, rencontré sous ma main, dans ma bibliothèque. Je cherchais un ouvrage de science; pour le prendre, j'ai dérangé un volume placé en avant ; il s'est entr'ouvert et alors je l'ai ouvert tout à fait car c'était mon Virgile. Lui aussi, il me parlait de la mer et dans quels termes ! D'un mot, il me la montrait telle que je l'ai vue tant de fois, frissonnante aux rayons de la lune, au sein d'une obscurité étoilée, j'ai lu ce que ma bouche est impuissante à prononcer et ma plume incapable d'écrire, mais ce que j'ai senti en moi, ce que je ne sais exprimer que par des battements plus pressés de mon cœur, ce que j'ai éprouvé autrefois lorsque, gai d'avoir peu vécu, j'escaladais les rochers de là-bas, ce que j'ai rêvé alors que devenu homme, pendant mes navigations, par gros temps, je restais appuyé sur le bastingage et que je regardais les lourds nuages gris et les énormes vagues

Digitized by Google

au corps glauque, à la crête blanche d'écume, accourant affolées, grondant à la poussée du vent qui hurlait, du bout de l'horizon jusqu'au vaisseau frémissant à leur secousse. Tout ce que la mer possède d'épouvante, de grâce, de câlineries, ses joies, ses colères et ses caresses, tout cela, je ne l'ai trouvé que dans trois livres, la Bible, Virgile et Homère. Et le secret de leur éloquence, c'est qu'elle est tout entière dans quelques mots, à peine quelques phrases, qu'elle n'a jamais été lavée, diluée dans des pages, des volumes comme chez tant de nos modernes lettrés, assoiffés de succès quand même, soucieux de plaire au gros public qui paie les grosses éditions. Heureuse l'antiquité où l'on avait le loisir de penser aux choses éternelles et par conséquent d'en écrire ! L'homme ne vit pas seulement de pain, encore moins de vapeur, d'électricité, de hâte, de fièvre, de ce suffrage lâchement quémandé, de cette réclame effroyable, éhontée, de cette lutte par tous les moyens, en ce siècle où le faux semble seul avoir le droit de vivre parce que toute sincérité est le défaut d'une cuirasse, où tant de paroles, tant de plumes, tant de consciences, courtisanes de foules, finissent par énerver, par avachir notre pauvre, chère, grande, noble langue française « reine et impérière » de toutes les langues modernes, critiques de coteries, louanges de pacotille, enthousiasmes frelatés, science, littérature, art si souvent surfaits où l'on sent à chaque ligne, à chaque trait du pinceau, à chaque coup du ciseau, à chaque note le manque de pensée, l'absence du travail calme et honnête, du loisir fécond. Chacun gagne sa journée et quand il l'a gagnée, la journée elle-même est finie et il

Digitized by Google

faut gagner son lendemain. Les semaines, les mois, les années s'accumulent, le tourbillon souffle sans interruption et emporte sans miséricorde. L'épave trouve son repos et nous ne le trouvons point. Et dans ce vent de tempête revient, semblable à un hymne sacré, le souvenir de l'air monotone et doux que, dans la nature, patiente parce qu'elle est éternelle, paisible parce qu'elle possède le temps que nous n'avons pas, chantent par une fraîche matinée d'été, les vagues qui tombent sur le sable fin des plages où j'appris à les aimer, nonchalantes, lasses, et, elles aussi, heureuses de trouver le repos.

Digitized by Google

RÉPONSE DU PRÉSIDENT

M. C. MILLOT

AU RÉCIPIENDAIRE

M. J. THOULET

MONSIEUR,

En maintenant la coutume égalitaire de faire passer tour à tour au fauteuil de la présidence les membres de notre compagnie, l'Académie vous rend aujourd'hui un bien mauvais service. Pour accueillir un maître de la science et de la parole, elle a fait choix du plus rebelle aux discours académiques. En vérité, vous méritiez mieux. Pourtant, sans parler d'une amitié qui m'est chère, une circonstance nous rapproche et justifie cette rencontre : c'est la parfaite harmonie dans laquelle se développent les deux sciences auxquelles nous sommes voués l'un et l'autre. Vous avez écrit quelque part, dans je ne sais plus lequel de vos savants et si accessibles ouvrages : « La clef de la Météorologie est l'Océanographie, ou plutôt ces deux sciences s'enchevêtrent, se lient l'une à l'autre comme le navire dont les flancs sont baignés par les courants marins, tandis qu'il offre ses voiles aux courants aériens ; le cycle des phénomènes com-

Digitized by Google

mencé au milieu des flots se continue dans l'atmosphère pour revenir à l'Océan et retourner encore une fois à l'air. » Cette gracieuse image, qui évoque en mon esprit tant de souvenirs émus, montre, s'il en était besoin après ce que nous venons d'entendre, avec quel charme de style vous exposez les vérités scientifiques dont vous êtes pénétré. Puissé-je goûter longtemps encore, sur ce navire emblématique, les jouissances intellectuelles que vous ressentez si vivement et que vous savez si bien faire partager.

Il s'en est fallu de peu que cette conception nautique ne devînt une réalité : jeune, vous vouliez être marin. Le sort en a décidé autrement, mais l'amour de la mer a survécu au changement de carrière. Voilà trouvée la réponse à une question que bien des personnes ont dû se poser : « Comment se fait-il que l'Océanographie ait son apôtre, son unique représentant en France peut-on dire, dans celle des universités qui est le plus éloignée de tout rivage ? » Ne regrettez pas, Monsieur, plus que nous ne le faisons tous ici, l'inaccomplissement de vos rêves de jeunesse ; il nous vaut le bonheur de vous posséder.

Laissez-moi vous le dire : marin, vous auriez pu moins facilement que vous le pensez satisfaire votre passion pour l'étude physique de la mer telle que vous la comprenez et la pratiquez, c'est-à-dire suivant un programme méthodique et au moyen de mesures fournies par des instruments spéciaux et précis.

Depuis la malheureuse guerre de 1870, la préparation au combat est devenue pour la marine l'objectif suprême. De là une ardeur de recherches uniquement dirigées

Digitized by Google

vers le perfectionnement du navire de guerre, forteresse mobile, rapide, qu'il faut rendre invulnérable autant que possible et puissante pour l'attaque. La multiplicité, la diversité extrêmes des engins à réunir et à manœuvrer exigent du personnel une somme effrayante de connaissances techniques variées et une incroyable dose d'entraînement pratique. Les officiers, entièrement absorbés par une œuvre si complexe, n'ont plus les loisirs ni la quiétude d'esprit qui leur permettraient de s'occuper des sciences d'à côté, je veux dire de se livrer, ainsi que j'aimais tant le faire durant les longs et placides voyages à la voile, à l'étude physique du globe pour découvrir des lois et des harmonies naturelles. Les bonnes grandes traversées, sans hâte, sans fièvre d'arriver, de quelles délicieuses rêveries leur souvenir me berce encore ! Tantôt le navire se balance mollement sur une eau bleu foncé, les voiles à peine arrondies par le zéphir tiède et régulier de ce même alizé qui a porté en Amérique les caravelles de Colomb ; dans l'éternelle sérénité des parages atlantiques tropicaux désignés par les premiers navigateurs espagnols sous le nom gracieux de Golfe des Dames, *el Golfo de las Damas*. Tantôt il est rapidement emporté, avec d'énormes roulis, à travers les sombres et froides immensités marines des hautes latitudes australes, par le souffle puissant et non moins régulier des « grandes brises d'ouest », *the brave westerly winds* des matelots anglais. N'importe. La bonne existence qui s'écoulait à bord, exempte de soucis, dans un calme d'esprit inconnu à terre ! Quelle puissance de pensée et à quels fructueux travaux l'on employait de nombreuses heures de liberté ! Mais aussi combien de théo-

Digitized by Google

ries allègrement édifiées dans la solitude des quarts de nuit, châteaux de cartes sur lesquels soufflait malicieusement l'aurore ennemie des songes. Les tempêtes? Méchantes elles sont rares. Ces intermèdes, parfois bien accueillis et nouveau sujet d'étude, n'inspirent aucune crainte à cinq cents lieues de toute terre, avec un bon navire sous les pieds et la collaboration d'un équipage plein d'entrain. C'est près de la côte qu'est le péril, c'est à terre que l'on est assailli de préoccupations morales; au large, pas de lutte pour l'existence, pas de souci du lendemain, mais une béatitude quasi monacale.

Voilà, Monsieur, les conditions où il aurait fallu vous trouver pour que vous pussiez jouir pleinement de votre passion pour la mer. Hélas! elles ne sont plus. Déjà rares avant et peu après 1870, il est presque impossible de les rencontrer aujourd'hui. Vous avez pris une autre voie et peut-être mieux fait. Tous les chemins mènent à Rome, dit-on; plus sûrement encore toutes les sciences conduisent à la connaissance de la nature physique. Dans les plus absorbantes recherches de laboratoire auxquelles vous vous êtes voué comme pour oublier, vous n'avez jamais pu écarter l'image de la charmeuse qui avait fait battre votre jeune cœur; vers elle, malgré vous, se dirigeaient vos efforts. Un jour enfin, en pleine puissance scientifique, vous l'avez abordée, elle vous a livré ses secrets. Pourquoi n'irai-je pas jusqu'au bout de ma comparaison, et ne dirai-je pas « ses charmes » ? Elle est bien captivante en effet l'étude de la mer, vous nous l'avez souvent montré dans une effusion que je comprends, avec une émotion que je partage. Ah! ce n'est pas votre faute s'il est incomplètement connu cet élément

Digitized by Google

primordial qui occupe les trois quarts de la superficie d'un globe créé, semble-t-il, plutôt pour les poissons que pour nous ; cet Océan auquel il faut toujours revenir, soit qu'on observe en géologue les couches terrestres, émergées aujourd'hui, jadis déposées au fond des eaux, ou qu'on veuille, météorologiste, chercher la cause des étonnantes différences de climat constatées à des distances égales de l'équateur.

Vous avez à cœur aussi de tirer d'un injuste oubli la mémoire des Français qui ont été les initiateurs de la science de la mer. Si vos généreux efforts, si vos nobles travaux risquaient d'être méconnus à leur tour, l'Académie de Stanislas du moins saurait les rappeler.

Après chacune de vos missions océanographiques, vous avez publié deux sortes d'ouvrages que leur nombre m'interdit d'énumérer ici. Les uns, où sont consignés les résultats scientifiques recueillis et calculés, ont mis le sceau à votre réputation au delà des limites de la France et vous ont valu de bien honorables témoignages d'estime de la part des premiers parmi les savants étrangers. Dans d'autres livres, d'où est banni le *volapük* de la science, car ils sont destinés à tous, vous contez, dans un abandon charmant, toutes vos impressions, même vos émotions les plus intimes. Là vous révélez un styliste hors ligne, mais surtout une âme sensible et souvent attendrie ; non une sensiblerie facile, mais l'émotion vraie, virile, où se trahit l'homme de cœur et perce aussi le savant habitué à chercher les causes, à conclure, à prévoir. Dans cet ordre d'idées, votre chef-d'œuvre est peut-être le *Voyage à Terre-Neuve* que nous avons tous savouré dans le *Bulletin de la Société de Géographie de*

Digitized by Google

l'Est; et, ce qui m'a séduit, vous avez bien compris les marins. A l'avant-dernière page, en vous résumant, vous poussez le cri qu'ils m'ont arraché tant de fois : « Oh ! les braves gens, et comme plus on les connaît, plus on les honore et on les aime ! »

A bord de la *Clorinde,* vous avez vu le matelot de l'État, grand enfant, gai, insouciant, bon, généreux, dévoué, brave sans le savoir, dans son costume sévère dont un col bleu et une réelle propreté sont toute la coquetterie. A Terre-Neuve, vous avez admiré les pêcheurs, hommes rassis, moins gais car leur vie est bien dure, mais tout aussi bons et plus braves encore puisque le danger est de tous les instants pour ces héros qui s'ignorent ; comme les sirènes de la fable, la mer est en effet une terrible mangeuse d'hommes. Ils n'ont pas, pour soutenir leur vaillance, les vivats d'une foule enthousiaste, les accents cadencés d'une fanfare guerrière, ni le stimulant d'un pimpant uniforme. Rien ne ressemble moins à ce dernier que leurs sombres tricots de laine, leurs lourdes bottes, leurs paletots cirés, poissants d'huile, givrés de sel, maculés de goudron, mouchetés des lambeaux mal-odorants de la rogue qui sert à boëtter les lignes ; la grande voix de la mer bruit sans relâche à leurs oreilles et les goëlands seuls sont témoins de leur sacrifice. Un panache, du reste, ferait sourire nos marins, ils ont vu des plumes sur la tête de tant de sauvages ! Quand, après un été passé dans les brumes, les glaces et les coups de vent, ils revoient leurs enfants et leurs femmes, l'hiver débute en France, le terrible hiver de nos côtes, fait de tempêtes sans nombre ; c'est encore par le plus rude labeur et dans un péril continuel qu'ils

Digitized by Google

devront gagner le pain de la maisonnée. Eh bien ! ils ne se plaignent pas, les braves cœurs, ils ne se mettent pas en grève quand les mareyeurs enlèvent leur pêche à vil prix, ils n'emplissent pas les journaux de lâches doléances, et les prêcheurs de révolte seraient par eux promptement mis en déroute. La vue des terriens fortunés, qui viennent périodiquement sur les plages faire montre de leur oisiveté et d'un luxe souvent peu charitable, n'inspire aux bonnes natures dont nous parlons aucun sentiment d'envie. Quel est donc l'état d'âme de ces silencieux ? Seraient-ils simplement des résignés ? Non, puisqu'ils sont vaillants. Ce sont des chrétiens et des amants de la mer. Ils l'aiment, leur mer, d'un amour profond, humbles poètes ou artistes inconscients. Les pauvres femmes de marins ne le savent que trop, aussi leur haine est grande pour cette rivale jalouse et cruelle. Parfois la même vague engloutit l'aïeul, le père et les fils. Que de veuves il y a dans les ports !

Comme nous voilà loin de la tradition académique ! Qu'est devenue la réponse que je vous devais et qu'ont à faire ici les matelots ? Mais, Monsieur, si j'ai vibré à votre appel, si votre ravissant discours a mis le feu à tous mes souvenirs, n'êtes-vous pas le coupable et dois-je vraiment m'excuser ?

Les courants océaniques ne sont pas les seuls que vous connaissiez, il en est d'autres et vous savez les remonter. Marchant à l'encontre de la déplorable mais fatale attraction qui arrache à la province tant d'hommes marquants, vous nous êtes venu de Paris et n'avez pas tardé à faire de Nancy votre seconde patrie. Vous y avez trouvé justice et sympathie ; vous nous avez ouvert votre âme, la nôtre

Digitized by Google

a répondu et vous voilà Lorrain ; laissez-nous croire que vous ne le regrettez pas. Dans la séance solennelle d'aujourd'hui, l'Académie ne fait que consacrer une adoption déjà ancienne : depuis longtemps, Monsieur, vous êtes le bienvenu.

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DE L'ANNÉE 1895-1896

PAR

M. HENRI MENGIN

SECRÉTAIRE ANNUEL

MESSIEURS,

La tâche la plus importante de votre secrétaire annuel, la dernière qu'il doive remplir pour s'acquitter de la mission dont vous l'avez honoré, est de vous présenter le résumé de vos travaux, et des événements qui se sont produits dans la famille académique, pendant son exercice.

En composant les pages qu'il ajoute ainsi à vos annales, l'auteur de votre compte rendu éprouve l'intime satisfaction de ranimer les souvenirs que lui ont laissés le charme de vos séances, l'attrait des communications et des lectures qu'il y a entendues, de signaler les publications qu'ont faites et les distinctions qu'ont reçues certains d'entre vous, et de résumer, en s'aidant des rapports de vos commissions, les titres des collaborateurs nouveaux auxquels vous avez fait accueil.

La pensée ne peut, hélas! embrasser la courte période

Digitized by Google

où se groupent ces manifestations diverses de la vitalité de la Compagnie, sans s'arrêter douloureusement sur les vides que, dans l'impitoyable régularité de son œuvre, le temps fait chaque année dans vos rangs. Le jour où vous comptez vos actes est aussi votre jour des morts, et votre pieuse tradition me fait un devoir de rendre, avant tout, à la mémoire des confrères que vous avez perdus, l'hommage de vos regrets.

I

La mort vous a enlevé, cette année, un membre honoraire, M. Leupol, deux associés correspondants, anciens membres titulaires, MM. Édouard Cournault et Hugueny, quatre associés correspondants nationaux, MM. Clesse, Ambroise Thomas, abbé Doyotte, Abel Hovelacque, et un associé correspondant étranger, M. Blaise.

M. Leupol vous a appartenu pendant 36 ans. Quand il sollicita, en 1859, le titre d'associé correspondant de l'Académie, il lui présentait un nombre déjà considérable d'ouvrages, dont les premiers avaient été publiés 30 ans auparavant, sous les auspices de Casimir Delavigne : traductions grecques, articles de critique littéraire et philosophique, et d'économie sociale, travaux historiques sur la Lorraine, traduction et paraphrase en vers de la Genèse, grammaire sanscrite et méthode pour étudier la langue sanscrite, essais poétiques et poèmes, études orientales, telle était à ce moment l'œuvre dont la valeur, la variété et l'importance, quasi encyclopédique, recommandaient votre nouveau correspondant. Élu mem-

Digitized by Google

bre titulaire le 7 février 1862, M. Leupol fit, sans interruption, partie de votre bureau de 1864 à 1871, en qualité de secrétaire, questeur-archiviste, vice-président, et président. Depuis 1860 il enrichit presque chaque année vos Mémoires d'une série de méditations et de poèmes, et de remarquables révélations du passé poétique de l'Inde.

Quand, en 1882, l'âge et les infirmités privèrent M. Leupol de suivre vos séances, vous fûtes heureux, en lui conférant l'honorariat, de lui rendre un hommage exceptionnellement mérité et de garder, dans vos premiers rangs, ce vénérable confrère. Lui, ne vous oubliait pas dans la retraite à laquelle la maladie le condamnait et saisissait toutes les occasions de vous le manifester. En 1888, notamment, il vous dédiait et offrait à chacun de vous un volume de poésies sous le titre expressif de *Senilia*.

Vous avez eu ses dernières pensées. Le 25 octobre dernier, votre séance de rentrée s'ouvrait, en effet, par la lecture d'une lettre adressée par M. Leupol à votre distingué secrétaire perpétuel : il le chargeait de vous annoncer qu'il sentait les approches de la mort, de vous faire part que son testament, déposé chez son notaire, contenait des dispositions à votre profit et de vous remettre une pièce de vers intitulée : *Mes Adieux à l'Académie de Stanislas*.

Je ne saurais tenter de dire l'émotion avec laquelle vous avez reçu cette communication d'un vieillard de 88 ans, depuis des années aveugle, comptant les jours qui le séparaient encore de la femme et de la fille adorées qu'il avait perdues et trouvant, dans le calme de son stoïcisme

Digitized by Google

et la délicatesse de son âme, des accents poétiques pour ses dernières paroles. Vous avez, par acclamation, décidé l'impression dans vos Mémoires, des vers de M. Leupol, en ajoutant à l'expression de votre reconnaissance, l'espoir qu'il se méprenait sur la proximité de l'instant fatal qui devait l'arracher à votre attachement.

La mort, sourde à vos vœux, frappait M. Leupol le 29 octobre. Sur son modeste patrimoine, votre regretté confrère vous a légué une somme de 600 fr. ; il vous a donné en outre un manuscrit contenant les travaux de ses dernières années et intitulé *Seniliora*, les feuilles de ses œuvres posthumes, et d'une étude intitulée : *Fauvet, histoire d'un village,* enfin ceux des volumes de sa bibliothèque que votre bureau jugerait convenir à la Bibliothèque de la Ville. En exécution de cette dernière disposition, votre bureau a choisi 20 ouvrages qui ont reçu la destination indiquée.

M. Leupol laisse à l'Académie le souvenir, profond et ému, d'un savant et d'un poète, d'un homme de grand cœur, qui l'a particulièrement honorée et beaucoup aimée.

Aucun de ceux qui ont connu M. Édouard Cournault n'oubliera son esprit original et fin, sa conversation captivante, semée de piquantes saillies, la sagesse de sa philosophie et de sa critique. M. Cournault vous appartenait depuis 40 ans. Associé correspondant en 1855, membre titulaire en 1860, il était passé en 1875 dans la classe des associés correspondants anciens titulaires. Il fut élu Président de la Compagnie en 1873 et de son exercice, sous lequel votre séance publique annuelle fut exceptionnellement précédée d'une séance supplémen-

Digitized by Google

taire nécessitée par la réception, en cette année, de 5 membres titulaires, vous sont restés deux remarquables discours où M. Cournault, répondant aux récipiendaires sur les sujets variés traités par eux, révèle des qualités égales d'érudition, d'observation et de goût, en matière scientifique, sur les questions d'enseignement, sur les littératures anciennes, sur l'art militaire, la morale et la poésie.

Mais la préoccupation constante et dominante, le culte, devrais-je dire, de cette intelligence ouverte et élevée, fut la liberté dans les institutions politiques.

Après avoir débuté dans les lettres par un livre de philosophie qui fit rechercher sa collaboration par plusieurs Revues, M. Cournault fut nommé, par la seconde République, sous-préfet de Mirecourt. Quelques mois d'administration le convainquirent des vices du fonctionnarisme et des dangers de la centralisation et il se voua à les combattre. Ce n'est qu'après les premières années et les succès militaires de l'Empire, que l'heure d'engager la lutte parut favorable à M. Cournault et à ses amis, dont l'un est encore des vôtres et dont un autre vous a laissé son fils pour continuer dignement, parmi vous, l'honneur de son nom.

En 1865, le Comité de décentralisation de Nancy publiait, avec un énorme retentissement en France, son *Projet,* ou résumé de ses travaux auquel avait activement collaboré M. Cournault. Il prit une part non moins active à la création et à la publication, à la même époque, sous le titre de *Varia* et le sous-titre : *Morale, politique, littérature,* d'un Recueil dont tous les articles, inspirés par l'amour de la liberté, étaient dirigés vers la poli-

Digitized by Google

tique. En 1864, M. Cournault réunissait dans un volume intitulé *Considérations politiques*, les études par lui publiées dans les *Varia* et dans un autre volume conçu dans le même esprit et paru à Metz. En même temps, il donnait à plusieurs journaux politiques, à Paris et à Nancy et à des Revues littéraires, une collaboration régulière, poursuivant dans chacun de ses articles de politique étrangère ou intérieure, de philosophie et même de critique littéraire, sa propagande libérale. En 1878 il publiait encore, dans les mêmes idées, une étude sur les Conseils d'arrondissement.

Plus de trente-cinq années ont passé, et par quels événements traversées ! depuis les premiers écrits de M. Cournault, et des esprits indépendants et généreux reprennent avec une pareille loyauté d'opinion et un égal souci du bien public — sera-ce avec un meilleur succès ? — ses idées de décentralisation. L'une d'elles, du moins, pour laquelle M. Cournault a vaillamment lutté, l'autonomie de l'Université, paraît près de porter ses fruits.

Je pouvais, je crois, sans m'engager dans le domaine interdit des controverses politiques, vous entretenir de l'œuvre purement mais passionnément libérale de votre regretté confrère et devais, en le faisant, compléter l'hommage dû à son talent d'écrivain, à la constance de ses convictions et à son caractère, personnellement désintéressé et épris des graves et fondamentales questions d'intérêt national.

Né à Sainte-Marie-aux-Mines, professeur de physique au Lycée de Strasbourg en 1870, M. Hugueny fuyait son pays conquis et sa ville en ruines, quand il fut nommé

Digitized by Google

en 1871, inspecteur d'Académie à Nancy, où il eut à réorganiser l'enseignement primaire dans les deux lambeaux, réunis, des départements de la Meurthe et de la Moselle. L'Académie élut M. Hugueny membre titulaire le 10 janvier 1873; dès le 7 novembre suivant, nommé à Besançon inspecteur d'Académie, puis à Marseille professeur de physique à la Faculté des sciences, il passa dans la classe des associés correspondants anciens titulaires.

M. Hugueny a publié dans les Mémoires de la Société des sciences naturelles de Strasbourg, une analyse intéressante sur un coup de foudre dans l'île du Rhin et plus tard une nouvelle note sur un fait du même genre observé à Strasbourg; dans les Comptes rendus de l'Académie des sciences et dans la Revue d'hydrologie médicale française et étrangère, des notes diverses sur la météorologie; dans les Annales des sciences naturelles, des recherches sur le développement des tissus osseux; il est aussi l'auteur de recherches sur la dureté des corps et spécialement sur celle des métaux et sur la composition chimique et les propriétés qu'on doit exiger des eaux potables, sujet non épuisé des préoccupations constantes, si ce n'est croissantes, des médecins, des administrations publiques et des industriels.

C'est de Strasbourg, où l'avait ramené, après sa retraite, l'amour de cette terre douce et pittoresque de l'Alsace, sur laquelle tant de cœurs fidèles battent encore à l'unisson des nôtres, que vous avez reçu la pénible nouvelle de la mort de M. Hugueny.

Vous avez perdu dans la personne de M. Clesse, de Commercy, le doyen de vos associés correspondants nationaux; votre Compagnie portait encore son nom ancien

Digitized by Google

de Société Royale des sciences, lettres et arts et venait de décider la reprise du travail de l'Histoire générale de Lorraine dont l'avait chargée Stanislas, quand M. Clesse lui adressa, avec quelques documents recueillis par lui, deux mémoires sur Commercy et le Barrois et reçut d'elle, en 1839, le titre d'associé correspondant.

Lotharingiste passionné, M. Clesse s'est voué en particulier à l'étude des origines et à l'histoire de sa ville natale, sans s'y spécialiser au point de négliger des travaux d'ordre plus général. Il suffira, pour donner une idée exacte de son œuvre, de citer une dissertation sur les voies romaines de la carte théodosienne comprises entre Reims, Langres et Metz, des notes pour servir à l'histoire des registres de l'état civil en Lorraine, un mémoire historique sur la taxe du pain à Commercy, de nombreuses notices biographiques, d'autres sur l'abbaye de Saint-Benoît-en-Woëvre et sur Dorothée de Lorraine, duchesse de Brunswick, un mémoire sur l'affranchissement des communes en Lorraine.

Les travaux de M. Clesse révèlent un chercheur opiniâtre, un érudit consciencieux, qui n'a cessé d'entretenir avec vous ses relations par de fréquentes communications et de vous témoigner sa confiance en soumettant ses écrits à votre appréciation.

Au deuil national qu'a causé la mort de M. Ambroise Thomas, en frappant l'art musical français dans un de ses maîtres les plus illustres, s'est ajoutée pour vous, la perte d'un associé correspondant dont vous vous honoriez particulièrement.

Impuissant à louer dignement ce génie, votre secrétaire serait sage, peut-être, de vous laisser aux impressions

Digitized by Google

que son seul nom suffit à éveiller. Ambroise Thomas ! n'est-ce pas dans le *Caïd,* la coquette et sémillante allure de la gaîté française ? N'est-ce pas l'infortune touchante, le rêve naïf et passionné de *Mignon?* N'est-ce pas, vacillante lueur dans les ténèbres d'un drame sanglant, l'amour d'Ophélie heurté au destin d'*Hamlet,* lui aussi :

Agent aveugle et sourd de mystères funèbres?

N'est-ce pas la poésie large et élevée de l'acte de l'Enfer, de *Françoise de Rimini?*

Et quand ces souvenirs chantent dans vos mémoires, quand la renommée du vieux maître qui vient de s'éteindre chargé d'années et comblé des dignités suprêmes, lui survit par le succès de ses œuvres aussi loin que l'art musical charme une oreille humaine, convient-il que je rappelle que ses débuts remontent à 1837, que son premier acte, la *Double-Échelle,* donné à l'Opéra-Comique, y fournit une carrière de deux cents représentations et fut suivi sans interruption, de plus de quinze partitions dans les pages desquelles rivalisent avec l'inspiration de la mélodie, l'harmonie et l'instrumentation fidèles aux règles scientifiques les plus pures ?

Dans son compte rendu de la *Double-Échelle,* Théophile Gautier écrivait, en louant la simplicité de l'ouvrage : « Les gens assez maîtres d'eux pour se faire au besoin plus petits qu'ils ne sont, deviennent rares. » La vie entière d'Ambroise Thomas a mérité cet éloge ; il fut un travailleur consciencieux et modeste. Membre de l'Institut, professeur puis directeur du Conservatoire, il a été le maître bienveillant et respecté de la plupart des compositeurs qui lui succédèrent au théâtre. Fidèle aux

Digitized by Google

traditions de sa jeunesse, quelque peu inquiété et attristé par l'évolution de la musique, il se garda, dans sa loyauté profonde, d'opposer sa puissante influence à l'effort de la génération moderne.

Dans sa philosophie un peu sceptique, il disait un jour, à propos de Wagner : « C'est un grand musicien... et puis il est à la mode. Je suis vieux, j'ai assisté aux débuts de Rossini, c'était le même enthousiasme, la même intransigeance. Ça a passé, tout passe. » La faveur populaire, qui ne se détache pas des œuvres maîtresses d'Ambroise Thomas, dût-elle aussi passer un jour, il resterait de lui le haut exemple qu'il a donné, de probité artistique, d'alliance féconde du talent et du travail et, ne dois-je l'ajouter devant cette Compagnie où il a trouvé en y entrant en 1879 les hommes de science et d'étude bannis par la conquête auxquels elle a ouvert son asile, d'attachement inviolable à sa patrie messine.

M. l'abbé Doyotte, de la Compagnie de Jésus, était associé correspondant depuis 1867. Né en Lorraine, il était, au moment de sa mort, curé de Notre-Dame-du-Haut-Mont, à Mouveaux et en quelque sorte l'aumônier d'un groupe d'industriels du Nord. Dans sa thèse pour le doctorat en théologie sur la notion du Surnaturel, vous aviez, en dehors des questions théologiques que vos traditions placent hors de votre domaine, distingué un lettré élégant et un philosophe nourri de l'étude des doctrines anciennes et modernes. Ses œuvres postérieures, le bulletin qu'il vous adressait des travaux de l'Association de patrons dont il était le guide, portent l'empreinte d'un esprit net et élevé, soucieux des questions d'économie politique et d'économie sociale, adonné à leur étude et y

Digitized by Google

apportant à la fois une science et une observation profondes et des inspirations libérales et généreuses.

Associé correspondant depuis le 17 mars 1871, M. Abel Hovelacque était plus connu du public comme homme politique que comme savant.

Né à Paris en 1843, il s'était, dès sa sortie de l'établissement religieux d'Auteuil où il avait fait ses études, inscrit au groupe du matérialisme scientifique dont faisaient partie Thulié, Asseline, Létourneau. Partisan déterminé de la laïcisation et de l'autonomie communale, il eut deux fois la présidence du Conseil municipal de Paris; M. Hovelacque ne refusait d'ailleurs pas à la province les libertés qu'il réclamait énergiquement pour la capitale et une proposition de décentralisation, déposée par lui, accordait l'autonomie administrative aux départements et supprimait, avec les préfets, la tutelle de l'État. M. Hovelacque était député de Paris depuis 1889.

Ce ne sont, bien entendu, ni la carrière et les travaux politiques de M. Hovelacque, ni les idées philosophiques qu'il professait, qui l'avaient recommandé à votre Compagnie. Dans son impartialité indifférente aux opinions politiques et religieuses, elle avait envisagé dans M. Hovelacque un linguiste et un anthropologiste distingué.

Élève de Chavée pour la linguistique et de Broca pour l'anthropologie, il fondait en 1866 avec le premier, la *Revue de linguistique* et participait en 1876 à la fondation de l'École d'anthropologie où il était nommé professeur d'ethnographie linguistique et dont il devint directeur en 1890. M. Hovelacque a écrit de nombreux volumes: il suffira, pour donner une idée de l'œuvre considérable laissée par le savant dont vous regrettez la mort, de ci-

Digitized by Google

ter : une grammaire de la langue zende, des ouvrages sur la linguistique indo-européenne, sur le sanscrit, sur l'Avesta et Zoroastre, sur l'homme préhistorique, sur les races humaines, sur les nègres de l'Afrique sus-équatoriale, sur les débuts de l'humanité.

L'inscription, au nombre de vos associés correspondants étrangers, de M. BLAISE, professeur honoraire de l'École normale royale grand-ducale de Luxembourg, se rattachait à la réunion à Nancy, en 1875, sous votre patronage, du premier Congrès international des Américanistes. A la suite de ces solennelles assises et par une mesure exceptionnelle, vous avez d'office accordé le titre de correspondants à un certain nombre de membres du Congrès, sur un rapport de votre bureau qui disait de M. Blaise qu'en lui se personnifiaient, dans le grand-duché de Luxembourg, les intérêts de la pensée humaine. Il serait superflu d'ajouter à l'appréciation ainsi formulée sur un savant dont vous voyez avec regret le nom honorable disparaître de la liste des correspondants étrangers auxquels il vous est précieux de vous sentir associés par la solidarité du travail dans le domaine sans frontières de l'intelligence et de l'étude et plus étroitement unis par les liens de la confraternité académique.

II

La mort a épargné vos trente-six membres titulaires, mais un vide regrettable s'est fait dans leurs rangs par la démission de M. J.-V. BARBIER. En accueillant en 1881 M. Barbier, vous vous étiez attaché un savant dont une

Digitized by Google

véritable vocation a dirigé vers les études géographiques la puissante faculté de travail et l'infatigable activité. Vous connaissez trop bien son œuvre considérable, elle a été, il y a deux ans, trop justement et trop brillamment louée dans le discours de votre Président, pour que je me permette de vous entretenir de nouveau de ses écrits, de ses cartes, de sa participation aux Congrès géographiques et de son apostolat scientifique dont l'acte par excellence a été la création de cette florissante Société de géographie de l'Est qui, sous l'action incessante de son zélé fondateur et secrétaire général, vulgarise dans l'Est de la France, par ses conférences et son Bulletin, les explorations, les découvertes et les connaissances géographiques.

M. Barbier vous disait, il y a quelques années, comment au cours de la préparation d'un atlas respectant les proportions et les configurations des étendues terrestres, il s'était, au moment de *faire la lettre,* aperçu de la difficulté d'orthographier convenablement les noms et comment il avait conçu l'idée d'un Lexique géographique universel. Vos Mémoires ont donné deux fois l'hospitalité aux intéressants essais de M. Barbier dans cette difficile et lourde entreprise et c'est elle, aujourd'hui en pleine activité et en plein succès, qui, par un injuste retour, vous prive de la collaboration du savant qu'elle absorbe tout entier. M. Barbier s'éloigne de vous, en effet, pour se consacrer exclusivement à un travail qui exige tous ses instants.

Les regrets que sa détermination vous a causés ne peuvent être tempérés que par la pensée qu'il vous reste dans la classe des associés correspondants anciens

Digitized by Google

titulaires et qu'à ce titre vous pouvez encore accompagner de vos vœux et de votre intérêt confraternels son labeur acharné et fécond.

En élisant au fauteuil vacant par la démission de M. Barbier, M. Raymond de Souhesmes, associé correspondant depuis 1892, vous avez resserré les liens qui unissaient à vous un archéologue distingué, un lettré délicat et élégant, un esprit plein de finesse et de verve, un confrère dont vous avez déjà apprécié l'attrayante fréquentation.

L'œuvre de M. de Souhesmes qui, au moment où il sollicitait vos premiers suffrages, ne comprenait pas moins de 18 brochures ou notices dont certaines fort étendues, n'a cessé de s'enrichir de nouveaux travaux historiques et archéologiques et de relations de voyages. Dans les premiers, l'érudition profonde et sûre, les recherches instructives, les appréciations judicieuses, sont présentées en un style simple et clair, dont l'agrément s'étend aux plus arides sujets. Dans le genre tout différent du récit d'excursions souvent lointaines et poussées pour quelques-unes dans des contrées peu explorées, M. de Souhesmes se montre à la fois amateur des beautés de la nature, observateur avisé et réfléchi, narrateur consciencieux et fidèle ; qu'elle décrive l'aspect des pays traversés, qu'elle rappelle les souvenirs éveillés par leurs monuments ou leurs sites, qu'elle dise les mœurs de leurs habitants, qu'elle intéresse le lecteur aux épisodes qui sont l'action et l'âme d'un voyage, sa plume facile et brillante révèle, dans des pages pleines de coloris et de relief, les qualités de l'artiste à côté des mérites de l'écrivain.

L'étude sur la *République de Saint-Marin*, publiée

Digitized by Google

dans le volume de vos Mémoires de 1893, où votre confrère a groupé les recherches historiques et statistiques, les descriptions pittoresques et ses aperçus originaux sous une forme spirituelle et enjouée, permet d'apprécier réunies les ressources si variées de son talent et serait, seule, le gage de ce que promet à la Compagnie sa collaboration active comme membre titulaire.

M. Henri Lefebvre, à qui vous avez conféré le titre d'associé correspondant, fait partie de cette phalange de Lotharingistes, dévouée à l'histoire de notre province, dont vous comptez déjà dans vos rangs les plus distingués représentants. Dans ses deux ouvrages, *Manonville et ses Seigneurs* et *le Marquisat de Noviant-aux-Prés et ses origines,* M. Lefebvre n'a pas seulement reconstitué avec une patiente sagacité, une sûreté parfaite d'information, une grande abondance de documents, l'histoire détaillée de deux grandes seigneuries de la région de la Haye ; il l'a écrite avec son affection pour les lieux qu'il décrit, auxquels l'attachent ses souvenirs personnels, pour les vieilles familles qui ont vécu dans ce coin de terre et y ont laissé les traces durables de leur séjour. Les travaux savants de M. Lefebvre doivent à ces sentiments un attrait particulier qui s'ajoute à l'habile mise en œuvre des matériaux intéressants qu'il a réunis et à la clarté de son exposition.

L'Académie a été heureuse d'accueillir un chercheur et un écrivain de qui elle attend de nouvelles productions auxquelles certains personnages nommés dans ses premières œuvres et certains souvenirs voisins de ceux qui l'ont inspiré, fourniraient une abondante et curieuse matière.

Digitized by Google

M. Briot, inspecteur des forêts à Chambéry, s'est signalé à vous par ses remarquables études sur les Alpes françaises, aux services desquelles il s'est consacré depuis sa sortie du stage.

Une étude sur l'économie pastorale des Hautes-Alpes, une autre sur les questions alpestres, un mémoire sur l'utilisation du lait dans les vacheries de montagnes, un travail sur les améliorations pastorales réalisables dans 200 communes environ, œuvres récompensées toutes par la Société d'encouragement, ont précédé l'œuvre maîtresse et récente de M. Briot : *les Alpes françaises, Études sur l'économie alpestre*. Le livre de M. Briot constitue le premier traité sur la matière ; l'auteur y a étudié les moyens propres à arrêter les dévastations résultant des déboisements, les travaux de correction des lits torrentiels, de reboisement et de consolidation des pentes, le remplacement des méthodes d'économie rurale nuisibles aux montagnes par une réglementation rationnelle des pâturages communaux. M. Briot ajoute à l'examen de ces questions une revue du sol, de l'agriculture et de la population des Alpes françaises, des associations laitières, de leur fonctionnement, des considérations sur le principe des subventions de l'État en matière d'industrie pastorale et forestière, sur les sociétés de fromagerie et de crédit mutuel agricole.

M. Briot ne s'est donc pas préoccupé seulement de la restauration des massifs forestiers des Alpes, mais du bien-être de leurs pauvres populations et vous avez, en lui accordant le titre d'associé correspondant, rendu hommage à des travaux précieux à la science et à l'intérêt public.

Digitized by Google

En se présentant à vos suffrages comme associé correspondant, M. l'abbé POIRINE a paru s'excuser de vous apporter un ouvrage qui n'a trait, disait-il, ni à l'histoire, ni à la littérature, ni à l'art. Si les *Enseignements évangéliques,* dont il est l'auteur, ne relèvent pas de vous pour le fond et pour la doctrine, vous avez eu la satisfaction d'y apprécier la distinction du style, l'accord parfait de l'expression et de la pensée, la science des commentaires, l'abondance et la justesse des développements, et avez été heureux de ratifier le jugement porté par les lecteurs du livre de M. l'abbé Poirine, dont la première édition a été épuisée en quelques mois et la seconde se prépare.

M. l'abbé Poirine se recommandait à vous à un autre égard : vous savez honorer le talent de la parole et n'ignorez pas la légitime réputation de votre nouveau confrère comme orateur de la chaire.

III

Aux sentiments de satisfaction que vous inspirent les mérites de vos nouveaux collaborateurs, se joignent ceux que vous devez aux distinctions dont certains de vos confrères ont été honorés.

Les palmes d'officier de l'Instruction publique ont récompensé chez M. GERMAIN l'auteur de remarquables et incessants travaux archéologiques et le zélé Secrétaire perpétuel qui prodique à la Société d'archéologie lorraine l'inestimable action de son dévouement.

La même distinction, accordée à M. DE ROCHE, est un juste hommage à plus de quarante années d'un profes-

Digitized by Google

sorat aussi dévoué que savant, dont plusieurs générations d'élèves gardent dans l'esprit la précieuse empreinte et dans le cœur le reconnaissant souvenir.

L'enseignement, les travaux, les découvertes de M. BLONDLOT ont mérité sa double nomination de professeur titulaire à la Faculté des sciences et de chevalier de la Légion d'honneur.

Lettré élégant, historien et géographe érudit, professeur écouté, M. PINGAUD a été élu correspondant de l'Institut dans la section des sciences morales et politiques.

IV

Il me reste, Messieurs, à vous entretenir de vos travaux de l'année.

La lecture, par M. GUYOT, de son intéressante histoire des *Origines et des développements de l'École forestière,* dont je dois rapprocher la note curieuse qu'il a publiée sur l'*Installation de l'École à Nancy,* vous a magistralement révélé les épreuves et les succès d'une institution dont votre ville s'enorgueillit, les labeurs et les mérites de ses chefs et de ses professeurs, qui n'ont cessé de vous fournir tant de confrères éminents.

L'Algérie est doublement française, par les gloires de sa conquête et par les efforts de sa colonisation. M. CHASSIGNET qui s'y est battu et M. MATHIEU qui y a appliqué ses qualités d'administrateur, vous ont entretenus d'elle, l'un avec ses *Souvenirs d'une expédition en Kabylie,* l'autre avec son *Excursion dans l'Est oranais.*

Digitized by Google

M. NETTER vous a donné un travail fort étudié sur la *Vie de Descartes et son Discours de la méthode*.

MM. FLICHE et DE MEIXMORON vous ont parlé, le premier en savant, le second en artiste, tous deux en amis, de vos concitoyens le regretté *Emmanuel Briard, botaniste,* et l'habile peintre *Friant*.

Vous devez à la lyre de M. A. LOMBARD une délicate et harmonieuse poésie, *Dans les champs,* et à sa compétence un choix et une élégante étude des poésies posthumes de M. Leupol.

M. l'abbé MARTIN et M. A. BENOIT, le premier dans ses monographies : *le Mouvement communal à Toul* et *le Chapitre de Toul aux* XIV^e^ *et* XV^e^ *siècles,* le second dans son travail sur les *Dames du Saint-Sacrement à Nancy,* ont fait du passé de votre province de curieuses et instructives reconstitutions.

M. DE METZ-NOBLAT a charmé votre imagination, ranimé vos souvenirs historiques et touché vos cœurs par ses deux originales et spirituelles lectures : *le Secours d'Alésia* et *l'Économe de l'abbaye*.

Ces œuvres, dont vous devez regretter que quelques-unes n'aient pas été destinées par leurs auteurs à vos Mémoires, ne témoignent pas seulement de l'intérêt de vos séances, mais aussi de votre préoccupation de servir les lettres, les arts et la science, de rechercher et de fixer tout ce qui, dans le passé ou le présent, dans les choses, les institutions ou les hommes, touche à l'histoire et au renom de votre Province et à l'honneur de votre Pays. Et encore faudrait-il, pour apprécier exactement l'étendue et la variété de vos travaux, qu'il me fût possible de parcourir les nombreux envois et communications que vous

Digitized by Google

avez reçus de vos membres titulaires et correspondants : il m'est permis, au moins, de signaler le beau livre de M. GRUCKER sur *Lessing;* les deux volumes déjà publiés par M. l'abbé VACANT, de ses *Études théologiques sur les Constitutions du Concile du Vatican,* où sont examinées presque toutes les questions dogmatiques agitées depuis cinquante ans ; les *Récits lorrains* de M. MOURIN, pages d'histoire dont le titre modeste ne dit que la forme attrayante ; les *Notes et documents sur la vie privée du duc Charles IV, tirés des papiers de son confesseur,* par M. FAVIER ; la *Situation des campagnes en Lorraine sous le règne de Mathieu II,* par M. GUYOT, et la série des brochures et notes scientifiques de M. BLEICHER et de M. MILLOT.

Votre action extérieure n'a cessé de s'exercer par l'échange de vos publications avec celles de nombreuses sociétés savantes, auxquelles sont venues se joindre, cette année, de nouvelles sociétés étrangères. Vous avez délégué aux fêtes du *Cinquantenaire de la section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg* votre confrère M. Germain, doublement qualifié par son mérite et par son titre de membre honoraire de cet Institut, pour vous représenter et répondre en votre nom à l'invitation que vous aviez reçue. M. Germain vous a dit l'esprit de confraternité scientifique qui a animé cette cérémonie, l'accueil cordial qu'il y a reçu, les excursions faites au travers des monuments anciens et des paysages enchanteurs de Luxembourg et la luxueuse édition, par l'Institut grand-ducal, en souvenir de son jubilé, du XLIV^e^ volume de ses *Publications.*

Enfin, grâce aux généreux donateurs qui vous ont fait

Digitized by Google

les ministres de leurs libéralités, vous encouragez autour de vous l'étude et la vertu et les voix éloquentes de deux des vôtres proclament, cette année, avec l'autorité de la science et l'émotion du cœur, le résultat du concours pour le prix Herpin et les récompenses accordées au dévouement maternel et à la piété filiale.

C'était, Messieurs, pour votre sécrétaire annuel, une charge flatteuse mais délicate, d'exprimer les tristesses et les joies que vous a causées le mouvement de votre personnel et d'exposer votre œuvre. Puisse-t-il ne s'en être pas trop imparfaitement acquitté et avoir suffisamment montré à quel degré vous restez dignes de la mission que vous a confiée votre royal fondateur ! Si l'indépendante jeunesse de son Académie l'a parfois chagriné, il serait, certes, pleinement satisfait du respect que, dans sa vigoureuse maturité, elle assure au nom populaire dont elle perpétue la mémoire.

M. Bardy, de Saint-Dié, Président de la Société philomathique vosgienne, écrit à l'Académie qu'il est le véritable fondateur de cette Société. De son côté, M. René Ferry, auquel le précédent rapport annuel avait attribué cette fondation, écrit pour en restituer l'honneur à M. Bardy. L'Académie donne acte de cette rectification à ses deux honorables associés correspondants.

Digitized by Google

DISCOURS PRONONCÉ

Le 31 octobre 1895

AUX OBSÈQUES DE M. LEUPOL

PAR M. MILLOT

PRÉSIDENT

MESSIEURS,

L'Académie de Stanislas vient de perdre en M. Leupol un de ses membres les plus honorables et les plus dévoués. Associé à notre Compagnie depuis 1859, il en devenait un des membres titulaires les plus actifs en 1862. Travailleur infatigable, il ne refusa jamais les fonctions qui exigent du dévouement et le sacrifice de son temps. De 1864 à 1871, il fit sans interruption partie du bureau ; deux fois de suite il accepta la tâche difficile d'être notre secrétaire annuel, puis, pendant trois ans, les fonctions délicates de questeur. Enfin, durant sa présidence, en 1870-1871, son patriotisme, son intelligence, ont fait honneur à l'Académie.

Chaque année, presque sans interruption, de 1860 à 1875, il a enrichi nos Mémoires par une série de méditations et de petits poèmes ; tantôt il nous révélait le passé

Digitized by Google

poétique de l'Inde, tantôt il faisait le procès de ce XIXe siècle, dont on peut dire tant de bien et aussi tant de mal. On le voit, M. Leupol avait conservé les anciennes traditions de notre Académie, où, surtout avant 1789, tout le monde faisait des vers. Et, en 1882, lorsqu'après vingt ans d'un concours généreux et assidu, ses infirmités croissantes le tinrent éloigné de notre Compagnie et qu'il ne figura plus sur son tableau qu'en qualité de membre honoraire, il continua de rester en correspondance avec elle par l'envoi de pièces de vers que nous n'avons pas oubliées. Mais surtout il aimait (car il avait fini par perdre la vue) à se faire lire assidûment les Mémoires de votre Compagnie ; il y prenait un intérêt extrême et se figurait qu'il était encore au milieu de nous.

C'était un véritable homme de lettres. Alors même que les nécessités de la vie l'enchaînaient à des devoirs plus ou moins ingrats, tous ses loisirs et la meilleure part de son imagination et de son cœur appartenaient aux Muses. Il vivait en esprit dans l'Inde antique et ses travaux, menés de concert avec MM. Guerrier de Dumast et Burnouf, n'ont pas médiocrement contribué à nous initier à la langue et aux œuvres poétiques de ce mystérieux Orient.

Cette culture passionnée de la langue et de la littérature sanskrites et le commerce assidu de la poésie française ont été à la fois les événements et la consolation de la vie si simple, mais si éprouvée, du cher confrère que nous avons perdu. Car les peines ne lui ont pas été épargnées. Au déclin déjà de la vie, il perdait sa chère femme ; peu auparavant il avait perdu sa fille unique et lui, fait pour aimer, il était condamné désormais à vieillir solitaire. Des infirmités douloureuses le retenaient du reste prisonnier

Digitized by Google

chez lui et enfin sa vue, en s'éteignant, il y a bien des années déjà, lui enlevait ses dernières consolations, le commerce de ses livres.

Mais c'est alors que les amis de ses dernières années purent apprécier la pieuse résignation et la vaillance d'âme de ce philosophe chrétien. Nulle impatience, nuls murmures. Il accepte ses épreuves avec un religieux courage, élevant son esprit de plus en plus vers les horizons de la vie immortelle, et c'est dans les derniers sacrements de l'Église qu'il puise sa consolation suprême. Il laisse à ceux qui l'ont le mieux connu un édifiant exemple et le plus pieux souvenir.

Digitized by Google

THOMAS ERSKINE

PAR M. HENRI MENGIN

Lorsqu'en novembre 1864, le barreau anglais, et avec lui les chefs de la justice et le lord-maire de Londres fêtaient, au milieu d'éclatantes ovations, la visite en Angleterre de l'avocat illustre que Dupin a appelé « le roi Berryer », lord Brougham disait dans un toast : « Je ne « comparerai Me Berryer à aucun des fameux orateurs « des temps classiques, mais à un homme qui les a sur- « passés tous, à Erskine, l'un des plus grands avocats que « le monde ait jamais connus, peut-être. »

Dans la bouche d'un orateur qui s'est distingué à la tribune et au barreau et qui était doublé d'un littérateur délicat, ce jugement suffirait à recommander à l'attention un avocat à qui survit en Angleterre une renommée d'autant plus remarquable que d'ordinaire la notoriété des avocats est fugitive, que les procès, même les plus retentissants, auxquels elle se rattache, ont surtout l'attrait éphémère de l'actualité, et que les charmes de la parole, évanouis avec les derniers accents de la voix qui se tait, ne se retrouvent que froids et décolorés dans la lecture des œuvres oratoires.

Digitized by Google

Sans doute il ne peut s'agir de vérifier la préférence accordée à Erskine par son compatriote sur les maîtres immortels de l'antiquité, et la part de l'orgueil britannique est facile à faire dans cette opinion. Mais l'étude des discours de Thomas Erskine révèle vraiment un orateur puissant ; elle est intéressante pour ceux qui gardent le souci de l'art de la parole et des soins qu'il exige, à une époque où il n'est même plus un objet d'enseignement, et elle est particulièrement instructive au point de vue de l'histoire, des institutions, des mœurs politiques et judiciaires, et du caractère du peuple anglais.

Ce n'est pas seulement, en effet, chez les anciens, où elle faisait partie de la vie publique, que l'éloquence reflète avec exactitude les mœurs générales. Reléguée par les civilisations modernes dans la chaire, à la tribune et au Palais, elle reste l'écho des sentiments, des goûts, des aspirations d'une société, subit leur influence, suit leur mouvement, et révèle leur état. Il en est spécialement ainsi de l'éloquence judiciaire : appliquée surtout aux faits, employée à la discussion d'événements contemporains, astreinte à se mesurer aux limites larges ou étroites que l'état de la législation marque à la liberté de la défense, elle rend nécessairement avec précision l'impression du milieu social d'où ont surgi et où se débattent les intérêts, les rivalités, les conflits qui sont sa matière.

Il ne faut pas remonter haut, dans l'histoire du barreau français, pour en trouver un frappant exemple. Quand la chute du premier Empire rendit à la France, longtemps étourdie par le bruit des révolutions et des

Digitized by Google

batailles, l'autorité et l'influence de l'ordre judiciaire; quand, au milieu du pays soucieux des libertés publiques, se discutèrent devant les tribunaux les querelles politiques et religieuses, les conspirations militaires qui ensanglantèrent les premières années de la Restauration, les questions de presse et de littérature, toute une suite de grands procès où se jouaient les intérêts et la vie des personnages les plus illustres et des hommes que l'opinion tenait pour les champions des revendications libérales, l'éloquence judiciaire se transforma rapidement. Elle dépouilla sa pompe un peu théâtrale, se simplifia en s'élevant et, dans la rencontre de graves débats et de talents qui resteront parmi ses meilleures gloires, le barreau français développa avec un suprême éclat les grandes qualités oratoires, la hauteur des idées, la vigueur de la discussion, la clarté de la parole et l'élégance de la forme.

C'est à une pareille évolution dans l'éloquence judiciaire, née quarante ans plus tôt de circonstances analogues, que s'attache, en Angleterre, le nom de Thomas Erskine. Quand il parut pour la première fois, le 24 novembre 1778, à la barre de la Cour du banc du roi, les débats judiciaires se traînaient encore dans d'arides et formalistes discussions.

De grands événements politiques, la guerre de Sept ans, les luttes de l'Angleterre contre la France au Canada et dans l'Inde, contre ses colonies en Amérique et les discussions qui s'y rattachaient, venaient d'imprimer à l'éloquence parlementaire qu'illustraient les deux Pitt, Gray, Burke, Sheridan, un subit et rapide essor. Une remarquable série de grands procès touchant aux libertés publiques, à celle de la presse, à des accusations de

Digitized by Google

crimes contre la sûreté de l'État et la personne du souverain, allait fournir à Erskine l'occasion de renouveler les méthodes du barreau par une manière simple et correcte, où se rencontrent et s'allient l'ordre et le mouvement du discours, la flamme de l'inspiration et la discipline de la préparation, la force et l'émotion sagement contenues, la sûreté du raisonnement, l'élévation de la pensée.

Dons naturels ou fruits du travail, Erskine ne devait pas ses mérites ou leur développement à ses premières études. Cadet, sans fortune, d'une ancienne famille de noblesse écossaise, destiné à la carrière militaire, il s'engagea très jeune dans l'armée des Indes, d'où il revenait, en 1764, à peine âgé de 17 ans, après y avoir servi pendant une partie de la guerre de Sept ans. En 1768, il quittait le service de la marine, pour entrer en qualité d'enseigne dans le Royal-Écossais, premier régiment de l'infanterie anglaise, où il servit six années.

C'est à l'âge de 26 ans seulement, sur les sollicitations de sa mère, dont l'amour s'alarmait des risques de la vie militaire et le cœur pressentait peut-être le talent et l'avenir de son fils, que Thomas Erskine se décida à quitter l'épaulette et, déjà marié, ne disposant que de modiques ressources, à se remettre sur les bancs de l'école; il étudia le droit au collège de la Trinité, à Cambridge, et ensuite la pratique de la profession d'avocat chez lord Buller, un des membres réputés du barreau anglais. Cette tardive préparation à la carrière où il devait s'illustrer eut pour Erskine les avantages d'études faites dans la pleine maturité de l'intelligence et de l'esprit; les difficultés matérielles de l'existence avec les-

Digitized by Google

quelles sa jeunesse avait eu à lutter, l'énergie qu'il avait dû leur opposer, la conscience de la force de volonté qui l'en avait fait triompher, avaient développé en lui une qualité maîtresse, le courage qui rend l'orateur indépendant et ferme devant les préjugés, l'opinion et les puissants, et que ne rebutent ni les dangers, ni la défaveur des causes difficiles, compromises et impopulaires. Toujours modéré par la droiture de son caractère et la sûreté de son jugement, également incapable de hardiesses téméraires et périlleuses, et de peureuses défaillances, le courage d'Erskine n'a hésité devant aucune infortune à défendre contre les plus forts, devant la critique d'aucune influence ou d'aucune injustice.

Le devoir de l'avocat est, en effet, de ne pas limiter son patronage aux causes dont la bonté et les éléments favorables rendent le gain facile, et de ne pas y chercher, en se réservant exclusivement à elles, une réputation faite de succès répétés. La poursuite souvent compliquée de la justice, qui est sa mission, et le dévouement aux plaideurs, qui est sa charge, l'obligent à ne pas reculer devant des tâches plus ardues, pleines, pour la plupart, de difficultés et d'incertitudes, et auxquelles il doit sacrifier fréquemment ses goûts personnels.

Sans doute son indépendance ne l'autorise pas seulement à rester, dans l'affaire dont il s'est chargé, maître absolu des moyens qu'il pense devoir plaider, mais aussi à choisir en toute liberté les affaires et les clients auxquels il juge bon d'accorder son concours.

Ce choix est, néanmoins, un des côtés les plus délicats de la profession.

S'il a, dans les affaires civiles, l'obligation de ne sou-

Digitized by Google

tenir que celles qu'après examen il considère comme justes, l'avocat n'est pourtant pas investi de la mission redoutable du juge de prononcer souverainement. Il doit tenir compte, pour se défier de ses propres et trop rigoureuses impressions, des fluctuations de la doctrine et de la jurisprudence, même sur les pures questions de droit, des divergences d'appréciation, dans une même affaire, des tribunaux du premier degré et de ceux d'appel dont la sagesse de la loi elle-même a jugé utile le double contrôle, et il ne peut, par excès de scrupules, refuser son appui au plaideur dont la cause est difficile et douteuse, et qui n'en a pas moins droit au zèle d'un défenseur, autant qu'à l'attention patiente du magistrat.

Dans les affaires criminelles, le devoir professionnel est plus étroit encore et, sans être entièrement sacrifié, le principe de l'indépendance et de la liberté de l'avocat doit se concilier avec la règle plus absolue que tout accusé doit être défendu.

Dans un de ses *Traités,* dont les jeunes gens qui se destinent à l'art de la parole et surtout au barreau ne sauraient trop méditer les leçons de philosophie, de style et de goût, Cicéron se préoccupe de ces délicates questions : « On ne doit pas, écrit-il, se faire scrupule de dé-
« fendre quelquefois un coupable, pourvu que ce ne soit
« pas un scélérat ou un sacrilège. La multitude l'ap-
« prouve, l'usage l'autorise, l'humanité y engage. Un
« juge ne doit chercher dans une cause que la vérité, un
« avocat peut, quelquefois, ne s'attacher qu'à la vraisem-
« blance[1]... » Et dans ses lettres, qui révèlent un avocat

1. « Nec tamen, ut hoc fugiendum est, item est habendum religioni

Digitized by Google

rompu à la pratique de la profession, Pline le Jeune, après avoir résumé les raisons qui, selon Thraseas-peuvent déterminer un avocat à se charger d'une cause, ajoute : « j'ai quelquefois obéi aussi à la nécessité, qui « tient elle-même sa place entre les meilleures raisons[1] » ; aveu plein de franche simplicité que peut répéter mélancoliquement l'avocat qui a, dans la charge d'une défense pénible, acquitté le devoir de l'amitié, où payé tribut aux inéluctables exigences des relations de société et de clientèle.

Erskine comprenait tous les devoirs de l'avocat ; il se faisait une haute et juste idée de son rôle dans les affaires criminelles, et l'a défini éloquemment dans sa plaidoirie pour Thomas Paine, poursuivi comme auteur d'un *Traité des droits de l'homme* dont la publication avait produit dans la monarchique Angleterre une émotion indignée sous le coup de laquelle il s'était réfugié en France où il était devenu membre de la Convention. Déjà parvenu à sa pleine célébrité, honoré des fonctions de procureur général du prince de Galles, qu'il risquait et perdit effectivement à l'occasion de ce procès, Erskine accepte la défense de l'accusé et s'explique ainsi sur sa présence à la barre : « Le peuple anglais tout entier a été témoin des « calomnieuses clameurs que l'on a, par tous les moyens « possibles, soulevées et entretenues contre ma personne ;

---

nocentem aliquando, modo ne nefarium impiumque, defendere. Vult hoc multitudo, patitur consuetudo, fert etiam humanitas. Judicis est semper in causis verum sequi : patroni nonnunquam verisimile, etiamsi minus sit verum, defendere. » (*De Offic.*, lib. II, 14.)

1. « Nonnunquam necessitati, quæ pars rationis est, parui. » (Lib. VI, 29.)

Digitized by Google

« est-il un lieu de réunion publique où mon nom n'ait « été en butte à d'outrageantes réflexions? Et pour quel « motif? Pour n'avoir pas reculé devant un devoir qu'au- « cun avantage personnel ne me recommandait et qu'en- « vironnaient mille difficultés. Qu'ils me connaissent « peu ceux qui croient que de pareilles calomnies pour- « ront influencer ma conduite. Je voudrais pour toujours « et à tout hasard, affermir la dignité, l'indépendance et « l'intégrité de la barre anglaise, sans lesquelles nous « ne pouvons espérer une justice impartiale, le plus pré- « cieux des avantages de notre constitution. Du mo- « ment où il sera permis à un avocat de dire qu'il veut « ou qu'il ne veut pas se placer entre l'accusation et « l'homme traduit devant une cour criminelle, il n'y « aura plus de liberté pour l'Angleterre. Si l'avocat re- « fuse de défendre un accusé sur ce qu'il peut penser « des charges produites ou de sa justification, il usurpe « alors le caractère du juge, et il l'usurpe avant l'heure « du jugement. Il met à proportion de son rang et de sa « réputation, l'importante influence d'une opinion, peut- « être égarée, dans la balance où se pèsent les destinées « de l'accusé, l'accusé qui ne trouve dans notre bienveil- « lante législation que des présomptions favorables à son « innocence, et qui doit compter dans chacun de ses « juges un défenseur. »

L'orateur qui unissait à une conception aussi élevée, aussi généreuse et aussi juste de sa mission, toutes les ressources de la dialectique et de l'éloquence, devait nécessairement s'affirmer dès son début.

Il le fit, éclatant, dans l'affaire du capitaine Baillie, vieux et brave marin accusé de libelle calomnieux en

Digitized by Google

raison de l'envoi aux gouverneurs de l'hôpital maritime de Greenwich, dont il était directeur, d'une protestation contre de graves abus administratifs. Sa plaidoirie révèle, déjà poussés presque à la perfection, le souci de la dignité de la pensée et le goût de la forme, qui ne se démentent ni dans l'adresse de l'exorde, ni dans la sévérité scrupuleuse de la discussion, ni dans les finesses de la raillerie ou les élans d'une pathétique et sincère émotion. Interrompu par le juge au moment où il découvre, derrière les plaignants, le lord-chef de l'Amirauté, coupable des abus qu'il flétrit : « Je sais, répond Erskine, « qu'il n'est point formellement en cause et c'est pour « cela même que je veux l'y mettre. Il a placé ces « hommes en première ligne dans l'espoir qu'ils pare- « raient les coups qui lui sont destinés, mais je n'enga- « gerai pas le fer avec des adversaires trop vils pour « mériter mes attaques. Je veux traîner au grand jour « celui qui fait mouvoir dans l'ombre cette trame d'ini- « quité. Oui, le comte de Sandwich n'a qu'un moyen de « sortir de cette affaire sans souillure et sans honte : « qu'il désavoue publiquement les parties poursuivan- « tes, qu'il rétablisse le capitaine Baillie dans son « commandement. S'il le fait, il n'aura encouru que « ce reproche, trop commun de nos jours, d'avoir « préféré son intérêt personnel à ses devoirs publics, en « plaçant ses créatures dans l'hôpital. Mais s'il continue « à protéger les directeurs dont les abus évidents ont « soulevé l'indignation de cet auditoire, s'il laisse sus- « pendu de ses fonctions, cet homme persécuté si injus- « tement, s'il ose changer cette suspension en une des- « titution définitive, alors je ne me ferai point scrupule

Digitized by Google

« de le déclarer complice de ces crimes, de le désigner « comme un oppresseur infâme qui déshonore son rang « et trahit la confiance dont il est revêtu... Je vous parle « non seulement comme avocat, je vous parle aussi « comme citoyen d'une nation dont l'existence dépend « tout entière de ses forces navales... Une amende et la « prison pour cet homme, dont les efforts ont empêché « ce palais, élevé par la générosité de son pays, de « devenir pire qu'une prison, qui a sacrifié sa sûreté « personnelle aux intérêts de l'humanité!... Je remets, « plein d'espoir et de confiance, son sort entre vos « mains, car si le torrent de la corruption a, malheu- « reusement, inondé les autres branches de la constitu- « tion, il s'est, par une protection spéciale de la Provi- « dence, arrêté ici, devant la sainte indépendance des « juges. »

Cette mâle revendication, cette affirmation imposante de la liberté de la discussion et de la défense, le retentissement de l'acquittement qui les couronna, firent en un jour du jeune avocat du capitaine Baillie le champion de toutes les causes intéressant les droits publics.

Le 2 juin 1780, cinquante mille hommes réunis par George Gordon, membre de la Chambre des communes, anglican fanatique et violent, président de l'Association protestante de Londres, l'accompagnaient, ornés de cocardes bleues en signe de ralliement, à la Chambre où il portait une pétition pour le retrait d'un bill voté en 1778 dans le but d'affranchir les catholiques anglais de quelques-unes des peines qui leur étaient imposées par un acte passé sous le règne de Guillaume III. Le Parlement, devant cette manifestation, dut lever sa séance et,

Digitized by Google

quelques jours après, au moment fixé pour le vote sur la pétition, les rassemblements se reformaient au cri de « mort aux papistes! » et se livraient à d'indescriptibles désordres: les prisons furent forcées et les malfaiteurs se réunirent aux manifestants, nombre de maisons particulières furent pillées, l'incendie fut allumé à sept quartiers de Londres, qu'il menaça d'une complète destruction, et au bout de trois jours seulement les troupes, tardivement appelées à l'appui de la police affolée, maîtrisèrent l'émeute. Le 5 février 1781, George Gordon comparaissait devant la Cour du banc du roi, sous l'accusation capitale de haute trahison et Erskine présenta sa défense. La plus grande partie de son plaidoyer est consacrée à une discussion serrée et habile de la prévention, fondée sur un statut du roi Édouard III, d'avoir « levé « la guerre contre le Roi dans son royaume »; avec une remarquable logique, à l'aide d'éléments historiques et juridiques, Erskine démontre, en droit, que la révolte, au sens du statut, ne peut résulter que d'actes prémédités et apparents de violence, d'hostilité, de force ouverte, ayant pour conséquence immédiate d'ébranler le Gouvernement lui-même; il établit qu'en fait le rôle de Gordon s'est borné à la réunion du cortège qui l'a accompagné le 2 juin à la Chambre, et dont les troubles qui ont suivi n'ont été qu'une conséquence imprévue, fortuite et non préméditée; qu'enfin aucune violence n'a été dirigée ni contre la personne du roi, ni contre l'existence du Gouvernement et ne saurait être regardée comme une guerre contre le roi. Et avec une liberté digne de la justice indépendante et respectée du jury anglais, il conclut: « Qu'a-t-elle donc produit cette accu-

Digitized by Google

« sation de haute trahison ? Qu'est-il résulté de ce débat « solennel ? Rien, si ce n'est le renversement de tous les « principes lorsqu'on a voulu vous faire juger d'après « les conséquences au lieu de juger par les causes et les « intentions ; rien, si ce n'est les déplorables artifices « employés par la Couronne pour faire confondre les « pétitionnaires avec une armée régulière, le zèle hono- « rable qui les guidait avec les crimes qui ont suivi, ces « crimes que la honteuse indolence de nos magistrats, « que l'absence de toute police ont laissé commettre en « plein jour, dans le délire de l'ivresse, par un ramas de « brigands sans armes, sans chef, sans projet, sans asile, « avec lesquels les protestants associés n'ont aucune « relation et qui ont, au contraire, déshonoré, perdu, « ruiné leur cause. »

L'acquittement de George Gordon et l'impression profonde qu'il produisit dans l'Angleterre entière jetèrent un nouvel éclat sur le nom et la réputation d'Erskine. Très surexcitée contre Gordon, l'opinion publique fut ramenée par la lutte de l'avocat contre l'extension donnée par l'accusation au crime de haute trahison ; elle en comprit les conséquences redoutables et ratifia le verdict du Jury, comme une protestation contre la théorie, dangereuse pour la liberté et la sécurité des citoyens, des trahisons indirectes.

Douze ans après, en 1794, dans un nouveau procès de haute trahison, Erskine remportait un pareil triomphe et voyait l'acquittement de Thomas Hardy, son client, étouffer dans le peuple des germes de révolte et de sédition, en développant la confiance dans la justice du jury et dans les garanties données par les lois à la liberté.

Digitized by Google

« Je dois avant tout, au nom du prisonnier, disait-il dans « cette affaire, et en exprimant ses sentiments que je « connais assez en les jugeant par les miens, je dois, dis- « je, applaudir à l'éloge qu'on vous a fait de la constitu- « tion établie par nos sages ancêtres, sans parler de son « principe fondamental, qui est la part que doit avoir le « peuple dans le gouvernement, par une représentation « pure, principe dont la manifestation est l'unique crime « dont soit accusé le prévenu ; ce qui distingue l'Angle- « terre des gouvernements despotiques, c'est la protec- « tion accordée à tout sujet mis en jugement devant ses « pairs, protection doublement inviolable comme dépen- « dant d'un système de lois qu'aucune considération ne « peut faire fléchir, dont aucun pouvoir ne peut abuser « impunément. »

Puis, faisant allusion à la Révolution française : « Ses « calamités, dit-il, résultent de ce que, sous l'empire « d'une barbare nécessité publique, on a détruit toutes « les garanties des lois ; de ce que nul ne peut dire, au « milieu d'un pareil système d'alarmes et de terreur, « que sa vie, sa liberté, sa réputation soient en sûreté ; « de ce que tout homme accusé de fédéralisme, de mo- « dérantisme ou d'incivisme, ou d'une opinion que la « faction du jour érige en crime de haute trahison, peut « dire un dernier adieu à ses amis, à sa famille, à la « lumière du jour, l'accusation et la condamnation n'étant « plus qu'une même chose et se suivant comme le ton- « nerre suit l'éclair. »

Et il ajoute : « Quel plus dangereux système que de pré- « tendre que la Couronne est en péril dès le moment où « le peuple connaît ses droits et qu'assembler la nation

Digitized by Google

« pour les examiner c'est conduire inévitablement à la « perte du monarque... Ce fut, sous le toit même du « prince de Galles, que Thomson écrivit son poème de « la liberté, et quel plus digne prix pouvait payer le « poète au prince qui le protégeait que de buriner en vers « immortels son seul titre incontestable à la couronne « qu'il porte : la liberté du peuple de la Grande-Bretagne... « On vous dira que le peuple jouit de tous ses privilèges « constitutionnels, qu'ils ne furent jamais ni violés ni « déniés, qu'on ne lui contesta jamais son droit de pré- « senter des pétitions, de se réunir pour exprimer en « commun ses plaintes, fondées ou non : voilà, nous « dira-t-on, quels sont les droits des sujets ; mais quant « aux droits de l'homme on en est justement alarmé : il « suffit de prononcer ce mot pour être considéré comme « traître. Ce fantôme n'est pourtant qu'une pure illu- « sion. »

Et après une dissertation élevée sur les droits naturels, sur la légitimité de leur revendication, sur leur accord avec les droits des citoyens, après une longue et remarquable étude philosophique et historique, Erskine s'écrie : « Dans un temps où la subordination à l'autorité « est, dit-on, ébranlée de toutes parts, il faut inspirer à « tous les sujets un respect presque superstitieux pour la « stricte observation des lois qui, égales dans leur prin- « cipe, éloignent toute jalousie et tout mécontentement, « impartiales dans leur application, ne peuvent généra- « lement conduire à l'injustice et qui, soutenues par le « respect qu'inspirent leur douceur et leur antiquité, « jetteront dans les habitudes et les affections des hommes « les plus fortes racines ; mais des châtiments sévères,

Digitized by Google

« une interprétation arbitraire de la loi, aliènent les « cœurs... »

Il appuie sa proposition sur des faits historiques récents : parlant de la perte du Brabant par la maison d'Autriche et de celle des colonies anglaises en Amérique : « Si l'empereur, dit-il, eût fait à son peuple les con- « cessions que réclamait la justice, il se serait levé en « masse pour défendre l'autorité de son prince, désor- « mais inséparable de ses propres libertés, et les Fran- « çais, ces géants de nos temps modernes, auraient été, « comme les géants de la fable, ensevelis sous leurs « ambitieux projets.

« C'est ainsi qu'une plus belle et plus importante cou- « ronne est pareillement tombée du front de Sa Majesté, « je veux dire la couronne d'Amérique. Longtemps le « peuple de ces contrées réclama, d'une manière illégale « et turbulente peut-être, ce qu'il sentait être l'un de « ses droits, et plût au ciel que l'immortelle éloquence « de cet homme, dont j'ai si souvent rappelé le nom « (Burke), eût alors eu quelque effet... »

Il est superflu d'insister sur l'élévation de débats dont les échos retentissaient dans toute l'Angleterre, et auxquels la parole d'Erskine, sa sagesse, sa critique libre et ferme, donnaient une haute portée politique et sociale. Ses leçons, consacrées par les acquittements qu'il obtenait, montaient jusqu'au pouvoir royal, souvent aussi directement visé que dans l'allusion à la perte de l'Amérique, due à la politique personnelle, étroite et entêtée de Georges III.

Si, à cet aspect, les plaidoiries d'Erskine dans les affaires de haute trahison sont intéressantes pour l'étude

Digitized by Google

de la politique, des tendances libérales, des mœurs en Angleterre à la fin du XVIII^e^ siècle, celles qu'il a prononcées dans des procès de presse n'offrent pas un attrait moindre ; elles ont presque celui de l'actualité à une époque où la législation sur la presse et sur les manifestations de la pensée et la compétence du jury en cette matière sont, sous l'influence des événements, l'objet de fréquentes modifications.

Erskine poursuit, en effet, avec acharnement, un but principal de réforme judiciaire, plus élevé et plus général que le seul succès des causes qui lui sont confiées.

Les attributions et les pouvoirs du jury anglais sont assez différents de ceux de notre jury criminel. Celui-ci statue souverainement sur tous les éléments matériels et juridiques de l'accusation, et les magistrats n'ont qu'à appliquer la peine qui découle légalement d'un verdict de culpabilité, ou à renvoyer acquitté l'accusé qui bénéficie d'un verdict négatif. Le principe fondamental de l'institution du jury en Angleterre est, au contraire, que les jurés statuent sur les questions de fait seulement, le juge sur les questions de droit : « *ad quæstionem facti respondent juratores, ad quæstionem juris judices* ».

Une étroite et ancienne interprétation de cette règle avait fait admettre que, dans les poursuites pour libelle, le jury n'avait à connaître que du fait de publication, et que l'appréciation de l'œuvre, au point de vue de son caractère diffamatoire, dangereux et illicite, appartenait au juge seul, comme question de droit. Erskine résolut de s'attaquer à cette doctrine qui, restreignant la juridiction du jury à un fait de publicité rarement contestable et d'ailleurs indifférent à la nature même de

Digitized by Google

l'ouvrage poursuivi, plaçait, en vérité, la liberté de la presse sous la dépendance et la discrétion des magistrats nommés par le Gouvernement.

Avec une opiniâtreté égale à son talent, il s'attacha particulièrement à cette lutte dans l'affaire du doyen de Saint-Asaph, poursuivi à la suite de la publication d'un dialogue simulé entre un gentilhomme et un fermier, destiné à initier les hommes du peuple à la question, soumise au Parlement après la désastreuse guerre d'Amérique, d'une réforme dans la représentation nationale.

« L'administration de la justice criminelle dévolue « au peuple est la base de toute liberté, dit-il dans sa « première plaidoirie pour le doyen ; tant qu'elle sub- « siste, aucune tyrannie n'est possible, car le peuple « n'exécutera jamais sur lui-même des lois tyranniques ; « du moment où elle est renversée, la liberté doit tom- « ber avec elle, parce qu'alors l'épée de la justice est « remise aux mains d'hommes qui, quelque indépen- « dants qu'on les suppose, ne sont jamais unis au peuple « par un intérêt commun. »

Puis, dans une discussion savante qui passe en Angleterre pour le meilleur commentaire sur l'institution et les pouvoirs du jury, il démontre que découlant, d'une part, de l'accusation non seulement d'avoir publié un écrit, mais aussi un écrit faux, calomnieux et séditieux avec une intention coupable et, d'autre part, de la défense de l'accusé sur tous ces griefs, le verdict doit prononcer sur l'ensemble de l'accusation et non pas sur la seule publicité qui n'est qu'un de ses multiples éléments.

Émus par cette théorie judicieuse, ébranlés par les do-

Digitized by Google

cuments historiques et juridiques sur lesquels s'appuie Erskine, les jurés refusent de statuer dans les termes mêmes de la question restreinte qui leur est posée, et ce n'est qu'après une longue discussion avec eux et en altérant le sens de leur avis, que le juge des assises parvient à déclarer le doyen coupable.

Erskine se pourvoit devant la Cour du banc du roi dont, après une nouvelle et remarquable discussion de principe, il obtient une simple suspension du jugement.

Mais cette suspension allait être définitive et la cause du doyen ne devait plus revenir à l'audience. Remué en effet par l'éclat de la lutte d'Erskine au profit des pouvoirs du jury, le Parlement admettait bientôt, sur la motion de James Fox, un bill érigeant en loi la théorie soutenue contre d'antiques préjugés et contre l'opinion unanime de la magistrature, par l'avocat du doyen de Saint-Asaph. Un pareil triomphe intéressant tout le peuple anglais, attentif au respect de la juridiction populaire, couvrit de gloire lord Erskine, et loin de se scandaliser de l'initiative qu'il avait prise de cette réforme libérale et de la constance avec laquelle il l'avait poursuivie, la Couronne l'autorisa à joindre à ses armes cette fière devise « les droits du jury ».

Est-il besoin d'ajouter que soit qu'il soutienne les pouvoirs du jury dans l'affaire du révérend Battle-Dudley et dans celle du doyen de Saint-Asaph, soit qu'il défende la liberté des opinions et de leur manifestation dans celles de Thomas Paine et du libraire John Stokdale, Erskine revendique dans les termes les plus élevés la liberté de la pensée, de la critique, du livre et de la presse.

Parlant d'elle dans l'affaire du libraire, il s'écrie : « Il

Digitized by Google

« est de la nature de toutes les choses grandes et utiles, « soit dans le monde physique, soit dans le monde mo- « ral, d'avoir en elles je ne sais quoi de sauvage et d'ir- « régulier. Il faut les accepter avec leurs défauts, ou s'en « priver : le génie brise les entraves de la critique, mais « ses écarts sont couverts par sa majesté et sa sagesse « lorsqu'il s'avance à travers les routes qu'il s'est tra- « cées ; soumettez-le à la règle et vous glacez ses élans. « Les grands fleuves débordent de leurs rives pendant « l'hiver, entraînant dans leurs tourbillons les troupeaux « qui s'engraissent dans les pâturages qu'ils fertilisent « pendant l'été : de hautes digues eussent sauvé quel- « ques bêtes du troupeau, mais le troupeau entier serait « mort de faim. La tempête renverse nos demeures, dé- « truit notre commerce, mais elle chasse les éléments « paresseux qui, sans elle, enfanteraient la contagion. « Ainsi la liberté, le dernier et le plus beau des dons que « le ciel a faits à ses créatures, veut être acceptée telle « qu'elle est ; vous pouvez la soumettre à une honteuse « régularité, la plier aux formes rigoureuses d'une loi « sévère, mais alors elle ne sera plus la liberté, et il fau- « dra vous résoudre à expirer sans murmure sous le « poids de cette inexorable justice que vous aurez échan- « gée contre le drapeau d'une sage indépendance.

« Si l'on me demande à quel point s'arrêteront cette « indulgence et cette impunité, ma réponse est facile : « la liberté de la presse, dans tout ce qui a rapport à « des matières d'intérêt général, suppose la stricte ob- « servation de toutes les lois positives, dans la mesure « où elle est compatible avec la pureté des intentions et « l'utilité de la société.

Digitized by Google

« ... Ces considérations, je le sens, seraient déplacées « si vous étiez appelés à prononcer entre un homme et « un autre homme, car il faut alors une loi sévère et in- « variable sans laquelle il n'existerait plus de société ; « elles le seraient également s'il s'agissait d'une de ces « attaques contre la réputation d'un citoyen qui sont la « honte de la liberté de la presse et qui empoisonnent, « par la calomnie et l'injustice, l'existence et le bonheur « d'une famille. »

Dans l'affaire de Thomas Paine, il développe le principe même de la liberté de discussion : « J'ai insisté lon- « guement, dit-il, sur l'origine des gouvernements. J'ai « rappelé en détail toutes les autorités sur cette matière « parce que j'ai considéré ce point, non seulement comme « un argument essentiel à ma cause, mais comme la vé- « ritable base de la liberté de la presse ; si lord Burke « est fondé dans ses principes de gouvernement, je sou- « tiens que la presse ne doit pas être libre dans le sens « où je l'entends, qu'elle ne doit même l'être dans un « sens quelconque, que tous les écrits sur le gouverne- « ment, toutes les théories sur son amélioration, quelle « que soit leur nature, sont illégales et criminelles, « car si le peuple a délégué irrévocablement toute son « autorité, il n'a plus aucun droit d'agir, partant de par- « ler ou d'écrire sur un pareil sujet, et ce doit être né- « cessairement un libelle, le livre qui dénonce le gou- « vernement et ses actes à un peuple auquel il est interdit « de les censurer ; mais, d'autre part, comme c'est un « principe constant dans les lois anglaises que les sujets « peuvent toujours s'adresser à une juridiction compé- « tente, aucun argument légal ne pourra porter atteinte

Digitized by Google

« à la liberté de la presse, telle que je la comprends, si « j'ai prouvé que le peuple a un droit inaliénable de ré- « former ou de changer son gouvernement.

« C'est parce que la liberté de la presse se réduit à « cette grande question qu'elle fut, dans tous les pays, « la dernière des franchises que les sujets ont arrachées au « pouvoir ; les autres libertés sont soumises à la tutelle « des gouvernements, mais la liberté des opinions force « les gouvernements eux-mêmes à se ranger à leurs de- « voirs. C'est elle qui a enfanté, dans tous les siècles, « des martyrs à la vérité, et le monde n'a été affranchi « de l'ignorance qu'au prix du sang innocent de ceux « qui l'ont éclairé. »

Et du Christ, qu'il atteste dans une de ces périodes éloquentes, où il mêle quelquefois à son discours les idées religieuses, jusqu'à Galilée « que Milton trouva « dans les prisons de l'inquisition pour n'avoir pas pensé « en astronomie comme les franciscains et les domini- « cains », Erskine évoque le défilé des victimes qui ont souffert pour la vérité et la science [1].

L'ampleur de ces discussions, la recherche des prin-

1. Galilée a bien été victime d'une série de pénibles tracasseries, et d'un procès qui était à la fois un ridicule effort de la crédulité et de l'intolérance contre la science et une odieuse persécution contre un vieillard, mais les recherches modernes ont établi qu'il a été traité avec les plus grands égards pendant sa courte captivité, qu'il subit d'abord dans le palais de l'ambassadeur de Toscane, son ami, puis un jour ou deux, pendant le procès, dans les appartements du Saint-Office, et enfin à la villa Médicis. Aucun témoignage contemporain n'autorise à admettre qu'il ait prononcé la fameuse phrase « *e pur si muove* ». (Biot, *Mélanges scient. et litt.*, t. III, p. 18 et suiv. — Barbier, *Examen crit. des Biographies*, t. I, p. 365. — Philarète Chasle, *Galileo Galilée, sa vie, son procès et ses contemporains*, liv. III.)

Digitized by Google

cipes philosophiques et des événements historiques où Erskine se complaît, pourraient même paraître prétentieuses et déclamatoires si on les isolait des raisons qui les motivent. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que ses plaidoiries sont prononcées sous une législation très différente de la nôtre qui n'établit entre les divers modes d'exprimer la pensée, aucune distinction.

Plus subtile, et calquée sur les institutions d'Athènes et de Rome, la loi anglaise fait deux catégories des infractions commises par la parole et de celles commises par écrit qu'elle qualifie de libelles. Indulgente pour les premières, ne prononçant pour elles aucune pénalité, n'admettant qu'une réparation civile et les excusant si la vérité des faits imputés est démontrée, elle réserve aux écrits la voie criminelle et interdit en principe à leur auteur la preuve de la vérité de ses allégations. La doctrine ancienne était, à cet égard, particulièrement rigoureuse au temps d'Erskine et, après Coke et Blakstone, lord Mansfield la résumait dans cette maxime : « Plus il contient de vérité, plus le libelle est grave. »

Il est aisé d'apercevoir ce qu'une semblable théorie apportait d'entraves à la liberté de la presse. Mais les principes antiques et rudimentaires de la loi subissent en Angleterre, dans leur application pratique, l'influence de l'opinion des jurisconsultes et de l'autorité de la jurisprudence, qui aboutissent, en fait, à de véritables modifications de la législation. C'est à cette ressource qu'Erskine avait recours, tentant, soit au point de vue des pouvoirs du jury, soit à celui des droits de l'écrivain, d'introduire dans l'interprétation de la loi des théories plus libérales, concentrant ses efforts vers ce but utile,

Digitized by Google

et plaçant ainsi les débats en matière de délits de presse sur leur véritable terrain, en remontant à chaque occasion au principe de la liberté, en poursuivant son développement dans les accusations criminelles où il était le plus réduit, et en le faisant, par ses argumentations et ses succès, pénétrer progressivement dans les mœurs et dans la jurisprudence.

L'Angleterre lui doit réellement l'introduction et l'établissement de la liberté de la presse chez elle, dès la fin du XVIII^e^ siècle, et les bills proposés dans la suite, notamment par lord Brougham, pour en assurer l'exercice, n'ont été que la continuation de son œuvre et le reflet des théories brillamment soutenues par lui dans ses grands procès politiques.

A côté de ceux-ci dans lesquels comptent encore ceux de Horne, Tooke et de Walker pour haute trahison, de John Forst pour propos séditieux à l'occasion des troubles excités en Angleterre par la Révolution française, Erskine plaida quantité d'affaires moins retentissantes, et apporta dans une spécialité judiciaire de son pays, les procès de séduction, toutes les ressources d'une verve et d'un esprit appropriés au genre original et parfois léger de cette sorte de débats.

Il fut, en 1792, le défenseur d'un des hommes les plus brillants de la société française au XVIII^e^ siècle, le duc de Lauzun, devenu duc de Biron par la mort de son oncle, le vieux maréchal. Lauzun unissait aux charmes les plus séduisants toutes les qualités du cœur et de l'esprit; loyal, brave, généreux, patriote ardent, il avait rapporté de son séjour en Amérique, pendant les campagnes de 1780 et 1781, des idées démocratiques qu'a-

Digitized by Google

vaient développées son intimité avec le duc d'Orléans, ses relations affectueuses avec Mirabeau et sa liaison avec la marquise de Coigny. Officier général à l'armée du Nord, il venait d'arriver à Londres, chargé, avec Talleyrand, d'une mission politique, quand il fut arrêté pour dettes et incarcéré à la prison de King's Bench sur la plainte d'un marchand de chevaux, et réellement à l'instigation d'un parti d'émigrés qui cherchait, en le retenant ainsi en Angleterre, à favoriser le projet d'une fuite de Louis XVI à l'armée du Nord dont le roi eût pris le commandement. Erskine était désigné par son talent et son indépendance à la confiance du duc et de ses amis; il plaida que la mission officielle dont son client était chargé et le caractère dont il était investi s'opposaient à son arrestation. Cette exception fut rejetée et Biron ne dut sa liberté qu'à une caution fournie suivant les rigueurs de la loi anglaise.

Une affaire de régicide que plaida Erskine le 26 avril 1800 à la Cour du banc du roi, mérite une attention particulière.

Pour la troisième fois un attentat contre la vie du roi Georges III venait d'être commis : le 15 mai 1799, jour où, après une longue maladie, le roi accompagné de la reine et des princes de sa famille reparaissait au théâtre, et au moment même de son entrée dans sa loge, un coup de pistolet était, heureusement sans l'atteindre, tiré sur lui par un nommé James Hadfield, ancien soldat, plusieurs fois blessé, déjà interné et réformé du service militaire pour folie. A la demande de l'accusé Erskine fut commis par la Cour pour le défendre.

L'hommage qu'il rend, au début de sa plaidoirie, à la

Digitized by Google

sagesse de la procédure criminelle, fournit sur elle d'instructifs renseignements : « Je conviens avec l'avocat général, dit Erskine, que si le prisonnier eût méchamment dirigé son pistolet dans le même théâtre contre le dernier des hommes, il eût été mis en jugement sans délai, et, si déclaré coupable, immédiatement exécuté... Mais il s'agit d'une tentative de meurtre sur la personne du roi lui-même, et voilà mon client tout couvert de l'armure de la loi ; il a été pourvu par les juges mêmes institués par le roi d'un défenseur non de leur choix, mais du sien ; il a eu copie de l'acte d'accusation dix jours avant le commencement des procédures...

« La sagesse de la loi est plus grande que celle d'aucun homme : une attaque contre le roi est considérée comme un parricide et le jury, les témoins et les juges eux-mêmes sont ses enfants. Il était donc convenable qu'un délai solennel précédât le jugement ; et quel plus sublime spectacle peut offrir l'administration de la justice que celui de toute une nation se récusant elle-même pendant une période limitée, et observant une quarantaine de quinze jours avant le jugement, pour garantir les esprits de la contagion d'une partialité si naturelle.

« Un prisonnier ainsi protégé par nos bienveillantes institutions devrait au public d'apporter dans sa défense une entière bonne foi, si sa raison lui permettait de connaître ou d'apprécier ses obligations. Ce devoir m'est donc dévolu ; sur mon honneur il sera rempli. »

Et Erskine aborde immédiatement l'étude de l'irres-

Digitized by Google

ponsabilité des criminels atteints de folie et l'examen de l'état mental de son client.

Nous sommes aujourd'hui familiarisés avec l'idée des troubles que jettent dans la volonté les variétés et les bizarreries de l'aliénation mentale. Mais il faut se souvenir que si le principe de l'irresponsabilité des fous remonte aux législations anciennes, les progrès de l'étude scientifique de la monomanie et des idées délirantes sont relativement modernes et n'ont que péniblement et récemment triomphé de la routine dans les instructions criminelles.

Henri IV, qui d'ailleurs était radical en matière de jurisprudence et voulait faire brûler par son chancelier les recueils des commentateurs, avait bien arraché un jour à la justice du Parlement et fait simplement interner un sieur Delisle qui, après avoir donné déjà des signes non équivoques de folie, l'avait assailli et gravement maltraité sur le Pont-Neuf, mais sa généreuse initiative était restée stérile et, en 1757, la piqûre du canif de Damiens, qui était manifestement l'acte d'un maniaque saigné à plusieurs reprises par les chirurgiens pour calmer ses accès de fureur, n'inspirait au Parlement de Paris, après l'épreuve pendant deux mois des tortures les plus cruelles de la question, qu'un arrêt ordonnant des supplices dont le raffinement eût fait hésiter les bourreaux du moyen âge.

C'est pour la première fois en 1825 seulement, dans l'affaire de Papavoine, poursuivi pour le meurtre de deux enfants dans le bois de Vincennes, que Paillet, débutant devant la cour d'assises de la Seine avec un talent qui n'avait rien à envier à celui d'Erskine, aborda et discuta

Digitized by Google

en France la question de la folie. Les travaux d'Esquirol, de Pinel, d'Orfila, ceux du docteur allemand Metzger, du docteur Marc qui fut par ses observations et ses consultations l'un des plus actifs vulgarisateurs de la médecine médico-légale, lui fournirent les ressources d'une discussion aussi éloquente que solide de la monomanie homicide, des causes prédisposantes et de l'hérédité de l'aliénation mentale. Papavoine n'échappa pas à une condamnation capitale devant un jury peu préparé à ces nouveautés, et Paillet échoua dans la demande par lui faite, à l'appui de son recours en grâce, de l'examen de son client par un jury médical. Mais son admirable plaidoirie avait eu un retentissement énorme et produisit une impression profonde : grâce à lui la thèse des altérations de la volonté et des penchants irrésistibles était posée avec éclat, l'idée de l'examen médical des criminels soupçonnés de folie était lancée et, dès l'année suivante, une consultation officieuse du docteur Marc arrachait, sinon aux travaux forcés, du moins à l'échafaud, une malheureuse maniaque, Henriette Cornier, accusée du meurtre inexplicable de la petite fille d'une de ses amies.

Erskine avait, 25 ans plus tôt, plaidé devant une cour criminelle anglaise la folie de James Hadfield.

Sa plaidoirie révèle une étude, poussée comme toujours aux plus scrupuleux détails, de tous les éléments de la discussion ; elle fixe d'abord l'état de la médecine aliéniste et y ajoute la citation d'un nombre considérable de faits de folie, d'actes de monomanie, constatés dans des procès antérieurs civils ou criminels. A la lumière des principes qu'il dégage de ces observations,

Digitized by Google

Erskine examine ensuite son client, ancien soldat, dévoué à son roi et à son pays, couvert de blessures, dont trois à la tête ont particulièrement préoccupé les médecins chargés de le visiter; il constate que James Hadfield n'appartient à aucun parti politique, n'a de relations avec aucun ennemi du roi ou de son gouvernement; il établit que, depuis la dernière blessure grave qu'il a reçue, il a été possédé de l'idée que la fin du monde approchait et que, « semblable au Sauveur il devait se sacrifier à son salut » ; que c'est sous l'empire de cette manie qu'il a conçu le projet de livrer, comme criminel, sa vie à la justice, et a cherché à le faire en tirant sur le roi, après avoir, quelque temps auparavant, essayé d'étrangler son jeune enfant qu'il chérit.

S'appropriant l'idée poétique des Arabes : « Il a plu à « Dieu, dit-il, de visiter le malheureux qui est devant « vous: sa raison est ébranlée dans ses bases; il en est « venu jusqu'à considérer comme réalités les plus « absurdes fantômes de son esprit, à se laisser conduire « par eux comme par une impulsion irrésistible, tandis « que tout ce système n'est autre chose qu'une malheu- « reuse vision de son imagination malade. »

Et il se résume en ces termes : « Vous aurez donc à « décider par votre verdict à quelle intention se réfère « cet acte, s'il doit être attribué tout entier à un projet « criminel ou bien à la folie, ou bien à l'un uni avec « l'autre... Ce devoir, vous l'accomplirez en usant de « cette raison dont le ciel, dans la sagesse de ses des- « seins, a privé celui que vous allez juger; vous discer- « nerez sans peine une infirmité qui n'est qu'un malheur, « d'une coupable intention qui est un crime...

Digitized by Google

« Je n'ai pas fait d'appel à vos passions, vous n'avez « pas le droit de les écouter : ce n'est même point ici un « cas où la miséricorde royale puisse intervenir en « faveur du prisonnier s'il est déclaré coupable ; il est « responsable ou non du fait qu'il a commis ; s'il igno- « rait le crime qu'il commettait, la conséquence légale « est claire, il n'est pas coupable ; mais si, les débats « terminés, vous pensez qu'il a connu et méchamment « médité l'acte dont il est accusé, il est impossible de « concevoir un crime plus détestable et je regarderais « la vie du roi comme compromise si elle n'était pas « garantie par toute l'énergie des lois qui veillent à la « sécurité du dernier de ses sujets. Messieurs, c'est là « une importante considération soit relativement au pri- « sonnier, soit relativement à la société dont il était « membre. Je l'abandonne à vos méditations. »

Après cette défense et l'audition des témoins produits par Erskine, lord Kenyon qui présidait et s'était, au début du procès, montré fort défavorable à l'accusé, invita le procureur général et l'avocat du roi à ne pas persister dans une accusation qui paraissait à la Cour devoir être écartée, et un verdict d'acquittement consacra, dans cette cause particulièrement solennelle, les efforts faits par Erskine pour sauver un criminel irresponsable.

Le respect que l'Angleterre garde au nom d'Erskine est justifié par les réformes importantes qu'il a ainsi poursuivies par ses plaidoiries dans la jurisprudence criminelle plus encore que par le charme de son élo- quence, et le barreau lui rend le juste hommage d'avoir élevé et honoré le caractère de l'avocat anglais.

Digitized by Google

Il semble que lui-même ait préféré les luttes de l'audience dans lesquelles, au-dessus des intérêts de ses clients, il servait ceux de la société et de la bonne justice à la carrière politique où il apparut sans éclat à la Chambre des communes et, après avoir été nommé baron et appelé à la Pairie, remplit un an à peine les fonctions de grand chancelier et de président de la Chambre des Pairs, dont il saisit l'occasion de se démettre au changement du ministère qui les lui avait confiées.

On peut justement dire de lui ce que disait de Lacordaire le comte de Montalembert, fils, comme Erskine, d'une mère écossaise : « Il avait compris que dans les « pays déjà libres, ou qui aspirent à le devenir, les « grandes causes se traduisent toujours, comme à Rome « et en Angleterre, en procès débattus au grand jour de « la publicité judiciaire. » Et on peut ajouter qu'inspiré par le génie essentiellement conservateur du peuple anglais, par l'instinct d'une liberté bornée aux seules limites qu'assigne le respect des institutions antiques, des traditions nationales et de la loi, Erskine a employé sa vie et son talent à éviter à ces dernières les brusques et troublantes réformes, en les assouplissant par de libérales et progressives améliorations à la marche du temps, des idées et des mœurs.

La notoriété de son nom avait dépassé l'Angleterre. Venu en France avec Fox, après la paix d'Amiens, il fut présenté au premier Consul, qui se borna à lui demander sèchement s'il était légiste, ignorant, pensent les chroniqueurs, l'une des premières réputations de l'Angleterre : il est, sans doute, plus juste de supposer à

Digitized by Google

Bonaparte, vraisemblablement renseigné sur son visiteur, l'intention de traduire, par une ironique interrogation et une feinte ignorance de sa célébrité, son dédain pour un homme qui avait à ses yeux le double tort d'être avocat et partisan de la liberté de la presse, et son antipathie pour le sujet d'une nation que sa perspicacité politique lui faisait tenir pour l'irréductible rivale de la France.

L'empereur de Russie fut plus aimable pour Erskine lors de son voyage à Londres, en 1814, et lui porta une lettre du général de Laharpe, en lui disant avoir tenu à se charger de la remettre entre ses mains et en ajoutant: « elle est de mon ami et précepteur, à qui je dois les « principes qui seront pendant toute ma vie les guides « de mon cœur et de mon esprit. »

La vieillesse d'Erskine se passa au milieu des témoignages répétés de l'estime de son souverain et de la considération publique; il mourut après une courte maladie, le 17 octobre 1823, dans un voyage à son pays natal d'Écosse, qui le compte avec orgueil, à côté de Buchanan, de Dikson, de Campbell, de Ferguson, de Walter-Scott, parmi ceux de ses fils qui l'ont le plus illustré.

Digitized by Google

EMMANUEL BRIARD.

BOTANISTE

1845-1895

Par M. P. FLICHE

PROFESSEUR A L'ÉCOLE FORESTIÈRE

Le 3 mars dernier mourait à Nancy, dans sa cinquantième année, un homme dont la vaste et souple intelligence s'est portée sur les sujets les plus variés ; dont la trop courte œuvre imprimée révèle des connaissances étendues, un esprit alerte et singulièrement original, un remarquable talent d'écrivain. Parmi les sciences qui, simultanément ou bien tour à tour, ont séduit Emmanuel Briard, la botanique a été celle qui peut-être avait pris la meilleure partie de son travail et à laquelle il se consacrait de plus en plus, à mesure qu'il avançait dans la vie.

Il cultivait très spécialement le côté descriptif de la science, la systématique, pour me servir de l'expression la plus usitée aujourd'hui, et bien qu'il eût beaucoup voyagé (juillet 1868-août 1887 [1]), il n'avait cessé d'étu-

---

1. Date d'un dernier voyage en Bretagne, mais la période la plus active de sa vie de voyageur prit fin en 1880.

Digitized by Google

dier avec passion la flore de sa région. C'est à elle qu'il avait fini par se consacrer presque exclusivement, depuis que s'était close pour lui la période des voyages, hors du rayon lorrain entendu, d'ailleurs, en un sens assez large. Ses herborisations ont ajouté un contingent très important à nos connaissances sur la flore de Lorraine. Il a fort peu publié personnellement sur ce sujet, mais il consignait les résultats de ses recherches dans des travaux restés manuscrits, et il en faisait très libéralement part à ses confrères.

A raison non seulement des services rendus par Briard à l'étude botanique de notre pays, mais encore du caractère quasi anonyme qu'ils présentent, il m'a semblé de toute justice de fixer dès à présent la part d'honneur qui lui revient à côté de Mougeot, Soyer-Willemet, Suard, Godron, Mathieu, etc. En un mot, je voudrais fournir sur le botaniste lorrain qu'était E. Briard, un travail analogue à celui qui, dans un autre recueil[1], a montré en lui, avec tant de tact et de talent, l'archéologue voué aux recherches concernant sa province.

Des ouvrages littéraires, je ne parlerai que dans leurs rapports avec la botanique; de l'homme je n'étudierai que ce qui sera nécessaire pour bien faire comprendre le botaniste; pour me permettre aussi de rétablir la vérité sur un côté important de sa nature, un peu méconnu de ceux qui jugent sur les apparences.

Henri-Emmanuel Briard naquit à Metz, le 9 décembre 1845. Son père, d'abord avocat, puis parvenu à une posi-

1. *M. E. Briard*, par Ch. Guyot. (*Journ. Soc. Arch. lorr.*, 1895, p. 70.)

Digitized by Google

tion élevée dans la magistrature, vint, par suite des exigences de sa carrière, s'établir à Nancy, en 1855. C'est dans cette ville que commencèrent pour son fils les études sérieuses ; elles furent couronnées de brillants succès au lycée. Quand il fut dans les classes supérieures qu'il suivait comme externe, l'enseignement secondaire ne suffit plus à son activité intellectuelle, et les personnes qui fréquentaient alors les cours de la Faculté des lettres se rappellent qu'à tous, on voyait arriver tout courants, l'un sortant de l'audience de la Cour, l'autre de la classe du lycée, un conseiller et un adolescent, le père et le fils ; ce dernier ne les suivant pas d'ailleurs en simple amateur, car, bachelier ès lettres en 1862, après un an de préparation spéciale, il subissait, en 1863, de la façon la plus brillante, les épreuves de la licence ès lettres.

Ce fut ainsi préparé et dévoré de cette soif de connaître qu'il vint s'inscrire, à la fin de 1862, aux cours de la Faculté de droit de Paris, qu'il suivit assidûment à partir de la rentrée de 1863. Est-ce cette école qu'il aurait choisie s'il s'était senti complètement libre de suivre ses goûts personnels ? Il est permis d'en douter. Dans tous les cas, de même qu'à Nancy, il écoutait les enseignements les plus variés; il lisait beaucoup aussi, avec une passion qui ne lui permit pas toujours de voir, entraîné qu'il était par le charme de la forme, l'inexactitude ou même le danger de certaines idées. Quelques-uns des écrivains les plus illustres de la seconde moitié de ce siècle, alors dans tout l'éclat de leur récente renommée, exercèrent sur lui une influence considérable ; je ne serais pas étonné même que le fréquent appel fait par

Digitized by Google

Taine aux sciences de la nature ait été pour quelque chose dans son orientation de plus en plus accentuée vers la botanique ; les premières études qu'il fit de cette science datent de la fin de son séjour à Nancy.

Reçu licencié en droit en 1865, il revint à Nancy pour s'y préparer au doctorat devant la Faculté nouvellement instituée dans cette ville ; le 19 juin 1868, elle lui conférait, après une remarquable soutenance, le titre de docteur. Il se faisait immédiatement inscrire comme avocat stagiaire, et bientôt une plaidoirie, aux assises de la Meurthe, semblait lui assurer, par le talent qu'elle dévoilait, une place très distinguée, soit dans le barreau qui venait de l'admettre, soit dans la magistrature. Quelques critiques assez inattendues dont il s'exagéra la portée émurent son âme fière, timide, un peu susceptible ; il quitta sa robe pour toujours.

Fut-ce uniquement pour le motif que je viens de rappeler? Je ne le crois pas ; il dut obéir à l'attraction invincible qui le portait vers d'autres études, d'autres travaux que ceux du droit. Pour être plus libre de s'y livrer, il ne s'astreignit à aucune profession déterminée ; c'est ainsi qu'à 23 ans, il devint libre de son temps qu'il consacra avec une dévorante activité aux recherches, aux productions les plus variées. Membre de la Conférence Stanislas, il en devint bientôt le secrétaire, il y prenait fréquemment la parole. Puisque je suis amené à parler incidemment de cette société, qu'il me soit permis de m'associer au vœu récemment formulé par M. le doyen Krantz dans une notice consacrée à un autre de ses membres. Il serait fort à désirer que cette réunion si originale, dont l'influence sur le mouvement intellectuel à Nancy

Digitized by Google

pendant les dernières années du second Empire a été incontestable, trouvât enfin un historien pour en rappeler les origines, le développement et la physionomie si curieuse, qui ne fut celle d'aucun autre groupe analogue.

Briard ne se contentait pas de ce cercle restreint. Déjà en 1867 ou 1868, il avait donné à une jeune revue parisienne des articles sur la théorie darwinienne et ses adversaires, œuvre surtout de polémique philosophique, mais renfermant quelques observations générales trahissant la main d'un naturaliste et même d'un botaniste. Bientôt il cherchait à arriver au grand public par des ouvrages plus considérables: *A l'étranger, Satires et élégies*. Ils témoignaient du grand talent littéraire de l'auteur, de sa forte préparation et semblaient promettre à la France un écrivain de marque; mais publiés en province par un inconnu dont l'âme était fière et timide, je l'ai déjà dit, qui négligeait, par suite, à peu près totalement, de faire quelques pas au-devant de la critique des revues et des journaux, ils passèrent un peu inaperçus. Briard me paraît avoir éprouvé alors un découragement tel que celui qui suivit sa première et unique tentative au barreau; toujours est-il qu'après une charmante petite poésie intitulée *Corluse,* il ne donna plus aucune production littéraire, sauf des articles de publications locales[1].

Par contre, on le vit s'adonner de plus en plus à ces études botaniques qu'il avait commencées de très bonne

1. Une série a été réunie en volume sous ce titre: *Le Comique en musique.*

Digitized by Google

heure, nous l'avons vu, dont l'influence se faisait sentir souvent dans ses œuvres littéraires. Un de ses premiers initiateurs à l'étude des plantes avait été son ami Grandville, le fils du célèbre caricaturiste, très épris alors de botanique, mais qui l'abandonna assez rapidement. Il est probable qu'il suivait aussi le cours de Godron, sans que je puisse l'affirmer ; à Paris, il continuait ses études dans cet ordre d'idées et suivait les herborisations du Muséum dirigées par M. Bureau.

Rentré à Nancy, il y reprit ses herborisations, non seulement aux environs de la ville, mais sur divers points de la région lorraine, peu dans les Vosges qu'il appréciait fort médiocrement, beaucoup dans le département de la Meuse, tout particulièrement dans les environs de Commercy et de Saint-Mihiel, pays de sa mère qui l'attirait, en outre, botaniquement, parce que, de bonne heure, il vit que l'exploration en avait été effectuée d'une façon fort imparfaite. Dès son premier voyage aussi, s'il s'enthousiasmait pour le Jura, pour les admirables vues qu'il donne sur les lacs de la Suisse et les Alpes, les belles lignes de ses grands rochers calcaires, et le charme des vallées, au fond desquelles roulent les eaux abondantes de ses rivières ; s'il notait avec soin les divers incidents de la route, c'était avec passion qu'il étudiait la flore de la montagne.

Qu'est-ce qui l'entraînait ainsi de plus en plus vers la science des végétaux ? Une impulsion assez complexe, sa soif de savoir, le courant qui se manifestait chez les philosophes et même les simples littérateurs, qui les portait à appliquer en toutes choses les procédés des sciences naturelles, en formaient un naturaliste.

Digitized by Google

Certaine répulsion instinctive lui faisait redouter les dissections opérées sur les animaux ; restaient donc, comme objet de ses études, les végétaux que d'ailleurs il n'aimait pas moins en artiste qu'il ne les recherchait en botaniste. Il se félicitait « d'être venu au monde dans un moment où.... il y avait encore quelques livres de poésie dans les boutiques des libraires et quelques *Androsace* dans les fentes des rochers[1] ». Si j'ai cité ces quelques lignes, c'est qu'elles donnent bien l'idée de la physionomie complexe de Briard, qu'elles donnent aussi un des traits caractéristiques de ce qu'était en lui le botaniste. Pour aimer ainsi les plantes, il fallait les connaître parfaitement, il fallait les étudier non pas seulement sèches, mais dans les conditions de leur milieu. Il avait un remarquable sens des formes ; aussi, est-ce surtout du côté de la botanique descriptive qu'il dirigea ses efforts. Les associations d'espèces l'intéressèrent également et l'inclinèrent vers la géographie botanique.

C'est ce désir de connaître beaucoup d'espèces, de les voir chez elles, qui le conduisit à faire, de 1868 à 1887, de nombreux voyages dans lesquels il explora quelques-unes des régions les plus importantes de France (Jura, Provence, Languedoc, Roussillon, Corse, Bretagne), une partie de la Suisse, de l'Italie, l'Algérie. Il en rapportait, avec des notes, de copieuses récoltes pour son herbier. Il paraît ensuite s'être pris de quelque lassitude pour les voyages lointains, et ce fut exclusivement à la région lorraine qu'il consacra son activité, la fouillant d'ailleurs incessamment, recueillant cryptogames

1. *A l'étranger*, p. 83

Digitized by Google

cellulaires aussi bien que plantes vasculaires, cryptogames et phanérogames, et c'est de ce côté qu'il a rendu le plus de services à la science. Je ferai ressortir plus tard ses mérites sur ce terrain. Auparavant, il nous faut voir ce que, au point de vue botanique, ont été ses productions.

Littérateur et botaniste, Briard a cherché à faire une part à la science des végétaux dans ses œuvres littéraires, parfois d'une façon singulièrement heureuse, comme dans le petit poème intitulé *Cortuse,* où la poursuite de la plante rare et celle des aspirations humaines toujours inassouvies se marient si poétiquement. Il en était de même pour *Vive l'immortelle,* cet opuscule dans lequel il prend avec tant d'humour la défense des formes qui durent, à propos d'un éloge, peut-être un peu exagéré, fait par Renan de la beauté fragile de la rose. Parfois aussi, sa tentative s'exerce sous une forme qui porte davantage à la critique; c'est ce qui lui est arrivé dans *A l'étranger.*

Au moment où il a écrit ce livre, il était visiblement sous l'influence des dernières œuvres de George Sand, de celles, en particulier, dans lesquelles le célèbre écrivain a fait une place beaucoup trop grande, à mon avis, à la zoologie, à la botanique, voire même à la minéralogie. A son exemple, Briard nomme souvent par leur nom scientifique les plantes les plus vulgaires; quand il veut donner une idée de la richesse de la végétation sur tel ou tel point du Jura, qui l'a frappé, c'est en fournissant des listes parfois assez longues d'espèces désignées par leurs noms botaniques. Il lui arrive même de pousser plus avant dans le domaine de la science proprement

Digitized by Google

dite. Il essaye, par exemple, de diviser en régions botaniques la chaîne du Jura [1].

Ces préoccupations géographiques lui ont inspiré aussi un travail purement botanique : son *Coup d'œil sur la végétation spontanée du département de Constantine*, publié en 1872 dans la *Feuille des Jeunes naturalistes*. C'est dans ce recueil qu'il fit paraître les neuf autres mémoires ou notes qu'il livra à l'impression. Une partie de ces travaux est consacrée à des études ou des observations relatives à l'ensemble de la flore de France, dont il étudie, par exemple, quelques tulipes, fournissant sur elles d'intéressantes indications phytographiques et physiologiques, s'efforçant, avec raison, de montrer que leur présence dans notre pays est le fruit de naturalisations. Cette question des plantes nouvelles pour une région, des difficultés de leur installation, l'a conduit à observer avec beaucoup d'attention les plantes arrivées à faire définitivement partie de la végétation de la France ou seulement de la Lorraine, ainsi que les espèces adventices. C'est à elles qu'il a consacré un de ses plus importants opuscules, la *Florule adventice de Malzéville*. Ici, nous rentrons sur cette terre de Lorraine que Briard a explorée avec tant de soin. Les résultats de ses herborisations mis obligeamment par lui à la disposition des botanistes qui ont publié la troisième édition de la *Flore de Lorraine* par Godron, ont permis de corriger quelques indications fautives, d'ajouter un grand nombre de localités, d'introduire dans cet ouvrage l'énumération de plusieurs espèces paraissant en voie de naturalisation.

1. *A l'étranger*, p. 43.

Digitized by Google

Depuis la publication de cette édition en 1883, Briard avait continué ses herborisations et il consignait sommairement ses observations dans un exemplaire annoté, appartenant aujourd'hui à son compagnon d'herborisations, M. Desnos, avocat à la Cour. On y trouve non seulement un certain nombre de localités nouvelles, mais de précieuses indications sur plusieurs plantes purement adventices ou en voie de naturalisation, sur les nouvelles stations créées par l'industrie dans la vallée de la Meurthe pour les plantes de marais salants. Ce dernier sujet est particulièrement intéressant pour la géographie botanique, j'espère pouvoir en montrer bientôt l'intérêt dans une publication spéciale.

Tout ce que je viens de dire montre les services importants rendus par Briard à la connaissance des végétaux vasculaires de Lorraine; il s'était occupé aussi de cryptogames cellulaires et il avait même dressé une liste de ses trouvailles dans les matériaux d'une flore complète de Lorraine trouvés dans ses papiers. Si j'ajoute à ce que je viens de dire, que Briard était le collaborateur des *Scrinia floræ selectæ* de M. Magnier, j'aurai donné un tableau exact de ce qu'a été son activité botanique et montré que s'il a fourni quelques faits intéressants pour les flores de France et d'Algérie, c'est surtout par ses travaux sur les plantes de sa province qu'il s'est acquis les suffrages des botanistes. Il a beaucoup ajouté à nos connaissances relatives à la distribution exacte des espèces, il a fait disparaître quelques erreurs; par ses recherches persévérantes sur les plantes adventices, les récentes naturalisations, l'extension prise dans ces dernières années par les plantes des marais salants, il a attaché

Digitized by Google

son nom à l'étude dans notre pays de tout un ordre de faits fort intéressants pour la géographie botanique en général, et dont les auteurs qui à l'avenir s'occuperont de la flore de Lorraine auront à tenir le plus grand compte. Ce sont d'importants mérites, suffisants pour lui assurer une place fort honorable parmi les botanistes lorrains. Ne pouvait-on pas cependant attendre davantage encore de sa vie laborieuse et de sa haute valeur intellectuelle? Je n'hésite pas à l'affirmer. Aurait-il, si sa vie n'avait fini prématurément, donné en botanique tout ce qu'on était en droit d'attendre de lui? Nul ne le sait; j'incline cependant vers une réponse négative.

On l'a déjà fait observer ailleurs, la richesse même de son organisation intellectuelle était un danger pour Briard; la facilité avec laquelle il pouvait se porter, avec succès, sur les champs d'études les plus divers, l'amenait à se disperser. Est-ce la seule cause qui ait arrêté chez lui la production scientifique? Je ne le crois pas. Il y en a eu, à mon avis, d'autres au moins aussi actives, dont je voudrais, en toute sincérité, dire quelque chose à la fin de cette notice.

Il existe, dans l'œuvre d'Albert Dürer, une admirable gravure qu'on a appelée *la Mélancolie*. Aucun de ceux qui l'ont vue n'oubliera cette femme assise, au regard découragé, profond, perdu dans l'infini; elle mérite le nom qui lui a été attribué, mais quelques attributs placés à côté d'elle montrent le motif très spécial de sa tristesse. Ce n'est pas elle, à coup sûr, qui dira jamais que la nature n'a plus de secrets pour la science. Cette femme, il est bon de l'avoir rencontrée, d'avoir écouté ses paroles; on y gagne de voir les choses sous un jour plus vrai,

Digitized by Google

mais il ne faut pas converser trop longtemps avec elle ; les ressorts de l'activité humaine pourraient s'en trouver absolument détendus : rien de tel, pour mettre à l'abri de ce danger, que l'accomplissement d'une tâche précise. Briard s'était, je crois, beaucoup attardé dans le commerce de cette redoutable personne. A ce point de vue, comme à celui de l'entraînement vers une dispersion de son effort, il est permis de regretter qu'au jour de sa renonciation au barreau, il ne se soit pas adonné, sinon à une profession déterminée, au moins à une de ces œuvres ou de ces fortes entreprises qui deviennent la passion, la raison d'être et l'honneur d'une existence humaine.

Son travail aussi était un peu trop solitaire, ce qui n'a jamais été sans inconvénient en matière de sciences naturelles, et devient chaque jour plus désavantageux. Qu'on n'exagère pas d'ailleurs ma pensée ; s'il se tenait trop en dehors des centres et des associations botaniques, Briard n'en avait pas moins des compagnons d'herborisation qui l'aimaient et l'appréciaient beaucoup ; il n'en était pas moins, c'est une justice que je suis heureux de lui rendre, le plus obligeant des confrères, communiquant ses livres comme ses observations, donnant sans compter, avec la plus complète bonne grâce, ses échantillons et son temps. Je tiens même en finissant à faire la lumière sur un côté de sa nature qui a été parfois méconnu.

Les hommes dont le caractère est tel que je l'ai dit pour lui n'aiment pas beaucoup à laisser voir le plus intime, le meilleur de leur être ; ils l'enveloppent volontiers d'un voile pour le soustraire aux curiosités des indifférents. Ce voile Briard, l'avait choisi d'étoffe si épaisse,

Digitized by Google

il le couvrait parfois de broderies si bizarres que plusieurs, déconcertés, renonçaient à découvrir ce qu'il cachait ainsi ou, qui pis est, se faisaient de sa nature morale une idée fausse et injuste. Mais ceux qui le connaissaient bien, sa famille, ses amis, ne s'y trompaient pas, et un de ceux qui ont pénétré le plus avant dans son intimité pouvait, avec raison, m'écrire au lendemain de sa mort, que chez lui le cœur était à la hauteur de l'intelligence.

NOTES

A

Bibliographie botanique.

1. Coup d'œil sur la végétation spontanée du département de Constantine, IX, 1872, n° 107, p. 137.

2. Note sur le *Carum divaricatum*, VII, 1877, n° 76, p. 40.

3. Herborisation à Bouillon (Belgique), VIII, 1877, n° 36, p. 23.

4. *Carex pilosa*, X, 1880, n° 116, p. 106.

5. Note sur quelques tulipes de la flore de France, XI, 1881, n° 129, p. 126.

6. Le *Leontice leontopetalum*, à Aix en Provence, XII, 1881, n° 134, p. 21.

7. Hybridité des Linaires, XIII, 1882, n° 146.

8. Note sans titre, XII, 1882, n° 142, p. 124, destinée à affirmer, à l'encontre d'une négation d'un correspondant du recueil, la présence aux environs de Nancy des *Thlaspi montanum* et *Tulipa silvestris*.

Digitized by Google

9. Plantes adventices de Malzéville près Nancy (1881-1883), XII, 1883, n° 158, p. 19.

10. Plantes adventices de Malzéville, XV, 1884, n° 170, p. 22.

Tous ces travaux ont paru dans la *Feuille des jeunes naturalistes*.

B

La famille d'E. Briard a remis la *Flore de Lorraine*, de Godron, annotée, à M. Desnos, avocat à la Cour;

Ses manuscrits à la Faculté des sciences;

Son herbier à l'École supérieure de pharmacie.

Digitized by Google

SOUVENIRS

D'UNE

EXPÉDITION EN KABYLIE

DU 30 MAI AU 10 JUILLET 1854

PAR M. M. CHASSIGNET

Le 30 mai 1854, une animation fort insolite régnait en la petite ville de Bougie, si paisible d'ordinaire. Convois de munitions, de vivres ou d'ustensiles de campement, sortis de l'arsenal, de la manutention ou des magasins, se croisaient, en tous sens, dans les rues encombrées, avec des hommes de corvée ou des ordonnances d'officiers, chargés de provisions ou de bagages. Hôtels, cafés, cabarets, restaurants, débits de toute sorte, pavoisés avec une profusion méridionale, regorgeaient de consommateurs en liesse, dont les tables, à l'étroit dans l'intérieur des maisons, empiétaient largement sur la voie publique, garanties contre les ardeurs du soleil par des tentures ornées de guirlandes en verdure et d'oripeaux multicolores. Aux abords du bureau arabe, de la place, de l'intendance et de la maison pompeusement appelée hôtel du commandant supérieur, des gens af-

Digitized by Google

fairés, en quête de renseignements ou d'instructions, se mêlaient à des groupes de flâneurs, discourant sur les nouvelles du jour ou cherchant des camarades attendus. Estafettes à cheval et plantons à pied, porteurs de dépêches, fendaient, à tout instant, la foule pressée et, dans la trouée ainsi ouverte, se faufilait parfois, humble et silencieux, quelque *mercanti* maltais ou autre, avec un mulet efflanqué ou un maigre bourricot écrasé sous une cargaison d'objets hétéroclites. Quelquefois encore, un cri guttural et prolongé de *ouarda, ouarda* (gare) retentissait et un spahi, à cheval, en tenue de campagne, le *burnous* rejeté sur les épaules, le *haïck* paré de feuillages, les longs *chabirs* aux jambes, le *moukala* en travers de la selle, s'avançait gravement, suivi par une troupe pédestre d'indigènes loqueteux, conduisant au parc du convoi auxiliaire les animaux de bât requis en quelque tribu des environs. La petite caravane allait droit son chemin, indifférente, comme son chef, aux murmures des bousculés; mais si quelque officier se trouvait parmi eux, le spahi, d'un air solennel, exhibait un chiffon de papier en disant: *Carta,* puis, confiant dans la puissance du talisman, fort de sa consigne et de sa conscience, poursuivait sa route au travers de la cohue, impassible comme le destin.

Toute cette agitation très inaccoutumée et l'arrivée à Bougie du général de Mac-Mahon, commandant la province de Constantine, des colonels directeurs de l'artillerie et du génie, de plusieurs officiers d'état-major, de divers chefs de bureaux arabes ainsi que les tentes dressées, depuis quelques jours, dans la plaine voisine, annonçaient la prochaine ouverture d'une expédition

Digitized by Google

contre la Kabylie ; seulement, aucune révolte n'ayant éclaté, depuis la dernière défaite de Bou-Baghla (l'Homme à la mule), on ignorait, en dehors du cercle restreint des initiés aux secrets de l'état-major général, le but précis des opérations. Toutefois, un assez gros rassemblement de troupes étant aussi formé, sous Dellys, par le général Camou, commandant la division d'Alger, personne ne doutait qu'on n'eût en vue un objectif d'une certaine importance. D'aucuns même conjecturaient qu'après la jonction des deux colonnes, le gouverneur général, prenant le commandement en chef, essaierait d'exécuter le projet, depuis longtemps conçu mais toujours ajourné, de pénétrer chez les Zouaouas, dans la partie la plus inaccessible du Djurjura. Grosse de difficultés à toute époque, cette entreprise n'était pas sans audace alors que les exigences de la guerre contre la Russie imposaient à l'armée d'Afrique de telles réductions d'effectif qu'on ne pouvait pas mobiliser en tout plus de dix à onze mille hommes, forces supérieures à celles dont on se contentait le plus souvent dans le Tell ou les Babors, mais bien exiguës pour attaquer le formidable massif montagneux devant lequel s'étaient toujours brisés les efforts des précédents maîtres de l'Afrique septentrionale. Les Carthaginois, en effet, si hardis et si habiles aventuriers, quoique possédant un comptoir à *Saldœ* (Bougie), sur le littoral, entre les Oued Isseur et Aguerioun, n'avaient pas réussi à se maintenir d'une façon stable dans l'intérieur des terres, comme en tant d'autres pays plus lointains — Espagne, Gaule, Sicile, etc. — Plus tard, les Romains, si solidement installés en Mauritanie, Numidie et jusque dans le Sahara,

Digitized by Google

renonçant à appliquer, en Kabylie, leur célèbre maxime : *Populus romanus ubique vincit habitat,* s'étaient bornés à contenir les farouches montagnards de l'inaccessible contrée djurjurienne — *ferocissimos populos in accessu montium jugis et naturali munitione fidentes* — par quatre confins militaires : Ticklat (*limes Tubusubtitanus*), vers Bougie, Bida (*limes Bidensis*) dans la vallée du Sébaou, Aumale (*limes Auziensis*), près l'emplacement de la ville actuelle, et Taourga (*limes Taugensis*), vers Dellys.

Ni les Vandales, au Ve siècle, ni les Byzantins, au VIe, ni les Arabes au VIIe, ne parvinrent mieux à conquérir cette région montagneuse qui, après chaque invasion, resta l'inviolable asile des vaincus, d'où l'origine composite des Berbères, encore attestée actuellement par la présence, assez fréquente, au milieu de ces populations méridionales, du pur type septentrional introduit par les Vandales et reproduit jusqu'à nos jours, chez certains individus, par les caprices inexpliqués de l'atavisme.

Au XVIe siècle, devant l'invasion des Osmanlis, les Arabes ne se réfugièrent point en Kabylie, pays déjà trop peuplé et antipathique à leurs instincts nomades, mais, de même que leurs devanciers, les nouveaux conquérants ne purent pénétrer jusqu'au centre du Djurjura et se contentèrent d'enserrer ces montagnes escarpées par un cordon de forteresses — Ticklat, Sour-Rozlan, Bordj-Hamza, Bordj-Barni, Bordj-Ménaïel et Bordj-Sébaou — dont les garnisons levaient, à l'occasion, des tributs sur les alentours. La prise d'Alger, en 1830, fut donc un événement heureux pour les Kabyles qu'elle débarrassa d'un voisinage très incommode ; aussi, espérait-on, au

Digitized by Google

début de l'occupation, trouver une neutralité bienveillante chez ces montagnards, plus hostiles que sympathiques aux Arabes comme aux Turcs et peu fanatiques de l'Islam. On comptait même nouer bientôt de fructueuses relations commerciales avec ces populations sédentaires, laborieuses, maîtresses d'un sol propre à la production économique des céréales, de la viande ou des plantes maraîchères et dépourvues de ces produits industriels considérés, en Europe, comme indispensables à l'aisance de la vie. Mais, devant une connaissance moins superficielle des mœurs privées, du caractère national, de l'état social et du régime politique des Berbères, ces illusions ne tardèrent pas à s'évanouir. Rudes d'habitudes, dédaigneux du confort et ennemis de toute innovation, ils éprouvaient plus d'aversion que d'attrait pour les superfluités de la civilisation occidentale. Passionnés jusqu'au fanatisme pour l'autonomie, ils ressentaient une instinctive méfiance envers cette domination exotique qui s'installait autour de leurs montagnes. Leur état social, profondément démocratique, devait aussi être peu favorable à la création d'un courant international d'échanges où les importations, restreintes aux objets de luxe, n'eussent profité qu'à une faible minorité, tandis que les exportations, raréfiant dans la contrée les denrées de première nécessité, eussent été préjudiciables aux masses populaires. Enfin, leur régime politique, qui n'admettait aucun pouvoir central ni même aucun lien fédératif entre les différentes localités, constituait un autre obstacle, non moins grand, à une alliance ou même à une entente durable et générale entre la France et la Kabylie.

Chaque village (*Dechra*) formait un État entièrement

Digitized by Google

autonome, ne reconnaissant aucune suzeraineté et absolument libre dans ses rapports tant avec l'étranger qu'avec les tribus voisines. L'assemblée générale des pères de famille, *Djemmâa,* concentrait, en chacune de ces minuscules républiques, toute l'autorité — législative, administrative et judiciaire — en se conformant d'ailleurs spontanément à des coutumes traditionnelles d'autant plus respectées qu'elles n'étaient écrites nulle part, mais confiées à la mémoire de tous. Le pouvoir exécutif, y compris l'exercice de l'hospitalité envers les étrangers de passage et le commandement militaire dans les démêlés assez fréquents avec les villages voisins, était délégué, par la Djemmâa, pour un temps indéterminé, à un de ses membres, l'*Amin,* recevant un traitement pécuniaire qui, bien que concédé surtout comme indemnité des dépenses relatives aux réceptions d'hôtes en passage, pouvait être continué, comme pension viagère, à un amin sorti de fonctions et besoigneux. En sus de cette modeste liste civile, les budgets kabyles — budgets modèles s'il en fut, ne connaissant ni arriérés, ni dette flottante — ne contenaient, sauf circonstances exceptionnelles, que deux autres articles d'une quotité variable avec les besoins et les ressources: 1° un fonds d'assistance publique dit « Réserve de Dieu », affecté à l'entretien des fous, aveugles, paralytiques ou autres incapables sans ressources patrimoniales; 2° les offrandes périodiques à la *Zaouïa* régionale, établissement religieux, universitaire et hospitalier, ouvert aux étudiants en droit et théologie destinés à devenir *talebs* (savants diplômés), ainsi qu'à certains incurables ne pouvant être convenablement traités à domicile. Si ce

Digitized by Google

particularisme extrême simplifiait très heureusement le mécanisme gouvernemental sans nuire à son bon fonctionnement, il laissait dans une complète anarchie les rapports internationaux et engendrait de fréquentes luttes intestines, peu acharnées il est vrai, le vainqueur n'ayant jamais l'idée d'assujettir le vaincu. Ces guerres, qui entretenaient d'ailleurs l'esprit guerrier et le patriotisme local, n'avaient pas d'autres conséquences, en sus du sang répandu, que des troupeaux enlevés, des récoltes pillées et une indemnité à payer ou à recevoir. Mais le manque absolu de pouvoir central constituait, au contraire, devant une invasion étrangère, un péril si grave et si manifeste pour l'indépendance nationale que les tendances particularistes avaient consenti, dans ce cas spécial, une importante concession par la coutume, généralement admise, de grouper en confédérations militaires, les villages dont les territoires étaient défendus par les mêmes barrières naturelles. Dès qu'une attaque extérieure paraissait imminente, toutes les querelles intestines étaient suspendues dans la confédération menacée et les amins réunis choisissaient un des leurs pour exercer, avec le titre d'*Amin-el-Ouména* ou *Amin des Amins,* le commandement en chef des contingents jusqu'à ce que l'ennemi fût repoussé ou que, vainqueur, il eût forcé tous les obstacles. Dans cette triste conjoncture, chacun des alliés reprenait sa pleine liberté pour traiter de la paix au mieux de ses intérêts, ou continuer la guerre, si tout espoir ne semblait pas perdu aux tribus les plus vaillantes ou les mieux situées.

Toutes ces conditions expliquent que, après avoir d'abord applaudi à la chute de la domination turque

Digitized by Google

dans les États barbaresques, les Kabyles n'aient pas vu sans inquiétude les événements consécutifs et que, sans s'inféoder à aucun de nos adversaires successifs, ils n'aient refusé à aucun d'eux les témoignages d'une secourable sympathie. Tant que la lutte contre Abd-el-Kader suffit à l'absorber, le maréchal Bugeaud dut supporter cette sourde inimitié alors qu'elle ne se traduisait pas en actes d'hostilité flagrante commis par les tribus limitrophes de nos possessions. Mais l'émir réduit enfin à l'impuissance, le gouverneur général jugea qu'une telle longanimité serait désormais hors de propos et qu'il convenait de ne plus tolérer l'indépendance absolue d'une enclave où toute rébellion trouvait un appui plus ou moins déclaré et tout agitateur battu un refuge inviolable. La conquête toutefois comportait de telles difficultés qu'on n'eût pu les méconnaître sans folle présomption, la Kabylie formant, par la configuration du sol, une véritable forteresse qui n'avait pas moins de cent cinquante kilomètres de développement est-ouest sur une profondeur d'environ cinquante kilomètres nord-sud et que défendaient plus de trente mille hommes braves, excellents tireurs, durs à la fatigue et très fanatiques de l'indépendance nationale. Aussi le maréchal, désireux d'achever l'entreprise en une seule campagne, demanda-t-il au Gouvernement des renforts considérables; mais, malgré l'éclat de ses services et son incontestable compétence dans les questions algériennes, il ne put triompher de l'opposition soulevée dans la presse et les Chambres par les utopistes soutenant que « la France trouverait aisément, dans le riche arsenal de sa généreuse et attrayante civilisation, des moyens plus puissants, plus

Digitized by Google

irrésistibles et plus dignes d'elle » que la guerre, pour ramener les Berbères à de meilleures dispositions envers les conquérants de l'Algérie.

Il fallut donc, faute de ressources suffisantes, se résigner au système moins expéditif des expéditions partielles, favorisé, il est vrai, par l'excessive décentralisation des Kabyles. Dans cet ordre d'idées, le premier acte devait être le déblocus de Bougie, toujours étroitement enserrée, depuis 1834, par les tribus environnantes (Mzaïas, Beni-Mansours et Beni-Mimouns) et, en 1847, avant de quitter cette terre d'Afrique où il avait si glorieusement marqué sa trace, le maréchal Bugeaud tint à diriger lui-même cette première opération qui aboutit aux plus heureux résultats. Entièrement dégagée par la soumission sincère des tribus circonvoisines, la place de Bougie fut reliée à celle de Sétif par une route stratégique assurant les communications avec Constantine ainsi que le reste de province et séparant, en outre, de la Kabylie proprement dite, le Sahel de Djigelly.

Les successeurs de l'illustre gouverneur général se conformèrent au plan de campagne inauguré par lui, resserrant progressivement les frontières de la contrée indépendante et ouvrant des routes dans tous les territoires soumis, de sorte que, dès 1850, le ministre de la guerre — alors le général (depuis maréchal) Randon — qui allait être bientôt appelé lui-même au gouvernement de l'Algérie, put dire, dans un rapport adressé au Président de la République : « Enfin, le Djurjura, considéré comme le foyer de l'antique indépendance kabyle, se trouve enveloppé et surveillé, au nord et à l'ouest, par la vallée de Sébaou ; au sud, par Aumale et par les positions forti-

Digitized by Google

fiées de Bourni et de Bouira... » Puis, en 1852, le général (depuis maréchal) Bosquet, vainqueur du chérif arabe Bou-Baghla, profitait de sa victoire pour amorcer deux routes partant de Bougie, l'une, vers le massif djurjurien, par le col Akfadou, et l'autre, vers le territoire des Beni-Hydjeurs, par le Djebel-Kebbouch. Enfin, la prise du Djebel-Gouffi, par le général (depuis maréchal) de Mac-Mahon, assurait, en 1853, la soumission des tribus berbères aux environs de Collo, si bien qu'il ne restait plus guère à atteindre, en 1854, que les puissantes confédérations des Hydjeurs, dans le Haut-Sébaou, et des Zouaouas avec les Beni-Raten, dans la grande Kabylie.

Mais cette partie de la tâche étant la plus ardue, tant à cause des difficultés topographiques que de l'humeur plus guerrière et plus intraitable des populations, le général Randon se fût volontiers résigné à attendre, pour l'accomplir, que l'effectif de l'armée algérienne pût être relevé au moins à sa hauteur normale[1]. Les événements en décidèrent autrement. Provoqués par des fanatiques prêchant la guerre sainte contre la France, incapable, disaient-ils, de soutenir à la fois la lutte en Orient et en Afrique, certains mouvements insurrectionnels éclatèrent sur divers points, dès le départ des troupes pour la Crimée. Promptement réprimés dans le sud, où les souvenirs encore récents de Zaatcha (1849) et de Laghouat (1852) inspiraient une salutaire terreur et où d'ailleurs les populations, très zélées pour l'Islam, savaient gré à la France de son alliance avec le Sultan[2], ces soulève-

1. L'armée d'Afrique avait été réduite de 75,000 hommes à 50,000.
2. Plus de 2,000 indigènes s'étaient présentés pour entrer dans le régiment de tirailleurs formé pour l'armée d'Orient.

Digitized by Google

ments acquirent plus de gravité vers le nord, par la connivence des Kabyles qui, moins soucieux des intérêts religieux que de l'indépendance nationale, approuvaient les agitateurs musulmans de profiter des circonstances sans se préoccuper de notre alliance avec le Sultan. Le chérif Bou-Baghla, que ses défaites de 1851 et 1852 n'avaient ni découragé, ni dépopularisé, quittant sa retraite du Djurjura, à la tête du petit *makzhem,* demeuré fidèle à sa fortune, reprit la campagne et sut vite gagner à sa cause les grandes tribus des Azazga et des Beni-Djennad, chez qui il n'avait pas cessé d'entretenir des intelligences. Ainsi renforcé, il poursuivit ses razzias victorieuses contre nos alliés indigènes et, enhardi par le succès, osa même attaquer la forte position de Tizi-Ouzou, défendue par l'un de nos plus déterminés partisans, le bach'aga Bel-Kessem-Ou-Kassi. Mais repoussé, cette fois, avec perte et, de plus, lui-même blessé, il ne parvint pas sans peine à regagner son refuge dans le Djurjura. Néanmoins, dès qu'il avait réussi à s'échapper, on ne pouvait douter que l'incorrigible chérif ne retrouvât bientôt de crédules sectateurs si on ne prouvait à tous que l'armée d'Afrique restait assez forte pour réprimer toutes les insurrections. De là les ordres donnés pour la formation des deux colonnes expéditionnaires devant partir, le 31 mai 1854, l'une de Tizi-Ouzou et l'autre de Bougie, afin de se rejoindre en traversant les territoires insoumis de la Kabylie.

Il n'avait pas été difficile de trouver, pour la mobilisation prescrite, dans la province de Constantine, les deux escadrons de cavalerie et la batterie d'artillerie amplement suffisants à des opérations en pays de mon-

Digitized by Google

tagne contre un ennemi dépourvu de cavalerie comme d'artillerie. Mais, pour l'infanterie, il fallut, afin de ne pas trop affaiblir les garnisons, se contenter de six bataillons, au lieu des douze désirables pour composer deux brigades normales. Forcé ainsi de ne négliger aucune ressource disponible, si minime fût-elle, le général de Mac-Mahon résolut de transformer la 2e batterie du 1er d'artillerie, où je servais comme lieutenant en second, en compagnie de tirailleurs. La nécessité de laisser, dans les places de Philippeville, Bougie, Bône, Djigelly et Bou-Saada, les détachements indispensables à la défense, restreignait, il est vrai, à une soixantaine d'hommes, la portion mobilisable ; néanmoins, malgré sa faiblesse numérique, cet appoint de soldats acclimatés, exercés et munis de mousquetons, arme supérieure en portée, précision et légèreté au fusil d'infanterie alors en usage, n'était pas à dédaigner, bien qu'il soit assez rare d'obtenir des résultats satisfaisants en détournant temporairement une troupe de sa destination réglementaire.

A ce dernier égard, des circonstances particulières enlevaient toute espèce d'appréhension. Stationnée en Algérie depuis plus de vingt ans par un caprice unique du sort[1] et comptant, dans son effectif, une très forte proportion de vieux soldats, rengagés ou remplaçants, cette batterie qui avait pris insensiblement l'esprit, les habitudes et la physionomie des troupes permanentes

1. L'explication de cette prolongation anormale de séjour c'est que la batterie, créée en 1834 comme compagnie de gardes-côtes, rattachée ensuite au 1er régiment d'artillerie, puis au 10e, avait contracté, chaque fois, comme un nouveau bail avec l'Algérie.

Digitized by Google

d'Afrique convenait merveilleusement à la mission exceptionnelle qu'on lui destinait. En outre, son chef, le capitaine P., depuis longtemps en Algérie, et ayant participé à de nombreuses expéditions, aspirait à montrer qu'il n'était pas moins apte à commander une compagnie de tirailleurs qu'une batterie d'artillerie. Non moins connu pour ses habitudes d'ordre et de prévoyance que pour ses honorables services de guerre, il ne négligea aucune des précautions propres à mettre sa troupe en excellent état de marche. Des provisions de bouche, abondantes et judicieusement choisies, furent achetées, par ses ordres, sur le boni de l'ordinaire, pour améliorer les distributions réglementaires de vivres, et des allocations en animaux de bât, supérieures à celles qu'on accordait à l'infanterie, furent obtenues par lui, sur les ressources particulières de l'artillerie ; enfin, il n'y avait pas un homme dont la chaussure, l'habillement et l'équipement ne fussent irréprochables. Nous partions donc dans les plus satisfaisantes conditions quand, le 30 mai 1854, je couchai pour la première fois sous la tente que je partageais avec un aimable camarade, le lieutenant en premier L. qui, plus ancien que moi, devait être pour mon inexpérience un guide aussi sûr qu'amical. C'est, en toute carrière militaire, une date mémorable que celle de la première nuit sous ce mobile abri, habitation des âges patriarcaux, restée maintenant, par excellence, la demeure guerrière. Pauvre et fière demeure, dédaigneuse du luxe, ignorante même du modeste confort, mais où le corps se fortifie par l'abandon des molles habitudes, où le caractère s'affermit par l'exercice du commandement alternant avec la pratique de l'obéis-

Digitized by Google

sance et où, comme dans un temple auguste de la patrie, l'âme s'élève au-dessus des égoïstes sollicitudes ; pauvre et fière demeure, ennoblie par ses misères mêmes et dont un lointain souvenir suffit pour faire briller jusque sur les plus humbles et les plus obscures vieillesses une étincelle d'honneur.

Un violent orage troubla bientôt le repos du bivouac. Il nous fallut, malgré la tempête, sortir de la tente pour desserrer les courroies extérieures, distendues par l'humidité, puis soutenir, jusqu'à la fin de la bourrasque, le mât central de notre fragile édifice qui éprouvait d'inquiétantes oscillations. Nous nous rendormions enfin quand

La diane, au matin, fredonnant sa fanfare

nous jette à bas du lit. L'aube pointe à peine et c'est dans une brume épaisse, où les feux de bivouac piquent, çà et là, des points lumineux, que s'effectuent les préparatifs de départ avec une hâte et une apparente confusion qui n'empêchent pas chacun d'être prêt à l'heure voulue. Dès le lever de l'aurore, la colonne se met en mouvement. Enveloppés, vu la fraîcheur matinale, les uns du manteau blanc, les autres du burnous rouge, chasseurs et spahis ouvrent la marche ; le général de division avec son état-major, la batterie P. en troupe de tirailleurs, l'artillerie avec ses obusiers, le génie avec ses outils viennent ensuite ; puis les deux brigades d'infanterie, la première, sous le général Maissiat, avec deux bataillons du 16e léger et le 7e de chasseurs à pied ; la seconde, sous le colonel Piat, faisant fonction de général,

Digitized by Google

avec un bataillon du 71e de ligne, un du 3e zouaves et un de tirailleurs indigènes (turcos); l'ambulance, le train des équipages avec le convoi des subsistances, les cantiniers civils et une compagnie d'arrière-garde ferment la marche.

La route, dans la vallée de la Soumam, n'offrant aucune difficulté et la température n'étant pas trop chaude, les troupes s'avancent allégrement et, dès midi, on arrive au bivouac, chez les *Amaden,* tribu amie, au bord de l'*Oued-Torcha,* affluent de la Soumam. C'est au passage de ce ruisseau, d'ordinaire guéable dans tout son cours, mais subitement grossi, en février 1852, par un terrible ouragan de neige et de grésil, que périrent beaucoup d'hommes appartenant à une colonne qui, commandée par un des chefs les plus renommés de l'armée algérienne, le général Bosquet, rentrait d'une expédition jusque-là très heureuse. Deux noms sont trop honorablement rattachés à ce désastre pour n'être pas rappelés à son propos, celui du docteur Laur, aide-major, qui, ayant prêté son cheval à un officier malade, périt victime de son dévouement, entraîné par les eaux, au passage du torrent, et celui du capitaine d'artillerie Augeraud[1], alors chef de bureau arabe à Sétif, qui s'offrit, quand tous les bagages étaient perdus et qu'on ne savait quelle direction suivre, la neige ayant bouleversé tout le paysage, pour aller isolément chercher de l'aide à Bougie et, cette pénible mission remplie avec autant de courage que de perspicacité, tint encore à revenir afin de guider la colonne, apportant, sur son cheval, un barillet d'eau-de-

1. Mort général de brigade.

Digitized by Google

vie dont la distribution immédiate fut d'un immense secours pour les plus affaiblis.

Le lendemain, après une marche moins commode durant laquelle les cacolets ont à recueillir plusieurs hommes inaccoutumés à porter le lourd fourniment de campagne avec deux jours de vivres, on parvient au col de *Kzar-Kebbouch* où fut jadis une station — dont il ne reste plus le moindre vestige — dite *Ruha,* de la voie romaine entre *Saldæ* (Bougie) et *Rusucurrum* (Dellys). Pour alléger la colonne avant de pénétrer en territoire ennemi, le général décide qu'une ambulance de transit et un « biscuit-ville » ou entrepôt de vivres, protégés par une redoute en pierres sèches, seront installés sur ce point, dont les communications avec la base d'opérations peuvent être aisément assurées. En conséquence, on fera, le 2 juin, séjour à Kzar-Kebbouch pour laisser au génie le temps de construire les ouvrages. Aussitôt cet ordre connu, le capitaine P., fidèle à ses habitudes de vigilance, prescrit aux lieutenants de passer une revue de détail afin que si de légères dégradations s'étaient, par hasard, déjà produites dans les effets, armes ou harnachements, on pût les réparer durant le séjour du lendemain.

L'inspection finie, nous dînons sous l'auvent de la tente, par une soirée d'une délicieuse température, nous amusant à considérer le mouvement du camp qui, avec son parc aux bestiaux, ses chevaux et mulets au piquet ou à la corde, ses tentes de formes variées, ses cantines en plein vent, la foule animée et bigarrée des soldats de toutes armes, rappelle assez bien, comme vue d'ensemble, une foire rurale. La retraite sonnée, la solitude

Digitized by Google

se fait peu à peu de tous côtés ; mais, libre de mon temps pour la matinée suivante, je puis sans inconvénient prolonger quelque peu la veille et curieux de connaître la physionomie d'un bivouac durant la nuit, je monte sur une petite éminence, entre le front de bandière et les avant-postes. Le ciel brille d'une sérénité sans nuages, la nature est assoupie en un calme profond, nul souffle de vent n'agite les arbres de la forêt voisine et, dans cet espace si bruyant naguère,

L'oreille n'entend plus les murmures humains.

Puis, quand les dernières lueurs du crépuscule ont fui, toutes les choses du camp — tentes de divers modèles, parc d'artillerie, convoi des subsistances, groupes d'animaux, amas de caisses, etc. — prennent, à distance, sous les clartés scintillantes et bleuâtres des étoiles, des contours indécis et des apparences chaotiques tels, qu'on dirait les vestiges d'une ville saccagée dont les ruines mêmes auraient perdu tout caractère monumental par leur extrême bouleversement — *etiam periere ruinæ*. — Les sentinelles qui, enveloppées dans leurs longues capotes, poursuivent, devant les faisceaux d'armes, leur automatique promenade « à pas comptés vers l'Orient, à pas comptés vers l'Occident », quand elles surgissent soudain aux lueurs capricieuses et rougeâtres des feux de bivouac pour s'évanouir ensuite tout à coup dans l'ombre, semblent les fantômes d'anciens habitants errant autour de la cité détruite. Des bruits étranges qui jettent soudain leurs sonorités discordantes au travers du silence nocturne, — cris rauques d'oiseaux de proie, aboiements aigus des chacals, hennissement stri-

Digitized by Google

dent d'un cheval éveillé en sursaut, appels retentissants jetés de l'un à l'autre comme un qui-vive par les gardiens du convoi arabe, etc. — accroissent encore l'aspect fantastique de cette scène qui bientôt, émoussant le sentiment des réalités présentes, égare l'imagination vers les mystérieuses régions

> Où l'âme qui contemple et soi-même s'oublie
> Dans la splendide paix du silence divin,
> Sans regrets ni désirs, sachant que tout est vain (1),
> En un rêve éternel s'abîme ensevelie.

Mais la fraîcheur croissante de la température ne tarde pas à me faire regagner, sans plus de retard, notre tente et quand j'en sors, le lendemain matin, la construction de la redoute est en pleine activité. Peu après, on s'aperçoit que, pour protéger le terre-plein contre les feux partis d'un tertre voisin, il faudrait donner au rempart, sur l'une des faces, une hauteur excessive et, afin de parer à cet inconvénient majeur, le génie décide la construction sur le « point dangereux », comme on dit en langage technique, d'une autre redoute plus petite quoiqu'aussi solide que la première. Ce second ouvrage, pour lequel il faut se hâter si on tient à le terminer avant le soir, est confié à notre batterie. Les canonniers s'y adonnent avec ardeur, fiers de n'être pas, comme les travailleurs de l'infanterie, sous la direction des sergents du génie. Notre redoute est finie presque aussitôt que l'autre et quand le général de division vient visiter les travaux, il accorde une ration extraordinaire d'eau-de-vie, en témoignage de satisfaction.

1. Sur cette terre.

Digitized by Google

Le 3 juin au matin, un brouillard trop intense pour permettre de s'engager sur les pentes boisées du Djebel-Kebbouch, déjà si propices aux embuscades par un temps clair, retarde fort malencontreusement le départ. Dès que la brume commence à se dissiper, la colonne s'ébranle, précédée par les spahis envoyés en éclaireurs. Malgré la déclivité du terrain, ils s'élancent au galop vers la forêt, distante d'environ 600 mètres, le fusil haut, le burnous flottant au vent, animant de la voix plus que de l'éperon à la grimpade ardue leurs vaillantes montures, et bientôt s'enfoncent dans l'épaisseur du bois, où l'œil peut suivre encore quelque temps, au travers des taillis, leur pittoresque cavalcade. Loin derrière eux, les sapeurs du génie se pressent d'arranger quelque peu les passages les plus difficiles qu'on pourra rencontrer; puis les autres troupes s'avancent dans l'ordre accoutumé. On marche ainsi, sous les arbres humides de brouillard, quand le bruit d'une fusillade indique la rencontre de nos cavaliers avec les Kabyles. Ordre est aussitôt donné à la batterie, après avoir déposé à terre les havresacs qui seront recueillis par le train des équipages, de se porter au secours de l'avant-garde. Débarrassés du fardeau réglementaire, les canonniers, accélérant le pas, ont vite devancé la colonne et dépassé les sapeurs du génie qui la précèdent. Chemin faisant, nous rencontrons trois spahis transportant, avec d'attentives précautions, à l'ambulance un des leurs mortellement frappé. Soit résignation fataliste, soit coma physique, le blessé garde une immobilité de statue et, comme le lion de la fable,

Il attend son destin sans faire aucune plainte.

Digitized by Google

Les porteurs, avec leurs vêtements orientaux si favorables à la dignité des attitudes et le mourant enveloppé de son haïck ensanglanté, forment, dans les mélancolies de l'atmosphère brumeuse et du sol fangeux, un groupe dont il est impossible de ne pas admirer la lugubre et saisissante beauté. Ensuite, avant que, malgré notre hâte, nous ayons aperçu des combattants, la fusillade cesse et, peu après, un aide de camp, apportant l'ordre de rétrograder sur le gros de la division, nous apprend que les Beni-Kebbouch ont demandé l'*aman*. Leur résistance n'était qu'un acte d'obéissance au point d'honneur qui considère comme honteuse une soumission sans lutte préalable. « Si tu veux me commander, dit l'adage arabe, montre-moi d'abord ce que tu vaux. »

Cet événement modifie la route suivie d'abord et, faisant un à-droite, la colonne se dirige vers le fond de la vallée par la ligne de plus grande pente. La descente, très raide, ne s'effectue pas sans de nombreux accidents et parmi les animaux de bât qui se laissent choir se trouve mon propre mulet, dont on m'avait fort vanté les mérites lors du départ. Le dégât est moindre qu'on n'eût pu le craindre ; mais la chute étant une pure maladresse, car la charge est loin d'être trop lourde, m'a, depuis cette époque, ôté toute illusion sur la sûreté de pied, beaucoup trop vantée, des mulets. Enfin, après une longue et laborieuse étape, dans une contrée de plus en plus rocheuse et désolée, nous parvenons, assez fatigués tous, au détestable bivouac de *Tizi-Tekdempt,* si aride et si dénudé qu'il faut chercher au loin l'eau et les quelques broussailles nécessaires au camp.

Le lendemain, au contraire, on ne tarde pas à entrer

Digitized by Google

dans une région moins accidentée, mais beaucoup plus fertile et parsemée de nombreux hameaux aux maisons en pierres, blanchies à la chaux et couvertes de tuiles rouges, qu'entourent des jardins maraîchers et des vergers ombragés par une foule d'arbres fruitiers. Riches et d'accès facile, ces tribus sont, par double raison, pacifiques et s'empressent de se soumettre sans aucun simulacre de résistance. Il ne paraît pas qu'il en coûte beaucoup à leur amour-propre de ne pas « faire parler la poudre », à en juger par l'attitude que gardent les gens du village près duquel se fait la grand'halte. Loin de fuir la vue odieuse des conquérants, ils regardent, sans vergogne, tranquillement assis devant leurs habitations, le défilé des troupes, faisant penser, par leur air ahuri, aux bœufs dont parle le poète,

> Qui suivent de leurs yeux languissants et superbes,
> Le songe intérieur qu'ils n'achèvent jamais.

Ils n'ont pas même interdit aux femmes — qui ne sont au surplus, en Kabylie, ni recluses ni voilées comme dans les autres pays musulmans — de venir dans les jardins assister, d'un peu plus loin qu'eux, à un spectacle d'autant plus curieux pour elles que, n'étant jamais sorties de la montagne, elles ne connaissent les Européens que par ouï-dire. Sous un joli décor de verdure aux nuances variées qu'anime de son prestigieux éclat la brillante lumière d'Afrique, ces groupes de femmes vêtues du costume national — voile blanc rejeté en arrière, tunique bleue serrée à la taille par une ceinture en cuir, bras et jambes nus — dont la rustique simplicité n'exclut ni la grâce des lignes, ni l'harmonie des couleurs, offrent

Digitized by Google

un charmant coup d'œil. Mais *majore longinquo reverentia,* de plus près on s'apercevrait que, sauf de très rares exceptions, cette population féminine est d'une malpropreté repoussante, a des traits trop masculins et, pour vêtements, des loques sordides.

Pendant que, comme beaucoup d'autres spectateurs, je considère cette scène kabyle, un cheval, tenu en main trop près de moi, me décoche une si violente ruade que je suis obligé de mettre pied à terre et, malgré les compresses d'eau fraîche immédiatement appliquées, je ne puis, à cause de l'enflure, me rechausser au départ. On me hisse en selle, le pied entouré de bandages, et, pour me consoler, le capitaine P. m'explique longuement que c'est un tort, en expédition, de s'exposer sans motif plausible à un accident pouvant rendre indisponible. Je n'ai rien à répondre à ce sage discours et je laisse mon chef pontifier et sentencier à l'aise sur ce sujet jusqu'à l'arrivée, dès dix heures, au bivouac de *Souk-el-Haad,* au bas d'une montagne rocheuse appartenant aux *Beni-Hocéïn,* qui, dit-on, refusent de demander l'aman. A peine les tentes sont-elles dressées que, prévenu par notre capitaine, le médecin de service vient me visiter. Il constate qu'il n'y a pas de fracture et déclare qu'avec un repos de quelques jours et des lotions d'eau froide je serai guéri. Comme on laissera probablement quarante-huit heures de délai aux Hocéïns pour prendre une décision, je puis espérer être à peu près en état de participer à la prochaine affaire. Pourtant, à toute aventure, je crois devoir demander au docteur quelles précautions j'aurais à prendre afin de remonter, s'il est nécessaire, à cheval immédiatement. Cette question, bien

Digitized by Google

naturelle à mon sens, offusque, paraît-il, l'aide-major qui répond sèchement n'avoir aucun conseil à me donner s'il me plaît d'enfreindre ses prescriptions. Je n'insiste pas et j'exprime à l'intransigeant docteur mes regrets qu'on l'ait, à mon insu, dérangé pour moi. A peine est-il sorti que, pour comble de malchance, paraît un ordre, fort imprévu, de prendre les armes à deux heures de l'après-midi. J'ai décidément, depuis vingt-quatre heures, la guigne, une guigne noire ; chute du mulet, ruade du cheval, consolations du capitaine, rebuffade du docteur et, comme bouquet, la plus inopportune, pour moi, des prises d'armes. Enfin, grâce à l'inépuisable obligeance de mon excellent lieutenant en premier qui m'aide de son mieux, réunit et inspecte mon peloton avec le sien, je puis être à mon poste, le pied malade dans une pantoufle noire assez bien dissimulée par le houseau, quand le capitaine vient prendre le commandement de la batterie. Fort surpris de me voir, il me fait un très amical accueil et m'assure que l'incorrection de ma chaussure passera entièrement inaperçue.

A l'heure dite, débarrassées du havresac, les troupes s'élancent avec autant d'entrain que si elles n'avaient pas déjà fait une étape assez fatigante dans la matinée. Posté à mi-côte, derrière de petits retranchements, l'ennemi a la sagesse peu commune de nous laisser cheminer tranquillement jusqu'à bonne portée et ouvre alors seulement une vive fusillade. Mais la déclivité du sol le trompant, presque toutes ses balles passent au-dessus de nos têtes, assez près cependant pour qu'on entende le bruit de mouches bourdonnantes que produisent des projectiles fendant l'air à faible distance. Le nombre des bles-

Digitized by Google

sés à recueillir par les cacolets est à peu près insignifiant et la marche de la colonne n'est pas un instant retardée en sorte que bientôt, effrayés de voir qu'ils ne parviennent pas à arrêter les assaillants et craignant d'être pris à revers par une attaque auxiliaire dirigée sur la gauche, les Kabyles lâchent pied. Les redoutes emportées, on envoie quelques balles aux fuyards, difficiles à atteindre en terrain aussi accidenté, et on s'empresse de reprendre l'escalade, crainte de laisser aux Hocéïns le loisir d'organiser, sur le sommet de la montagne, en précipitant du haut en bas des quartiers de roche, une défense autrement formidable que des feux mal ajustés. L'ennemi est, paraît-il, trop démoralisé pour songer à ce moyen si simple de résistance et nous parvenons, sans coup férir, sur le plateau d'où on aperçoit les nombreux villages de la confédération, situés sur le versant opposé, beaucoup moins abrupt que celui qui vient d'être escaladé. Quelques obus, lancés de cette position dominante, suffisent pour dissiper les dernières velléités belliqueuses des Hocéïns. Ils font connaître leur détermination de se soumettre et bientôt, près de l'endroit, un peu à l'écart, où je me suis étendu depuis la cessation des feux pour reposer ma jambe endolorie, je vois lentement défiler plusieurs vieillards kabyles, déguenillés et hirsutes, appuyés sur de longs bâtons ; ce sont les députés des Djemmâas, choisis parmi les doyens tant par respect pour l'âge qu'avec l'espoir que des délégués notoirement incapables de porter les armes trouveront plus indulgent accueil, auprès du vainqueur, que des combattants. Les physionomies de ces ambassadeurs sont sévères, farouches même, mais calmes ; ils sont attristés, non humiliés

Digitized by Google

par l'insuccès d'une lutte que l'honneur prescrivait, quoi qu'il en dût coûter, et s'avancent sous les regards curieux avec un air de résignation fataliste qui n'est pas sans dignité. Malgré leurs vêtements sordides, il est douteux qu'en leur lieu et place une délégation européenne, même de noir vêtue, de blanc cravatée et de jaune gantée, venant se rendre à discrétion, ait aussi haute mine. Quand il est convaincu de l'impossibilité de faire triompher son droit, l'Oriental cède sans honte, sinon sans tristesse, à la force, en gardant une imperturbable confiance dans les vicissitudes de l'avenir, car il sait que « le Maître de l'heure » dispense comme il lui plaît le succès et le revers, *Allah Akbeur*.

Les négociations sont courtes; le général de Mac-Mahon, peu diplomate de caractère, ne permet la discussion d'aucune des conditions, d'ailleurs très modérées, qu'il impose et les envoyés se retirent plus satisfaits probablement au fond qu'ils ne veulent le paraître. Puis nous redescendons tranquillement vers Souk-el-Haad pour remonter, le lendemain matin, sur le plateau de *Sidi-ben-Aïssa,* où heureusement on se décide à s'arrêter pendant quarante-huit heures. Durant ce séjour, qui apporte une sensible amélioration à mon état sanitaire, un courrier de France parvient au camp et, parmi les nouvelles, se trouve celle de la nomination du lieutenant L. au grade de capitaine, tour du choix. Tous les officiers d'artillerie de la division applaudissent bien sincèrement à cette juste récompense et je suis, en outre, personnellement satisfait de voir le nouveau promu demander à continuer, jusqu'à la fin de la campagne, ses fonctions dans la batterie.

Digitized by Google

Le 8 juin, on redescend vers le littoral, entièrement perdu de vue depuis plusieurs jours et, à mesure qu'on avance dans cette direction, la contrée répond de mieux en mieux à la définition de l'Afrique donnée par Salluste : *Terra arboribus infecunda, messibus portentosa.* Les forêts disparaissent ; puis les bouquets d'arbres et les prairies deviennent de plus en plus rares, faisant place à d'immenses champs de froment déjà prêts pour la moisson et qui, malgré l'harmonieux accord du ton jaune des épis avec la couleur bleue du ciel, offriraient à la longue un paysage d'une ennuyeuse monotonie, mais,

> Par delà les blés mûrs, alourdis de sommeil,
> . . . . . .
> Au loin, la mer tranquille étincelle au soleil

et cette vue réjouit les regards en même temps que la brise rafraîchit les fronts. Avant midi le camp est dressé, non loin du rivage et près l'embouchure d'une assez grosse rivière, l'*Oued-Sidi-Ben-Aïssa,* au milieu de vastes champs dont la moisson, vite faite par les troupes, fournit une excellente paille de couchage pour les hommes et un utile complément de ration pour les animaux qui, depuis plusieurs jours, n'ont guère vécu que d'orge. Le dommage sera d'ailleurs payé aux propriétaires qui sont d'une tribu alliée et ainsi, par extraordinaire, nul ne sera mécontent. Ce bivouac offrait encore d'autres avantages ; tous les environs étant des territoires soumis, l'ordre du jour informe les officiers qu'ils pourront chasser pendant le séjour qu'on fera le lendemain.

Le 10 juin, en effet, dès le réveil, le capitaine P. exhibant un fusil de chasse dont nous l'avions jusque-là

Digitized by Google

plaisanté, comme emporté par dérogation à son principe d'exclure, en expédition, de ses bagages, tout objet inutile, profite de l'autorisation et L. ni moi ne pouvant l'accompagner dans sa promenade cynégétique, il nous prescrit d'employer nos loisirs à une inspection détaillée des effets d'habillement et de harnachement afin qu'on exécute dans la journée les menues réparations reconnues nécessaires. Cette revue passée, nous allons assister au débarquement de la cargaison d'une frégate à vapeur, *le Tanger,* qui, arrivée la veille au soir dans l'anse de Sidi-ben-Aïssa, apporte à la colonne un important ravitaillement de vivres. Nous profitons de l'occasion pour nous renseigner, auprès de l'officier de marine qui préside au transbordement, sur les bruits circulant à Alger quant au but et à la durée de notre expédition. Nous apprenons ainsi qu'au dire de gens d'ordinaire bien informés, les divisions Camou et Mac-Mahon, après leurs opérations particulières, se réuniront probablement sous le commandement du gouverneur général pour marcher contre les Beni-Hydjeurs, dans le haut Sébaou, et que même on parle aussi d'une démonstration plus ou moins sérieuse contre les Zouaouas. Durant ce colloque, une brillante cavalcade passe près de nous ; c'est le capitaine de frégate avec un de ses officiers, accompagnés d'un capitaine d'état-major et escortés par un peloton de spahis ; ils se rendent à une invitation à déjeuner adressée par le général de division qui a voulu compenser par la splendeur de la réception la frugalité lacédémonienne de sa table en campagne.

Vers le soir, rentrée du capitaine P., harassé mais enchanté ; il nous étale triomphalement plusieurs pièces

Digitized by Google

de gibier destinées à faire une agréable diversion au bœuf administratif, détestable viande provenant de bêtes surmenées par la marche et fatalement aussi mal soignées que mal nourries. Nous faisons amende honorable pour nos anciennes plaisanteries et nous déclarons qu'un fusil de chasse — si l'on sait habilement s'en servir — est, dans le bagage d'un officier en expédition, un objet des plus utiles.

La soirée se passe gaiement en discourant sur les nouvelles apprises par l'officier du *Tanger* venant d'Alger, où l'on est toujours beaucoup mieux au courant qu'ailleurs des projets ou intentions du gouvernement général; elles confirment sérieusement les rumeurs qui circulaient déjà lors de notre départ. Nous sommes bien aises d'apprendre que notre expédition doit avoir une certaine importance, mais le capitaine P., homme pratique et prudent, conclut que la campagne durera par conséquent plus qu'on ne le présumait, qu'ainsi il faut d'autant plus ménager nos approvisionnements particuliers de comestibles et ne les faire entrer qu'en minime proportion dans la consommation journalière. Hélas !

Le 11 juin, rentrée dans la montagne. La région des terres arables bientôt traversée, on arrive à une contrée rocailleuse et embroussaillée, puis cette maigre végétation cesse et on chemine péniblement, par une chaleur accablante, dans une sorte de désert où le sable est remplacé par des cailloux et des rochers, jusqu'au plateau désolé de *Nihil-Tortas*. Jamais on ne vit plus déplaisant bivouac ; il faut aller au loin chercher l'eau et le bois ; sur place on ne rencontre que des pierres, encore des pierres, toujours des pierres avec des scorpions des-

Digitized by Google

sous. Ces odieux insectes ont même les honneurs de l'ordre du jour, qui indique les précautions à prendre pour éviter leurs piqûres. Il n'y aurait eu aucun mal d'ajouter à ces renseignements des conseils sur les moyens d'enfoncer, dans ce sol rocailleux, les piquets des tentes. La difficulté est telle qu'on renonce à disposer le camp avec ordre ; chacun s'installe où et comme il peut. Heureusement on n'a qu'une nuit à passer en cette abominable localité et le lendemain on ne tarde pas à gagner un pays moins aride, quoique toujours désert ; puis la colonne arrive enfin, par une marche relativement facile, à un vaste plateau tout verdoyant, légèrement ondulé, qu'ombragent plusieurs bouquets d'arbres et qu'un joli ruisseau coulant entre deux haies de lauriers-roses en fleurs, sépare des montagnes escarpées où habite la grande confédération des Zouaouas. Le camp est établi à *Etnin-des-Beni-Djennaad* avec une régularité et des soins particuliers qui s'expliquent quand, deux heures plus tard, on voit apparaître les troupes d'Alger. Le bivouac de la division Camou s'installe à deux cents mètres environ du nôtre et, entre les deux, dans une position culminante, sont placées les tentes du général Randon et de son état-major. A quatre heures, les hommes un peu reposés et la chaleur tombée, grande revue des deux divisions, désormais réunies sous le commandement du gouverneur général. Il reconnaît, en passant devant la batterie, notre chef, le capitaine P. qui, étant capitaine en second, a eu avec lui, pour la construction d'un pont, des relations directes, et il lui adresse quelques mots d'éloges ; cette attention du gouverneur flatte vivement celui qui en est l'objet. Durant les deux jours suivants, dans les visites que font les

Digitized by Google

officiers d'un camp à l'autre, j'ai le plaisir de retrouver un de mes meilleurs camarades de promotion que je n'avais pas rencontré depuis notre sortie de Metz. Nous causons de nos projets pour l'époque, probablement prochaine, de notre passage à la première classe. Il compte alors entrer dans les bureaux arabes, service très intéressant auquel j'eusse aussi songé, comme on me le conseillait, si des raisons familiales ne se fussent opposées à ce que je prisse une carrière me fixant définitivement en Algérie.

Quoique les hasards de l'existence ne nous aient plus rapprochés l'un de l'autre depuis l'expédition de 1854, j'ai su que X. avait donné suite à son projet et qu'apprécié comme il le méritait dans ses nouvelles fonctions, il était déjà devenu lieutenant-colonel alors que plusieurs de ses camarades de promotion étaient encore capitaines. Mais quand tout lui présageait une prompte arrivée aux sommets de la hiérarchie militaire, l'horrible fée de la déraison le frappa tout à coup de sa baguette maudite et cette intelligence d'élite, non moins remarquable par la sûreté du jugement que par l'éclat de la parole et la variété des connaissances, s'envola vers les sinistres régions des idées incohérentes et des rêves sans fin, *Alas poor Yorick*.

Le 15 juin, traversant la rivière, on va planter les tentes sur la racine même de la montagne voisine et on construit, en cet endroit, un nouveau biscuit-ville. Aucun doute ne peut plus dès lors subsister sur la direction des opérations; avant les Hydjeurs on attaquera les Zouaouas. L'idée d'attacher son nom à la soumission de cette dernière confédération hantait depuis longtemps l'esprit du géné-

Digitized by Google

ral Randon et, dès 1852, il avait fait approuver par le Gouvernement un plan de campagne dont l'inexécution, au printemps suivant, n'avait tenu qu'à des contestations pour le commandement en chef, que le ministre Saint-Arnaud voulait prendre en personne. Nulle difficulté de ce genre n'existait plus en 1854 et les hésitations tenaient à une cause plus sérieuse, la diminution des forces disponibles. Mais les rapports des bureaux arabes ayant fait connaître que, considérant le Djurjura comme inaccessible à une armée partant directement d'Etnin-des-Beni-Djennaad, les Zouaouas avaient porté tous leurs contingents du côté opposé, vers les Hydjeurs, le gouverneur général, sorti d'Alger sans résolution autre que d'agir selon les circonstances, pensa qu'il convenait de saisir cette occasion inespérée. Les risques étaient grands toutefois, car débarrassés de tous *impedimenta*, les contingents indigènes se meuvent avec une extraordinaire rapidité et si, avertis à temps, ils revenaient nous disputer le passage pendant que nous serions engagés dans les broussailles et les rochers de la montagne, rien ne pourrait les empêcher de nous infliger plus qu'une défaite, un désastre complet, compromettant, pour longtemps, la réussite de toute tentative contre ce pays. Le secret et la célérité étaient donc essentiels pour le succès de l'opération projetée ; aussi, le 16 juin, le camp est-il levé dès trois heures du matin sans sonneries et les troupes commencent aussitôt l'escalade. Tout va parfaitement au début ; pas de chaleur incommode ni trop d'obstacles de terrain et, chose importante, chaque soldat comprend qu'il participe à une entreprise hardie, presque téméraire, dont la réussite aura de grandes et utiles consé-

Digitized by Google

quences. Néanmoins, malgré toute la bonne volonté possible, la marche se ralentit avec l'élévation continue de la température et l'accroissement des difficultés de progression. Maintes fois le lit étroit et rocailleux d'un torrent desséché est le seul sentier praticable; il faut le suivre homme par homme, mulet par mulet; ailleurs, on est tout à coup en face d'un ressaut du sol trop haut pour être franchi par les gens ou les chevaux et on doit contourner longuement et péniblement le rocher. Dans les meilleurs passages, il faut traverser d'épaisses broussailles et poser les pieds sur des cailloux roulants; la chute d'un seul cavalier ou d'un seul animal de bât suffit pour arrêter tout ce qui est derrière lui et ces stations irrégulières, imposées par la nécessité, amènent un allongement démesuré de la colonne sans procurer, pendant l'arrêt, aucun délassement aux hommes ni aux bêtes. Entre onze heures et midi, par une chaleur devenue torride, après avoir marché dans ces affreuses conditions, sans repos ni repas, pendant sept à huit heures, les troupiers sont harassés, assoiffés et affamés. Alors, profitant d'une de ces poses accidentelles, qui lui semble devoir durer au moins un quart d'heure, le capitaine P., de son initiative, ordonne à ses canonniers de déjeuner à la hâte avec du café froid préparé d'avance dans lequel on fera tremper du biscuit. Pendant que notre batterie est occupée à ce trop sommaire repas, dû à la prévoyance du capitaine, passe un officier d'état-major chargé d'aller de la tête à la queue de la colonne, puis de remonter rendre compte au général de ce qui se passe jusqu'à l'arrière-garde. Cette très incommode mission n'a pas mis précisément de belle humeur l'aide de camp qui la rem-

Digitized by Google

plit et, indigné de voir des soldats déjeunant aussi tranquillement, il commande de renverser les gamelles. Les artilleurs, trouvant l'ordre très déplaisant, appellent à la rescousse leur propre capitaine qui arrive immédiatement, fort peu disposé à laisser sa troupe abandonner un repas si utile ; il explique à son jeune collègue que le général n'ayant donné aucune instruction contraire, tout chef de corps peut, sous sa responsabilité, profiter comme il l'entend des temps d'arrêt pourvu qu'il n'en résulte nul retard dans la marche de la colonne et il affirme que sa batterie sera prête aussitôt que les troupes qui la précèdent reprendront leur marche. Nos artilleurs n'ont donc pas le crève-cœur de renverser leur soupe au café et, réconfortés par ce frugal déjeuner, reprennent la grimpade en même temps que les autres corps de la division. Il faut encore environ trois heures avant de parvenir au sommet de la montagne, sur un plateau long et étroit appelé le *Sebt* (marché) des *Beni-Yahia,* où l'on rencontre un bivouac des plus commodes. Mais ce qui montre les difficultés de l'ascension, c'est que l'arrière-garde, en route depuis quatre heures du matin, n'arrive pas avant huit heures du soir. Nul néanmoins, une fois la chose accomplie, n'est tenté de se plaindre des efforts faits, des peines prises et des risques courus, car le coup de main est aussi habile qu'heureusement réussi ; sans brûler une amorce, on s'est introduit au cœur même du territoire réputé inaccessible des Zouaouas, trop confiants, cette fois, dans leurs fortifications naturelles.

L'installation de la batterie terminée sur le terrain assigné, après nous être nettoyés, rafraîchis et reposés, nous allons, avec le capitaine, en attendant le dîner, jeter

Digitized by Google

un coup d'œil sur le pays inconnu où nous venons de pénétrer. Du Sebt des Beni-Yahia, le regard plane sur un immense panorama de montagnes baigné, à cette heure, dans l'exquise lumière du soir, qui produit une douce impression de calme, de paix et de bien-être, singulière et quelque peu mélancolique, au moment où l'on va porter dans cette région, si paisible d'apparence, la guerre avec ses dévastations inévitables. De tous côtés on aperçoit les nombreux villages des Zouaouas, dont les maisons, construites en moellons et badigeonnées à la craie, se détachent, en blanc vif, au sommet des mamelons, sur la verdure des jardins et vergers circonvoisins, séparés les uns des autres par des haies vives de grands cactus ou autres arbustes épineux qui tracent, sur les pentes, de capricieuses sinuosités plus agréables à l'œil que les clôtures en maçonnerie ou en charpente. Des champs de céréales ou de verts pâturages occupent le fond des vallées qu'arrosent d'abondants ruisseaux. Mais dans ce vaste espace où tout révèle l'existence d'une population agricole très dense et riche en troupeaux, la solitude semble maintenant complète; on ne découvre aucun être vivant, homme ou animal. Si, comme on le présume, l'arrivée de la colonne expéditionnaire a surpris les Kabyles, ils s'attendaient cependant à être attaqués un peu plus tard et s'y sont pris à l'avance pour mettre troupeaux, femmes et enfants en lieu de sûreté dans les hautes montagnes, aux flancs couverts d'épaisses forêts, qui s'étendent entre la région des terres arables et les pics supérieurs du Djurjura, aux parois rocheuses et dénudées, dont les cimes neigeuses — que le pied de l'homme n'a jamais foulées — se profilent en vives arêtes

Digitized by Google

sur l'azur éclatant du ciel, fermant l'horizon du spectateur installé sur le Sebt des Beni-Yahia.

Le lendemain, pour ne pas laisser le temps affaiblir l'effet moral produit sur l'ennemi par notre apparition inattendue au centre même d'un pays réputé inabordable, le gouverneur général, malgré les fatigues de la veille, ordonne, aussitôt après le repas du matin, une sortie des deux divisions qui ne devront laisser au camp que les hommes de garde ou de cuisine et les éclopés. D'ordinaire moins confiant, le général Randon, cette fois ne doutant plus de rien, prescrit d'attaquer simultanément toutes les tribus de la confédération, les Beni-Menguellet, Fraoucen, Illiten, Beni-Mellikeuch, Beni-Yahia, etc. Les deux divisions se séparent donc dès le départ, le général Camou marchant vers l'ouest et le général de Mac-Mahon vers l'est. La batterie P..., avant-garde de ce dernier, chemine environ une demi-heure sans rencontrer d'ennemis, quand, soudain, elle reçoit quelques balles parties d'un petit retranchement situé sur un monticule voisin. Attaqué de front par les zouaves et de revers par notre batterie, l'ouvrage est enlevé sans grande résistance. Le général s'arrête en cet endroit d'où l'on domine une certaine étendue de pays et, à mesure que les corps des deux brigades arrivent, il les lance de là contre les villages des alentours. Le champ de bataille se développe ainsi sur une étendue hors de proportion avec le nombre des combattants, ce qui rend nécessairement l'attaque moins irrésistible sur chacun des points, en sorte qu'un des villages attaqués, le *Taourirt* ou capitale de la confédération, tient encore quand l'approche de la nuit contraint à songer au retour. Qui trop embrasse

Digitized by Google

mal étreint, dit-on, et nous allons nous en apercevoir, car lorsqu'ils ne sont pas découragés par une défaite complète, les Kabyles savent fort bien profiter de l'avantage que leur assure la nécessité d'une marche rétrograde vers le camp. En pareil cas, la « retraite par échelons » étant reconnue la moins périlleuse, le général de Mac-Mahon, pendant que les autres troupes rappelées par la sonnerie du ralliement se dirigent de toutes parts vers le point indiqué, place lui-même, sur une position avancée, la batterie P., choisie pour former le premier échelon, avec ordre de tenir là jusqu'à ce que le deuxième échelon soit installé à quelque distance en arrière.

Les divers contingents kabyles, aussitôt leur propre mouvement de concentration opéré, s'efforcent d'enlever la position que nous occupons et d'où ils pourraient prendre à revers l'ennemi en retraite. Une vive fusillade s'engage ; la supériorité d'armement compensant l'infériorité numérique, nos tirailleurs font subir aux Zouaouas des pertes sensibles, non sans en éprouver eux-mêmes. En une demi-heure au plus, les cacolets ont à emporter à peu près le septième de notre petit effectif ; toutefois la batterie n'a pas reculé quand le commandant D., premier aide de camp du général, vient apporter au capitaine l'ordre de rallier le gros de la colonne. Demi-tour est fait aussitôt et les zouaves, formant le deuxième échelon, d'un effectif décuple du premier, ouvrent immédiatement un feu assez vif pour suspendre la poursuite des Kabyles. Mais cet instant de relâche est court et, jusqu'à la rentrée au bivouac, on ne cesse d'entendre la fusillade des Zouaouas, revenant à l'attaque de chacun des échelons successifs. Cet acharnement fait craindre à

Digitized by Google

certains officiers pessimistes une attaque nocturne, où l'ennemi aurait l'immense avantage procuré par la connaissance du terrain; d'autres, tels que le capitaine P., traitent cette appréhension de chimérique. Pourtant l'état-major ne semble pas entièrement rassuré à cet égard, car l'artillerie divisionnaire reçoit l'ordre de ravitailler, dès le soir, les corps à court de munitions et comme, par la nuit et la pluie survenue avec elle, cette distribution de cartouches, dans un bivouac très étendu et à peine connu, n'est pas sans difficultés, mon camarade de tente, le capitaine nouvellement promu L., est exceptionnellement adjoint, pour ce service, aux officiers de l'artillerie divisionnaire. Au retour, dans la nuit, après une course fort pénible, au travers de tout le camp, il me raconte qu'on regarde presque partout l'attaque comme probable; aussi ne sommes-nous pas surpris d'être plus tard réveillés par le maréchal des logis de garde qui nous rend compte qu'on entend tirailler du côté des avant-postes et nous demande s'il convient de faire prendre les armes à nos artilleurs, à l'exemple des corps voisins. En raison du tour de service, l'affaire me concernait et j'avais à prendre les instructions du capitaine commandant, mais me rappelant combien il s'était moqué de ceux qui croyaient à la possibilité d'une attaque nocturne et sachant qu'il n'aimait pas qu'on troublât sans motif sérieux son repos, j'étais assez embarrassé. Cependant l'agitation du camp, dans l'obscurité, était trop manifeste pour ne pas révéler une situation anormale et je me décidai à voir si mon capitaine avait le réveil agréable. Hélas non, il ne l'avait pas. Il me fit décliner mes noms et qualités, me demanda, bien

Digitized by Google

qu'on entendît de temps en temps les coups de feu, les preuves de l'incroyable événement dont je l'entretenais et, après des doléances sur l'inexpérience des jeunes officiers, finit par me dire que s'il était, à la rigueur, admissible qu'un sous-officier inquiet de sa responsabilité réveillât, sous un trop léger prétexte, le lieutenant de service, un officier devait ne pas attacher à des bagatelles une importance exagérée et montrer plus d'égards pour le repos de son capitaine ; qu'au surplus s'il y avait, par impossible, une prise d'armes, il en serait directement informé, lui, chef de corps, par l'état-major, et qu'en toute hypothèse ses lieutenants n'avaient qu'à attendre ses ordres, non à les provoquer. J'aurais bien pu défendre ma conduite, mais je me rappelai que si la parole est d'argent, le silence est d'or et je regagnai mon gîte, méditant en silence la recommandation de Talleyrand à ses collaborateurs : « Surtout, Messieurs, pas de zèle... »

On eut, au matin, l'explication de la bagarre qui aurait pu être très grave. Inquiétés par des coups de feu paraissant venir des avant-postes, quelques conscrits, appartenant à un régiment récemment débarqué de France, avaient spontanément couru aux armes et engagé, au hasard, une fusillade qui, par bonheur, n'avait causé aucun mal sérieux. L'incident n'ayant pas eu de conséquences, on évita d'y paraître attacher de l'importance et même d'en parler, la simple prolongation du séjour en Afrique suffisant pour guérir les troupes de l'excessive nervosité trop fréquente au début.

Les 18 et 19 juin, repos et évacuation des blessés sur Etnin-des-Beni-Djennaad. Le 20, nouvelle sortie où, afin

Digitized by Google

d'éviter la faute commise le 17, on concentre tous les efforts sur les villages des seuls Beni-Menguellet. Cette fois, bien que l'ennemi ait employé la veille et l'avant-veille à se mieux retrancher, le succès est complet; toutes les positions, malgré l'énergie de la résistance, sont promptement emportées; les villages pris sont saccagés et on coupe ensuite un grand nombre d'arbres fruitiers, mesure cruelle, mais beaucoup plus efficace, pour réduire les insurrections, que l'incendie d'habitations faciles à reconstruire.

Dès le lendemain, en effet, les Menguellet faisaient leur soumission. On espérait même que, pour ne pas s'exposer à de telles razzias, les autres tribus viendraient bientôt aussi à composition et on s'en tint pour d'autant mieux assuré quand on vit, à la date habituelle du marché tenu au Sebt des Beni-Yahia, certains indigènes venir au camp exposer en vente moutons, poules, œufs, figues, etc. Toutes les *popotes* profitèrent naturellement de cette occasion fort imprévue de ravitaillement et les transactions se passèrent le plus régulièrement du monde. Mais on se trompait étrangement en donnant une signification politique quelconque à la venue des vendeurs; ils ne faisaient que suivre les usages traditionnels. En Kabylie, l'état de guerre influe fort peu sur les relations commerciales; elles reprennent leur cours dès qu'il y a suspension d'armes et, en outre, tout individu non combattant peut, même pendant la lutte, vaquer librement à ses affaires privées. Ce fait, constaté d'ailleurs par tous ceux qui ont étudié les mœurs berbères, m'a été plus tard démontré de la façon la plus évidente. Lors de l'expédition de 1856, notre cantinier de batterie allait, sans se

Digitized by Google

gêner, en ravitaillement au travers des territoires insurgés et, comme je lui manifestais mon étonnement de sa témérité, il me répondit qu'il ne courait aucun risque, que les Kabyles ne s'attaquaient qu'aux combattants et qu'en le voyant isolé, sans armes et suivi d'un mulet de bât, ils n'avaient aucune hésitation à le considérer comme un simple mercanti et à le laisser faire paisiblement ses achats ou continuer son chemin. Cette tolérance semblait d'ailleurs au cantinier très juste et très rationnelle. La droiture instinctive des simples les conduit souvent, en ces hautes questions de droit international, à des solutions plus généreuses que celles qu'inspire la science aux diplomates ou aux hommes d'État.

Cependant, aucune nouvelle soumission n'arrivant, le gouverneur général qui ne pouvait pas demeurer plus longtemps chez les Zouaouas, ce qui eût retardé par trop les opérations contre les Beni-Hydjeurs, principal objet de l'expédition, prit, quoi qu'il lui en coûtât, le parti de quitter le Sebt des Beni-Yahia. Le 25 juin, afin d'alléger la colonne expéditionnaire, on dirigea sur le biscuit-ville des Beni-Djennaad, tous les bagages non strictement indispensables. Puis, le lendemain, les deux divisions se mirent en marche dans la direction du Sébaou. Après une courte étape, elles arrivèrent à *Boubéhir* sans autre incident qu'une légère escarmouche d'arrière-garde. Cette démonstration de persistante hostilité pouvait faire craindre que la descente vers le Sébaou ne fût inquiétée et la colonne se fût alors trouvée, vis-à-vis de l'ennemi, maître des positions dominantes, dans une situation singulièrement désavantageuse ; aussi, après avoir laissé les troupes se reposer durant la journée du 27 juin, leur fut-il pres-

Digitized by Google

crit de lever le camp le lendemain avant l'aube et sans sonneries. Ces précautions peu efficaces, car on ne pouvait se flatter de dérober longtemps aux Zouaouas le mouvement de retraite, avaient le grave inconvénient de produire une mauvaise impression sur les esprits; cependant tout alla bien d'abord, la levée du camp s'exécuta avec promptitude malgré l'obscurité et la division Camou, qui prenait la tête, avait déjà quitté le bivouac quand le jour parut. Mais les choses tournèrent moins bien ensuite et les crêtes étaient déjà garnies de Kabyles avant que la division Mac-Mahon eût défilé; l'ennemi menaçait ainsi de prendre à revers et peut-être couper l'arrière-garde, formée par un bataillon de zouaves et la batterie P. Le feu allait s'ouvrir dans les conditions les plus défavorables pour nous, lorsque, à notre extrême stupéfaction, la halte sonnant à l'état-major, on voit remonter vers les crêtes, sans aucune escorte et dans l'appareil le plus pacifique, un officier français à cheval et un chef arabe sur une mule. Ils passent dans leur grimpade assez près de notre batterie pour qu'il soit aisé de les reconnaître : l'un est le capitaine W[1]..., chef de bureau arabe à Dellys, et l'autre le grand marabout Si-Mohammed-Saïd-ben-Ali-Chérif, le personnage le plus considérable de toute la région. D'une famille depuis longtemps influente, gendre du puissant chef des Babors, Bou-Akkas, et proche parent de El-Madj-Mohammed-Mokrani, bach-aga de la Medjana, il possède des clients dévoués dans toutes les tribus de la montagne ou de la plaine et son arbitrage respecté est souvent invo-

1. Depuis général de division et commandant d'un corps d'armée.

Digitized by Google

qué soit entre tribus, soit entre parties de tribus différentes, n'ayant par conséquent pas de juge commun. Non moins généreux que riche, il exerce, tant dans son *bordj d'Akbou* que dans la *zaouïa de Chellata,* une large et libérale hospitalité qui accroît encore une popularité si solide que son ralliement sincère à la France ne l'a pas même ébranlée. Vêtu d'un élégant costume arabe et monté sur une mule magnifiquement harnachée, il est sans armes et même sans suite, ainsi qu'il sied à un messager de paix, sûr, quoi qu'il arrive, d'être respectueusement accueilli par tous. On le reçoit, en effet, avec les démonstrations réservées aux personnages les plus vénérés et quelques paroles de bon sens lui suffisent pour faire tomber l'exaltation guerrière de la foule, en lui prouvant que ce serait une dangereuse folie de retenir, par la plus impolitique des agressions, les Français dans le pays qu'ils quittent d'eux-mêmes. Les Kabyles se dispersent donc, non sans avoir salué le marabout par une salve d'honneur qui a bien aussi quelque peu l'air d'une bravade à notre adresse et l'arrière-garde peut rallier tranquillement le gros de la colonne, pour gagner les rives du Sébaou sur lesquelles on campe et où le biscuit-ville d'Etnin-des-Beni-Djennaad rejoint avec les bagages dont on n'aura pas été longtemps privé.

Le 30 juin, après un jour de repos employé à recevoir quelques soumissions de tribus riveraines, on traverse à gué la rivière et on entre sur le territoire des Beni-Hydjeurs, aussi fertile, mais moins pittoresque, et plus accessible que celui des Zouaouas ; puis, une courte étape sans combat sérieux nous conduit au bivouac de *Souk-el-Thleta,* assez bien situé. Le lendemain, une raz-

Digitized by Google

zia comminatoire sur les récoltes pendantes, sans incendie d'habitations ni abatis d'arbres, n'ayant amené aucune demande de soumission, le gouverneur général décide, pour le 2 juillet, l'attaque de Taourirt ou capitale de la confédération. Sis au sommet d'un mamelon à pentes couvertes de grands jardins, avec quantité de figuiers, oliviers et autres arbres fruitiers, ce gros bourg, dont la position n'est pas moins défensive que celle du Taourirt des Zouaouas, possède une mosquée célèbre dans toute la Kabylie, moins encore par sa beauté architecturale et la hauteur — prodigieuse pour le pays — du minaret, que par une prophétie annonçant que jamais cet édifice privilégié ne serait profané par la présence des infidèles, dans son enceinte sacrée. Cette légende, jointe à la nouvelle déjà connue que certaines tribus des Zouaouas ont échappé à la nécessité de se soumettre, a confirmé les Beni-Hydjeurs dans la résolution de rejeter toutes les ouvertures pacifiques, sans pourtant leur faire oublier le sage proverbe : Aide-toi, le ciel t'aidera, si peu conciliable qu'il soit avec les doctrines fatalistes. Ils ont même montré, dans la mise en état de défense du Taourirt, une remarquable entente des principes essentiels de la fortification par la manière habile dont ils ont su établir barricades, tranchées et autres obstacles artificiels. Toutes les tribus de la confédération, crédules dans la légendaire mosquée, ayant d'ailleurs répondu avec autant de zèle que de ponctualité à l'appel qui leur a été adressé, l'amin-el-oumena dispose de forces plus que suffisantes pour garder la principale position et, au lieu d'y entasser inutilement tout son monde, il a réparti l'excédent soit dans certains hameaux, soit

Digitized by Google

dans quelques plis de terrain d'où ces contingents pourront, au moment opportun, faire, comme armée de secours, une redoutable diversion en faveur des assiégés.

Contre un ennemi ainsi préparé, il convenait de procéder avec méthode. Le gouverneur général fait donc d'abord battre l'estrade par la cavalerie dans tous les alentours afin de pourchasser les groupes kabyles, dissimulés dans les ravins, et envoie des détachements d'infanterie attaquer les positions secondaires. Puis, avec les douze obusiers de montagne composant toute notre artillerie, on ouvre les opérations directes contre le Taourirt par un bombardement plus bruyant que nuisible, mais qui, comme tout bruit éclatant, produit son effet moral, surexcitant d'un côté, terrifiant de l'autre. La faible portée des pièces ayant contraint de les établir sur un emplacement non défilé contre les feux des assiégés, une troupe de soutien était indispensable à cette artillerie et naturellement ce rôle est dévolu à la batterie P. Les colonnes d'attaque, lancées ensuite dans tous les sentiers aboutissant au sommet du mamelon, partent avec un magnifique entrain, animées peut-être par la beauté de la température et la disposition théâtrale du terrain. Les clairons des zouaves, les tambours de la ligne, les fanfares des turcos et des chasseurs à pied mêlent dans l'air leurs notes éclatantes au bruit de la fusillade venant des assiégés. Toutefois, malgré leur ardeur, les troupes ne peuvent cheminer que lentement dans ces voies étroites, encaissées, rocailleuses, coupées de fossés, enfilées souvent par les feux des Hydjeurs. Bien des nôtres tombent en route ; mais on ne s'arrête ni pour répondre au tir de l'ennemi, ni pour relever les blessés que les cacolets à la suite

Digitized by Google

emporteront à l'ambulance. Cette marche en avant, que tous les efforts ne parviennent pas à arrêter un seul instant, offre un tel caractère d'irrésistible puissance, comme celui d'une marée montante, que les Beni-Hydjeurs, si confiants d'abord dans leur talisman, finissent par comprendre avec consternation l'inanité de toute résistance ; leurs feux deviennent plus précipités, signe de découragement ou au moins d'anxiété, puis subitement s'arrêtent. Craignant par-dessus tout, comme tous les Kabyles, d'être faits prisonniers, les assiégés se sont décidés à s'enfuir tant que la retraite est ouverte encore. Grâce à leur agilité et à leur connaissance du terrain, ils disparaissent comme par enchantement, sans laisser derrière eux ni blessés ni morts, et c'est à peine si les premières troupes, prenant possession du village, aperçoivent au loin quelques fuyards arriérés. La poursuite serait d'ailleurs aussi impolitique qu'infructueuse, car la prise du Taourirt a mis virtuellement fin à la lutte ; les Hydjeurs ne combattront plus aujourd'hui que par amour-propre et demain ils viendront, nul n'en doute, solliciter l'aman. Toutefois, pour achever de ruiner le crédit de la légende qu'on pourrait peut-être plus tard relever à l'aide de quelque subterfuge, le général Randon donne au génie l'ordre de faire sauter la fameuse mosquée. Il faut quelque temps pour la miner, mais, ce travail terminé, le feu est mis aux poudres et l'édifice s'écroule avec un retentissant fracas. La prophétie cependant n'a point menti, la mosquée des Beni-Hydjeurs est détruite non profanée. — *Potius mori quam fœdari.*

Il ne reste plus, pour finir la journée, qu'à enlever les quelques positions secondaires où tiennent encore les

Digitized by Google

plus énergiques de nos adversaires et à occuper, par prévoyance, celles d'où l'ennemi pourrait inquiéter le mouvement de retour au camp, dont l'heure ne tardera pas à approcher. La batterie P. est ainsi chargée d'aller s'installer assez loin du Taourirt, dans la direction de Souk-el-Thleta, sur une éminence boisée qui serait très propice à une embuscade. La mission n'est qu'une simple promenade, l'accès du plateau, par le côté que nous abordons, n'offrant aucune difficulté et n'étant défendu par personne. Nous n'avons donc, une fois arrivés, en attendant de nouveaux ordres et après avoir placé des sentinelles pour nous garantir contre toute surprise, qu'à jouir tranquillement du repos momentané que nous fait la destinée. Tout, d'ailleurs, en cet instant et cet endroit, semble inviter à jouir de cette bonne fortune imprévue : température délicieuse, épais gazon, beaux ombrages, paysage étendu, doré par cette douce lumière vespérale, charme ineffable des yeux, et, enfin, bruit lointain de la fusillade qui, continuant encore çà et là, quoique de moins en moins vive, éveille la sensation indiquée dans les vers si connus de Lucrèce

Suave etiam belli certamina magna tueri
Per campos instructa tua sine parte pericli.

Quelque temps après, quand les troupes disséminées commencent à se concentrer pour la rentrée au camp, la batterie reçoit l'ordre de fouiller, par quelques balles, le ravin au-dessous de notre plateau, afin de s'assurer s'il n'y aurait pas, d'aventure, sur ces pentes rocheuses et embroussaillées, quelques Kabyles cachés pour guetter

Digitized by Google

l'occasion d'attaquer les derrières de la colonne. S'il y en avait, dans ces repaires, des Kabyles embusqués, autant que de guêpes en un guépier ; comprenant parfaitement les avantages de la position, la plupart des opiniâtres qui tenaient à tenter encore un suprême effort, sinon pour la victoire au moins pour honorer la défaite et venger, autant que possible, la destruction de la célèbre mosquée, s'étaient donné rendez-vous sur ce point et ils attendaient avec patience, avant d'agir, que la colonne réunie fût entièrement en retraite. Mais, se croyant à tort découverts, ils n'hésitent plus et répondent à nos quelques coups de feu, tirés au hasard, par une fusillade des mieux nourries qui eût été désastreuse pour nous si le prudent et expérimenté capitaine P. n'eût prescrit à ses tirailleurs — bien qu'on n'aperçût pas d'ennemis — de se dissimuler derrière les arbres avant d'ouvrir le feu. Presque tous les projectiles restent ainsi sans effet ; cependant deux des nôtres sont atteints dont l'un, mon excellent camarade L., reçoit une balle à la jambe. Cette chute — qu'ils remarquent très bien — d'un officier encourage les Kabyles et ils s'élancent audacieusement vers le sommet de la colline. Pour répondre à cette attaque, il faut, quittant notre position, marcher à la rencontre de l'ennemi, manœuvre que notre petit nombre eût rendu fort téméraire si, rappelés par les sonneries du ralliement général, tous les autres corps de la division n'eussent alors convergé vers l'endroit où nous combattions. Leur approche décide les Hydjeurs, qui craignent d'être enveloppés, à la retraite et ils descendent vers le fond de la vallée avec assez de promptitude pour être bientôt soustraits à nos feux. Je puis

Digitized by Google

alors me rendre auprès du capitaine L., qu'un cacolet va emporter à l'ambulance. Malgré une forte fièvre, ses souffrances ne sont pas très vives et le médecin qui l'a pansé espère que, sauf complication imprévue, l'amputation pourra être évitée [1].

La rentrée au bivouac s'effectue ensuite sans encombre; à peine reçoit-on de lointains coups de feu, protestation impuissante de quelques exaltés. Comparée à celle du 17 juin, cette conduite anodine prouve que les Hydjeurs, en immense majorité, inclinent à la paix; la nuit leur portera conseil et achèvera de les convaincre de l'inutilité et des funestes conséquences d'une plus longue résistance.

Réinstallés au camp et le service terminé, nous allons, le capitaine P. et moi, à l'ambulance prendre encore des nouvelles de notre ami; elles sont assez satisfaisantes ainsi que celles du canonnier blessé, mais notre repas du soir est bien attristé par la place qui sera dorénavant vide à notre petite table. Le lendemain, pendant que les Djemmâas viennent successivement à l'état-major général solliciter l'aman, nous faisons nos adieux à L. qu'une évacuation, partant le jour même, emmène à Dellys, par une chaleur qui rendra le voyage encore plus pénible pour les pauvres malades. Heureusement, le capitaine P. peut annoncer une réconfortante nouvelle à son ancien lieutenant, c'est une proposition pour la décoration qui, grâce aux campagnes antérieures ainsi qu'au grade actuel

1. Après une très longue convalescence, L... finit par se rétablir entièrement et ne quitta le service qu'à la limite d'âge avec le grade de général et la croix de commandeur.

Digitized by Google

du proposé, a les plus grandes chances de succès. *Ad augusta per angusta.*

La soumission des Beni-Hydjeurs ayant clos la campagne, le gouverneur général fait ses adieux à la colonne expéditionnaire qui va se dissoudre et part, le 4 juillet, pour Alger, où les divisionnaires auront à lui adresser les propositions de récompenses que chacun d'eux jugera à propos d'établir.

Objet d'appréciations très contradictoires, cette expédition de 1854 a fait, en somme, avancer d'un pas sensible la conquête de la Kabylie. D'abord, en effet, les opérations isolées des généraux Camou et Mac-Mahon ont contraint à accepter la suzeraineté française plusieurs tribus à peu près résignées, sans doute, d'avance à se plier aux circonstances, mais qui tenaient cependant à honneur de ne pas abdiquer leur indépendance sans faire parler la poudre ou, tout au moins, sans la présence, sur leur territoire, de forces imposantes. Ensuite, quoique très imparfaitement réussie, la pointe chez les Zouaouas, dans la partie encore inviolée du Djurjura, avait été un très utile jalon posé pour l'avenir; enfin, dans la troisième phase de l'expédition, la confédération des Beni-Hydjeurs, la plus puissante et la plus renommée après celle des Zouaouas, s'était vue réduite à accepter les conditions imposées par le général Randon. Toutefois ces résultats considérables n'avaient point été acquis sans de sérieux sacrifices, montrant que l'ancienne réputation des montagnards djurjuriens n'était point usurpée; sur un effectif total de dix mille à onze mille hommes, on ne comptait pas, en effet, moins de neuf cents et quelques hommes hors de combat, proportion qui, pour une aussi

Digitized by Google

courte campagne, semblerait très forte s'il s'agissait d'une grosse armée. Avec soixante hommes à peine d'effectif, la batterie P. — ce qui justifie la large part qu'elle obtint dans les récompenses[1] — figurait, au chiffre des pertes, pour trois morts : les canonniers Legoëbel, Le Roy et Verdet, et sept blessés : le capitaine L. faisant fonctions de lieutenant, les brigadiers Lessoudier et Maire, les canonniers Aubert, Mathieu, Noblet et Thomas. Bien des jours se sont écoulés depuis ces événements, plus que trois fois le *longum mortalis ævi spatium,* néanmoins c'est d'une plume pleine encore d'une chaude sympathie que j'inscris ici les noms de ces brigadiers ou simples soldats qui versèrent leur sang pour la patrie sans autre ambition que de mériter l'estime de leurs chefs et de leurs camarades. Que sont devenus maintenant ces quelques blessés et tant d'autres honnêtes troupiers servant avec moi, en 1854, dans la 2e batterie du 1er régiment d'artillerie ? — *Commilitones mei.* — Je ne sais ; la destinée qui nous rapprocha jadis dans les relations si étroites qu'engendre le métier militaire en campagne nous a depuis lors séparés sans retour. C'est la vie, faite de réunions fortuites et d'involontaires séparations. Peut-être certains d'entre eux traînent-ils encore quelque part une vieillesse languissante ; mais presque tous, sinon tous, disparus depuis longtemps déjà, sont probablement oubliés même au lieu natal et jusque dans leur famille. C'est l'inéluctable loi.

Hommes et choses, pêle-mêle,
Vont roulant dans l'abîme obscur,

1. Deux croix de la Légion d'honneur, y compris celle du capitaine L., et deux médailles militaires.

Digitized by Google

a dit le poète. Qu'il soit du moins permis à un des officiers ayant eu l'honneur de les commander autrefois de rendre, après quarante années, à ces morts délaissés ainsi qu'aux survivants, s'il en reste, l'hommage d'un pieux et confraternel souvenir.

Le 5 juillet, séparation des deux divisions, le général Camou se dirigeant vers Alger, tandis que le général de Mac-Mahon allait, le lendemain, camper à Tagint-Touck d'où, le 7, les corps appartenant aux subdivisions de Batna ou Constantine regagnaient leurs garnisons respectives. Le reste de la colonne bivouaquait, le 8, à Tala-Hamza et, le lendemain, les troupes en garnison à Sétif y rentraient pendant que la batterie P. se rendait à Bougie où je devais rester tandis que le capitaine P. s'embarquerait pour Philippeville.

L'expédition était finie et, après six semaines de nuits sous la tente et de chevauchées à travers monts ou vallées; le retour n'est pas moins agréable que ne le fut le départ, si mal pourvue de ressources matérielles que soit la résidence où l'on rentre. Or, malgré la beauté du climat, le pittoresque des alentours et la sûreté de sa rade, la capitale déchue du Vandale Genséric, au v^e^ siècle, et du grand émir arabe, Hammâad, au x^e^, restait, en 1854, comme confortable, au-dessous des moindres localités françaises. Les communications périodiques avec l'extérieur se réduisaient au paquebot qui, allant d'Alger à Bône, touchait, tous les dix jours, à Sidi-Yahia[1], y apportant les nouvelles de France, et le commerce local

1. Rade de Bougie.

Digitized by Google

était si peu développé qu'il fallait demander au dehors et par cette unique voie, les objets les plus usuels. Néanmoins, l'accoutumance qui rend insensible aux inconvénients jugés d'abord intolérables et la jeunesse qui recouvre les épines de l'existence sous son royal manteau de gaîté ne tardaient pas à alléger, pour les nouveaux arrivants, les privations ou les gênes de la garnison; puis, peu à peu, on se sentait en quelque sorte fasciné par ce charme mystérieux de l'Afrique, effet de causes si variées — intensité lumineuse des jours, transparence bleuâtre des nuits, perpétuels contrastes d'une nature extrême en ses sécheresses ou ses tempêtes, captivant spectacle d'une population où se mêlaient les éléments les plus divers, etc. — et, laissant fuir le temps sans compter, on se conformait plus peut-être qu'il n'eût fallu au dangereux conseil du poète :

Faites-vous de ce monde un songe sans réveil.

Sage qui, du moins, résistait aux agaceries de la glauque sirène, offrant à tous la perfide liqueur qui rafraîchit d'abord et réconforte, puis abrutit et tue.

La fruste et pittoresque bourgade qui gardait encore, en 1854, à peu près intacte son inculte et saisissante beauté, s'est bien civilisée, dit-on, depuis qu'elle est devenue un chef-lieu d'arrondissement; mais, pour prendre l'aspect correct et régulier digne de son rang administratif, n'a-t-elle pas eu à subir de regrettables améliorations et s'il m'était donné de la revoir, n'éprouverais-je pas de tristes déceptions en comparant avec mes vieux souvenirs l'état présent des choses? Je le crains

Digitized by Google

d'autant plus que je me rappelle que, dès 1856, afin de percer un boulevard très superflu pour la circulation contemporaine, mais rectiligne et largement ouvert à la poussière comme à la chaleur, une municipalité de toute récente création et beaucoup trop zélée projetait — si les fonds n'eussent heureusement manqué — de combler — *immane nefas* — le « Ravin des cinq fontaines », délicieuse oasis, pleine d'ombre, de silence et de fraîcheur, d'où les regards charmés embrassaient le plus splendide panorama des environs ; au premier plan, sur la baie ensoleillée, allant de la falaise couronnée par le vieux fort Abd-el-Kader jusqu'à la pointe rocheuse de Bouak, digue naturelle du port, et au second plan, au delà du golfe, sur les chaînes montagneuses du Sahel, dont les crêtes étagées dessinaient à l'horizon leurs courbes gracieuses sur un ciel presque toujours d'une lumineuse pureté, tandis que, vers la chute du jour, leurs flancs resplendissaient des magnificences crépusculaires.

Purior hic campos æther et lumine vestit
Purpureo.....

Quelles que soient d'ailleurs les destinées qui l'attendent et les changements plus ou moins heureux qu'elles lui imposeront, l'antique *Saldæ* des Carthaginois, puis des Romains, soutiendra toujours, comme site au moins, sans trop d'infériorité, la comparaison avec les plus célèbres stations du littoral méditerranéen. Hyères, Menton, Cannes, Nice, Monaco, Beyrout, Alger, Naples même, plus parées, plus élégantes et plus fréquentées, ont-elles plus brillantes aurores, jours plus radieux, plus

Digitized by Google

féeriques crépuscules ou nuits plus scintillantes? Et comme elles, Bougie ne repose-t-elle pas sous de majestueuses montagnes, aux pentes égayées par de perpétuelles frondaisons et à jamais préservées des rudes caresses de l'hiver, sur les bords enchantés de cette mer sans rivale dont l'antiquité fit naître, en ses poétiques symboles, l'idéale personnification de toute grâce et de toute beauté, cette blonde Aphrodite ou cette brune Astarté dont la nature entière saluait la venue avec des tressaillements d'allégresse et d'admiration.

Te Dea, te fugiunt venti, te nubila cœli
Adventumque tuum, tibi suaveis Dedala Tellus
Submittit flores, tibi rident æquora ponti
Placatumque nitet diffuso lumine cœlum.

Depuis mon départ d'Algérie, en 1857, j'ai vu de plus hauts pics que ce Gouraya dont la cime s'élance au-dessus de la ville comme un gigantesque minaret; j'ai admiré des golfes à bon droit plus renommés que cette anse de Sidi-Yahia, le meilleur mouillage naturel cependant de tout le littoral algérien; j'ai visité des cités autrement illustres que le nid de pirates conquis, en 1834, par le général Trézel et qui n'a conservé que d'insignifiants vestiges de plus glorieuses époques; pourtant, est-ce mirage décevant d'une plus lointaine perspective dans le passé, ou plutôt prédilection sénile pour les impressions embellissantes de la vingt-sixième année, rien de tout cela ne vous a effacés de mon souvenir, ville, montagne et baie de Bougie qui avez prêté ce cadre attrayant à l'une des premières périodes de ma carrière. Ternie désormais

Digitized by Google

par l'âge, pour tant de choses plus récentes, ma mémoire demeure fidèle pour vous

Et dans mon cœur aussi vous chantez à jamais.

Vous chantez comme le mélancolique écho de ces heures d'antan dont le son toujours vibrant, malgré la distance, remue encore dans l'âme vieillie

Certain je ne sais quoi dont elle est tout émue.

Digitized by Google

NOTES

SUR LA

VIE DE DESCARTES

ET SUR LE

DISCOURS DE LA MÉTHODE

PAR LE Dr A. NETTER

L'opinion ayant été émise en ces dernières années que la doctrine de Descartes n'est pas encore connue, du moins dans son ensemble (*Foucher de Careil, Liard*)[1], j'ai été amené par certaines de mes études à m'en occuper aussi ; or, j'ai relevé dans le célèbre ouvrage de Baillet (*La vie de Descartes,* 1691) et aussi dans le *Discours de la Méthode,* maints et maints détails dont l'importance me semble avoir passé inaperçue.

Au collège des Jésuites de la Flèche, arrivé dans la classe des mathématiques supérieures, au lieu de chercher à se perfectionner comme ses camarades dans les deux branches alors séparées, géométrie, algèbre, Des-

1. *Œuvres inédites de Descartes,* par Fouchor de Careil, 1858. — *Descartes,* par Louis Liard, 1882.

Digitized by Google

cartes concentra son attention sur l'analyse dite des *Anciens,* méthode qu'on ne connaissait plus que de nom. Une autre de ses préoccupations avait porté sur le contraste entre l'incertitude de tout ce qu'on lui avait enseigné en philosophie et la certitude absolue des mathématiques ; est-ce qu'en philosophie ses maîtres n'avaient donc pas également raisonné par syllogismes ? Pourquoi alors l'incertitude d'un côté, et de l'autre la certitude absolue ? « *Je me plaisais surtout aux mathématiques à* « *cause de la certitude et de l'évidence de leurs raisons,* « *mais je m'étonnai de ce que, leurs fondements étant si* « *fermes et si solides, on n'avait rien bâti dessus de plus* « *relevé.* »

Ce sont ces considérations qui l'ont engagé dans la carrière qu'il va parcourir.

Sorti du collège en 1612, à l'âge de 16 ans, il revint dans sa famille, à Rennes, où il passa l'hiver à monter à cheval, à faire des armes, à s'amuser au jeu de paume, exercices en rapport avec sa condition de gentilhomme. Sa famille appartenait à la grande noblesse et lui-même portait le titre de seigneur du Perron. Vers le printemps, il fut envoyé à Paris, accompagné d'un valet de chambre et de laquais. Il s'y lia avec des jeunes gens de son âge qui l'entraînèrent aux plaisirs mondains. Cela dura une année au bout de laquelle il alla se réfugier dans un faubourg ; il avait abandonné ses camarades du jour au lendemain en leur laissant ignorer sa demeure. Il sortait peu, et quand il se trouvait dehors, il prenait les plus grandes précautions contre toute rencontre avec ceux dont il avait suivi le mauvais exemple. Ah ! si à Rennes sa famille avait pu se douter qu'un jour René, seigneur

Digitized by Google

du Perron, dérogerait au point de se choisir une carrière d'études au lieu de briguer quelque charge à la Cour ou de se distinguer dans l'armée, elle l'eût rappelé incontinent; est-ce que plus tard, lorsqu'il aura déjà acquis sa grande célébrité, il ne sera pas considéré par les siens comme étant la honte de sa race?

Et maintenant je crois pouvoir dire que c'est durant cet isolement dans un faubourg que tout jeune homme il a fait sa grande découverte en mathématiques. Cherchant sans doute la solution de quelque problème difficile de géométrie, et s'étant perdu à plusieurs reprises dans la complexité des lignes tracées en une même figure, il se sera laissé aller à noter avec des signes algébriques les constatations auxquelles il arrivait successivement. La solution aura été alors trouvée si rapidement que, surpris, étonné du prompt succès, l'idée lui sera venue que l'analyse des anciens s'était établie de la même manière, avec des procédés tirés de l'arithmétique. Que Descartes soit arrivé à sa découverte ainsi ou autrement, peu importe; ce qui est certain, c'est qu'il l'a faite durant cette retraite de trois ans, ce dont on aura tout de suite une première preuve.

En 1617, il quitte sa retraite pour s'en aller dans les Pays-Bas servir dans les troupes de Maurice de Nassau, mais en qualité de volontaire, conséquemment assez libre de sa personne et pouvant frayer avec les mathématiciens et ingénieurs qu'il rencontrera dans ses pérégrinations militaires. Parti en 1617, il se trouvera l'année suivante dans la petite ville de Bréda. Un jour, dans la rue, voyant les passants se détourner de leur chemin pour lire une affiche, il y alla aussi, mais ne comprenant

Digitized by Google

pas encore la langue flamande, il dut prier une des personnes présentes de le renseigner. Le hasard voulut qu'il s'était adressé à Beckmann, mathématicien. Celui-ci lui dit qu'il s'agissait d'un problème de géométrie proposé par un inconnu. — Veuillez m'en donner l'énoncé. — Je le veux bien, si vous promettez de m'en apporter la solution. — Je m'y engage, telle fut la réponse. — Surpris de cette assurance chez un cadet, Beckmann le fut bien davantage le lendemain en voyant arriver le jeune homme avec la solution. Baillet raconte longuement cette historiette qu'il termine ainsi : « Descartes « avait trouvé la solution *avec les règles de sa méthode* « comme avec une pierre de touche[1]. » Il avait donc inventé la méthode avant d'avoir quitté sa retraite, ce qui du reste ressortira pleinement de tout ce qui va suivre.

Ayant passé des Pays-Bas en Allemagne, il se trouva l'année suivante, 1619, à l'âge de 23 ans, à Ulm où, durant un quartier d'hiver, il eut tout le loisir de s'entretenir de ses pensées. On connaît celles-ci par l'exposé qu'il en a fait dans la deuxième partie du *Discours*. Or, elles se résument, malgré leur longueur, en ces quelques propositions : on ne peut pas demander aux scolastiques qu'ils abandonnent leurs manières de voir dans les sciences et en philosophie pour adopter quelque doctrine toute nouvelle, pas plus qu'on ne peut demander aux édiles d'une ville irrégulièrement bâtie de la démolir pour la remplacer par une autre tirée au cordeau. Mais il m'est bien permis, à moi, de réformer mes propres pensées

1. Voir aussi *Éloge de Descartes*, par Thomas, notes.

Digitized by Google

en me laissant guider par la méthode que j'ai inventée. « *J'avais un peu étudié, étant plus jeune* (présentement « il n'a que 23 ans), *entre les parties de la philosophie,* « *à la logique, entre les mathématiques, à l'analyse des* « *géomètres et à l'algèbre : trois arts ou sciences qui sem-* « *blaient devoir contribuer quelque chose à mon dessein.* » Et ce dessein était de réformer l'enseignement tout entier. En quoi a donc consisté la nouveauté de cette méthode trouvée par lui alors qu'il était tout jeune ? Je crois avoir compris la chose de la simple manière que voici. A l'époque de Descartes, la méthode suivie en arithmétique et en algèbre d'une part, et celle d'autre part en géométrie étaient considérées par les mathématiciens comme deux méthodes radicalement distinctes. Non, a pensé Descartes, les deux se fondent en une seule, attendu que dans l'une et dans l'autre il ne s'agit que de rapports ou de proportions soit entre quantités, soit entre grandeurs. Disons encore que l'application de cette méthode générale exigeait deux opérations successives, une première dite *analyse,* une seconde dite *synthèse.* Exemples : en arithmétique, dans l'opération de la division, on examine d'abord combien de fois le diviseur est contenu dans *une des parties du dividende,* puis dans une autre et ainsi de suite. On a donc décomposé le dividende dans un but d'*analyse,* et le quotient étant trouvé, la preuve se trouve être une *synthèse,* reproduction du dividende à l'aide d'une multiplication, tout comme de nos jours, en chimie, quelque nouvelle substance ayant été analysée, on cherche à vérifier l'exactitude des résultats à l'aide d'une recomposition ou synthèse. — De même, ce me semble, en géométrie : analyse dans le

Digitized by Google

cours de la solution des *problèmes*, synthèse dans les *théorèmes*.

De tout ce qui précède il résulte qu'aucune des découvertes de Descartes n'a été faite par lui à Ulm. Là il s'est uniquement demandé s'il pourrait à lui seul procéder à la rénovation de toutes les branches des connaissances autres que les mathématiques. C'est dans la nuit du 10 novembre 1619 que la grande résolution fut prise et il s'en enthousiasma au point que, durant trois jours, il eut des songes effrayants, la fièvre et le délire. Et puis à quelques jours de là il écrivit sur un *Registre de pensées diverses*, document récemment retrouvé, ces lignes extraordinaires : « *Comme un acteur met un masque pour ne pas laisser* « *voir la rougeur de son front, de même moi qui vais* « *monter sur le théâtre de ce monde où je n'ai été jus-* « *qu'ici que spectateur je parais masqué sur la scène.* » Qu'on ne s'y trompe pas. Le masque ne cachera pas l'athéisme dont plus tard quelques-uns l'accuseront ; car, en ces mêmes jours, plein de gratitude pour Dieu qui l'avait si bien inspiré, il fit le vœu d'un pèlerinage à N.-D. de Lorette, vœu qu'il accomplira quatre ans après, durant un voyage en Italie. L'explication des lignes extraites du *Registre des pensées* viendra tout à l'heure. Ayant pris sa détermination, il alla, selon son expression, rouler de nouveau çà et là dans le monde, voulant acquérir l'expérience des hommes et des choses, se défaire surtout de toutes les fausses idées ou préjugés dont inconsciemment son esprit pouvait être imbu, et, comme à cet effet il devait frayer avec des gens de toute condition, nobles, prolétaires, dissidents, sceptiques, athées, il se traça quelques règles générales de conduite dont la

Digitized by Google

première était « *d'obéir aux lois et coutumes de son « pays, retenant constamment la religion en laquelle « Dieu lui a fait la grâce d'être instruit dès son en- « fance* ». Quant à ses autres règles de conduite, on les dirait imitées ou traduites de quelque traité de Sénèque, selon l'expression de M. Vapereau, morale purement philosophique qui lui permettra d'être un jour le directeur de conscience d'une princesse protestante. Il reprend donc ses pérégrinations militaires, et l'année 1621 le trouve en Hongrie, mais à peine arrivé là, il renoncera à la profession des armes et voyagera dès lors tout à fait librement dans presque toutes les régions de notre continent. Durant tous ces déplacements, il a continué à se mettre en rapport avec les mathématiciens et les ingénieurs, résolvant aisément leurs problèmes les plus difficiles et s'amusant de l'étonnement qu'il provoquait avec sa méthode toujours tenue secrète. (Pour ce détail comme pour tous les autres, lire Baillet, *passim*.) On voit par tout cela qu'avant de revenir en France il était déjà réputé à l'étranger comme le mathématicien le plus extraordinaire qui ait jamais surgi[1].

De retour, en France, il réside à Paris de 1626 à 1629. Et maintenant, c'est de la physique qu'il s'occupera, de l'optique. C'est maintenant aussi qu'il s'avancera sur la scène du monde avec un masque cachant la rougeur de son front. *Explication.* — D'une part, il vivra au milieu de la noblesse, à la Cour, fréquentant aussi et recevant tous les savants en renom que sa supériorité en mathématiques éblouira de plus en plus. Il avait pris un

1. Cf. Thomas, *notes*.

Digitized by Google

logement chez un M. Le Vasseur, seigneur d'Étioles, et sa célébrité arrivera au point que la maison devint, dit Baillet, « une espèce d'académie attirant une infinité de « gens qui s'introduisaient chez lui à la faveur de ses « amis ». Oui, mais entre temps, il se rendait furtivement, chaque jour, dans l'atelier d'un opticien, et se perfectionnait dans l'art de tailler le verre, frayant lui, seigneur du Perron, avec des ouvriers. On lit dans l'entête d'un des chapitres de Baillet : *Éloge du sieur Férier, excellent ouvrier pour des instruments de mathématiques. Descartes se sert de lui pour se perfectionner dans son art.* Et dans le cours du chapitre, il est dit que Descartes devint un grand maître dans l'art de tailler les verres. Il s'appliqua particulièrement « à former la main de quel- « ques tourneurs ». Quelle accointance pour un gentilhomme! Seuls le P. Mersenne et un seigneur de la cour, Mydorge, savant mathématicien, « son prudent et fidèle ami », connaissaient cette double existence. Que de fois Descartes aura rougi, à la seule pensée de divulgation à la Cour! Lui-même, du reste, n'avait pas perdu le sentiment de son origine aristocratique, à en juger par ces lignes que, plus tard, il écrira dans le *Discours :* « *Mon inclination m'a toujours fait haïr le métier de* « *faire des livres... Je ne me sentais point, grâces à Dieu,* « *de condition qui m'obligeât à faire un métier de la* « *science pour le soulagement de ma fortune.* »

Cette double existence explique aussi ses dires habituels sur ce qu'il appelait *ses loisirs, ses divertissements d'études ;* quel n'aura pas été chaque soir son contentement quand, rentré chez lui, il pouvait méditer tranquillement sur ce qu'il avait vu et fait dans la journée.

Digitized by Google

Notons encore que si, en 1627, à l'âge de 31 ans, il a été *un grand maître* dans l'art de tailler le verre, forcément les débuts de son apprentissage ont dû remonter à une époque antérieure à ses pérégrinations militaires, conséquemment à ses trois années d'isolement dans un faubourg de Paris, où, sans doute, il aura déjà travaillé dans quelque atelier.

Si Descartes a passé de sa découverte en mathématiques à l'optique, ce ne fut certes pas dans le but de perfectionner des instruments, mais dans celui d'introduire, en cette science, la certitude mathématique. Pourquoi a-t-il choisi cette partie de la physique ? C'est qu'à son époque cette branche des connaissances se trouvait déjà enrichie des merveilleux instruments dus à l'art de tailler le verre : loupes connues dans la haute antiquité, lunettes pour les myopes et les presbytes en usage depuis le treizième siècle, prismes en verre avec les couleurs de l'arc en ciel, le télescope récemment inventé par Metius qui, dit Descartes, « *n'avait jamais étudié. A la honte* « *des sciences, cette invention si utile et si admirable n'a* « *premièrement été trouvée que par l'expérience et la* « *fortune. Bien qu'il y ait eu depuis quantité de bons* « *esprits qui ont fort cultivé cette matière, et ont trouvé* « *à son occasion plusieurs choses en optique qui valent* « *mieux que ce que nous en avaient laissé les anciens,* « *toutefois à cause que les inventions un peu malaisées* « *n'arrivent pas à leur dernier degré de perfection du* « *premier coup, il est encore demeuré assez de difficul-* « *tés en celle-ci pour m'engager à en écrire*[1]. »

1. *La Dioptrique*, p. 4.

Digitized by Google

Oui, mais avant d'être arrivé à en écrire, il devait au préalable avoir découvert les lois mathématiques de la réfraction, et pour cela avoir trouvé quelque première vérité du point de vue de laquelle s'expliqueraient tous les faits jusque-là acquis dans les tâtonnements de l'art. Longtemps il avait cherché cette première vérité et ne la trouvant point il allait abandonner l'optique et toutes les sciences objectives quand l'idée lui vint que l'arrivée de la lumière à notre œil impliquait l'existence d'un *mouvement lumineux*. « *La lumière,* dit-il dans sa « Dioptrique, *n'est autre chose dans les corps nommés « lumineux qu'un certain mouvement ou une action fort « prompte qui passe vers nos yeux par l'entremise de « l'air et des autres corps transparents.* » C'est de cet axiome qu'il déduira toute sa dioptrique. « Descartes, « dit M. Liard, conclut que le mouvement lumineux doit « suivre les mêmes lois que le mouvement proprement « dit; par conséquent (comme Descartes l'a fait remar- « quer), à la rencontre de certains obstacles, les rayons lu- « mineux se réfléchissent comme fait une balle à la rencon- « tre du sol; ils pénétreront, au contraire, dans les milieux « diaphanes comme la même balle dans un milieu liquide, « ils dévieront alors comme elle de leur direction pri- « mitive, et cette déviation variera suivant la nature du « milieu traversé, etc. » L'axiome est trouvé, et pour fonder la dioptrique, il ne restait plus qu'à appliquer certaines règles mathématiques stipulées dans le *Discours*. C'est ce que Descartes fera dans son fameux traité de la dioptrique.

L'idée d'ériger le mouvement de la lumière en axiome était donc venue bien tardivement à Descartes, puisqu'à

Digitized by Google

défaut d'une vérité première, il avait été sur le point d'abandonner toutes études. Comment cette idée lui est-elle finalement venue? Je n'eusse pas pensé à soulever cette question si, dans une de ses lettres à Mersenne, il n'avait pas fait intervenir ici, ô surprise, ses croyances religieuses : « J'estime que tous ceux à qui Dieu a donné « l'usage de la raison sont obligés principalement à le « connaître et à se connaître eux-mêmes, et je vous dirai « que je n'eusse jamais su trouver les fondements de la « physique, si, je ne les eusse cherchés par cette voie. » Selon M. Liard, c'est après coup qu'il pourrait avoir rattaché à ses croyances religieuses son axiome qu'il aura conçu d'abord sur le terrain de la science. Mais, dirai-je, puisque Descartes a affirmé qu'il en a été autrement, ne peut-on pas admettre que, dans l'embarras où il s'est trouvé, il aura prié Dieu de l'inspirer et se rappelant les perfections infinies de Dieu, notamment l'*immutabilité divine* dont il est si souvent question dans ses écrits, il sera arrivé à l'idée opposée de la *mutabilité* de tous les phénomènes de la nature.

De l'optique, Descartes passa aux autres sciences objectives et à la philosophie, mais, pour échapper à l'agitation de la vie parisienne, il quitta furtivement la maison de M. Le Vasseur pour aller se réfugier encore une fois dans un faubourg. Inquiet, son ami le chercha partout et finit par le trouver. L'existence à Paris n'était plus tenable et c'est en Hollande que, cette fois, il ira cacher sa vie. De quoi s'y occupera-t-il tout d'abord? Dans le dernier alinéa de la troisième partie du *Discours*, il y a sa déclaration formelle qu'avant son départ pour la Hollande, 1629, il n'avait pas encore commencé « *à*

Digitized by Google

« *chercher les fondements d'aucune philosophie plus cer-* « *taine que la vulgaire* » et la *quatrième partie* débute par ces mots : « *Je ne sais si je dois vous entretenir des* « *premières méditations que j'y ai faites* (dans l'édition « latine, *postquam huc veni*). » C'est donc bien à tort que Descartes est si généralement regardé comme ayant été d'origine un métaphysicien. D'origine, il a été un mathématicien, un logicien et un esprit profondément religieux. Si, avant d'aborder la philosophie, il a toujours cru à l'existence de Dieu et à celle de notre âme, c'est en chrétien et non en tant que philosophe. Arrivé dans les Pays-Bas et « ayant renouvelé devant les autels ses « anciennes protestations de ne travailler que pour la « gloire de Dieu et l'utilité du genre humain, il voulut « commencer ses études par des méditations sur l'exis- « tence de Dieu et l'immortalité de l'âme ». « *Cette double question* », a-t-il dit lui-même, « *se doit examiner par la* « *raison humaine. Les neuf premiers mois que j'ai été* « *en ce pays, je n'ai travaillé à autre chose, et je pense* « *avoir trouvé comment on peut démontrer les vérités* « *métaphysiques d'une façon qui est plus évidente que* « *les démonstrations de géométrie. Je dis ceci, selon mon* « *jugement, car je ne sais pas si je le pourrais persua-* « *der aux autres*[1]. » Les neuf mois écoulés, il revient aux sciences objectives. Ce sont l'anatomie et la physiologie qui cette fois l'occuperont. Le gentilhomme se mettra à disséquer, et entre temps il colligera les observations que dans le cours de sa vie il a recueillies sur les météores.

Sollicité de publier enfin sa méthode et les résultats

1. Lettre à Mersenne, voir Baillet, I, p. 179, et Liard, p. 94.

Digitized by Google

auxquels elle l'a conduit, il s'y décidera en 1633, et l'ouvrage était prêt pour l'impression quand la nouvelle de la condamnation de Galilée le lui fit supprimer. Le titre en était : *Le Monde ou le Traité de la lumière*, titre de prime abord fort singulier, puisqu'il ne s'agissait plus seulement de l'optique, mais de l'ensemble de la nature extérieure. *Explication*. On se rappelle que la dioptrique avait été déduite par lui du mouvement de la lumière. Mais dire mouvement, n'était-ce pas dire que quelque chose se meut? Or, la lumière, nous arrivant du soleil et des astres instantanément, ou peu s'en faut, doit forcément consister en une matière à la fois extrêmement ténue et extrêmement mobile, matière *subtile* admise aujourd'hui sous le nom d'*éther*. Et puisque chacun des astres rayonne en toutes les directions, il s'ensuit que la matière subtile se trouve partout dans l'espace et aussi qu'elle y est sans cesse en mouvement. Il y a plus. De même que l'air atmosphérique exerce une pression sur notre planète, de même la matière subtile, étant de quantité infinie, doit exercer la sienne sur tous les globes du firmament, et c'est même elle qui déterminerait, règlerait le cours de ceux-ci ainsi que leur rotation. Il y a plus encore. Cette matière subtile pénétrerait dans l'intérieur de tous les objets (chose curieuse, la photographie vient de la surprendre au moment où elle en sort !) Bref, l'axiome *mouvement* a été étendu de l'optique à toutes les autres sciences objectives, et de là le titre de l'ouvrage : *Le Monde ou le Traité de la lumière*. Cependant, si dans l'espace tous les globes célestes tournent, la terre aussi doit tourner. Et voilà la doctrine de Descartes condamnée d'avance avec celle de Galilée et il supprimera

Digitized by Google

l'ouvrage. « *J'avoue,* écrit-il au P. Mersenne, *que si ce « sentiment du mouvement de la terre est faux, tous les « fondements de ma philosophie le sont aussi parce qu'il « se démontre par eux évidemment. Il est tellement lié « avec toutes les parties de mon Traité que je ne l'en « saurais détacher sans rendre le reste tout défectueux... « Toutes les choses que j'expliquai dans mon Traité « dépendaient tellement les unes des autres que c'est assez « pour moi de savoir qu'il y en ait une qui soit fausse « pour me faire connaître que toutes les raisons dont je « me servais n'ont point de force. Quoique je les crusse « appuyées sur des démonstrations très certaines et très « évidentes, je ne voudrais toutefois pour rien au monde « les soutenir contre l'autorité de l'Église*[1]. »

Dès sa jeunesse, il avait pris avec lui-même l'engagement de retenir constamment la religion dans laquelle il était né, et de là sa soumission absolue aux décisions du Saint-Siège. C'est donc à tort qu'on l'a taxé de pusillanimité. Il a été conséquent avec lui-même.

Ce qui me semble caractériser la doctrine de Descartes en ce qui concerne la nature extérieure, c'est la profonde conviction où il a été d'en avoir tout expliqué, absolument tout : « *Donnez-moi de l'espace et de la « matière, et je créerai un monde* », paroles téméraires qui, en physiologie, le feront échouer contre la glande pinéale, prétendu foyer de la matière subtile dans le cerveau. Par contre, il a eu le grand mérite d'avoir démontré le premier qu'il est possible de raisonner dans les sciences objectives tout comme en mathématiques, c'est-

1. Baillet, I, p. 246.

Digitized by Google

à-dire en partant d'axiomes. N'est-ce pas à son exemple que Lavoisier fondera la chimie à l'aide de la formule : « rien ne se perd, rien ne se crée » et M. Berthelot, inaugurant la thermochimie, n'a-t-il pas repris l'axiome cartésien du mouvement.

Nous voici en 1637, et, sur des sollicitations toujours plus pressantes, Descartes se décide à détacher de son *Traité du Monde* la dioptrique, les météores, et, y joignant son *Traité de Géométrie,* il publiera ces trois parties en un volume dans lequel le *Discours de la Méthode* figurera comme Introduction. M'étant occupé jusqu'ici des trois premières parties du *Discours,* j'arrive à la IV^e^ : *Preuves de l'existence de Dieu et de l'âme humaine ou fondements de la métaphysique.* A son dire, ces preuves seraient irréfragables, mais, puisque matérialisme et athéisme règnent aujourd'hui plus que jamais, on se trouve devant le dilemme : ou bien Descartes n'a pas encore été compris, ou bien il s'est trompé en plus ou moins de points. Je crois qu'il y a de l'un et de l'autre.

Hélas ! force m'est de montrer tout d'abord que la formule : *cogito, ergo sum,* n'est pas un axiome comparable à ceux de la géométrie. Ceux-ci offrent la particularité que dans chacun d'eux la réciprocité est également vraie. Ne peut-on pas dire indifféremment : *le tout est plus grand qu'une de ses parties* ou bien *la partie d'un tout est plus petite que le tout ; — la ligne droite est le chemin le plus court,* ou bien *le chemin le plus court est la ligne droite ; — deux quantités égales chacune à une troisième sont égales entre elles,* et réciproquement, *si une première quantité est égale à une deuxième et celle-*

Digitized by Google

ci à une troisième, cette dernière est égale à la première. Or, en dehors des mathématiques, il y a aussi certaines vérités évidentes d'elles-mêmes que Descartes a désignées sous le nom de *natures simples* et qui de même, mais sans qu'il en ait fait la remarque, offrent chacune la particularité de la réciprocité. — Exemples par lui allégués : *le repos est le contraire du mouvement. — L'existence est le contraire du néant.* — N'est-ce pas d'une vérité de cette catégorie qu'il se trouve avoir déduit sa dioptrique : *le mouvement de la lumière est une des propriétés de cet agent,* autrement dit, *une des propriétés de la lumière réside dans son mouvement?* Cela étant ainsi, il se trouve que la formule : *je pense, donc je suis* est loin d'être un axiome, puisque l'on ne peut pas dire réciproquement *je suis, donc je pense.* Et c'est de cette formule qu'il a aussitôt tiré son argument touchant la distinction de l'âme d'avec le corps ! Or, si l'on considère l'inconscience chez l'enfant nouveau-né et l'inconscience chez l'adulte, dans les sommeils profonds et en maintes et maintes maladies, la formule perd toute valeur. Est-ce que dans la VI^e^ partie du *Discours,* Descartes n'a pas lui-même fait la remarque que : « *l'esprit dépend si* « *fort du tempérament et de la disposition des organes* « *du corps que s'il est possible de trouver quelque moyen* « *qui rende communément les hommes plus habiles et* « *plus sages qu'ils ne l'ont été jusques ici, je crois que* « *c'est dans la médecine* (dans la physiologie) *qu'il faut* « *le chercher?* » On sait quel a été ici son grand argument. Celui qui est plongé dans une profonde méditation ne pense ni à son corps ni même à l'endroit où il se trouve ; mais qu'est-ce que cela comme preuve en faveur

Digitized by Google

d'une existence distincte de l'âme, l'épanchement d'un peu de sang dans le cerveau pouvant avoir les conséquences que chacun sait? A tous égards, la formule se trouve infirmée en tant qu'axiome, et cependant, j'ai hâte de le faire remarquer, si l'on remonte à l'une des étymologies anciennes du mot *cogito*, une vraie formule axiomatique s'ensuit aussitôt. *Explication*. Baillet nous apprend que Descartes, dans ses méditations philosophiques, pensait, se parlait mentalement en latin. Donc, à un moment donné, il s'était dit non pas *je pense, donc je suis*, mais *cogito, ergo sum*, et déjà ainsi l'on comprend comment du mot *cogito*, il a pu arriver d'emblée au mot *sum* (*cogito, cogitans sum, ergo sum*). Mais, l'étymologie la plus naturelle de *cogito* est celle que donne le *Lexicon totius latinitatis Forcellini*. Ce mot est une abréviation de celui de *coagitatio* qui dérive de *cum* et de *agito : interior collocutio*, ajoute le *Lexicon, quâ sese animus noster alloquitur*. Est-il besoin de faire remarquer que *interior collocutio* se traduit par *parole intérieure*. Dans son ouvrage publié sous ce titre, M. Egger débute par cette ligne : « A tout instant, l'âme parle intérieurement sa pensée. » S'il en est ainsi, la formule axiomatique serait : *pensant, l'homme se parle mentalement*, et réciproquement, *se parlant mentalement, il pense*. Quant aux conséquences à la fois spiritualistes et religieuses de ce nouveau principe, je renvoie à mon livre : *la Parole intérieure et l'âme*[1].

Comme dernière preuve que Descartes s'est trompé

1. Victor Egger, *la Parole intérieure*, 1881. — Dr A. Netter, *la Parole intérieure et l'âme*, 1892.

Digitized by Google

sur la portée de sa formule, il y a l'autre conséquence qu'il en a tirée et sur laquelle il s'est singulièrement illusionné : « *Ayant remarqué qu'il n'y a rien de tout en ceci : « je pense, donc je suis, qui m'assure que je dis la vérité, « sinon que je vois très clairement que pour penser il « faut être, je jugeai que je pouvais prendre pour règle « générale que les choses que nous concevons fort clai- « rement et fort distinctement sont toutes vraies, mais qu'il « y a seulement quelque difficulté* (nonnullam difficultatem) *à bien remarquer quelles sont celles que nous « concevons fort distinctement.* » Qu'est-ce à dire ? Il est reconnu aujourd'hui en chimie que les corps simples, c'est-à-dire les corps considérés comme distincts, pourront ne pas l'être demain, et, en histoire naturelle, le ver-à-soie et le papillon sont en apparence deux êtres absolument distincts. Dans les sciences objectives, il n'y a pas quelque difficulté (*nonnullam difficultatem*), mais une immense difficulté à reconnaître ce qui est véritablement distinct. C'est en géométrie que la chose est relativement facile, parce que dans cette partie de nos connaissances tous les mots dont on se sert sont définis rigoureusement, et d'autre part que toutes les propositions qui y sont émises sont simples et par conséquent facilement reconnaissables comme distinctes. On sait qu'il en est tout autrement dans les sciences objectives ; c'est ainsi que relativement à l'âme et au cerveau, si cette question est du domaine de la métaphysique, elle rentre simultanément dans la physiologie, science objective, science conséquemment sujette à toutes les difficultés de la détermination des éléments simples.

J'arrive à la démonstration cartésienne de l'existence

Digitized by Google

de Dieu, et je suis heureux de pouvoir dire que débarrassée de certaines considérations dont elle est entremêlée, elle apparaît péremptoire. Descartes n'a pas entendu parler de Dieu dans le sens vague de cause première, de premier principe des choses, mais de Dieu dans le sens biblique, Être suprême, « *infini, éternel, immuable, tout-* « *puissant, tout connaissant* » en un mot, absolument parfait, pour mieux dire, infiniment parfait. Voici comment j'ai compris sa démonstration. Supposons qu'au-dessus de nous l'espace ne soit pas infini et l'homme n'aurait jamais eu ici d'autre sentiment que celui de l'espace s'étendant plus ou moins au delà de ce qu'il voit; en d'autres termes, le sentiment de l'infini de l'espace implique l'existence de cet infini. Il en est absolument de même de la perfection divine infinie. S'il n'existait pas un Être suprême, infiniment parfait, nous pourrions croire à l'existence d'êtres de beaucoup supérieurs à nous, mais ayant plus ou moins de nos passions et de nos faiblesses, tels les dieux de l'Olympe. Bref, s'il n'existait pas un être unique et parfait infiniment, l'homme, pas plus que l'animal, n'eût été capable de recevoir ou d'acquérir cette idée; « *revenant,* dit Descartes, *à exa-* « *miner l'idée que j'avais d'un être parfait, je trouvai* « *que* l'existence y était comprise, *et que par conséquent* « *il est pour le moins aussi certain que Dieu, qui est cet* « *être si parfait, est ou existe, qu'aucune démonstration* « *de géométrie le saurait être.....* » Cet argument me paraît inattaquable, et ce sont encore les croyances religieuses qui l'ont inspiré, la Bible enseignant aussi que l'homme a été créé à l'image de Dieu ; donc, a dit Descartes, nos idées d'infini et de perfection absolue sont

Digitized by Google

« *comme les marques imprimées par l'ouvrier sur son* « *ouvrage.* »

L'automatisme des bêtes. — Avant de s'être occupé d'anatomie, Descartes avait lu et médité la Bible : « Les « envieux de Descartes, dit Baillet, n'ont jamais tant con- « tribué à sa gloire que lorsqu'ils ont voulu le faire pas- « ser pour le plagiaire de *Moyse*. Leurs soupçons n'é- « taient pas si mal fondés, puisqu'il avait fait un com- « mentaire sur le premier chapitre de la Genèse, pour « faire voir la conformité de ses principes avec ceux de « Moyse...[1]. » Et en effet cette concordance est remarquable. D'après la Bible, avant d'avoir reçu le souffle divin, l'homme avait été créé en tant qu'animal, et Descartes : « *Je me contentai de supposer que Dieu formât* « *le corps d'un homme entièrement semblable à l'un des* « *nôtres, sans mettre en lui, au commencement, aucune* « *âme raisonnable ni aucune autre chose pour y servir* « *d'âme végétante ou sensitive...* » C'est dans son traité *Le Monde* qu'il avait émis cette supposition, et il reproduira celle-ci dans la V^e^ partie du *Discours*. La Bible enseignant encore que chez les animaux c'est le sang qui est l'âme, Descartes déniera tout psychisme à ces êtres. Aussi dans ses recherches anatomiques et physiologiques, est-ce de la circulation du sang qu'il s'occupera surtout, car sur les 121 pages dont se compose le *Discours* en sa totalité (*édit. Cousin*), plus de 9 pages se trouvent consacrées à l'appareil du cœur et des vaisseaux. Partant de

1. II, p. 544.

Digitized by Google

là, et si dans la poitrine et l'abdomen tous les organes, sans exception, fonctionnent d'eux-mêmes, automatiquement, pourquoi chez les animaux le cerveau ne pourrait-il pas de même fonctionner automatiquement, le fait se produisant chez l'homme dans les circonstances où notre volonté n'intervient point? Combien il est regrettable que Descartes n'ait pas invoqué à l'appui de sa thèse les mouvements de nos pupilles qui se dilatent et se rétrécissent sans cesse et à notre insu, pour ne laisser entrer dans l'œil qu'une quantité déterminée de lumière en deçà et au delà de laquelle la vision serait défectueuse. Il aurait conclu sans réplique possible que les mouvements automatiques, aujourd'hui dits *réflexes,* sont des phénomènes pouvant offrir tous les caractères de l'intelligence la plus raffinée. Le paradoxe de Descartes a seulement consisté dans la distinction qu'il s'est efforcé d'établir entre notre sensibilité et celle des animaux. Mais n'est-il pas plus excusable que nos princes actuels de la science, ceux-ci proclamant à l'envi l'un de l'autre que toutes nos aptitudes psychiques se retrouvent à quelque degré chez les bêtes, de sorte que le chien aboyant parfois, dit-on, contre la lune, pourrait bien aboyer contre l'infini qui est au delà ! C'est la parole, a dit Descartes, il aurait pu dire le *Verbe,* qui nous sépare radicalement des animaux, et jusqu'à preuve du contraire, ce caractère nous reste acquis. Est-ce que l'animal se parle mentalement ? Ne vous semble-t-il pas que nos savants actuels devraient examiner à nouveau ce que l'on appelle l'*intelligence des bêtes,* et les philosophes, considérant le fonctionnement des cellules cérébrales dans le jeu des pupilles, ne pas dédaigner ce que j'ai écrit ailleurs sur la part

Digitized by Google

à la fois inconsciente et intelligente du cerveau dans les opérations intellectuelles chez l'homme. Notons que Henri Milne Edwards, tout en ayant professé l'identité absolue de nature des deux intelligences humaine et animale, a écrit au sujet des mouvements réflexes : « Dans nos écoles de physiologie, on présente souvent la « découverte des actions nerveuses réflexes comme étant « de date récente. Cependant Descartes eut une concep- « tion fort nette des relations qui peuvent s'établir dans « l'organisme, entre une impression nerveuse sensitive « et une influence excito-motrice. » On voit une fois de plus qu'il n'y a plus lieu de rejeter *à priori* la possibilité que chez les animaux tous les mouvements soient de la nature des réflexes.

Remarques sur le Discours *considéré dans son ensemble.* — Descartes qui a osé émettre l'orgueilleuse, hautaine pensée : « *Donnez-moi de l'espace et de la matière, et « je créerai un monde* », ne peut pas avoir tenu en grande estime les autres savants et philosophes. En ce qui concerne ses contemporains mathématiciens, nous avons sa déclaration de dédain ; est-ce qu'à leurs plaintes sur l'obscurité de son *Traité de géométrie* il n'a pas répondu au correspondant qui les lui a transmises : « *J'ai omis dans « ma géométrie beaucoup de choses..., toutefois je puis « assurer que je n'ai rien omis qu'à dessein... ; j'avais « prévu que certaines gens qui se vantent de savoir tout « n'auraient pas manqué de dire que je n'avais rien « écrit qu'ils n'eussent su auparavant, si je me fusse « rendu assez intelligible pour eux, et je n'aurais pas eu « le plaisir*, a-t-il ajouté peu charitablement, *de voir « l'incongruité de leurs objections.* » Est-ce dans le *Dis-*

Digitized by Google

cours, dans les quatre règles qui y sont formulées que les mathématiciens auraient pu s'initier à sa méthode? Écoutez M. Liard : « On dirait que Descartes les propose « moins comme un enseignement que comme une *énigme.* » Comment s'y est-il pris dans le *Discours* pour dérouter les mathématiciens? C'est ce que M. Liard n'a pas recherché et ce que je crois pouvoir montrer. La chose touche au comique. Traitant simultanément des règles de la logique et de celles des mathématiques, que fera Descartes? Il entremêlera les unes et les autres on ne peut plus malicieusement comme dans ce passage : « *Au lieu* « *de ce grand nombre de préceptes dont la* Logique *est* « *composée, je crus que j'aurai assez des quatre suivants* » et aussitôt après avoir exposé ceux-ci, il continue en ces termes : « *Ces longues chaînes de raison toutes simples* « *et faciles, dont les* géomètres *ont coutume de se servir* « *pour parvenir à leurs plus difficiles démonstrations,* « *etc.* » Qu'on se figure le désappointement des géomètres depuis si longtemps désireux de connaître le secret de la méthode de Descartes, et auxquels il vient communiquer des règles de pure logique en ajoutant que ce sont celles qu'ils suivent habituellement dans la solution de leurs problèmes. Si du moins il avait fait connaître dans le *Discours* ce qu'il dira ultérieurement sur la division de sa méthode dans les deux opérations successives, *analyse* et *synthèse,* peut-être aurait-on vu ce qui à ma connaissance n'a pas encore été remarqué, à savoir que les deux premières des quatre règles sont celles de l'analyse, la troisième celle de la synthèse, la quatrième concernant certains cas particuliers. Mais non, et c'est énigmatiquement qu'il se trouve avoir communiqué sa méthode de

Digitized by Google

solution des problèmes, malice qui ne sera pas la seule du *Discours* [1].

Les scolastiques ne seront pas mieux traités. Ce n'est pas à ceux-ci que le *Discours* est adressé, mais à toute personne sachant lire. C'est au simple bon sens qu'en débutant Descartes fait appel, et pour allécher le lecteur, il annonce qu'il *représentera sa vie comme en un tableau*, et de là le récit si charmant de l'état de son esprit alors qu'il était encore au collège : « *Les langues que l'on y « apprend sont nécessaires pour l'intelligence des livres « anciens, la gentillesse des fables réveille l'esprit, la « lecture de tous les bons livres est une conversation « avec les plus honnêtes gens, la poésie a des délicatesses « et des douceurs très ravissantes, etc., etc.* » Et une fois sorti de la sujétion de ses précepteurs : « *Je quittai « entièrement l'étude des lettres, et me résolvant de ne « chercher plus d'autres sciences que celle qui se pour- « rait trouver en moi-même, ou bien dans le grand livre « du monde, j'employai le reste de ma jeunesse à voya- « ger, à voir des cours et des armées...* »

Qu'est-ce encore à dire ? Et sa retraite préalable durant deux à trois ans dans un faubourg de Paris, d'où vient qu'il n'en fait pas mention ? Pourquoi cette subite lacune dans son autobiographie ? Le voilà parti pour les armées à l'âge de 21 ans, et deux ans après, il nous reparaît à Ulm. Quelles seront ici ses pensées ? La deuxième partie du *Discours* nous les fait connaître : « *L'une des premières « fut que je m'avisai de considérer que souvent il n'y a « pas tant de perfection dans les ouvrages composés de*

1. Pour l'explication de la quatrième règle, voir le livre de M. Liard.

Digitized by Google

« *plusieurs pièces et faits de la main de divers maîtres* « *qu'en ceux auxquels un seul a travaillé...* » Et jusqu'à 7 pages sont consacrées à cette nouvelle dissertation littéraire. Cependant force lui est enfin de parler de sa méthode, et notre vieillard de 23 ans débutera par ces lignes : « *J'avais un peu étudié, étant plus jeune, à la* « *logique, à l'analyse des géomètres et à l'algèbre...* » Cette fois, il fera connaître sa méthode, mais de l'obscure manière signalée plus haut. Puis viennent immédiatement une dizaine de pages sur la morale par provision. Qu'on veuille bien relire les trois premières parties du *Discours,* et je crois qu'en présence de l'énorme disproportion qui s'y remarque entre ce que j'appellerai les trois hors-d'œuvre et l'œuvre proprement dite, on reconnaîtra que l'intention de Descartes a été de redoubler, d'aiguiser avec ses dissertations littéraires prolongées outre mesure l'impatience des mathématiciens et des scolastiques depuis si longtemps intrigués par le secret de sa méthode. Il s'en faut toutefois qu'en ces dissertations tout soit superflu, la méthode de Descartes n'ayant pas seulement consisté dans celle des mathématiques et dans l'application de celle-ci aux autres branches des connaissances ; car, dans cette méthode générale, s'est trouvée encore incluse celle du doute philosophique, hyperbolique même. Ainsi s'explique le titre de la III^e^ partie du *Discours : Quelques règles de la morale* tirées de *cette méthode.* Il s'agissait, pour Descartes, de se délivrer, comme déjà il a été dit, des préjugés dont son esprit pouvait être inconsciemment imbu et desquels il a seulement pu se rendre compte dans des conversations avec gens de toute condition en France et ailleurs.

Digitized by Google

Dans la IV^e^ partie du *Discours*, l'obscurité de la preuve ci-dessus analysée de l'existence de Dieu, cette obscurité généralement reconnue a encore été voulue, préméditée, mais non plus en tant que malice. Il résulte d'une des lettres de Descartes au P. Mersenne qu'il s'était interdit en principe tout examen de ce qui touchait à la Révélation, et le voici montrant rationnellement l'existence de Dieu dans le sens biblique, Être suprême, infini, éternel, immuable, tout-puissant, tout connaissant. Forcé de tourner la difficulté, il s'exprime en ces termes: « *Si j'eusse été seul et indépendant de tout autre, en sorte* « *que j'eusse eu de moi-même tout ce peu que je partici-* « *pais de l'Être parfait, j'eusse pu avoir de moi, par* « *même raison, tout le surplus que je connaissais me* « *manquer, et ainsi* être moi-même infini, éternel, im- « muable, tout connaissant, tout-puissant, et enfin avoir « toutes les perfections que je pouvais remarquer être « en Dieu... »

Pourquoi n'avoir pas dit tout simplement que l'homme, créature imparfaite sous tous les rapports, ne peut pas avoir puisé en lui-même l'idée d'une perfection si souveraine, si absolue que rien ne puisse s'y ajouter. La preuve directe qu'il a eu ici la Révélation en vue se constate dans ces autres lignes du même passage: « *Fai-* « *sant réflexion sur ce que je doutais, et que, par consé-* « *quent, mon être n'était pas tout parfait, je m'avisai de* « *chercher d'où j'avais appris à penser à quelque chose* « *de plus parfait que je n'étais, et je connus évidemment* « *que ce devait être de quelque nature qui fût, en effet,* « *plus parfaite.* » Oui, lui ont fait observer les auteurs des *Deuxièmes objections aux Méditations*, mais ne peut-

Digitized by Google

« on dire que vous avez puisé (cette pensée) dans les dis-
« cours et entretiens de vos amis ? etc. »

Réponse de Descartes : « *Je ne vois pas que vous prou-*
« *viez rien contre moi en disant que j'ai peut-être reçu*
« *l'idée qui me représente Dieu des pensées que j'ai eues*
« *auparavant des enseignements des livres et entretiens*
« *de mes amis, etc., et non pas de mon esprit seul. Car*
« *mon argument aura toujours la même force si, m'adres-*
« *sant à ceux de qui l'on dit que je l'ai reçue, je leur*
« *demande s'ils l'ont par eux-mêmes ou bien par autrui*
« *... et je conclurai toujours que celui-là est Dieu de*
« *qui elle est primitivement dérivée.* » L'obscurité de la démonstration a donc été voulue, tenant au biais auquel il a eu recours pour traiter de la Révélation, sans avoir l'air d'y toucher.

V^e Partie. — Ce que Descartes y a écrit sur la parole comme attribut distinctif de l'homme est un argument si puissant qu'aujourd'hui, dans les doctrines opposées, force est de se rabattre sur les mouvements de queue chez les chiens, sur les petits cris des singes, sur le caquetage des poules, sur les mouvements d'antennes chez les fourmis..... et pour mieux nous rabaisser jusqu'aux animaux, on avance que, dans certaines races humaines, personne ne peut compter au delà de trois. Je crois avoir fait justice ailleurs de ces bizarreries.

VI^e Partie : Choses requises pour aller plus avant en la recherche de la nature. — Des expériences, voilà ce que, dans la VI^e partie, Descartes a demandé pour aller plus avant dans les sciences objectives. Il s'est imaginé à la vérité que nulle expérience ne pourra infirmer en quoi

Digitized by Google

que ce soit son vaste système, mais, enfin, c'est à la méthode expérimentale qu'il en a appelé.

De l'ensemble de cette étude, je reviens au remarquable fait que si, en optique, Descartes est arrivé à découvrir les lois de la réfraction, c'est parce qu'il s'est astreint à ne raisonner que sur des données absolument certaines (utilité des lunettes, des loupes, du télescope.....) et d'autre part qu'il a cherché et trouvé l'axiome, point de départ de ses raisonnements purement syllogistiques. Cette méthode lui ayant si bien réussi, on doit se demander si aujourd'hui, dans la question bien plus importante de l'homme et de l'animal examinés comparativement, on n'arriverait pas de même à la certitude, en ne raisonnant que sur des données hors de conteste : cellules cérébrales, petits êtres vivants et sensibles — division des nerfs en sensitifs et moteurs — mouvements réflexes pouvant offrir les apparences des mouvements conscients, tout en étant automatiques — résultats de la pratique du dressage, notamment chez les chiens exhibés comme *bêtes savantes* (Munito, caniche jouant aux dominos[1]) — fourmilières créées artificiellement avec des œufs qu'on a laissés éclore en dehors de la présence de toute fourmi vivante et dans lesquelles les fourmis nouveau-nées se comportent d'emblée comme celles des fourmilières naturelles — dans l'espèce humaine,

1. Voir Leuret et Gratiolet, *Anatomie comparée du système nerveux*, 1839;

— Henri Milne Edwards, *Physiologie et anatomie comparées*, t. I, introduction;

— A. Netter et F. Musany, *l'Homme et l'animal devant la méthode expérimentale*, pages 41 et 248.

Digitized by Google

la prodigieuse transformation moderne des sourds de naissance — les résultats de la pratique des suggestions de l'hypnotisme..... La certitude de ces faits tirés de la pratique ou de l'expérimentation n'étant pas contestable, on doit aussi pouvoir les raisonner du point de vue de quelque formule axiomatique. Si celle que j'ai proposée[1], *penser, c'est se parler mentalement,* ne convenait point, il faudrait la remplacer par quelque autre vérité évidente d'elle-même, en se rappelant que l'idée du mouvement lumineux comme axiome n'est venue à l'esprit de Descartes que très tardivement.

1. A. Netter, *la Parole intérieure et l'âme.*

Digitized by Google

LA
RÉVOLUTION COMMUNALE
A TOUL

PAR M. EUG. MARTIN

DOCTEUR ÈS LETTRES

BIBLIOGRAPHIE

I. — Manuscrits.

Archives de M.-et-M. — G. 68-77, Délibérations du Chapitre de Toul.

— G. 1384-1389. Inventaire de Lemoine. (Nous désignerons ainsi ces six volumes, Lem., I, II, III, etc.)

Bibliothèque de Nancy :

Histoire de la ville de Toul..... Ms. 948/416.

Extraits de Louis Machon..... Ms. 952/458.

Mémoires de Jean du Pasquier..... et pièces additionnelles. Ms. 950/84.

Ch. Courbe, *Quelques pages de l'Histoire de Toul, à propos du droit de garde exercé par les ducs de Lorraine.* Ms. 954/725.

Archives municipales de Toul. (Cf. Lepage, *Archives de Toul.*)

Statutorum insignis Ecclesiæ cathedralis Tullensis vetusta collectio, a venerabili et eximio viro Domino Nicolao Le Sane .... adornata et in capitulo generali Cinerum anni 1497 confirmata. Bibl. nat. Fonds. latin, n° 10 019.

Digitized by Google

II. Ouvrages imprimés.

Benoit Picard, *Histoire ecclésiastique et politique de la ville et du diocèse de Toul.* Toul, Laurent, 1707. Un volume in-4°.

Calmet, *Histoire de Lorraine.* 2e édition. Nancy, Leseure, 1745.

Daulnoy et Pillement, *Mémoires de Jean du Pasquier.* Toul, Lemaire, 1878. Un volume in-8°.

Thierry, *Histoire de la ville de Toul et de ses évêques.* Nancy, Grimblot, 1841. Deux volumes in-8°, avec plan de Toul et gravures.

Daulnoy, *Histoire de la ville et cité de Toul.* Toul, Lemaire, 1881. Un volume in-8°.

Lepage, *Statistique de la Meurthe.* Nancy, Peiffer, 1843. II : Toul.

— *Les Communes de la Meurthe.* Nancy, Lepage, 1853. II : Toul.

— *Archives de Toul. Inventaires et documents.* Nancy, Wiener, 1858.

— *Le Livre des Enquerreurs de la cité de Toul.* (*Mém. de la Soc. d'Arch. Lorr.* VIII, p. 177.)

— *Coup d'œil sur l'histoire des corporations d'arts et métiers dans la Lorraine, le Barrois et les Trois-Évêchés.* (Congrès scientifique de France, 1850. II, 223.)

Pimodan, *La Réunion de Toul à la France.* Paris, Calman-Lévy, 1885. Un volume in-8°.

Robert, *Sigillographie de Toul.* Paris, Rollin, 1868. Un volume in-4°.

Lemoine, *Diplomatique pratique.* Metz, Antoine, 1765.

Natalis de Wailly, *Éléments de Paléographie.* Paris, 1883, II.

Digitized by Google

INTRODUCTION

On a beaucoup discuté sur l'origine de la révolution communale ; on a formé maints systèmes pour expliquer ce grand fait qui frappa la Féodalité d'un coup si rude et peut être considéré comme le prélude des temps modernes ; le problème reste néanmoins très obscur et dans l'histoire des premières communes se dressent encore bien des points d'interrogation[1].

Mais, pour Toul et pour les villes qui ont suivi le mouvement, la question est beaucoup plus claire : l'obtention de la charte est due à l'esprit d'imitation, à l'émulation causée par le succès d'autrui.

Les riches cités de la Flandre, de la Picardie, de la Champagne, Cambray la première, en 1076, avaient donné le branle, et durant la première moitié du XII^e^ siècle, avaient conquis, acheté ou reçu leurs privilèges et leur autonomie[2]. La commune de Reims datait

1. Sur cette question, on peut consulter Luchaire, *Manuel des institutions françaises, période des Capétiens directs*. Paris, Hachette, 1892, p. 353 et suiv. ; le chapitre de MM. A. Giry et A. Réville, dans l'*Histoire générale*, publiée chez Colin sous la direction de M. Lavisse : *L'Émancipation des villes*, t. II ; les articles de M. H. Pirenne, dans la *Revue historique*, t. LVI et LVII : *L'Origine des constitutions urbaines au moyen âge*, etc.

2. Cambray, 1076 ; Beauvais, 1099 ; Saint-Quentin, 1102 ; Laon, 1112 ; Soissons, 1116 ; Reims, 1138.

Digitized by Google

de 1138 et l'archevêque de cette métropole, Guillaume de Champagne, avait fondé en 1182, presque sur les frontières du Barrois, une ville neuve, Beaumont[1], et lui avait octroyé une charte qui devait devenir, pour les peuples voisins, un objet d'envie et, pour les princes, un stimulant et un modèle[2].

Le mouvement gagna les pays mosellans et se propagea d'abord dans les cités épiscopales. Les discussions intestines causées par la guerre des Investitures ; les brigues, les luttes acharnées amenées par des élections multipliées ; les longues et fréquentes vacances des sièges ; la répugnance qu'ont toujours eue les peuples à se laisser gouverner par des prêtres ; le développement du commerce, de l'industrie, et l'accroissement de la richesse publique lui avaient préparé un terrain convenable.

Les bourgeois de Trèves se constituèrent eux-mêmes en commune, vers le milieu du XII[e] siècle ; ceux de Metz tentèrent la même aventure sous l'épiscopat de Théotger (1117-1120), mais leur insurrection fut réprimée par Étienne de Bar, successeur de ce prélat (1120-1163)[3]. Ils s'organisèrent pourtant dans la suite : dès la fin du XII[e] siècle, les *paraiges*[4] existaient ; en 1181,

---

1. Beaumont-en-Argonne, canton de Mouzon, Ardennes.

2. Bonvallot, *Le Tiers-État d'après la Loi de Beaumont et ses filiales*. Paris, Picard, 1884. In-8°.

3. Dom Calmet, II, 303 et 475.

4. Sortes de corps aristocratiques, d'abord au nombre de cinq, puis de six, qui avaient absorbé toutes les fonctions publiques de gouvernement, de justice et d'administration. Cf. A. Prost, *Les Paraiges messins* (*Mém. de la Soc. d'Arch. de la Moselle*, 1877). — *Les Institutions judiciaires dans la cité de Metz* (*Ann. de l'Est*, 1891).

Digitized by Google

réunis *en assemblée,* les citains abandonnent à la collégiale de Saint-Thiébaut la dixième de tous les legs pieux[1] et, en 1207, apparaissent déjà sur un acte, les *treize jurés de la cité de Metz,* véritable corps municipal[2].

A Verdun[3], ville commerçante et plus rapprochée des Flandres, les habitants formaient une bourgeoisie et possédaient une organisation spéciale ; ils n'étaient toutefois nullement satisfaits : longtemps la révolte gronda sourdement ; elle éclata en 1208 et coûta la vie à l'évêque Albert de Hirgis. La cité avait son grand sceau dès avant 1211 et, en mars 1227, elle obtint par surprise du roi des Romains, Henri VII, un diplôme de commune. Ce ne devait être que pour un instant : à la prière de l'évêque, le document fut bientôt déclaré subreptice et révoqué, mais la lutte continua jusqu'à ce qu'une *charte de paix,* octroyée dans la seconde moitié du XIII[e] siècle[4], eût donné à la ville un gouvernement autonome.

En Lorraine cependant, comme presque partout, la noblesse était peu favorable à cette agitation démocratique et nos barons, unis à ceux d'Allemagne, avaient arraché à l'empereur Frédéric II, en 1231, à la diète de

1. *Histoire générale de Metz,* III, pr., p. 136.
2. Clouet, *Histoire de Verdun,* II, 357.
3. Clouet. *Ibid., passim.* — Labande (*Archives communales de Verdun,* XII) cite un diplôme de l'empereur Henri VI, en date du 18 août 1195, qui permet à qui le voudra de devenir bourgeois de Verdun. — Voir, dans ce dernier ouvrage, un excellent résumé de la révolution communale à Verdun.
4. Je ne précise pas plus, car Clouet et Labande sont en désaccord sur ce point : le premier prétend que la première charte de paix date de 1260, le second la reporte à l'épiscopat de Henri de Granson, vers 1280.

Digitized by Google

Worms, un rescrit qui abolissait les communes et interdisait toute constitution nouvelle de municipalité. Vains efforts ; le mouvement était trop lancé pour être enrayé : cette même année, Mathieu II confirma les anciens privilèges de Neufchâteau[1] et, de 1234 à 1248, Mirecourt, Bourmont et sept autres bourgs de la Lorraine et du Barrois reçurent leurs lettres de communes[2].

Il s'était donc formé, autour de la cité leuquoise, un cercle de villes libres ou affranchies ; c'était pour les Toulois une tentation bien forte : ils ne tardèrent pas à y succomber.

---

1. Digot, *Essai sur l'Histoire de la commune de Neufchâteau* (*Mém. Acad. de Stanislas*, 1847). — Lemercier de Morière, *Catalogue des actes de Mathieu II.* Nancy, Wiener, 1893, 154 et suiv.

2. Mirecourt, 1234 ; Varennes, 1243 ; Clermont-en-Argonne et Neuville-en-Verdunois, 1246 ; Cons-la-Grandville, Aubreville et Rupt, 1247 ; Villers et Bourmont, 1248.

Digitized by Google

I

LES PRÉLUDES DU MOUVEMENT COMMUNAL

La ville de Toul ne fut jamais considérable. Au commencement du XIII[e] siècle, elle comprenait le *châtel*[1] ou *oppidum* primitif que protégeait l'enceinte romaine, datant de Valentinien I[er]; le *bourg* qui s'était élevé à l'ouest et au nord-ouest, et les deux faubourgs de Saint-Epvre et de Saint-Mansuy[2].

Elle était divisée en cinq paroisses : Saint-Jean[3] et Sainte-Geneviève[4], dans le Châtel ; Saint-Amand[5], Notre-Dame ou Saint-Agnan[6] et Saint-Pierre[7], dans le bourg. Le faubourg Saint-Mansuy était rattaché à Saint-Pierre ; le faubourg Saint-Epvre formait une paroisse distincte, Saint-Maximin, vulgairement Saint-Mesmin.

Outre le chapitre de la cathédrale Saint-Étienne qui comptait plus de soixante clercs, chanoines, chapelains ou vicaires du cloître, il y avait dans la ville ou dans les

---

1. D'où le nom de rue *Michâtel,* qui est resté à la principale artère de la ville.

2. Voir le plan que Thierry a joint au 1[er] volume de son *Histoire de Toul.*

3. Saint-Jean-du-Cloître avait son entrée dans le cloître de la Cathédrale, à l'endroit où se trouve aujourd'hui la chapelle de la crèche.

4. Sainte-Geneviève se trouvait au nord du palais épiscopal, dans la rue de Rigny actuelle.

5. Saint-Amand était à l'emplacement où s'élève aujourd'hui la *Halle*.

6. Saint-Agnan fut plus tard uni à l'abbaye de Saint-Léon, aujourd'hui collège municipal.

7. Il reste encore des vestiges de l'église Saint-Pierre, au faubourg Saint-Mansuy, et de Saint-Mesmin, à Saint-Epvre.

Digitized by Google

faubourgs la collégiale Saint-Gengoult, établie vers 980 par saint Gérard[1]; la Maison-Dieu, fondée par le même évêque et desservie par cinq prébendiers; l'ancienne église Saint-Waast[2]; le couvent et l'hôpital du Saint-Esprit[3]; l'abbaye augustine de Saint-Léon IX[4] et les deux abbayes bénédictines de Saint-Epvre[5] et de Saint-Mansuy[6].

Depuis saint Gauzelin, qui occupa le siège de Toul de 922 à 962, la cité et sa banlieue formaient un comté, sous la souveraineté de l'évêque, ou plutôt du comte, nommé par lui. Cette dignité de comte épiscopal était depuis longtemps héréditaire dans la famille des sires de Fontenoy-en-Vosges, alliée par des mariages à la maison de Lorraine.

Outre la ville de Toul, l'évêque avait encore sous sa dépendance la prévôté de Liverdun et les trois châtellenies de Blénod, de Maizières et de Brixey: en tout, 27 villages. Son bailli siégeait sur le parvis de Saint-Étienne et l'on appelait de ses sentences au conseil de l'évêque ou à la chambre impériale de Spire, selon l'importance du procès.

Le chapitre de la cathédrale avait droit de haute, moyenne et basse justice dans ses trois prévôtés de Villey-

---

1. Cf. Bagard, Notice de l'*église Saint-Gengoult* (*Mém. de la Soc. d'Arch. lorr.*, V).

2. Autrefois paroisse, mais alors délaissée; plus tard siège de la confrérie de Saint-Nicolas-des-Clercs. Cette église, située au sud du cloître, n'existe plus.

3. Plus tard, le séminaire; aujourd'hui, maison particulière, rue Gengoult.

4. Fondée par Lutulf, doyen du chapitre de Toul, vers 1090.

5. Fondée, sous le vocable de Saint-Maurice, par saint Epvre et saint Albaud, son successeur.

6. Fondée par saint Gauzelin et par saint Gérard.

Digitized by Google

Saint-Étienne, de Void et de Vicherey : en tout, sur 27 villages. Un chanoine était à la tête de chaque prévôté et jugeait en première instance ; les appels se portaient au *Conseil des Appaux,* tribunal composé de six ou sept chanoines, ou à Spire, suivant les cas. Le doyen, au nom du chapitre, avait la juridiction spirituelle et la connaissance des causes matrimoniales, testamentaires et mixtes, sur toute l'étendue du châtel ; le grand archidiacre avait la même compétence dans le bourg. Quant aux faubourgs, ils dépendaient de leurs abbayes respectives[1].

Le comté épiscopal de Toul et les villages du temporel, quoique terres d'Empire, étaient en réalité dans une indépendance absolue, tellement les liens de vassalité s'étaient relâchés ; tout se bornait à la cérémonie de l'hommage, renouvelée après chaque élection. Une fois l'investiture accordée, l'évêque était maître absolu chez lui : il est vrai qu'il avait, pour contre-balancer son pouvoir, le chapitre, son vassal, mais parfois son censeur, et surtout le duc de Lorraine et le comte de Bar, ses diocésains, mais aussi ses rivaux, ses amis ou ses adversaires, selon l'intérêt du moment, les relations de parenté et les sympathies personnelles.

Les habitants du Châtel et du bourg étaient, au moins depuis les Carolingiens, soumis, comme partout ailleurs, au *villicus* ou maire[2] et aux sept échevins,

---

1. Cf. Du Pasquier, ***Mémoires, passim.***

2. Charte de l'évêque Udon (1069), pour le comté de Toul : « ***secundum consilium villici et scabinorum*** »..... « ***Omnia officia civitatis mutabit episcopus et villicus ejus.*** » (Dom Calmet, II, Preuves CCCXXXVIII). — On trouve des échevins parmi les témoins d'une donation à l'église

Digitized by Google

scabini[1], choisis par le seigneur, c'est-à-dire par le comte-évêque, et rendant la justice en son nom *in mallo publico*[2]. Mais, à la faveur des troubles qui agitèrent le diocèse pendant le XII^e^ siècle, lors de la querelle des Investitures, les Toulois prirent de l'audace; ils s'organisèrent par quartiers[3], par paroisses[4]; ils formèrent des associations de métiers[5]; ils se firent du corps des échevins une sorte de justice spéciale[6]; puis, se sentant forts et stimulés par l'exemple de leurs voisins, mais n'osant encore s'attaquer à l'évêque, ils tentèrent d'empiéter sur les droits du chapitre de la cathédrale.

L'empereur Henri VI, le 1^er^ mai 1192, fut obligé de prendre la défense des chanoines et de déclarer que leurs sujets, qu'ils demeurassent dans la ville ou dans le bourg, ne seraient soumis qu'à leur juridiction, ne devraient de

---

Saint-Michel, sur le Mont-Bar, en 971 (*Ibid.* CCXXVI); d'une charte d'Udon pour Bleurville, en 1052 (*Ibid.* CCCVIII); d'une charte du même pour Saint-Gengoult, en 1065 (*Ibid.* CCCXXIX).

1. C'est le nombre qui est exigé par le capitulaire de 803 (Baluze, *Cap. reg. franc.*, I, 394) et qui subsista à Toul jusqu'en 1641.

2. Fustel de Coulanges, *Transformation de la royauté pendant la période capétienne,* 494 et suiv.

3. Ce que semble indiquer le nombre des *quatre* bannerets qui existaient encore au temps de Du Pasquier.

4. Ce que semblent indiquer les *dix* bannières ou paraiges (chiffre multiple des cinq paroisses de la ville), entre lesquelles étaient répartis les bourgeois.

5. En 1243, les drapiers se soulèvent contre l'évêque Roger de Marcey. En 1265, Gilles de Sorcy achète la maîtrise de la Pelleterie et la cède au chapitre (Lem. I, 81).

6. On peut du moins le conjecturer d'après le diplôme de Henri VI que nous citerons bientôt. Autrement, quelle aurait été cette Justice de la ville, devant laquelle ne devaient pas être traînés les sujets du chapitre? Du reste, l'Échevinat subsista à Toul, comme corps de justice municipale, jusqu'à sa transformation sous la domination française, en 1641, lors de la création du Bailliage.

Digitized by Google

service qu'à eux et ne ressortiraient qu'à leur tribunal ; toutefois, s'ils étaient marchands, ils pourraient être cités devant la justice de la ville, mais seulement pour des faits qui concerneraient leur négoce [1].

Les Toulois se le tinrent pour dit : ils demeurèrent tranquilles sous les épiscopats si troublés de Mathieu de Lorraine (1199-1210), de sa victime, Renaud de Boutillier-Senlis (1210-1217)[2], et de leur successeur, Eudes de Sorcy (1219-1228). Roger d'Ostende de Marcey, leur nouvel évêque (1230-1252), eut à se défendre contre deux compétiteurs et dut attendre dix-huit mois le moment favorable pour se faire sacrer. Ils n'abusèrent point de cette situation et semblaient avoir renoncé à toute velléité d'indépendance ; mais le feu couvait sous la cendre et des événements qui, de prime abord, semblent de minime importance, allaient le découvrir et l'enflammer.

L'enceinte du *castrum* datait de l'époque romaine ; elle tombait en ruines, elle enserrait la ville et elle laissait sans défense l'agglomération qui s'était formée sous les murs. Roger de Marcey conçut le projet de réunir ce bourg au châtel primitif. Il obtint à cet effet, en 1239, une charte de l'empereur Frédéric II et conclut, en janvier 1240, une convention avec le maître-échevin et les habitants de Toul pour aviser aux moyens de réaliser cette entreprise [3].

---

1. Lem. I, 144.

2. Mathieu de Lorraine, déposé par le Pape en 1210 pour indigne gestion de sa charge, vivait en véritable brigand dans un château des environs de Saint-Dié. Son successeur, Renaud de Boutillier-Senlis, étant venu faire une tournée pastorale dans la Vôge en 1217, il lui tendit une embuscade auprès de La Burgonce et le fit mettre à mort. C'était le mardi de Pâques, 28 mars.

3. Ben.-Pic., Preuves, CXII.

Digitized by Google

L'ensemble des bourgeois, la *communauté,* comme l'évêque l'appelle dans son diplôme, élut, du consentement de Roger, une commission de huit membres pour s'occuper, de concert avec lui et sous son contrôle, de tout ce qui concernerait ce travail. C'était une mesure fort équitable : les habitants devaient profiter de la sécurité que leur procurerait ce rempart, il était juste qu'ils coopérassent à l'œuvre, et par leurs conseils, et par leurs subsides. Mais, c'était aussi un dangereux précédent : les *citains,* une fois habitués à se réunir pour délibérer en commun, ne sentiraient-ils pas leur force et ne voudraient-ils pas transformer en municipalité perpétuelle une commission essentiellement temporaire ?

Dans beaucoup de lieux, la construction du mur urbain, autour de l'oppidum et du bourg, avait fourni une occasion toute naturelle de créer un budget communal et de constituer un corps de ville. Il en fut de même à Toul. Les nouveaux remparts commençaient à s'élever avec leurs vingt-six tours et leurs quatre principales portes : au nord-est, près de la Maison-Dieu, la porte La Place ; à l'ouest, la porte Malpertuis ; au sud-ouest, la porte de la Rousse et, à l'est, la porte du Guet. Cette dernière s'ouvrait sur la Moselle, près du raccordement des deux enceintes [1]. Quant à la commission, elle fonctionna quelque temps selon la teneur des statuts, avec un renouvellement partiel chaque année.

1. L'enceinte commencée par Roger de Marcey a été décrite par Vauban, en 1698. M. Daulnoy a inséré cette description dans son *Histoire de Toul,* page 101, note 1. Vauban supprima la porte de la Rousse, mais il conserva les trois autres entrées, en les déplaçant quelque peu. — Voir le plan que Thierry a mis en tête du premier volume de son *Histoire de Toul.*

Digitized by Google

Quatre ans ne s'étaient pas écoulés que Roger de Marcey put s'apercevoir de sa témérité. Il publia en 1243 un règlement sur la fabrication des draps : c'était toucher aux privilèges d'une corporation qui, à Toul comme dans plusieurs villes lorraines, semble avoir été fort puissante. Les Messins venaient de se révolter contre leur évêque, Jean d'Apremont (1231). Excités par leur exemple et ne voulant pas demeurer en arrière, les drapiers se soulevèrent, crièrent hautement que leur cité dépendait directement de l'empereur (c'était le refrain ordinaire) et que l'évêque ne pouvait y faire aucun règlement sans sa permission et sans leur avis; ils ameutèrent le peuple et forcèrent le prélat à quitter la ville.

Roger sortit, mais leur lança les foudres de l'Église, armes redoutables en elles-mêmes, mais les évêques de cette époque en usaient, ou plutôt en abusaient tant, qu'elles ne produisaient aucun effet salutaire : elles irritaient au lieu de calmer.

Frédéric II, excommunié depuis 1239, était à ce moment même (1245) déposé par le concile de Lyon et abandonné par l'épiscopat. Nos bourgeois prirent ouvertement son parti et se déclarèrent contre Guillaume de Hollande, son compétiteur : la question municipale se compliquait d'une question politico-ecclésiastique. Après quelques années de troubles et d'agitation, ne se trouvant sans doute pas assez forts, ils firent appel à leurs frères de Metz et leur envoyèrent, en 1250, Némeric Barat [1], alors maître-échevin, qui conclut avec eux une

1. Némeric Barat fonda, en 1240, dans sa ville natale, le couvent des Frères Prêcheurs. Les fils de Saint-Dominique paraissent avoir été très populaires à Toul, car c'est dans leur maison que furent signés plusieurs des traités conclus entre les chanoines et les bourgeois.

Digitized by Google

alliance offensive et défensive contre tous leurs ennemis, surtout contre Guillaume de Hollande. L'année précédente, à la Saint-Jean d'été, ils s'étaient mis, pour dix ans, sous la garde de Mathieu II[1]. Le duc, moyennant un cens annuel de cent livres toulois, devait les protéger contre tous, sauf contre l'Empereur, amener le prélat à composition, obtenir la levée de l'excommunication et de l'interdit. Ils espéraient donc beaucoup de leur insurrection, quand Mathieu II mourut en 1251. Catherine de Limbourg, son épouse, régente de Lorraine pendant la minorité de Ferry III; Henri, comte de Luxembourg, et surtout Thiébaut II, comte de Bar, prirent en mains la cause de l'évêque et forcèrent les Toulois à capituler. Roger rentra dans sa ville épiscopale, la veille de la Pentecôte 1251; les citains obtinrent pleine amnistie, mais ils durent renoncer à leur ligue avec les Messins et reconnaître Guillaume comme roi des Romains. Cette première émeute n'avait pas abouti, mais elle avait duré huit ans, elle avait déposé dans le cœur des Toulois un ferment de révolte qui ne devait plus les laisser en repos.

Roger de Marcey mourut en 1252. L'empire était alors disputé entre Guillaume de Hollande et Conrad IV, fils de Frédéric II; la duchesse-régente de Lorraine, les comtes de Bar et de Luxembourg étaient fort absorbés par de communs différends : les citains crurent le moment favorable : ils profitèrent de la vacance du siège ; ils s'organisèrent en commune, ou, comme le dit le P. Benoit-Picard, ils « formèrent une anarchie », prétendant bien secouer désormais le joug épiscopal.

Il fallait, pour leur tenir tête, un homme prudent, mais

1. Le Mercier de Morière, n° 353.

Digitized by Google

résolu : les chanoines donnèrent leurs suffrages à Gilles de Sorcy, doyen de leur église, dont ils connaissaient l'habileté et la fermeté. Les insurgés virent bientôt à qui ils avaient affaire. A peine installé, Gilles fit informer contre les meneurs et il obtint leur bannissement de la province ecclésiastique de Trèves. Il avait du reste de puissants auxiliaires : Catherine de Limbourg avait défendu aux Lorrains, sous peine de commise, de fournir aucun secours aux Toulois ; elle avait pris, de concert avec les comtes de Bar et de Luxembourg, l'engagement de ne pas recevoir sous sa garde les villes de Metz et de Toul (10 et 11 avril 1252) [1] et, quand le prélat dut aller en Allemagne, demander l'investiture à Guillaume de Hollande, elle prit sous sa protection les droits et les pouvoirs du siège épiscopal.

La cérémonie de l'hommage eut lieu le 12 septembre 1253 ; Gilles, désormais comte de Toul et prince de l'Empire, revint en toute hâte à son poste de combat. La régente, infidèle à ses engagements, venait de prendre les bourgeois sous sa garde, le 22 du même mois, moyennant la rente convenue avec Mathieu II [2]. Elle réservait bien qu'elle ne les défendrait pas contre le seigneur de la ville ; mais l'évêque comprit qu'il ne devait compter que sur lui : il résolut de donner de plein gré ce qu'on pourrait bientôt lui arracher de force et, vers 1255, il substitua au gouvernement révolutionnaire une *Justice* ou municipalité. Toul allait donc pouvoir s'administrer elle-même et sa première charte communale, elle la devait à la sagesse de son évêque.

1. Dom Calmet, 1re édit., I, CCCCLIX et suiv.
2. *Ibid.*, CCCCLXXIII.

Digitized by Google

II

ORGANISATION MUNICIPALE[1]

Gilles de Sorcy maintint les échevins, mais divisa la ville en dix *paraiges* ou bannières et créa un corps municipal de 10 justiciers, communément appelé *les Dix*.

Le *maître-échevin* resta le premier magistrat de la cité. Il était élu pour un an, le 23 avril, fête de saint Georges et de saint Gérard; la municipalité présentait trois noms et, sur l'avis d'une commission composée de trois députés du chapitre de la cathédrale, de deux chanoines du chapitre de Saint-Gengoult, de deux religieux de chacune des trois abbayes de Saint-Epvre, de Saint-Léon, de Saint-Mansuy, l'évêque optait pour l'un des noms proposés.

Le maître-échevin n'appartenait pas nécessairement au corps des justiciers, mais il n'en était pas moins le chef de la ville, des Dix et du Conseil, et toutes les décisions communes se prenaient sous cette formule : « Nous, les Maître-échevin, Justice et Conseil, estant établis en l'Hostel de Ville... etc. » Il avait seul la juridiction sur les Grands-Moulins de Toul et sur le *Tombel,* ou marché au bois. Comme émoluments, il était exempt des charges de la ville et touchait sur le fromage, le beurre, les citrons, les oranges, les marrons, etc.., certains droits

1. Cette question, si obscure dans Benoît-Picard (pages 139 et suiv.) et dans les historiens toulois, s'éclaircit quand on consulte les *Mémoires* de Jean du Pasquier, procureur-syndic de la cité de Toul, au milieu du XVII[e] siècle. Le manuscrit original, écrit de 1655 à 1658 et possédé par la Bibliothèque de Nancy (n° 950/84), a été publié en 1878 par MM. Daulnoy et Pillement : *Mémoires de Jean du Pasquier,* Toul, Lemaire, 1878.

Digitized by Google

utiles qui pouvaient lui valoir de cent à cent cinquante livres par an. Il pouvait aussi tenir tous les ans, dans le cloître de Saint-Gengoult, les *bannaux* ou *annaux :* il s'asseyait dans un fauteuil préparé sur une estrade et tenait en main une grande clef d'argent, et tous les habitants de la ville, même les gens du chapitre et des abbayes suburbaines, étaient obligés de comparaître devant lui. Cette cérémonie dégénéra bien vite en une véritable comédie : les assistants criaient de toutes leurs forces *hennin, hennan* et poussaient d'autres clameurs impertinentes ou ridicules : aussi fut-on contraint de tout supprimer, au grand chagrin des amateurs de désordre[1].

Les *Dix* étaient choisis chaque année par l'évêque, le jour de la Saint-Remy, parmi les trente membres du *Conseil.* Ce conseil, véritable ordre sénatorial de la cité leuquoise, n'était convoqué que pour des affaires graves. Il se recrutait par cooptation parmi les anciens receveurs municipaux qui y entraient de droit, ou parmi les bourgeois riches et généreux qui pouvaient offrir à la ville une somme d'au moins 600 fr., pour équilibrer ses finances. Le gouvernement de Toul était donc aux mains d'une oligarchie, caste riche et fermée, qui formait une sorte d'aristocratie bourgeoise.

Chacun des justiciers présidait la *Justice,* c'est-à-dire les *Dix,* durant environ six semaines ; il portait alors le nom de *maître des Dix,* avait les clefs de l'hôtel de ville, convoquait ses collègues, proposait les affaires, dirigeait les débats et jugeait seul, les lundis, mercredis et vendredis, sur l'*embauchée* ou perron de la maison commune,

1. Du Pasquier, *op. cit.,* 96.

Digitized by Google

les affaires de minime importance. Il ne faut donc pas confondre, malgré l'analogie de leurs noms, le maître des Dix et le maître-échevin : le premier était le président du corps municipal, le second était, à proprement parler, le premier des échevins et, par attribution spéciale, le chef de la ville ; n'étant pas nécessairement du nombre des justiciers, il était au-dessus, mais pour ainsi dire en dehors des *Dix*, ou selon le terme savant, des *Décemvirs* [1].

Ceux-ci étaient assistés d'un *procureur général* et d'un *secrétaire*, nommés à vie par eux et ayant voix délibérative. Le maître-échevin, les justiciers, leur procureur et leur secrétaire formaient donc une sorte de conseil de treize personnes, ce qui explique cette formule que l'on trouve en tête d'un traité d'alliance conclu le 26 septembre 1257 entre la ville de Metz et les bourgeois de Toul : « Nous, li maistres échevins et li *treize* jurés et la communalteit de Toul [2] » ; mais cette expression n'a point prévalu.

Le *procureur général*, plus tard désigné sous le nom de procureur-syndic, était le témoin et le gardien des traditions, le représentant des intérêts de la ville. Il veillait à la conservation des droits et des privilèges, surveillait les magistrats, assistait à la reddition des comptes et à la transmission des pouvoirs, allait soutenir, partout où besoin était, les affaires de la cité, recevait les visiteurs de marque, leur présentait le vin et les haranguait

1. Archives de Toul, FF. 3. « *Amplissimis, spectabilibus ac præclaris viris dominis magistro scabino et decemviris civitatis imperialis Tullensis.* »

2. *Histoire de Metz*, par les Bénédictins, Preuves, 212.

Digitized by Google

au nom de ses concitoyens. Enfin, il remplissait, avec quatre justiciers nommés par leurs collègues, les fonctions de justice tutélaire et sauvegardait les intérêts des mineurs. C'était, au dire de Du Pasquier, procureur-syndic, fils, oncle et père de procureurs-syndics, le *defensor civitatis,* le *censor morum,* le tribun du peuple et surtout le père du peuple : il y a sans doute un peu de complaisance dans cette énumération, mais l'office de procureur général était néanmoins l'un des principaux de la cité.

Le *secrétaire* était le greffier en chef de la justice et de l'échevinat ; il avait en outre la garde des archives. Son emploi lui rapportant beaucoup de profits et d'émoluments, il n'avait que 80 fr. de gage, tandis que le procureur touchait 320 fr. et les justiciers 300 fr. Tous étaient exempts des charges et des contributions de la ville, avantage négatif qui n'était nullement à dédaigner.

Les *Dix,* assistés du procureur et du secrétaire, avaient des fonctions judiciaires et administratives, suivant l'usage de cette époque qui ne connaissait pas la séparation des pouvoirs. Ils jugeaient en séance publique, le lundi et le vendredi de chaque semaine, les causes personnelles et mixtes ; ils instruisaient aussi les affaires criminelles, les crimes de sortilège, par exemple[1], mais la sentence était réservée au maître-échevin. Ils surveillaient les confréries et les métiers, sévissaient contre les auteurs de scandales publics, fixaient le taux des monnaies, la taxe du pain, de la viande, du vin, contrôlaient les mesures, proclamaient le ban des vendanges ; bref, ils pre-

1. Voir A. Denis, *La Sorcellerie à Toul.* Toul, Lemaire, 1888.

Digitized by Google

naient toutes les mesures de police municipale ou foraine. Ils avaient naturellement l'administration des finances et des intérêts de la cité. Les amendes inférieures à 60 sols rentraient tout entières dans leur casuel ; sur les autres, ils ne percevaient qu'un tiers, le reste revenait par portions égales à l'évêque et à la ville.

Toutes les causes, on a déjà pu le constater, ne ressortissaient pas aux mêmes tribunaux : le *maître des Dix* dirimait à l'*embauchée* les litiges de minime importance ; les *Dix* connaissaient des affaires personnelles et mixtes, et l'on pouvait appeler de leur décision au conseil de l'évêque et même à la chambre impériale de Spire, Injures, excès et autres légers délits étaient déférés à la *Taxe*[1], assemblée composée du conseil de l'évêque et du corps des justiciers et ne siégeant que quatre ou cinq fois l'an. Le maître-échevin, assisté des *Dix*, du procureur et du secrétaire, jugeait, souverainement et sans appel, les procès criminels ; au corps des échevins étaient dévolues, en première et dernière instance, les causes de *féauté* ou de vassalité. Les différends entre les maîtres des quatre hauts métiers, les fèvres, les drapiers, les bouchers et les tanneurs, étaient portés directement au conseil de l'évêque[2]. Quant aux causes matrimoniales, ecclésiastiques et mixtes, elles ressortissaient au doyen du chapitre pour les habitants de l'ancien châtel, et au grand archidiacre pour les gens de l'ancien bourg[3].

L'organisation judiciaire à Toul n'était certes pas la simplicité même !

1. Ainsi appelée parce qu'elle taxait le chiffre des amendes encourues.
2. Du Pasquier, *op. cit.*, 17.
3. *Statuta, etc.* Ch. 18 et 25.

Digitized by Google

Tous ces tribunaux avaient pour les aider dans leur tâche des officiers subalternes, les enquerreurs, les sergents et les bannerets. Les *enquerreurs,* au nombre de cinq, étaient choisis par l'évêque, le même jour que les *Dix,* sur une liste de dix noms présentée par les magistrats sortants. Ils débutaient dans leurs fonctions en offrant un banquet aux justiciers, anciens et nouveaux, à leurs prédécesseurs, au receveur, au gabelier des vins de l'année, à l'évêque et à son conseil : les Toulois ont toujours été des gens pratiques[1] !

Le dernier jour d'octobre, ils faisaient publier par toute la ville plusieurs ordonnances de police, avec cette formule : « De par M^gr^ l'évêque, son maître-échevin, dix justiciers de la ville, cité et université de la cité de Toul, etc... » ; c'était comme l'édit du préteur : on nommait cette proclamation le *cri de la Toussaint.*

Ces enquerreurs étaient à la fois agents de police et juges d'instruction ; ils veillaient à la sûreté, à la décence et à la propreté des rues ; ils faisaient, nuit et jour, des rondes et des patrouilles, et ils frappaient souvent à la porte des boulangers pour voir s'ils ne cuisaient point, au préjudice de leurs clients, « des pains petits et trop légers[2] » ; ils commençaient l'information pour les faits d'injures, de rixes, de batailles, de crimes, et ils ren-

1. Outre le chapitre de Du Pasquier sur les enquerreurs (*op. cit.,* p. 85 et sq.), nous avons le *Livre des Enquerreurs de la Cité de Toul,* manuscrit conservé à la bibliothèque de Toul (in-4°, 104 p.). C'est un journal fort curieux de ces modestes fonctionnaires, avec poèmes, satires, bons mots, éphémérides locales, récit des événements contemporains. H. Lepage a consacré à cet ouvrage un article très intéressant dans les *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine,* VIII, p. 177 et sq.

2. Lepage, *op. cit.,* 189.

Digitized by Google

voyaient les coupables aux justiciers ou à la Taxe, selon les cas.

Ils tenaient leurs séances à l'hôtel de ville, dans la *chambrotte,* les lundis, mercredis et vendredis, à 8 heures du matin, et plus souvent quand il était nécessaire. L'un d'entre eux était tout ensemble président et secrétaire, et tenait leur *livre* au courant. Au mur, se trouvait un râtelier pour suspendre les gages saisis sur les délinquants, et un tronc pour déposer le produit des amendes perçues à leur profit ou versées par eux quand ils manquaient à leurs obligations. C'étaient en général de braves bourgeois, gais compagnons, qui aimaient bien rire et encore mieux boire. Ceux de 1594 firent peindre le Crucifiement sur leur registre, préférant, disent-ils, « employer leurs amendes et droitures de la chambrotte pour ce regard qu'à taverner ordinairement[1] ». Mais tous n'étaient, ni si pieux, ni si raisonnables, du moins s'il faut en croire les vers satiriques que les secrétaires de la corporation n'ont pas dédaigné de mettre dans leur livre. Ils ressemblaient plutôt à ceux-ci, qui siégèrent en la chambrotte, je ne sais plus en quelle année :

Jean Thibert, clerc des Enquerreux,
Buvait du vin assez pour deux ;
Nicolas Pagel veut toujours trinquer,
Et Bastien Royaumeix veut toujours dîner;
Pierron Hocquard, il aime fort le lard[2].

Le besoin de l'assonance est peut-être responsable de ces médisances quelque peu lorraines, mais combien auraient signé cette phrase légèrement bachique : « J'aime-

1. Lepage, *op. cit.,* 199.
2. *Ibid.,* 193.

Digitized by Google

rais mieux aller sans chausses et sans cotillon, et boire du bon[1] » ? Ce n'est pas pour rien que l'on est du Toulois !

Les six *sergents,* sortes d'appariteurs vêtus d'une tunique aux couleurs de la ville, étaient nommés par le maître-échevin et par les Dix et ils étaient révocables à leur gré : ce que leur rappelait une cérémonie assez curieuse. Aussitôt après la création de la justice, au mois d'octobre, ils entraient dans la chambre de ville, déposaient sur la table la baguette, insigne de leurs fonctions, et ne la reprenaient que sur l'ordre des nouveaux magistrats. L'un d'eux était à la disposition du maître-échevin et portait le nom de sergent du *Tombel;* un autre servait les enquerreurs, signifiait leurs sentences, exécutait leurs arrêts et, s'il faut en croire de mauvaises langues, il avait le soin de la buvette :

Et, pour un sergent fort fidèle,
Pierron Barotte qui, sans querelle,
Faisait tout devoir et bon
D'aller quérir *du vin très bon,*
Pour boire les bons compagnons[2].

Les autres étaient au service des *Dix* et des échevins; ils avaient, entre autres avantages, un dîner que leur offraient, au jour du mardi-gras, les bénédictins de Saint-Mansuy[3].

Ils étaient aidés dans leur charge par les quatre *bannerets.* Ces derniers, autrefois porte-bannières et chefs des quartiers, perdirent dans la suite toute importance : c'étaient, au temps de Du Pasquier, « de pauvres gens

1. Lepage, *op. cit.,* 199.
2. *Ibid.,* 191.
3. Arch. de Toul, JJ. 4, 507.

Digitized by Google

qui n'avaient plus d'autres fonctions que d'avertir les bourgeois de ce que les Messieurs ordonnaient, lorsque quelque chose se devait faire hastivement et que les sergents n'y pouvaient vaquer[1] ». On les confondait parfois avec les sergents, et l'on disait alors indifféremment les dix bannerets ou les dix sergents[2].

Ajoutons le receveur, le gruyer des bois, les dix gardes des vignes, les deux gardes des champs, les deux gardes du *Danil*[3], tous nommés pour un an par les *Dix;* le crieur de ville, les deux portiers de la porte La Place et des portes du Guet et Malpertuis, le maître des œuvres, ou architecte, également à la collation des magistrats, nous aurons la liste de la plupart des agents et des fonctionnaires municipaux.

Le centre de la vie communale était au quartier Saint-Gengoult; on s'y trouvait à une distance raisonnable de l'évêché et de la cathédrale; les deux chapitres étaient quelque peu rivaux : une sonnerie de cloches intempestive, une rencontre de processions, une question de préséances ou de costume, que sais-je? suffisait pour rallumer la guerre[4]. Les chanoines de Saint-Gengoult étaient donc les partisans-nés de nos bourgeois : la communauté de querelle faisait la communauté d'intérêts.

L'hôtel de ville s'élevait sur la place du Pilori, devant leur collégiale[5]; la tour de leur église servait de beffroi

1. Du Pasquier, 89.
2. Arch. de Toul, BB. *passim.*
3. *Danil,* canton de terres, le long de la Moselle, en amont du Tombel et des Grands-Moulins.
4. Arch. de M.-et-M. G. 73 et 74, *passim.*
5. Voir le plan de M. Thiéry.

Digitized by Google

et renfermait la *ban-cloche*[1], ou la « *Gengoul,* cloche touloise qui trois milz et cinq centz poise ». C'était chez eux que se célébraient les fêtes religieuses de la cité ; dans leur cloître, le maître-échevin présidait les *bannaux* et, sur la place voisine, se tenaient les foires, les marchés et les assemblées du peuple.

Toutefois, le sceau de l'*hôtel commun de la ville de Toul,* en l'an 1304[2], n'indique nullement d'antagonisme entre les citains et le chapitre : il est rond, porte comme champ le martyre de saint Étienne, patron de la cathédrale, et, comme légende : S. VNIVSITAT. CIV. TVLL. En 1418, sa forme était ovale, sa légende restait la même ; le champ représentait une porte de ville fortifiée, et au-dessous, dans la pointe de l'ovale, le martyre de saint Étienne. Plus tard seulement, la cité adopta le T gothique, resté dès lors dans ses armoiries avec la belle devise : « *Pia, Prisca et Fidelis*[3] ». Le contre-scel varia souvent ; en 1485, il portait TVLLVM SECRETVM.

Comme ressources financières[4], la ville avait le *prêt,* impôt personnel ; les gabelles, impôts indirects ; le tiers des grosses amendes, le revenu de ses propriétés et de ses forêts. Les *gabelles* se levaient sur les bois vendus au Tombel, sur les huiles, sur les harengs et autres pois-

1. Lepage, *La Ban-cloche de Toul.* — La *Gengoul* suscita, au XVI^e^ siècle, un grave procès entre les bourgeois et les chanoines de Saint-Gengoult. (Arch. de Toul FF. 5.) Sauvée pendant la Révolution, elle fut donnée à la paroisse Saint-Étienne (cathédrale) et refondue plus tard, lors de la formation d'une nouvelle sonnerie.

2. Lemoine, *Diplomatique pratique.* Metz, Antoine, 1765, p. 71, 79, 80. — Natalis de Vailly, *Éléments de Paléographie,* II, planche 9.

3. Les armes de Toul sont de gueules au T fleuronné d'or, avec cette devise : *Pia, Prisca et Fidelis.*

4. Du Pasquier, *Mémoires, passim.*

Digitized by Google

sons salés, sur les draps et les toiles, sur le pain, sur la viande, sur le vin. Les marchands payaient leur place au marché et les conducteurs de chars remplis de grains ou d'autres denrées devaient acquitter un droit d'entrée, aux portes de la ville. Tous ces impôts s'affermaient chaque année à la Saint-Simon, à la Toussaint ou à la Saint-Martin, et la perception en était abandonnée au plus offrant et dernier enchérisseur.

Le *prêt,* son nom l'indique, fut d'abord une cotisation personnelle consentie par les bourgeois, mais à la longue cette cotisation libre devint un impôt forcé. Aux précautions que l'on prenait pour la proclamer, on peut soupçonner que cette contribution n'était pas toujours acceptée de bon cœur. Le 17 novembre, sur les deux ou trois heures du matin, les quatre derniers justiciers, le secrétaire, les enquerreurs et les sergents parcouraient les rues de la ville et publiaient à haute voix, et en nommant les intéressés, le montant du prêt pour chaque bourgeois. C'était soi-disant pour que chaque contribuable, étant en repos dans sa maison, pût mieux entendre le montant de sa taxe : belle raison ! ne dormait-on point à Toul, surtout quand il s'agissait d'argent à verser ? Mais le véritable motif, c'était la crainte d'une émeute. Certes, on était fier d'être organisé en commune ; on prétendait que la qualité de bourgeois de Toul équivalait à la noblesse ; on publiait bien haut qu'un enfant de Toul pouvait « succéder par tous les pays, provinces et royaumes, sans être tenu, ni réputé aubain, en aucun lieu[1] », mais on aurait voulu que l'autonomie ne coutât rien !

1. Voir cette curieuse dissertation dans les *Mémoires* de Du Pasquier, pages 161 et sq.

Digitized by Google

Cela fait, les magistrats allaient se remettre de leurs émotions dans un banquet ; c'était le receveur qui le leur offrait, et qui dépensait d'avance, dans ce festin d'apparat, ses 200 fr. d'émoluments. Sans doute, son année de charge révolue, il avait l'espoir de passer dans le conseil et dans le corps des Dix, mais c'était acheter bien cher un tel honneur : aussi, peu à peu, le poste fut-il déserté et il fallut, pour trouver des hommes, renoncer au repas traditionnel : ce dut être un rude sacrifice pour nos sénateurs leuquois.

Avec ces recettes, en somme peu considérables, car la ville était petite, le nombre des bourgeois restreint et le commerce assez mort (en 1655, le total se monta à 15,623 fr. 3 gros 8 deniers[1]), la commune devait pourvoir au traitement de ses magistrats et de ses fonctionnaires, aux honoraires des prédicateurs de l'Avent et du Carême en l'église cathédrale, à l'entretien des murs et des édifices municipaux, au paiement des droits de garde promis aux seigneurs voisins, etc..., sans compter les dépenses extraordinaires occasionnées par les guerres, les procès ou la réception de grands personnages. Le receveur avait donc souvent sa bourse vide ; pour la remplir ou pour faire face à leurs créanciers, les *Dix* devaient augmenter le *prêt*, créer de nouveaux impôts ou chercher de nouveaux contribuables ; ce fut l'une des grandes causes des contestations avec le chapitre.

Les bourgeois, pour la milice, étaient répartis en six compagnies, ayant chacune un capitaine, un lieutenant

1. Du Pasquier donne le compte complet des recettes de l'année 1655 (*op. cit.*, 253 et sq.).

Digitized by Google

et un enseigne. Plus tard, ils eurent des compagnies d'arbalétriers, d'arquebusiers et de couleuvriniers[1]. Ils s'étaient aussi, comme partout ailleurs, formés en corps de métiers et en confréries[2]. La principale confrérie était celle de *Saint-Nicolas-des-Clercs :* elle se composait d'ecclésiastiques, d'avocats, de procureurs, de tabellions et de citains, se réunissait à Saint-Jean, puis à Saint-Waast à partir de 1378, avait pour maître l'official du chapitre et élisait tous les trois ans un gouverneur, un assistant, un procureur et un receveur. Les membres étaient obligés de se rendre à la messe et aux vêpres, aux deux Saint-Nicolas d'hiver et d'été[3], à la Sainte-Catherine, à la Saint-Yves et à la Saint-Michel ; ils devaient visiter leurs confrères malades et assister aux funérailles des associés défunts.

Cette confrérie était donc mixte ; mais les corporations étaient purement bourgeoises ; elles étaient nombreuses, trop nombreuses même pour avoir sur la vie de cette petite ville une influence considérable : quelques-unes même ne comptaient que trois ou quatre membres.

Nous n'avons point de détails précis sur leur organisation à cette époque[4] ; de plusieurs, nous savons à peine le nom. Elles élisaient chaque année un maître ou chef de métier ; elles s'assemblaient quand bon leur

1. Arch. de Toul, EE, 1. — Lepage, dans ses *Archives de Toul,* en donne le règlement (p. 47 et sq.).

2. Lepage, *Coup d'œil sur l'histoire des corporations d'arts et métiers dans la Lorraine, le Barrois et les Trois-Évêchés.* (*Congrès scientifique de France,* 1850, II, 223.)

3. 6 décembre et 13 mai. A cette seconde date, l'Église de Toul fêtait la translation des reliques du patron de la Lorraine.

4. Pour les réunions de métiers, au XVIIIe siècle, voir les Arch. de Toul, HH, 1-20.

Digitized by Google

semblait, mais avec l'autorisation et sous la surveillance des magistrats[1], car, de réunions de ce genre, on peut toujours craindre des mouvements séditieux.

Nous trouvons mentionnés, çà et là[2], les drapiers et teinturiers ; les tailleurs et fripiers d'habits ; les cuisiniers, traiteurs, rôtisseurs et pâtissiers ; les boulangers ; les menuisiers, ébénistes, tourneurs et tonneliers ; les maçons, couvreurs, charpentiers et paveurs; les barbiers et perruquiers ; les distillateurs d'eau-de-vie ; les pelletiers ; les tisserands ; les chapeliers ; les cordiers, etc... Les quatre métiers les plus puissants étaient les fèvres et maréchaux ; les cordonniers et tanneurs ; les bouchers et les Lombards[3]. Enfin, les marchands étaient réunis sous le patronage de saint Michel[4].

Sur un acte de vente du 2 septembre 1431, nous voyons que le roi des ménétriers recevait de tout habitant de Toul, des faubourgs, des villages de Dommartin et de Chaudeney, qui se mariait, quatre toulois et maille, et un anneau d'argent du même prix. Chaque femme qui se *méfaisait,* devait lui payer chaque année, à la foire de Toul, six sols toulois. Le roi des ribauds percevait 27 toulois et maille, de tout ribaud et ribaude qui se battait ou se mariait[5]. Cette dernière corporation nous donne une assez triste idée de l'état moral de la ville : le mal ne fit que s'accroître, malgré les efforts des évê-

1. Du Pasquier, *op. cit.,* 95.
2. Arch. de Toul, HH, 1-20. — Lem. III et IV, *passim.* — Du Pasquier, *passim.*
3. Du Pasquier, *op. cit.,* 17.
4. Arch. de Toul, HH, 11.
5. Lem. III, 27. — Lepage, *Comm.,* II, 576.

Digitized by Google

ques, et il fallut qu'au XVI[e] siècle on parquât les ribaudes dans certaines rues et qu'on les obligeât à porter sur leurs vêtements un signe qui les fît reconnaître[1].

Telle était l'organisation municipale[2]; elle ne fut sans doute pas créée de toutes pièces sous l'épiscopat de Gilles de Sorcy, mais elle était en germe dans l'acte de cet évêque et ne tarda point à se compléter[3].

Quelle charte avait servi de modèle à l'évêque de Toul? N'ayant ni le texte, ni même le résumé de ce document, il nous est difficile de répondre. Nous pouvons du moins remarquer une grande similitude d'organisation entre les cités épiscopales, toujours indissolublement unies, Metz, Verdun et Toul[4]. Dans les trois, le maître-échevin était le premier magistrat de la commune; il partageait, sans en faire nécessairement partie, les pouvoirs administratifs et judiciaires avec un corps de ville annuel, nommé à Metz les *Treize,* à Verdun le *Nombre* ou les *Wardours de la paix,* et présidé par l'un des membres, à tour de rôle. Mais, dans ces deux communes, les Treize et les Wardours étaient désignés uniquement par l'évêque, et le maître-échevin, par le chef du chapitre et par les abbés des principales abbayes.

1. Arch. de Toul, JJ. 4, f° 442.

2. La *vie municipale* à Toul pourrait être le sujet d'une étude fort curieuse. Les documents conservés aux archives de Toul et de Meurthe-et-Moselle, les *Mémoires* de Du Pasquier, etc., forment, sur ce point, une mine fort riche à exploiter. Nous souhaitons que ce travail tente un érudit toulois.

3. Les enquerreurs existaient déjà en 1285 (Lepage, *Enquerreurs,* 2).

4. Pour l'histoire de la commune de Verdun, nous renvoyons à la savante introduction que M. Labande a mise en tête de son *Inventaire des archives de Verdun.* Verdun, Laurent, 1891. In-4°. — Pour celle de Metz, aux articles de M. Prost, déjà cités plus haut.

Digitized by Google

A Metz, la *Treizerie* avait absorbé l'échevinat, mais à Verdun, à côté du *Nombre,* avaient subsisté deux anciens tribunaux : les échevins du palais et les échevins de la vicomté.

Il y avait donc de nombreux rapports entre l'administration de ces trois villes sœurs et, comme Metz était la plus importante, comme Verdun était déjà formée en commune depuis plus d'un quart de siècle, il est probable que Gilles de Sorcy a combiné avec l'ancienne organisation féodale qu'il laissa subsister, le gouvernement municipal qu'il avait vu fonctionner dans les deux autres cités.

Il y eut dès lors à Toul trois états : l'évêché avec ses serviteurs, le chapitre avec ses *ministériaux,* l'université des bourgeois. Les deux derniers, indépendants l'un de l'autre, étaient vassaux du premier, mais ni l'un ni l'autre n'avait de territoire bien déterminé : ils se pénétraient de toutes parts. De plus, à côté, mais en dehors de ces trois états, vivaient les clercs et les moines, justiciables seulement de leurs officialités respectives : ce qui était loin de simplifier les choses.

L'évêque, au jour de son entrée solennelle, avant de monter sur sa mule superbement empanachée et de franchir la porte de la ville, jurait « de maintenir les citains en leurs franchises et libertés[1] », mais il n'avait nullement abdiqué tous ses droits de souveraineté : il gardait la haute main sur toute l'administration, il intervenait dans les élections importantes, dans la création de nouveaux impôts et dans le jugement des causes consi-

1. Arch. de Toul, JJ. 3, f° 59.

Digitized by Google

dérables ; il était représenté par les échevins et surtout par son *maire,* l'ancien *villicus,* officier dont nous ne pouvons guère aujourd'hui préciser les fonctions[1], et, chaque soir, le maître des Dix devait lui apporter les clefs de la ville.

Les Toulois reconnaissaient sa suzeraineté par d'imposantes cérémonies. Le 23 avril, jour fixé pour la création du premier magistrat de la cité, le maître-échevin encore en charge, les dix justiciers, le procureur et le secrétaire se rendaient processionnellement, précédés des six sergents, de l'hôtel de ville au palais épiscopal, et entraient dans la grande salle où l'évêque ou son vicaire général, et son conseil les recevaient, siégeant autour d'une vaste table. Le procureur général présentait alors au prélat une lettre scellée du sceau de la commune et contenant les trois noms proposés et, tandis que les députés attendaient, modestement assis sur des banquettes, l'évêque prenait l'avis de son conseil et désignait le candidat préféré.

L'élu, qu'on allait immédiatement prévenir, s'il n'était point là, jurait sur les saints Évangiles de maintenir « les droits de Monsieur l'évêque, de son évêché et de la cité », puis on le reconduisait dans sa maison, pendant que les arbalétriers de la ville tiraient des coups d'arquebuse en son honneur. La journée se terminait par un grand festin offert par le nouveau magistrat au prélat, à son conseil et au corps de ville.

Des cérémonies analogues avaient lieu pour la nomi-

1. On confond parfois le maire avec le maître-échevin ; ailleurs, on peut avoir raison : à Toul, on aurait tort. — Cf. Arch. de Toul, JJ. 4, p. 356.

Digitized by Google

nation des justiciers et des enquerreurs ; toutefois, malgré ces protestations et ces banquets, les bourgeois sentaient vivement leur sujétion et ils aspiraient à une liberté complète. Gilles de Sorcy leur avait donné l'autonomie : ils voulaient l'indépendance. C'est d'ordinaire ainsi que les choses se passent dans ce monde.

Les rapports des citains avec l'autre état, c'est-à-dire, avec le chapitre de la cathédrale, étaient beaucoup plus complexes. Si les chanoines avaient habité un quartier distinct, isolé par des murs du reste de la ville, en communication avec l'extérieur par une porte spéciale, on aurait peut-être pu vivre en paix, mais leur cloître était compris dans l'enceinte et plusieurs avaient leur demeure canoniale, non point à l'ombre de Saint-Étienne, mais dans les rues de la cité.

Exonérés par leur qualité de clercs des charges de la commune, seigneurs souverains de nombreux villages, les chanoines revendiquaient une exemption totale pour leurs biens et pour leurs revenus, pour le produit de leurs prébendes, pour les sujets de leurs prévôtés, pour les serviteurs ou *ministériaux* du chapitre, pour leurs parents et pour leurs domestiques.

Les bourgeois, toujours à court d'argent, protestaient énergiquement : ils consentaient à ne pas imposer les chanoines (à cette époque, ils ne pouvaient guère faire autrement), mais ils prétendaient enrôler dans leur communauté les *ministériaux* et les sujets des terres du chapitre qui viendraient se fixer à Toul, et percevoir des droits d'entrée ou de vente sur tous les revenus des menses canoniales qui pénétreraient en ville. Le *coupel* ou *poignet,* c'est-à-dire le droit sur les grains, n'appar-

Digitized by Google

tenait pas à la cité, mais par moitié à l'évêque et au chapitre[1]. C'était un revenu considérable qui faisait envie à nos bourgeois. Ne pouvant le ravir, ils essayèrent maintes fois d'instituer un second coupel, de se servir d'autres mesures que de celles du chapitre ou de faire la contrebande. Ainsi, en 1374, les Lombards de Toul achetèrent une grande quantité de blé à leurs confrères d'Ormes, la déposèrent dans la maison de Jehan, le maître-échevin, et la débitèrent sans avoir recours à la mesure capitulaire[2]; d'où grand émoi et longs débats.

Les privilèges leur étaient aussi insupportables. L'évêque et les chanoines pouvaient vendre leur vin de leurs crus en détail, dans leurs maisons, avant que le ban de la ville ne fût ouvert : ceci vexait les citains, vignerons eux aussi pour la plupart ; le prélat abandonna son droit pour une indemnité annuelle de deux cents francs[3] ; mais les chanoines furent moins accommodants[4] : ce qui ne contribua point à augmenter les sympathies.

Leurs officiers avaient parfois de singuliers usages, propres à entretenir l'irritation. Les bourgeois qui habitaient des immeubles appartenant à des monastères, étaient tenus, comme le clergé de la ville, la maison de l'évêque et les sujets du chapitre, à se rendre aux matines, à Saint-Étienne, les trois jours de Pâques[5]. C'était

1. Vente faite par Étienne de Toul, avoué du seigneur-évêque, à M. Odon de Sorcy, chantre de l'église de Toul, de la moitié qui lui appartenait dans le *poignet* de Toul, du consentement de l'évêque Renaud. — Odon ou Eudes le donna au chapitre en l'an 1216. (Lem. III, 145 et 146.)

2. Arch. de M.-et-M., G. 69, f° 27.

3. Du Pasquier, *op. cit.*, 40.

4. Lem. I, 88. — Arch. de M.-et-M , G. 74, f° 19.

5. *Statuta*, 65.

Digitized by Google

une obligation morale ; on prétendit en faire une contrainte et jeter à l'eau les délinquants : « Nous sommes, écrit saint Paul, ensevelis par le baptême avec le Christ dans la mort, et, comme le Christ est ressuscité d'entre les morts, ainsi nous devons marcher dans une nouvelle vie »[1] : voilà la vérité que ce bain forcé devait leur rappeler. Tous ne trouvaient pas la leçon de leur goût ; on en venait à des rixes ; les magistrats réclamèrent et, en 1357, le chapitre essaya de leur donner satisfaction et d'abolir cette immersion[2], mais la coutume était trop forte et nous la trouvons encore en 1497[3].

Les conflits de juridiction étaient aussi fort multipliés et ils passionnaient vivement les esprits : pouvait-il en être autrement dans un tel enchevêtrement ? Citons un exemple entre mille. En 1544, un des *ministériaux* du chapitre commit un homicide dans une maison de Toul. Le maître-échevin le fit appréhender ; l'évêque le réclama, comme seigneur souverain de la cité ; le chapitre à son tour protesta et obtint gain de cause. Le coupable fut transféré du cachot municipal aux prisons capitulaires ; mais les gardes le laissèrent échapper et les chanoines un peu confus n'eurent d'autre ressource que de le condamner à un bannissement perpétuel[4]. Les Toulois durent bien rire de cette piquante mésaventure.

Le chapitre faisait-il arrêter des bourgeois, pour un délit commis contre un clerc ou l'un de ses sujets, les citains jetaient feu et flamme : c'était attenter à leurs

1. Saint Paul aux Romains, VI, 4.
2. Arch. de M.-et-M., G. 68.
3. *Statuta,* 65.
4. Lem. III, 58.

Digitized by Google

droits. Mais eux ne se faisaient point faute d'emprisonner ou de gager des *ministériaux* ou même de forcer à l'occasion une maison canoniale, pour saisir un coupable qui s'y était réfugié [1], et les chanoines protestaient à leur tour. Souvent, tout s'arrangeait à l'amiable, mais, dans certaines périodes critiques, une contestation de ce genre dégénérait en émeute.

Et ces querelles étaient inévitables. Les enquerreurs avaient la police de la ville et la surveillance des marchés : or, les pelletiers jouissaient du monopole de la venaison et le maître-pelletier était un des hommes du chapitre [2]. S'il exposait des viandes trop avancées, que pouvaient faire les enquerreurs ? les confisquer ? ils excédaient leurs pouvoirs ; se tenir dans une prudente réserve ? ils s'attiraient les reproches des vendeurs et surtout des ménagères. C'était vraiment une position difficile.

Et les remparts, qui contribuerait à leurs réparations ? à leur garde, en temps d'alerte ? les citoyens ? et pourtant les chanoines en profitaient autant que les habitants ! et la partie qui touchait au cloître, à la cathédrale, au château épiscopal, à qui appartenait-elle ? Autant de sujets de litige. Le chapitre, quand il était d'humeur conciliante, consentait bien à garder ou à laisser garder le coin qui semblait lui appartenir, mais il avait soin de faire constater que s'il cédait, c'était de son propre mouvement, par pure faveur et sans précédent pour l'avenir [3] ;

1. Lep., *Comm.*, II, 572-573. — Arch. de M.-et-M., G. 69, f° 26.
2. Lem. III, 58.
3. 13 octobre 1432. Lettre de non-préjudice, donnée par le conseil de

Digitized by Google

mais, quand il était mal disposé, il fallait que l'enceinte restât dégarnie ou que les bourgeois entrassent en conflit.

Involontairement, en étudiant l'histoire de la révolution communale à Toul, on pense à la petite ville dont parle La Bruyère : de loin, c'était le paradis sur terre ; y avait-on passé deux nuits, on en voulait sortir[1]. Dans un tel chaos de juridictions et de privilèges, avec une bourgeoisie aussi turbulente, un chapitre aussi tenace, des épiscopats aussi peu durables, les moindres incidents pouvaient et devaient dégénérer en luttes armées. Pendant trois cents ans, Toul allait être un véritable champ de bataille. La guerre eut sans doute ses moments d'accalmie, mais elle ne cessa réellement qu'avec l'indépendance de la cité : la France ressuscita, au détriment de nos bourgeois, la vieille histoire de l'huître et des plaideurs.

III

PREMIÈRES LUTTES AVEC LES ÉVÊQUES

Gilles de Sorcy prévit-il toutes ces luttes ? Oui, sans

---

ville à Messieurs du chapitre, que la permission accordée par ces derniers de placer du guet sur les murs des loges derrière Saint-Waast ne pourra nuire aux droits, franchises et exemptions du chapitre. (Lem. III, 39.)

Juillet 1439. Le maître-échevin et les justiciers représentent au chapitre que, pendant les temps des moissons, beaucoup de leurs concitoyens étaient dehors : ils le prient de venir en aide au guet, sans préjudice de ses droits. Le chapitre y consent, mais en faisant ses réserves pour l'avenir (Arch. de M.-et-M., G. 74, f° 32). — On pourrait multiplier les exemples.

1. La Bruyère, *Caractères.* — *De la Société,* n° 49.

Digitized by Google

doute, car il confirma au chapitre le droit de prendre dans la ville et dans les faubourgs des *ministériaux* qui seraient exempts de la juridiction et des charges de la cité [1], et, pour se protéger lui-même, il fortifia son hôtel épiscopal, situé près de la cathédrale, à l'angle nord-est des remparts [2]. Ceci déplut fort aux Toulois, particulièrement au maître-échevin déjà mécontent de l'amoindrissement de son pouvoir. Ils firent appel aux Messins, mirent le siège devant le château, le prirent, le pillèrent et le démolirent. Le prélat dut chercher un refuge et de l'aide à Nancy; mais bientôt, avec le secours du jeune duc Ferry III et du comte de Bar, il réduisit ses sujets à la raison, les força à reconnaître son autorité et à relever eux-mêmes le château, objet de leurs haines et de leurs colères.

Non content d'exiger cette réparation, il voulut rétablir un ancien droit des évêques de Toul et se faire défrayer, lui et sa maison, par les habitants, pendant le mois d'avril de chaque année. Il prétendit même obliger les bourgeois à lui payer les arriérés, à dater du moment où cet usage était tombé en désuétude. C'était manquer de mesure et pousser les choses à l'extrême : aussi, le peuple commençait-il à s'agiter quand Thiébaut de Bar, Jacques de Lorraine, évêque de Metz, et Philippe de Florenges, grand prévôt de Saint-Dié, s'interposèrent et obtinrent une transaction: les citains payeraient à l'évêque 16 livres toulois par an et chaque évêque, au jour de son sacre ou de son entrée solennelle, leur offrirait 40 mesures de

1. Lem. I, 77.

2. Il s'élevait à l'emplacement de l'hôtel de ville actuel, ancien palais épiscopal construit au XVIII[e] siècle.

Digitized by Google

vin, 800 livres de pain et un bœuf bouilli avec des pannées (?) pour la milice et les pauvres de la ville.

Ferry III, comme sa mère, n'était pas scrupuleux observateur des traités; il favorisait indifféremment tous les partis. En octobre 1255, il avait, de concert avec Thiébaut de Bar, décidé que ni l'un ni l'autre ne prendrait sous sa garde l'évêque de Toul, ni celui de Metz[1]; puis, en 1261, il avait vendu le comté de Toul à Gilles de Sorcy; c'était réaliser un des projets que nos prélats avaient le plus à cœur. Dans ces temps troublés, les comtes, soi-disant mandataires de l'évêque, n'étaient que trop portés à prendre le parti du peuple, pour augmenter leur influence aux dépens de leur seigneur et maître. De ministres, ils étaient devenus des rivaux dangereux: il fallait donc les supprimer ou renoncer à son autorité. Déjà Renaud de Senlis avait prêté 350 livres provins sur ce fief à Frédéric V, de Fontenoy-en-Vosge, dans le secret espoir de le réunir au temporel; Roger de Marcey, visant au même but, avait remboursé au duc Mathieu II 500 livres qu'il avait engagées sur le même cautionnement à Eudes de Lorraine, fils de Frédéric V; mais le duc Ferry III avait acheté le comté à son cousin Eudes, avait payé toutes les créances et semblait vouloir contrebalancer le pouvoir des évêques, quand, tout d'un coup, il céda son acquêt à Gilles de Sorcy[2]. Le besoin d'argent ne fut sans doute pas étranger à ce changement de front, mais le prélat n'eut garde de manquer l'occasion.

Du reste, les rapports n'en devinrent pas plus intimes,

1. Courbe, *Ms. cit.*, I, 39.
2. Ben.-Pic., 136.

Digitized by Google

car, la même année (1261), en septembre, Ferry contracta un traité d'alliance avec les Toulois. Il se repentait peut-être déjà de sa résolution, ou il s'était offensé d'une ordonnance épiscopale qui, pour éloigner toute influence contraire, venait de défendre aux bourgeois de vendre à des princes étrangers des maisons ou des terres sises dans la ville ou dans ses faubourgs, et de leur donner ainsi pied dans la cité. Le duc s'engagea, moyennant un cens de cinq sols par feu, à les défendre contre tous leurs ennemis, sauf le roi de France, l'empereur, le pape, l'évêque de Metz et le comte de Luxembourg ; il leur fournirait 200 hommes, dès la première réquisition, et eux, en revanche, le serviraient dans toutes ses guerres. Simon de Chambley, chanoine de Toul, qui faisait alors les fonctions de grand-archidiacre, reprocha aux bourgeois d'avoir décrété un impôt contre les règles et les privilèges de l'Église et il lança contre eux une sentence de excommunication. Gilles de Sorcy confirma cette censure dans le courant du mois d'octobre[1], et les citains furent contraints de reconnaître qu'ils ne pouvaient contracter aucune alliance sans le consentement et la participation de leur évêque[2]. Ce traité, eût-il été ferme, n'aurait eu sans doute aucun résultat : le duc Ferry III eut bientôt assez à faire chez lui pour s'occuper activement des Toulois.

Gilles de Sorcy mourut au mois de septembre 1271 ; l'élection de son successeur fut très discutée et le siège vaqua réellement durant sept ans. Ce long interrègne fit l'affaire des bourgeois : ils reprirent les armes, saccagèrent

1. Lem. I, 77 et 78. — Benoît-Picard nomme à tort le grand archidiacre, Robert.

2. Arch. de Toul, JJ. 4, p. 258. — Lep., *Comm.*, II, 563.

Digitized by Google

et détruisirent en partie le château de l'évêque défunt ; brisèrent les portes de la cathédrale, dispersèrent les archives, pillèrent le trésor et emprisonnèrent plusieurs chanoines. Conrad Probus, nommé évêque de Toul par le pape Nicolas III (4 octobre 1278), dut s'installer sans grande cérémonie et se loger, comme il put, dans une maison particulière.

C'était un fils de Saint-François d'Assise, pieux religieux, prêtre instruit, négociateur habile, « le plus humble et le plus doux des hommes », selon un auteur contemporain, mais d'une fermeté et d'une constance invincibles quand il s'agissait de défendre les droits sacrés de l'Église. Le plus pressant pour lui était de se trouver des alliés et des défenseurs. Le duc de Lorraine et le comte de Bar lui promirent, à charge de retour, de lui amener chaque fois qu'il en aurait besoin cinq cents soldats, dont cent cinquante armés de cuirasses, et de le protéger contre tous ses ennemis.

Conrad, ainsi rassuré, alla recevoir l'investiture de l'empereur Rodolphe de Habsbourg et revint en Lorraine, bien résolu à défendre ses droits. Il manda le maître-échevin et les *Dix* et il leur ordonna de punir les auteurs de la sédition. Cette requête, pourtant si conforme à la justice, les irrita : ils sortirent pleins de courroux, convoquèrent les bourgeois, décidèrent de soutenir leurs prétentions les armes à la main, et envoyèrent quérir du renfort chez les Verdunois et chez les Messins.

Conrad ne recula point : il conseilla aux chanoines de se retirer en corps à Vaucouleurs, pensant que ce départ précipité ferait, à Toul et au dehors, une profonde impression. Quant à lui, il resta à son poste, se retrancha

Digitized by Google

dans les ruines de son château, se fit pratiquer une poterne dans le mur de la ville contigu à l'évêché, pour pouvoir librement communiquer avec l'extérieur, appela le duc de Lorraine à son aide et lança l'interdit sur toute la cité.

Les bourgeois méprisèrent les censures : c'était une arme si usée ! Ils battirent les cent cinquante soldats que Ferry III envoyait à l'évêque ; ils furent défaits à leur tour par une seconde troupe, accourue pour venger cet échec ; mais, forts des secours puissants qui leur venaient de Metz et de Verdun, ils croissaient en audace et paraissaient prêts à tout entreprendre.

Conrad crut prudent de mettre à profit sa nouvelle issue ; il laissa une garnison dans son château et il se retira dans sa forteresse de Liverdun. Convaincu qu'il ne pourrait jamais compter sur une aide efficace du duc de Lorraine et du comte de Bar, trop occupés à leurs propres affaires et trop peu soucieux de soutenir quelqu'un qui ne pourrait les payer de retour, il alla chercher des auxiliaires de l'autre côté du Rhin. Mais les princes et les prélats d'Allemagne avaient bien autre chose à songer qu'à secourir le pauvre évêque de Toul ; seul, Henri, évêque de Bâle, comme lui religieux de Saint-François, consentit à lui prêter 1,200 livres. Conrad revint à Liverdun, abattu mais non désespéré : il comptait sur la bonté de sa cause et sur le temps, ce grand justicier.

Débarrassés de leur évêque et du chapitre, les bourgeois pillèrent les maisons des chanoines et, pour surveiller le château épiscopal, ils bâtirent à côté, sur le rempart, une tour qu'ils nommèrent *Gloriette* ou *Qui*

Digitized by Google

qu'en grogne[1] : le terme était peu parlementaire, mais il était significatif.

Le chapitre cependant s'était rapproché : de Vaucouleurs, il était venu se fixer à Blénod, sur les terres de l'évêché ; il rentra dans le courant de 1284, mais, respectant l'interdit, il ne reprit point ses offices publics. Conrad, de son côté, s'était ménagé en ville quelques partisans. Ayant reçu quarante hommes que lui amenait le princier de Verdun, Thomas de Blâmont, il résolut de tenter une surprise. A la faveur des ténèbres, la troupe verdunoise se rendit sans bruit sur le bord du fossé, vis-à-vis de la poterne épiscopale ; la garnison du château, prévenue, veillait en silence, prête à lui ouvrir. Comme il n'y avait pas de pont-levis, il fallait franchir le fossé sur des barques. La traversée s'était opérée sans encombre : les soldats touchaient déjà le rempart, quand le guet les aperçut du haut de la tour *Qui qu'en grogne*. L'alarme fut aussitôt donnée, les bouchers accoururent sur la tour, sur les murs et firent pleuvoir une grêle de traits ; pendant ce temps, d'autres bourgeois sortirent par la porte La Place et leur fermèrent la retraite. Le princier fut blessé d'une flèche et resta prisonnier ; plusieurs des assaillants périrent ou tombèrent entre les mains des Toulois : ceux qui purent s'échapper coururent à Liverdun annoncer à Conrad le triste résultat de leur tentative. Quant aux citains, plus fiers et plus insolents que jamais, ils chassèrent les officiers et les serviteurs de l'évêque et ils obligèrent les chanoines à reprendre

1. La tour fut démolie lors de la construction des nouveaux remparts, vers 1700 ; mais la rue qui la longeait a conservé ce nom.

Digitized by Google

le chemin de Blénod : tout était à recommencer. « Béni soit, dit un chroniqueur, Dieu qui délivra la cité[1] ! »

Et en effet, s'il faut en croire une vieille légende, évidemment accréditée par les bourgeois, l'échec du prélat aurait été dû à l'intervention de la Vierge Marie. La veille de l'assaut, une pieuse femme se serait endormie à la cathédrale, après les offices du soir ; à minuit, elle aurait entendu, partant de l'autel de la *Blanche-Mère-de-Dieu*[2], au fond du sanctuaire, une voix qui lui disait d'aller en toute hâte prévenir les magistrats du danger qui les menaçait. S'ils ne croyaient point à son message, ils n'auraient qu'à se rendre à l'église ; ils verraient l'un des pieds de la statue plus avancé que l'autre. La femme aurait obéi, les magistrats seraient venus, auraient constaté le prodige, couru aux remparts et sauvé la ville.

Quoi qu'il en soit de cette légende qui inspire des doutes bien fondés[3], les bourgeois, plus encore que par le passé, entourèrent cette statue d'une profonde vénération ; ils suspendirent au mur de la cathédrale un tableau qui représentait la vision merveilleuse[4] ; ils firent

1. Arch. de Toul, AA. Cartulaire, f° 59.

2. La statue de la *Blanche-Mère-de-Dieu, Virgo alba,* avait été transférée d'un des piliers de la nef, dans l'abside, derrière le maître-autel, par Gilles de Sorcy. Elle était depuis très longtemps l'objet de la vénération des Toulois. Le concours des pèlerins obligea les chanoines à la transporter dans le transept sud. Brisée pendant la Révolution, elle a été remplacée par une statue fort médiocre, installée dans la seconde chapelle du collatéral sud.

3. L'auteur contemporain, qui nous a transmis le récit de cette lutte, n'y fait même pas allusion.

4. Ce tableau se voit encore, accroché au mur de la chapelle actuelle de Notre-Dame-au-Pied-d'argent. Il représente d'un côté la Vierge assise et avançant le pied ; de l'autre, le massacre des assaillants sous le rempart. Une légende assez longue relate le prodige.

Digitized by Google

couvrir d'un sabot d'argent le pied libérateur, et Marie, déclarée patronne de la cité, fut désormais invoquée à Toul sous le nom de *Notre-Dame-au-Pied-d'argent*. C'est devant son autel, au fond du chœur que, plus tard, en quittant le palais épiscopal, au jour de leur nomination, le maître-échevin et tous les magistrats venaient jurer de garder les traités conclus avec le chapitre.[1]

Chose curieuse et très édifiante, les évêques et les chanoines ne furent point rebelles à cette légende qui pourtant n'était pas en leur faveur; eux aussi, s'agenouillaient devant l'autel de Notre-Dame-au-Pied-d'argent. Geoffroy de Vandières, archidiacre de Rinnel, entreprit de doter sa chapelle et Conrad Probus lui-même l'y autorisa, par une charte datée de juillet 1285[2]. Par les soins du trésorier, une *lanterne* brûlait nuit et jour devant son image[3]. Tous les samedis, les Vénérables allaient chanter devant elle les litanies de Lorette[4]. Ils descendaient la statue de sa niche avec un pompeux cérémonial pour les processions solennelles et ils la portaient eux-mêmes sur leurs épaules jusqu'aux portes de l'église; plus d'une fois, ils engagèrent des luttes de préséance avec les chapitres et les monastères voisins, pour défendre les droits de Celle qu'ils regardaient, eux aussi, comme leur céleste protectrice. Le lundi de la Pentecôte 1481, notamment, à une procession solennelle, les religieux de Saint-Mansuy, s'autorisant d'un précédent[5], voulurent donner le pas aux reliques de leur patron, sur la statue

1. Du Pasquier, *op. cit.*, 41. — Arch. de M.-et-M., G. 73, f° 13.
2. Guillaume, *La Cathédrale de Toul*, p. 31 et sq; 75 et sq.
3. *Statuta*, f° 59.
4. Thierry, *Histoire de Toul*, II, 42.
5. *Statuta*, f° 29.

Digitized by Google

de la *Vierge-au-Pied-d'argent*. Les chanoines s'y opposèrent; de là, violentes contestations et propos assez risqués : « Voilà, criaient les moines indignés, ceux qui, de leur autorité, dégradent saint Mansuy, notre apôtre, et qui, semblables à des idolâtres, veulent nous faire adorer une masse de bois, un bloc qu'ils disent être la Vierge. » On aurait cru entendre des iconoclastes, tant la colère est mauvaise inspiratrice ! Pour terminer cette querelle fort peu édifiante, on dut renvoyer toutes les châsses et ne porter que la statue de Notre-Dame. Les chanoines étaient vainqueurs, mais les Bénédictins se retiraient fièrement avec les honneurs de la guerre. Rentré à l'église, le chapitre se réunit et porta plainte auprès de l'évêque Antoine de Neufchâtel : il fit assigner les religieux au conseil épiscopal, mais il n'obtint pas gain de cause. Antoine conseilla la mansuétude aux chanoines et décida que la châsse de saint Mansuy aurait le pas sur la statue de la Vierge[1]. Les chanoines pourtant n'avaient-ils pas vaillamment défendu les droits de Celle qui, en une nuit mémorable, leur avait valu une si triste aventure ? Et pourtant, ils croyaient à la légende : les registres capitulaires en font foi[2].

Conrad Probus ne se découragea pas de son échec : il obtint de ses collègues de Metz et de Strasbourg un renfort de 300 hommes. Devenu puissant, il se fit craindre. Les citains, du reste, commençaient à se lasser ; les Messins ne mettaient plus à les secourir la même ardeur qu'aux premiers jours, et Ferry III leur déclara, le 19 oc-

1. Lem. I, 97. — *Statuta. Ibid.*

2. Guillaume (*Cathéd. de Toul*, p. 167) cite une page de ces registres où le fait est longuement consigné.

Digitized by Google

tobre 1284, que s'ils ne s'en rapportaient point à la décision de leur évêque, il prendrait fait et cause contre eux[1]. Ils sollicitèrent la paix et se remirent à la discrétion du prélat.

Conrad fut très dur : il leur dicta, en mai 1285, un traité qui semble plutôt émaner d'un vainqueur que d'un combattant longtemps malheureux : en voici les principales clauses[2] :

« Les citoyens feront rétablir à leurs dépens, avant la prochaine Saint-Remy[3], les édifices abattus qui dépendent de l'église, du chapitre ou des chanoines, en particulier le château épiscopal.

« Ils rendront intégralement avant la Saint-Jacques de juillet ce qu'ils ont pris à l'évêque ou au chapitre, ou ce qui a été perdu par force ou par violence.

« Ceux qui ont brisé les portes de l'église, volé le trésor, emprisonné les chanoines, iront sans tarder en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle et y séjourneront un an entier.

« Vingt-sept des plus coupables (cités par leur nom) sortiront de Toul et ne pourront s'en approcher de plus de deux lieues.

« Trois autres seront conduits à la prison du chapitre.

« La maison de ville où les chanoines ont été tenus prisonniers sera démolie dans les vingt jours, et ne sera jamais reconstruite, ni là, ni ailleurs.

« L'évêque pourra faire une porte donnant de sa cour

1. Lem. I, 178.
2. *Ibid.*, 82. — Ben.-Pic., Preuves, CXIV et sq.
3. Le château épiscopal n'était donc pas entièrement démoli, comme le dit Benoît-Picard, car il n'aurait pu être reconstruit en quatre mois.

Digitized by Google

dans la campagne, avec un pont-levis sur les fossés et s'en servir à sa volonté, lui et les chanoines.

« Tous les ans, aux deux fêtes de Saint-Étienne[1], le maître-échevin offrira, à la grand'messe, au nom de la cité, cinq cierges d'un quart de cire chacun, sous peine d'une amende de cinq sols toulois, par jour de retard.

« Tous les citoyens de Toul iront au-devant des chanoines à leur retour de Blénod, pieds nus, tête découverte, jusqu'à Saint-Georges[2], criant merci à mains jointes et à genoux, et ils jureront de ne jamais faire aucun tort à l'Église. »

Les bourgeois s'exécutèrent sans mot dire : il fallait qu'ils se sentissent bien faibles pour accepter de telles humiliations ! Il eût peut-être été plus sage et certainement plus apostolique, de ne point pousser les choses à cette extrémité : ce n'est jamais sans péril que l'on froisse l'orgueil des masses. Conrad crut devoir montrer de la fermeté, il eut raison; mais il confondit la fermeté avec la rigueur ; en cela, il eut tort et il irrita profondément les passions populaires.

Le prélat et le chapitre revinrent à Toul et Conrad profita de la soumission de ses bourgeois pour régler à nouveau une question déjà traitée sous l'épiscopat précédent : le droit qu'avait l'évêque de se faire défrayer pendant un mois. Gilles de Sorcy avait consenti à une transaction : il s'était contenté d'un cens annuel de seize livres toulois et il avait promis en retour une distribution gratuite à chaque nomination d'évêque. Conrad porta la

1. 26 décembre et 3 août.
2. Saint-Georges était une ferme sur le chemin de Blénod.

Digitized by Google

rente à 40 livres et ne fit plus mention de la promesse[1]. Les Toulois apprirent ainsi, à leurs dépens, combien il est dangereux de s'attaquer aux puissants.

Fatigué de tant de combats, Conrad Probus se démit de sa charge en 1296 et fut remplacé par Jean de Sierck, évêque d'Utrecht. Jamais prélat ne fut plus pacifique : aussi adopta-t-il une règle de conduite absolument opposée à celle de son prédécesseur. Celui-ci avait été ferme et même cassant : il préféra la douceur et la conciliation. Mais, ce qui était bienveillance, nos « *Renfrognés* », comme on les surnommait[2], le prirent pour de la faiblesse : ils n'en furent que plus exigeants.

Dès la première année de son épiscopat, en décembre 1296, Jean afferma à un citain, Simonin, dit Cujet, le privilège de battre monnaie dans Toul : sur chaque marc d'argent monnayé, cinq deniers seraient prélevés pour l'évêque, et trois pour le monnayeur[3]. Au mois d'août suivant, il reconnut aux bourgeois le droit de lever des tailles et des subsides sur les habitants de la ville, mais avec son autorisation préalable et pour des raisons sérieuses; ils présenteraient alors une liste de dix noms, sur laquelle il prendrait cinq commissaires pour répartir cet impôt; ils éliraient aussi, avec son consentement, trois ou quatre prud'hommes pour le percevoir, et ils devraient lui rendre compte de l'emploi de ces fonds, toutes et quantes fois il le demanderait[4].

---

1. Ben.-Pic, Pr., CXVI.
2. On disait les *Usuriers* de Metz, les *Musards* de Verdun et les *Enfruns* ou *Renfrognés* de Toul (Clouet, *Hist. de Verdun*, II, 542).
3. Ben.-Pic., Pr., CIII.
4. *Ibid.*, CXVIII.

Digitized by Google

Précaution sage qui marque la sollicitude du pasteur pour son troupeau : c'était veiller à ce que le zèle des magistrats ne grevât point trop lourdement la bourse du pauvre, et à ce que la négligence ou la cupidité ne dilapidassent point les finances de la ville.

Cette restriction déplut naturellement aux Toulois : ils n'en tinrent aucun compte ; ils décrétèrent les tailles et les contributions sans en référer à l'évêque ; ils affectèrent de ne point lui remettre le soir les clefs de la ville ; ils refusèrent de payer au chapitre la rente semi-annuelle des cinq cierges. Bien plus, le jour des Rameaux 1298, ils firent irruption dans la cathédrale et troublèrent l'office par leurs cris et par leur tumulte.

L'évêque et le chapitre, également menacés, firent une alliance défensive et, le vendredi après la fête de saint Pierre 1299, ils jurèrent sur les saints Évangiles de maintenir mutuellement leurs droits[1]. Dans une autre charte de la même année, Jean de Sierck confirma l'exemption des sujets du chapitre domiciliés dans la ville et dans le bourg, et déclara les prendre sous sa garde, moyennant un cens annuel de douze deniers toulois par feu[2].

Les hostilités durèrent peu : les bourgeois ne pouvaient compter ni sur Ferry III qui avait pris le parti de l'évêque, ni sur Henri, comte de Bar, qui, au mois d'août 1300, permit aux chanoines, *ses amis*, de se retirer dans son château de Foug et interdit à ses sujets d'approvisionner les habitants de Toul[3] ; du reste, Jean, par amour de la paix, consentit à fermer la poterne ouverte par Conrad

1. Ben.-Pic., 464.
2. Lep., *Comm.*, II, 568.
3. Lem., I, 163.

Digitized by Google

et à remettre à une commission de huit arbitres, choisis à nombre égal par les deux partis, la solution de cette difficulté, agitée déjà tant de fois, de l'exemption des sujets du chapitre. Les citains s'engagèrent à payer intégralement leur tribut des cinq cierges : quant aux questions brûlantes des clefs et des impôts, elles ne paraissent pas avoir été soulevées[1].

La transaction était donc tout à l'avantage des Toulois, et c'est sans doute avec grand empressement qu'ils désignèrent leur quatre mandataires et qu'ils s'engagèrent, comme l'évêque et le chapitre, à se remettre à la décision des arbitres, sous peine d'une amende de 1 000 livres toulois[2].

Les travaux de la commission durent être fort pénibles, car le résultat n'en fut connu qu'au mois d'octobre 1304. Le nombre des bourgeois serviteurs du chapitre qui seraient « francs et quictes de cerchier, de gaietier, de chevaulchies, de tailles, de prises, de collettes et de toutes exactions, debites et fonctions publiques et communes » et justiciables des seuls tribunaux capitulaires, était fixé à treize, savoir ceux qui, par don ou par vente, auraient les sept métiers du chapitre, le maire, l'échevin, le doyen, le cellerier, le maître fournier, et deux autres métiers ; de plus, un fournier pour cuire le pain du cloître, un messager et un bedeau pour le chœur ; enfin, les trois serviteurs du trésorier qui surveillaient le trésor et les reliquaires aux jours de solennité. Les parents et les domestiques des chanoines qui habiteraient

1. Lep., *loc. cit.*
2. Lem., III, 51.

Digitized by Google

avec eux dans les maisons canoniales jouiraient des mêmes exemptions. Quant aux hommes des prévôtés capitulaires qui viendraient s'établir à Toul, ils seraient soumis à toutes les charges de la cité [1].

Tant de condescendance de la part du prélat aurait dû désarmer nos citains : il n'en fut rien. Une nouvelle émeute ne tarda point à éclater ; le doyen de Port fut jeté en prison et les censures épiscopales, foulées aux pieds. Jean de Sierck, très affecté et désespérant de faire quelque bien en Lorraine, prit le parti de s'éloigner et mourut bientôt après, en 1305. C'était le troisième évêque que nos bourgeois usaient, en moins d'un quart de siècle : la bonté, comme la rigueur, avait échoué devant leur besoin d'agitation et leur soif d'indépendance.

IV

ACCALMIE RELATIVE. — L'AFFAIRE DU COMTÉ DE TOUL

Pendant l'épiscopat de Jean de Sierck s'était passé dans le diocèse de Verdun, sur les confins du Barrois et de la Champagne, un fait de minime importance qui devait avoir de graves conséquences pour notre pays tout entier. L'abbé de Beaulieu-en-Argonne [2], ayant eu à se plaindre de Thiébaut, comte de Bar, avait voulu se mettre sous la protection du comte de Champagne, son voisin. Or, ce comté était alors possédé par le roi de France, Philippe le Bel, en sa qualité d'époux de Jeanne de Na-

1. Arch. de Toul, JJ. 5, f° 33. — Lep., *Comm.*, II, 569.
2. Beaulieu-en-Argonne, c. de Clermont-en-Argonne, Meuse.

Digitized by Google

varre, fille de Henri, comte de Champagne et héritière de ce fief. Philippe avait accepté ; l'empereur Adolphe de Nassau avait protesté : on en était venu aux mains et Henri, comte de Bar, fils et successeur de Thiébaut, fait prisonnier par le roi de France, avait été enfermé dans le château de Bruges. Pour recouvrer sa liberté, il dut se reconnaître vassal de Philippe pour toute la partie de ses États qui s'étendait à l'ouest de la Meuse : telle fut l'origine du Barrois mouvant et la première mainmise de la France sur notre région. C'est ici vraiment que commence l'histoire de la réunion à la couronne de la Lorraine, du Barrois et des Trois-Évêchés.

Toul n'était pas encore atteint, mais le temps allait bientôt venir où ses bourgeois se mettraient spontanément sous la main du roi. Leur intérêt n'était pourtant point de se rapprocher d'un si puissant voisin, mais au contraire de maintenir leur cité, comme les villes et les États de l'Allemagne, dans une dépendance purement nominale à l'égard des empereurs trop éloignés, trop occupés et trop faibles pour les gêner. Le besoin de se venger, ou plutôt, s'il faut les croire, de se défendre de leur évêque et de leur chapitre, les fit courir eux-mêmes au-devant d'un maître. Les chanoines, il est vrai, leur avaient donné l'exemple : dès 1291, ils avaient placé leur prévôté de Void sous la protection de Philippe le Bel[1]. Les citains firent mieux encore : en 1309, ils prièrent le roi de France de les prendre sous sa garde et ils s'engagèrent à lui payer par feu, chaque année, à la Saint-Martin, deux sols de petits tournois. Ils n'avaient pas aliéné leur li-

1. Lem., I, 129.

Digitized by Google

berté ; ils prétendaient bien ne s'être donné qu'un protecteur ; mais ils avaient fourni à ce protecteur l'occasion de se mêler de leurs affaires : c'était faire le jeu de la France.

Guy de Pernes ne fit que passer sur le trône épiscopal. Son successeur, Othon de Granson, continuant les traditions de Jean de Sierck, prêta l'oreille aux demandes du maître-échevin et de la communauté de Toul et, dès le mois d'octobre 1306, donna, pour le profit et la commune utilité de la cité, une charte qui complétait l'œuvre de Gilles de Sorcy, contenait en quatre-vingts articles tout un code de justice et de police municipale à l'usage des *Dix* et des *enquerreurs,* confirmait ou redressait d'anciens usages et devait servir de base aux règlements ultérieurs[1]. Les dispositions en étaient fort sévères : rien que le fait de frapper quelqu'un du pied par colère attirait une amende de vingt sols toulois et l'expulsion pendant un mois (art. 1^er^). Sortir la nuit sans lumière après le couvre-feu, aller à la maraude, vendre du vin aux ivrognes, jeter par une fenêtre de l'huile, de la graisse ou d'autres ordures, etc., exposait à une amende de cinq sols (art. 35, 36, 39). Les auteurs de séditions ou de trahison étaient punis d'un bannissement de 60 ans et un jour et ils ne pouvaient demeurer sur tout le territoire de l'évêché (art. 68), etc., etc.

---

1. Lepage, dans sa *Statistique de la Meurthe* (II, 684-694), en a donné le texte d'après un manuscrit de l'abbé Marchal, aujourd'hui à la Bibliothèque de Nancy (n^os^ 139/343, f° 39). Il y aurait pour un juriste une étude fort intéressante à faire sur ce code de police municipale au XIV^e^ siècle, et sur les ordonnances subséquentes qui en furent le complément.

Digitized by Google

Malgré ses rigueurs, cette charte, curieux monument de police urbaine, ne réfréna point l'ardeur belliqueuse des Toulois. Cette fois, ils s'en prirent au chapitre ; pour quel grief? Nous l'ignorons ; ils firent appel à leurs frères de Verdun et de Metz, chassèrent les chanoines et les contraignirent à chercher un asile à Dommartin. Othon essaya d'abord d'arranger le différend : il échoua ; force lui fut alors de recourir à ses parents et au duc de Lorraine et de leur emprunter des soldats ; il battit les citains en deux rencontres et les condamna à 100 livres d'amende. Mais, en 1308, rebuté lui aussi par tant d'inconstance, il suivit le fâcheux exemple de ses prédécesseurs et il abdiqua Toul pour Bâle ; il ne perdait pas au change.

Eudes de Colonne, son successeur, ne parut pas en Lorraine, et, dès 1309, il fut remplacé par Jean d'Arzillières qui tenta encore une fois de la conciliation et qui, chose à noter, y réussit. Il abandonna aux bourgeois, pour toute la durée de son épiscopat, la moitié des amendes perçues par la justice de la ville, conformément aux statuts, et il leur abandonna tous les arrérages à lui dus par la cité : en retour, il n'exigea qu'une redevance de six cents livres de petits tournois payables en trois ans et à lui seul ; s'il mourait ou s'il quittait le diocèse avant la troisième échéance, la ville pourrait se considérer comme complètement libérée.

Ces concessions établirent pour un temps la bonne harmonie, mais la mort inopinée de l'empereur Henri VII (1313) divisa l'Allemagne et les pays d'Empire entre Louis de Bavière et Frédéric le Beau. Le comte de Bar et le damoiseau de Commercy tenaient pour le premier :

Digitized by Google

Ferry IV de Lorraine s'était déclaré pour le second. Sollicités des deux côtés, les Toulois commençaient à s'agiter : Jean, perdant l'espoir de maintenir le calme, alla chercher un peu de repos auprès du pape à Avignon, et il mourut dans cette ville, quelque temps après, en l'an 1320.

Cependant, cinquante gentilshommes lorrains, soit irrités de leur forfanterie, soit inquiets de leur esprit d'indépendance, se liguèrent contre les bourgeois ; de là, batailles, rapines, déprédations et incendies dans toute la région d'alentour. Nos citains firent une fois encore appel à leurs bons amis les Messins ; ils en reçurent une petite armée et battirent les chevaliers auprès de Dieulouard. Ferry IV de Lorraine, Édouard de Bar, l'administrateur de l'évêché de Metz, craignant pour leurs propres domaines, essayèrent de s'interposer ; mais les seigneurs étaient trop irrités de leur défaite ; il fallut qu'un second échec subi près de Gondreville les rendît plus accommodants[1].

Amédée de Genève, successeur de Jean d'Arzillières (1321-1330), aurait été assez heureux avec ses bourgeois, s'il n'avait dû compter avec les prétentions de Ferry IV. Depuis le rachat du comté par Gilles de Sorcy, les ducs de Lorraine avaient compris leur faute et ils n'avaient cessé de réclamer le « gouvernement » de la ville de Toul, c'est-à-dire le pouvoir et les émoluments des

1. Benoît-Picard place cette guerre sous l'épiscopat d'Amédée de Genève ; mais la mention faite de l'administrateur de l'évêché de Metz et l'abstention de l'évêque de Toul nous invitent à reporter cette lutte vers 1318 et 1319. Après Renaud de Bar, l'évêché de Metz vaqua plus de trois ans (1316-1320) et Jean d'Arzillières était sans doute à Avignon.

Digitized by Google

anciens comtes[1]. Lors de l'installation de Jean de Sierck, les citains avaient averti leur évêque que, pendant la vacance du siège, l'empereur avait établi Ferry III gouverneur de leur cité et, sur leur avis, le prélat avait demandé et obtenu la révocation de cette faveur[2].

Mais Thiébaut II s'était fait restituer ce titre par Henri VII et, muni des lettres impériales, il s'était présenté à Jean d'Arzillières. Celui-ci fut assez habile pour tout concilier : ne pouvant contester au duc sa qualité de gouverneur, il racheta tous les droits politiques qu'elle lui conférait sur la ville, moyennant une pension viagère de cent livres : c'était ce que voulait Thiébaut, toujours à court d'argent[3].

Ferry IV négligea d'abord de renouveler les prétentions héréditaires et, quand il s'avisa plus tard de réclamer la rente des cent livres, il trouva devant lui Amédée de Genève qui lui déclara que le bref impérial accordé à Thiébaut était subreptice, que le traité signé par Jean d'Arzillières était nul et que lui seul, évêque et comte de Toul, devait avoir le gouvernement de sa ville épiscopale. L'intérêt des bourgeois était de soutenir leur prélat; mais, soit crainte, soit jalousie, ils ouvrirent leurs portes au duc de Lorraine. Ferry entra dans la cité avec quarante hommes bien armés, prit possession de sa charge, se rendit à la cathédrale pour y prêter, en grande céré-

1. Courbe a laissé sur cette affaire une étude assez considérable : *Quelques pages de l'histoire de Toul à propos du droit de garde exercé par les ducs de Lorraine* (Bibl. de Nancy, ms. 954/725, 2 vol. in-8°). Malheureusement, il s'est laissé emporter par l'esprit de système et n'a point élucidé la question.

2. Ben.-Pic., 464.

3. *Ibid.*, 471.

Digitized by Google

monie, le serment que faisaient les anciens comtes de Toul, au jour de leur installation[1], et conclut avec les citains un traité d'alliance offensive et défensive : ils lui payeraient les cent livres de pension, et il s'engageait à les secourir contre tous leurs ennemis, même le roi de France et leur évêque.

Amédée recourut à Philippe de Valois ; il invoqua son titre de protecteur de la ville et lui demanda du secours : c'était une démarche téméraire, mais les Toulois se trouvaient pris dans leurs propres filets. Le monarque manda au bailli de Chaumont de courir sus aux bourgeois : Édouard, comte de Bar, prit fait et cause pour eux ; ce qui lui attira quelques désagréments. Quant à Ferry IV, il s'excusa sur son ignorance et prétendit que, s'il avait connu les conventions conclues entre la cité de Toul et la France, il n'aurait jamais entrepris cette revendication[2]. Philippe et l'évêque feignirent de le croire et l'affaire en resta là, du moins pour l'instant.

Thomas de Bourlémont qui monta sur le siège de Toul à la mort d'Amédée, en 1330, fut encore plus imprudent. Soit qu'il eût quelque chose à se faire pardonner, soit qu'il craignît ses bourgeois, il offrit à Philippe de Valois de partager la souveraineté de sa ville et de son tempo-

1. Ceci, joint à d'autres indices, me porte à croire qu'il ne s'agissait pas seulement d'un droit de garde, lequel ne donnait aucune souveraineté et ne devait inquiéter ni les évêques, ni les bourgeois ; mais bien du pouvoir, ou au moins du profit, des anciens comtes que le duc de Lorraine voulait ressaisir.

Cette interprétation me paraît la seule capable de résoudre toutes les difficultés de cette question, jusque-là si obscure dans les historiens lorrains et toulois.

2. La pension fut néanmoins payée jusqu'en 1645, année où Louis XIV la supprima.

Digitized by Google

rel ; le roi de France s'empressa d'accepter et le traité fut conclu. A cette nouvelle, les Toulois firent entendre de vives protestations : le duc de Lorraine et le comte de Bar y joignirent les leurs ; les chanoines, gardiens-nés des privilèges de leur Église, recoururent au Siège apostolique, firent agir leur ancien collègue, le cardinal Hugues, autrefois archidiacre de Port, et obtinrent une bulle qui annulait cette convention. Philippe s'inclina devant la décision pontificale ; il envoya l'ordre au bailli de Chaumont de dénoncer tout ce qui avait été arrangé et de remercier en son nom l'évêque, Thomas de Bourlémont. Toul avait failli deux siècles plus tôt être réunie à la couronne de France.

V

DIFFICULTÉS AVEC LES CHANOINES

Pendant une période assez longue, les bourgeois s'étaient tenus tranquilles : ils avaient accepté, sans aucune difficulté, de Thomas de Bourlémont, en 1330, un nouveau règlement de police municipale, complément et refonte de celui qu'avait dressé Othon de Granson [1]. On les croyait devenus enfin plus sages quand, le 16 novembre 1338, pour des causes qui nous sont inconnues, sans doute encore pour une question de droits d'entrée ou d'impôts communaux, ils sommèrent Messieurs du chapitre de sortir de la ville jusqu'à ce que la paix fût affer-

1. Thierry le donne dans son *Histoire de Toul* (I, 270 et sq.) et Lepage dans ses *Communes* (II, 561-566), d'après un registre des Archives de Toul, JJ. 3, f° 54.

Digitized by Google

mie[1], et ils emprisonnèrent le chanoine Pierre de Saint-Mihiel et Gilles, vicaire du cloître[2]. Le chapitre réclama contre cette double violation de l'immunité cléricale et des privilèges capitulaires et il jeta l'interdit sur la ville.

Surexcités par cette sentence, les Toulois coururent aux armes et, suivant une tactique souvent observée dans des luttes de ce genre, ils se liguèrent pour ne plus vendre aux chanoines ni blé, ni vin, ni autres denrées nécessaires à la vie. Pris par la famine, les Vénérables durent quitter la ville. Ils revinrent bientôt dans leurs foyers, car les citains, dès le 15 juillet de l'année suivante, signèrent un traité de paix, en présence de Thomas de Bourlémont, s'engagèrent à relâcher les prisonniers, à réparer les dommages et à ne plus attenter aux droits du chapitre, sous peine d'une amende de 2,000 livres de petits tournois. Le 14 mai 1341, le pape Benoît XII confirma cette convention et leva l'excommunication lancée contre le maître-échevin[3]. L'incident semblait terminé.

Mais, l'année suivante, le 19 novembre, avec leur mobilité ordinaire, les Toulois introduisirent dans leurs murs le comte Sauvage de Daun avec neuf cents hommes d'armes, chassèrent les chanoines, logèrent leur garnison dans les maisons canoniales et la défrayèrent avec les biens de l'Église. Ils allèrent même jusqu'à brûler les hôtels du doyen, Gérard de Lenoncourt, et du grand archidiacre, Jourdain de Colonne. Le chapitre revint en 1343, mais fut en butte à d'incessantes vexations. Le lundi des Rogations, pendant la procession, il fut insulté

1. Arch. de Toul, JJ. 3, f° 157.
2. Lep., *op. cit.*, 566.
3. Lem. III, 5.

Digitized by Google

grossièrement; une troisième demeure canoniale fut incendiée et une autre, transformée en écurie.

Les chanoines, à bout de patience, résolurent de se défendre : ils achetèrent l'alliance du damoiseau de Commercy, l'un de ces chefs d'aventuriers toujours à la disposition du plus offrant ; ils le firent entrer, de nuit, par une fausse porte, avec cinq cents hommes d'armes, surprirent les bourgeois endormis, livrèrent la ville au pillage et firent prisonnier le maître-échevin.

C'était mettre de l'huile sur le feu. Le premier magistrat, pour recouvrer sa liberté, consentit à signer un traité désavantageux ; les bourgeois le désavouèrent, jurèrent la perte du chapitre, reprirent leur système de blocus alimentaire, rassemblèrent le plus qu'ils purent d'hommes armés, transformèrent la ville en une sorte de camp retranché et conclurent, malgré leur évêque, un traité d'alliance avec Yolande de Flandre, comtesse de Bar, maimbourg de ses enfants, Édouard et Robert.

Les jeunes chanoines avaient pris goût à la lutte ; ils convoquèrent les gens de leurs prévôtés, les armèrent, les rangèrent en bataille sous les remparts, prirent eux-mêmes le commandement et délièrent hardiment les bourgeois. Mais, que pouvait leur troupe improvisée contre une milice active et disciplinée? Ils furent complètement battus et trois des chanoines-capitaines furent faits prisonniers. Ils n'eurent même pas, dans leur échec, la consolation de se voir soutenus par le Saint-Siège : le pape Clément VI leur rappela les préceptes de l'Évangile, les règles du droit canon et les priva du revenu de leurs prébendes.

La Cour apostolique ne se désintéressait pourtant point

Digitized by Google

de ce différend : le tribunal de la Rote en était saisi et, le 13 mars 1349, il condamna la communauté de Toul à payer au chapitre 6,000 livres de petits tournois en réparation des dommages causés[1]. Le 21 août 1350, Clément VI donna à l'abbé de Saint-Urbain, au doyen et au chantre de Metz le pouvoir de jeter des monitoires et des excommunications sur tous ceux qui étaient entrés, de nuit et à main armée, dans le cloître de l'église de Toul, avaient forcé les maisons des chanoines et des vicaires, défoncé des tonneaux et emporté des vivres ou des meubles précieux[2].

Nos citains interjetèrent appel ; ils furent de nouveau condamnés[3] et ils durent enfin se soumettre : le 20 décembre 1354, ils s'engagèrent à observer fidèlement la transaction de 1340[4]. Le chapitre était vainqueur, mais il sortait de la lutte bien amoindri.

La bonne intelligence régna pendant une douzaine d'années, troublée seulement par de légers conflits de coupel, de droits d'entrée ou de juridiction. Mais, en 1356, l'empereur Charles IV vint visiter sa ville de Toul : les bourgeois profitèrent de l'occasion pour demander la reconnaissance authentique de leur autonomie communale. Les Messins et les Verdunois avaient récemment présenté la même requête, mais, était-il mécontent de ce que les évêchés lorrains s'étaient placés sous la protection du roi de France[5] ? trouvait-il qu'on ne se saignât point

1. Lem. III, 20.
2. *Ibid.* I, 21.
3. *Ibid.* III, 7.
4. *Ibid.*
5. Telle fut la raison alléguée aux gens de Verdun (Clouet, *op. cit.*).

Digitized by Google

assez pour acheter cette faveur[1]? Charles ne donna point de réponse immédiate. Verdun dut attendre dix-sept ans la grâce désirée. Les Toulois furent plus heureux : ils n'attendirent que dix ans. Le 17 février 1367, ils reçurent de la Chancellerie impériale une charte, garnie du grand sceau en or[2], qui leur confirmait tous leurs anciens privilèges, leur accordait ou leur renouvelait le droit de fortifier leur cité, d'établir des amendes et des impôts, d'administrer leurs finances, d'édicter des statuts et des règlements communaux, de se constituer une municipalité et, chose qui dut surtout leur être bien sensible, ne contenait aucune mention des droits séculaires de l'évêque-comte de Toul.

Rendus plus hardis et plus insolents par ces concessions, les bourgeois se crurent le droit de tout faire. Ils établirent un nouveau droit d'entrée sur le blé et sur le vin, et ils prétendirent y soumettre les voitures destinées aux chanoines et à leurs serviteurs[3]. Ils défendirent sous peine d'incarcération aux sujets du chapitre de lui rendre le devoir et l'hommage qu'ils lui devaient comme à leur seigneur; ils jetèrent en prison ses laboureurs et ses vignerons, prétendant qu'on ne pouvait travailler pour lui sur le ban de la ville sans la permission des magistrats. Sous prétexte de fortifications, ils s'empa-

1. N'a-t-on pas dit de cet empereur qu'il s'en allait « plumant et débitant l'aigle impérial en vrai marchand de foire » ?

2. D'où le nom de *Charte* ou de *Bulle d'or*. — L'original est conservé aux Archives de Toul (AA. 3). — La bulle d'or y est encore suspendue : elle a 62 millimètres de diamètre et pèse 40 grammes. — Benoît-Picard en donne le texte dans ses Preuves, p. XXXVI.

3. Lem. I, 23; III, 11.

Digitized by Google

rèrent de terrains qui appartenaient à la Maison-Dieu ; ils construisirent des *loges* sur les murs qui avoisinaient le cloître et ils y placèrent des vedettes, sans aucune autorisation ; ils mirent au gibet un clerc tonsuré, sans respecter l'immunité et, poussant l'impudence à l'extrême, ils exigèrent des chanoines des lettres de *rémission* pour toutes les injures et les vexations qu'ils leur avaient faites, et une quittance pour les dommages-intérêts qu'ils leur devaient.

Les chanoines refusèrent et, prévoyant une émeute, ils quittèrent leurs maisons, se retranchèrent dans le cloître et dans la cathédrale et cessèrent tout office public. A ces nouvelles, les bourgeois s'assemblèrent en tumulte sur le parvis, criant que ces prêtres étaient les ennemis de la ville, qu'eux seuls causaient leur disgrâce et que l'église appartenait à la commune et non au chapitre. Une vingtaine d'entre eux enfoncèrent les portes et pénétrèrent dans le lieu saint, refoulant les Vénérables dans le cloître. Durant sept jours et sept nuits, la cathédrale fut occupée militairement ; de grands feux étaient allumés dans le chœur et les hommes de garde y prenaient leur repas, sans nul respect pour la majesté de l'édifice.

Cependant, les pauvres chanoines restaient bloqués sans espoir de secours. Le duc de Lorraine essaya de s'interposer, mais il dut se retirer sans succès. Pressés par la faim, ils durent capituler et signer les lettres demandées. Mais aussitôt rendus à la liberté, ils protestèrent hautement contre la violence qu'ils avaient subie [1],

1. Lem., III, 8.

Digitized by Google

adressèrent leurs plaintes au Souverain-Pontife et se retirèrent à Vaucouleurs, sous la protection du roi de France. Grégoire XI leur donna raison et l'évêque Jean de Neufchâtel, dès les premiers jours de son épiscopat[1], termina cette affaire à l'avantage et à l'honneur du chapitre (1373).

Toul retrouva la tranquillité : bourgeois et chanoines rivalisaient d'ardeur pour conclure à l'amiable tous les différends. En 1374, le mercredi d'après la Saint-Vincent, les sergents avaient gagé Wautrin, de Barisey, et Renaudin, de Haroué, tous deux clercs tonsurés, et leur avaient pris une houppelande de peau de renard et trois peaux de chèvre. Le chapitre protesta et le maître-échevin s'empressa de faire droit à ses réclamations[2].

La nuit de la fête du Saint-Sacrement, en 1377, un chanoine, Wautrin, d'Épinal, avait, dans une rixe, blessé à coups de couteau plusieurs personnes de Toul : le fait était grave et bien propre à rallumer la guerre ; pourtant tout s'arrangea sans contestation. Les *Dix* reconnurent les droits du chapitre et l'officialité, de son côté, sévit contre le coupable ; elle le condamna à garder quarante jours d'arrêts dans le cloître et à assister à tous les offices sur le siège d'un enfant de chœur, sans avoir droit, durant ce temps, à aucune distribution. Toute transgression devait lui valoir le renouvellement intégral de sa peine[3].

---

1. Lem., III, 11.
2. Arch. de M.-et-M., G., 69, f^os^ 26 et 27.
3. *Ibid.*, G., 71, f° 160.

Digitized by Google

VI

LE GRAND SCHISME

A voir tant de bonne volonté de part et d'autre, on aurait pu croire la paix bien assise, mais le grand schisme vint bientôt diviser et exciter les esprits. Jean de Neufchâtel, les chanoines et le duc de Bar tenaient pour le pape d'Avignon, Clément VII ; les bourgeois et le duc de Lorraine, sans doute par esprit de contradiction, s'étaient déclarés pour Urbain VI, le pape de Rome.

En 1384, Jean de Neufchâtel, nommé cardinal, avait résigné son évêché, pour être tout entier aux intérêts de son obédience ; son successeur, Savin de Florence, n'avait fait que passer sur le siège de Toul et le cardinal démissionnaire avait été prié par Clément VII de se charger de l'intérim du diocèse. Les bourgeois ne voulurent pas le reconnaître : l'empereur Venceslas les soutint et intima l'ordre aux chanoines de quitter l'obédience d'Avignon et d'élire l'un d'entre eux pour évêque. Quelque séduisante que fût cette proposition, ils ne se laissèrent point ébranler, et demeurèrent fidèles à leur pape et à leur prélat.

Venceslas leur déclara la guerre. Sollicités par lui, les citains, heureux de témoigner leur zèle pour l'Église et pour l'empereur, contents surtout de tenir en échec, pour une juste cause, leur prélat et leur chapitre, se soulevèrent en masse, envahirent le château épiscopal, le pillèrent et le détruisirent de fond en comble. Jean de Neufchâtel était alors à la cour pontificale ; l'émeute ne

Digitized by Google

l'atteignit guère, mais le chapitre dut reprendre le chemin de Vaucouleurs. Là, il dépêcha vers Clément VII un de ses membres. Mais, que pouvait le pape d'Avignon contre des sujets de l'autre obédience? ses excommunications eussent été vaines. Il se borna à recommander la patience ; ce n'était vraiment pas la peine d'aller si loin pour obtenir une telle réponse.

Les chanoines patientèrent, ne pouvant faire davantage, et enfin tout s'arrangea, par la médiation des ducs de Lorraine et de Bar. Les Toulois consentirent à reconnaître Jean de Neufchâtel comme leur père spirituel et leur souverain temporel, et le cardinal s'engagea à ne pas les contraindre à quitter l'obédience d'Urbain VI.

Malheureusement pour les citains, le schisme pontifical se compliqua bientôt d'un schisme impérial. Venceslas, déposé en 1400, à la diète de Landstein, n'avait point accepté sa déchéance et les chanoines de Toul, comme les bourgeois (chose à noter), lui étaient demeurés fidèles. Mais le duc de Lorraine était le gendre de Robert de Bavière, le nouveau roi des Romains. Déjà irrité contre les citains qui s'obstinaient à ne plus lui payer la fameuse pension annuelle de cent livres, il unit ses forces à celles de Ferry, comte de Vaudémont, et d'Édouard de Bar, marquis de Pont-à-Mousson, et il vint mettre le siège devant Toul, en avril 1402. Les bourgeois avaient pris leurs mesures, réparé leurs murailles et démoli l'abbaye de Saint-Léon, si voisine des remparts qu'elle aurait pu servir d'avant-poste à l'ennemi. L'abbé et ses chanoines avaient été priés de se retirer à Liverdun et on leur avait promis que, sitôt le danger conjuré, on leur bâtirait un nouveau monastère.

Digitized by Google

Charles II établit son camp sur le mont Saint-Michel, le fortifia par une palissade, y dressa une batterie de plusieurs pièces de canon et, de ce lieu élevé, bombarda la ville et ses faubourgs. Le marquis de Pont-à-Mousson prit position sur la hauteur qui domine Saint-Epvre, et le comte de Vaudémont ferma le cours de la Moselle. La ville était donc étroitement bloquée ; elle ne pouvait se ravitailler et, pour hâter les événements, les Lorrains avaient détruit les récoltes, incendié les moulins, coupé les vignes et les arbres fruitiers.

Les Toulois implorèrent le secours du duc d'Orléans, alors tout-puissant en France, et Louis, le 14 juin, enjoignit par *Lettres royaux* au bailli de Vermandois de saisir toutes les possessions que le duc de Lorraine et son frère avaient dans ce bailliage. On espérait ainsi contraindre Charles à lever le siège ; mais le duc ne se laissa point détourner de son dessein : après deux mois d'investissement, il força les citains à capituler. Chose curieuse, dans le traité, il ne fut nullement question, ni de Venceslas, ni de Robert, tant il est vrai que Charles II ne songeait qu'à ses intérêts[1]. Le duc déclara renoncer aux droits de vouerie, de gouvernement, de préfecture qu'il prétendait posséder, mais aux conditions, fort avantageuses pour lui, de recevoir en deux termes la somme de huit mille francs, de conserver, durant le paiement de cette pension, la garde de la cité touloise et de pouvoir loger dans l'enceinte, quand il le voudrait, jusqu'à 120 soldats. Il pensait que les bourgeois, obérés comme ils

1. Remarquons pourtant que nous n'avons pas le texte des conventions primitives, mais celui du traité du 20 avril 1406 (Calm., III, p. CLXII et sq.). Or, à cette époque, le parti de Venceslas n'existait plus.

Digitized by Google

l'étaient, ne pourraient payer la somme fixée et il se flattait de tirer ainsi de la ville un revenu considérable.

Le comte de Vaudémont et le marquis de Pont-à-Mousson conclurent avec les Toulois des traités spéciaux, et le duc de Bar, père du marquis, leur jura une paix de dix ans, moyennant une pension annuelle de 100 fr. Quant à l'abbé de Saint-Léon, il obtint, en échange de son monastère, l'église et la cure de Saint-Agnan, que la ville acheta au chapitre de Saint-Gengoult pour un cens annuel de 50 fr.[1].

Les bourgeois, écrasant sous le poids de leurs redevances, essayèrent de se décharger. Ils refusèrent, pendant plusieurs années, d'accorder satisfaction au comte de Vaudémont ; Ferry, par représailles, défendit à ses sujets d'entretenir des relations avec eux et de leur amener du blé et d'autres denrées. Cet interdit leur causa un gros préjudice ; il leur fallut le faire lever et le comte demanda six cents livres. Ce qui fut loin de rétablir leurs finances.

Philippe de Ville (1399-1409) était alors évêque. Agé seulement de vingt ans quand il avait été élu, il achevait ses études à l'université d'Orléans ; il n'entra dans sa ville épiscopale que le 24 mars 1404 et, l'année suivante, le 28 octobre, il fixa, par une charte demeurée célèbre dans les fastes toulois[2], les droits réciproques de l'évêque

1. Le texte de ce traité est donné par Benoît-Picard, à la page 511.

2. L'original de ce traité se trouve aux Archives de Toul. Il est fort bien conservé (AA, 5).

On en trouve une copie à la suite des *Mémoires de Jean du Pasquier*, et Daulnoy en a donné le résumé substantiel dans son *Histoire de Toul* (I, 176).

Digitized by Google

et de la cité ; il régla le mode de perception des amendes, les confiscations, les tailles et la manière d'en répartir les fruits ; il arrêta tout ce qui concernait les mesures, le droit de banvin, les monnaies, les proclamations, les privilèges des officiers de l'évêché, le corps des drapiers et des autres métiers, les combats singuliers, les prisonniers, les malfaiteurs, etc.

Cette charte de Philippe de Ville compléta le code municipal ; beaucoup d'actes antérieurs avaient réglé la police et la justice dans la cité et les relations du chapitre avec les bourgeois ; il restait à déterminer nettement les rapports de la ville avec l'évêque : l'acte de 1405 combla cette lacune. C'est à partir de cette époque que Toul eut vraiment l'organisation communale que nous avons ci-dessus essayé d'exposer.

VII

DERNIÈRES LUTTES AVEC L'ÉVÊQUE ET LE CHAPITRE

A part quelques contestations d'ailleurs inévitables avec leur évêque et leur chapitre, les bourgeois se tinrent relativement calmes durant le long épiscopat d'Henri de Ville (1409-1436), mais ils n'étaient pas encore assagis : ils le prouvèrent sous Louis d'Haraucourt (1437-1449) et surtout sous Guillaume Filâtre (1449-1460).

La moindre étincelle suffisait pour rallumer le feu. Un jour que les juges capitulaires avaient fait arrêter deux citoyens, Demenge et Louis, le maître-échevin et les *Dix*

Digitized by Google

réclamèrent que les prisonniers leur fussent remis pour être déférés aux tribunaux de la ville. Le soir même, plus de deux cents personnes s'assemblèrent sur la place commune, derrière Saint-Gengoult, et protestèrent que si les deux prévenus n'étaient point relâchés, douze des plus grosses têtes du chapitre tomberaient, avant qu'il fût minuit. Vraiment, la Fronde n'était pas chose nouvelle[1] !

Mais, voici plus fort. Jehan de Chefmont, serviteur de Érard et de Drouin, Lombards de Toul, était dangereusement malade. Or, à cette époque, les usuriers étaient frappés d'excommunication. Selon les règles canoniques, l'officialité capitulaire, avant de le relever de sa censure et de permettre qu'on lui accordât les derniers sacrements, exigea qu'il remît préalablement tous ses biens en dépôt entre les mains des juges ecclésiastiques: c'était sauvegarder le droit de ses clients et veiller à la réparation des injustices qui auraient pu être commises. Jehan ne voulut point se prêter à une mesure si sage et le chapitre lui refusa la levée de son excommunication. Là-dessus, grande rumeur en ville; les bourgeois saisissent leurs armes, forment des rassemblements, profèrent de sanglantes menaces et les chanoines effrayés capitulent et délivrent un permis de sacrements.

Tout fiers de leur exploit, nos citains s'attaquèrent à l'évêque : ils l'insultèrent durant une procession, et pourtant ils venaient d'en recevoir un signalé service. Charles VII, roi de France, avait, en 1444, prêté main-forte à René d'Anjou pour des représailles contre Metz. En

1. Lep., *Comm.*, II, 572.

Digitized by Google

passant, il avait exigé de Toul 22,000 fr., comme droit de garde. Trop faibles pour résister, les bourgeois avaient courbé la tête, mais à peine le roi fut-il en Champagne, qu'ils protestèrent énergiquement. Peut-être cette équipée leur eût-elle valu la perte de leur indépendance, si le prélat ne fût allé trouver le monarque et n'eût plaidé chaleureusement leur cause. Il leur obtint non seulement le pardon, mais encore une réduction considérable dans la somme réclamée.

Ils avaient vraiment la mémoire courte. Frappés d'un interdit, ils entrèrent tumultueusement dans le château de l'évêque et voulurent le contraindre à révoquer sa sentence. Louis préféra quitter Toul : il permuta avec Guillaume Filâtre, évêque de Verdun. Ce fut sous ce prélat que les fureurs populaires atteignirent leur paroxysme.

Guillaume était pieux, zélé, entendu dans les affaires, bon administrateur et négociateur habile, mais il avait contre lui sa raideur et son inflexibilité de caractère. A peine installé, il voulut dompter les rebelles. Une de ses premières ordonnances diminua considérablement les droits et les pouvoirs des magistrats municipaux. Il obtint un résultat absolument contraire à celui qu'il avait espéré. Les bourgeois aussitôt se soulevèrent ; ils rejetèrent la nouvelle charte et, allant tout de suite aux extrêmes, ils déclarèrent que désormais ils ne reconnaîtraient plus l'autorité temporelle de l'évêque. Ils s'emportèrent en injures contre le prélat ; ils menacèrent de mort le procureur fiscal de l'évêché, s'il osait désormais percevoir les anciennes redevances. Ils ne ménagèrent point non plus les chanoines qui, pourtant, ne leur avaient

Digitized by Google

fait aucun tort, et ils écrivirent contre eux des libelles diffamatoires[1].

Guillaume se retira dans son château de Liverdun ; il y transporta l'officialité et il encouragea le chapitre à émigrer dans sa terre de Void ; il comptait intimider les citains : il se trompait. Plus exaltés que jamais, les Toulois coururent aux prisons épiscopales et en ouvrirent les portes. L'évêque alors résolut de sévir : il révoqua les magistrats, supprima les franchises municipales, excommunia tous les bourgeois et mit en interdit la ville et les faubourgs. Puis, pour rendre la punition plus éclatante, il nomma maître-échevin un habitant de Liverdun et l'envoya à Toul exercer ses fonctions.

Les insurgés ne lui en laissèrent pas le loisir : ils allèrent au-devant de ce chef improvisé, mais au lieu de le conduire à la maison de ville, ils le menèrent dans les prisons épiscopales et ne lui accordèrent sa liberté que sur le serment de ne jamais reconnaître l'évêque comme seigneur temporel de la cité. Se déclarant alors complètement indépendants, ils interdirent à Guillaume et à ses officiers l'entrée de leur ville et se constituèrent en république.

Si Toul eût été en France, ou même si elle eût été, comme Metz ou Cologne, une puissante cité, c'en eût été fait du pouvoir de l'évêque. René d'Anjou et son fils, Jean de Calabre, régent de Lorraine, avaient pour le prélat peu de sympathies ; Charles VII, suivant une tradition constante, favorisait toute émancipation communale et

1. Jean Constant, Georges Collin, officiers de la ville, et d'autres, pour avoir composé un libelle diffamatoire contre le chapitre, sont condamnés par la Rote, le 7 juin 1452 (Lem., III, 21).

Digitized by Google

Frédéric III partageait les mêmes opinions. Mais les Toulois étaient trop faibles; ils avaient à lutter contre un courant d'opinion très hostile à toute révolution municipale. Cités par Guillaume à la diète impériale, ils ne purent tenir en échec le duc de Bourgogne et les prélats d'Allemagne. Leurs six commissaires durent, le 30 avril 1451, à Vienne même, en présence de l'empereur et d'un grand nombre de seigneurs, demander humblement pardon à leur évêque. Guillaume les embrassa, leur accorda l'absolution de toutes leurs censures et leva l'interdit.

Il croyait la paix assurée et les bourgeois soumis, mais, à Toul, les Toulois se sentaient plus forts que dans une assemblée allemande. Ils protestèrent contre la faiblesse de leurs plénipotentiaires et ils déclarèrent qu'ils ne souffriraient jamais que l'évêque ressaisît l'autorité temporelle. Le prélat dut recourir encore à Frédéric, mais désespérant de recevoir du secours d'un prince aussi indolent, il chercha une retraite à Bruxelles et là, il tâcha de raccommoder les choses. Il prit un ton paternel; il écrivit à ses sujets des lettres pleines de tendresse, les appela ses enfants, les assura que ses bras leur étaient toujours ouverts et les supplia de se rappeler qu'il était leur père et leur seigneur. C'était trop tard! Dans une réponse polie, mais d'une froideur calculée, les bourgeois le remercièrent de ses bonnes dispositions, mais ne parlèrent nullement de repentir et de soumission.

Guillaume alors changea de tactique; il lança sur les rebelles interdit sur interdit. Les choses en vinrent à un tel point que ses collègues de Metz et de Verdun lui adressèrent de fraternels reproches et que l'archevêque

Digitized by Google

de Trèves protesta contre cette rigueur qui ne faisait qu'aggraver le mal. Guillaume fut intraitable : il croyait ainsi dompter ses sujets.

Il résolut en même temps de tenter sa dernière chance de succès : il porta l'affaire à Rome. Le chapitre, de son côté, plaidait déjà contre les citains : craignant que la cause du prélat ne nuisît à la sienne, il demanda, le 8 décembre 1451, un acte de disjonction[1]. Bien lui en prit, car il obtint de la Rote bonne et prompte justice, dans le courant de l'année suivante, et il put dès lors engager des pourparlers avec les magistrats pour sa rentrée en ville et pour la réparation des torts qu'il avait subis[2].

Les Toulois envoyèrent des délégués au cardinal d'Estouteville, légat du Saint-Siège en France, pour demander la levée de l'interdit et ils ne négligèrent rien pour se procurer des avocats et des protecteurs. Ils pouvaient déjà compter sur le duc de Calabre ; ils écrivirent à René d'Anjou, à la duchesse Isabelle, à plusieurs autres personnages, pour implorer leur assistance auprès du roi ; ils eurent soin de peindre en couleurs si noires la conduite de leur évêque que presque toute la France, au dire du P. Benoît-Picard, « se trémoussa en leur faveur[3] ». René d'Anjou obtint du légat qu'un nouvel interdit jeté par le fougueux prélat ne fût pas promulgué dans les églises de ses États. Charles VII écrivit à ses officiers qui commandaient en son nom sur les frontières du Barrois, de protéger les Toulois contre leur prélat et

1. Lem., III, 20.
2. *Ibid.*
3. Ben.-Pic., 546.

Digitized by Google

Robert de Baudricourt, bailli de Chaumont, manda aux prévôts de Gondrecourt, Wassy, Andelot et Grand, d'empêcher l'exécution, dans leurs ressorts, de tout mandement de l'évêque qui attenterait aux droits des citoyens de Toul. Guillaume Filâtre, à son insu, faisait ainsi les affaires de la France. Le roi n'avait garde de perdre une si belle occasion ; nous le voyons même, à la faveur de ces troubles, envoyer à Toul Jean Bréhalli et Pierre Régis, en qualité d'inquisiteurs : vraiment, il regardait déjà la cité comme une ville française !

A Toul cependant, les chanoines de Saint-Gengoult, les dominicains, les cordeliers ne respectaient point l'interdit[1] et Nicolas Constant, curé d'Ormes, docteur en théologie et parent de l'un des magistrats, célébrait publiquement les offices à la prière des habitants[2].

Mais les chanoines, toujours exilés, n'étaient pas heureux à Void. Une question de pâturages avait surgi entre les gens de Void et ceux de Vacon. Les premiers prétendaient que le chapitre favorisait leurs voisins de Vacon et ne reconnaissait guère l'hospitalité qu'il trouvait chez eux. La querelle s'envenima : les Vaconais menacés cherchèrent un asile dans le château capitulaire ; plusieurs de leurs ennemis se précipitèrent à leur poursuite et tentèrent d'enfoncer les portes : « Tuons-les tous, criaient-ils : c'est le seul moyen d'avoir la paix[3] ! » Les assaillants s'en tinrent heureusement aux menaces, mais la situation n'était plus tenable pour les chanoines. Comme à Toul on

1. Arch. de M.-et-M. G. 74, f° 88.
2. Lem. III, 21.
3. Arch. de M.-et-M. G. 74, f° 73.

Digitized by Google

désirait leur retour[1], ils convinrent de s'en rapporter à la médiation de Jean, duc de Lorraine, et de Louis d'Haraucourt, leur ancien évêque ; ils rédigèrent un mémoire de tout ce qu'ils avaient à reprocher aux bourgeois[2]. L'une des grosses difficultés était toujours celle de l'exemption des *ministériaux* ; il y eut encore, pour et contre, des flots d'encre répandus[3], mais enfin, les choses s'arrangèrent et, le 5 octobre, en présence des deux arbitres, fut signé le traité de paix (le sixième depuis l'an 1300) qui proclamait l'amnistie pour tout le passé, remettait les choses dans l'ancien état, confiait à des commissaires la décision des affaires pendantes et fixait au 20 du même mois la reprise du service divin[4].

Guillaume, durant ce temps, s'était rendu à Rome pour y défendre ses droits et ses actes. Mais Nicolas V, désireux de ne pas s'aliéner les rois de France et de Sicile, persuadé d'ailleurs que le prélat avait péché par excès de sévérité, l'obligea à lever toutes les censures. Il écrivit alors aux Toulois, les engagea à se réconcilier avec leur premier pasteur et fit punir Nicolas Constant, violateur de l'interdit[5]. Benoît-Picard assure que les citains obéirent incontinent, mais les choses ne semblent pas s'être pas-

1. Arch. de M.-et-M., G. 74, f^os 69 et 79.

2. Lep., *Comm.*, II, 572-574. C'est un excellent résumé historique de ces contestations interminables.

3. Lem., III, 13.

4. *Ibid.*, 13 et 51.

5. Le curé d'Ormes dut se tenir pendant un office sur l'une des basses stalles du chœur avec une torche de cire du poids de trois livres. La peine fut commuée en l'obligation d'offrir à l'Église de Toul les sommes qu'il avait reçues des magistrats pour s'employer à leurs affaires (Lem., III, 21).

Digitized by Google

sées aussi simplement : en 1454, le samedi de Pâques, un nouvel interdit fut encore jeté sur la ville et il ne cessa que le 9 novembre de l'année suivante[1].

Comment alors les esprits n'auraient-ils pas été montés? Le lundi gras 1455, un sous-diacre de l'Église de Toul regardait, au milieu de la foule, le *rachat* des bouchers. Il était debout sur la rive de l'Ingressin, près du couvent des cordeliers. Un des bouchers, déguisé en diable, le saisit et le plongea deux fois dans la rivière, à la grande joie des spectateurs. Le chapitre s'émut à juste titre de cet affront : il dénonça le fait au corps de ville, en invoquant le dernier traité, et le maître-échevin promit de satisfaire à ses réclamations « tant et tellement que Messieurs du chapitre auraient lieu d'être contents[2] ». La cause de l'évêque et celle des chanoines étaient donc alors bien distinctes.

Quoi qu'il en soit de la soumission des Toulois, Guillaume Filâtre ne se plut point au milieu d'eux : ils lui avaient fait un si triste accueil ! L'évêque de Tournay, Jean de Chevrot, se mourait d'une maladie de langueur : on lui donnait peu de temps à vivre. Notre prélat le sut amener à consentir à une permutation (1460). Jean de Chevrot ne fut évêque de Toul que durant six semaines, et Guillaume Filâtre jouit onze ans d'une paix relative sur le siège de Tournay. Il garda néanmoins un souvenir vivace de ce diocèse où il avait tant souffert : il légua à la cathédrale de splendides tapisseries et il y fonda son anniversaire.

---

1. Arch. de M.-et-M., G., 74, f^os^ 88 et 89.
2. *Ibid.*, f° 98.

Digitized by Google

VIII

RÉUNION DE TOUL A LA FRANCE

Étaient-ils fatigués de ces rivalités stériles ? Étaient-ils absorbés par les luttes si longues et si complexes de leur évêque, Antoine de Neufchâtel, avec le chapitre et le duc de Lorraine, ou par l'épopée guerrière si palpitante du jeune René II contre Charles le Téméraire ? Étaient-ils devenus plus sages avec l'expérience de la vie communale ? En tous cas, les Toulois n'eurent plus avec leurs adversaires deux fois séculaires que de légers différends bien vite apaisés.

Ils jouissaient en paix de leurs franchises municipales, regrettant toutefois que la position de leur ville les obligeât à payer à la fois les contributions de l'Empire et des droits de garde au roi de France et au duc de Lorraine. Charles-Quint surtout les fatigua de ses demandes de subsides. Henri II eut l'habileté de profiter de leur mécontentement, pour réaliser des projets depuis longtemps caressés par ses prédécesseurs. Le 31 mars 1547, il octroya au chapitre et à la ville de nouvelles lettres de garde et de protection et, bientôt après, il envoya à Toul François de Lorraine, duc de Guise, pour développer et fortifier l'influence française. Enfin, en 1551, il conclut contre l'empereur un traité d'alliance avec les princes protestants d'Allemagne, s'engagea à leur fournir une armée et de l'argent, mais réclama le droit d'occuper Cambray et les Trois-Évêchés, en qualité de vicaire de l'Empire.

Les bourgeois néanmoins se méprenaient encore sur

Digitized by Google

ses intentions et quand, en janvier 1552, le cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, vint à Toul et manda de la part du roi, à l'évêque Toussaint d'Hocédy, aux chanoines et aux notables « que Sa Majesté, ayant pris la résolution d'envoyer une armée en Allemagne, les priait de mettre leur ville sous sa garde et protection[1] », tous, sous la réserve des droits et des privilèges de la cité « jurèrent de reconnaître pour toujours le monarque, en qualité de protecteur ».

L'avant-garde française campa, dès février, dans les faubourgs, entourée des sympathies de tout le peuple, et le roi fit son entrée en ville le mardi saint, 12 avril, avec sept mille cinq cents hommes. Le maître-échevin, Jean Boileau, et Claude de Baillivi, bourgeois de Toul, étaient allés à sa rencontre jusqu'à Vaucouleurs. Henri séjourna deux jours dans la cité leuquoise : le jeudi saint, il fit lui-même la cérémonie du lavement des pieds et il prit ensuite congé des Toulois.

Mais il leur laissait cinq cents hommes, sous la conduite du sieur d'Esclavolles : c'était, soi-disant, pour les mettre à l'abri d'un coup de main. Les citains le crurent tout d'abord, mais dix jours plus tard, le 29 avril, Esclavolles les convoqua et leur fit entendre que le roi, quoique très sûr de leur fidélité, les priait néanmoins de lui remettre les clefs de la ville et de porter toutes leurs armes dans le château épiscopal. Ce fut toute une révélation : les murmures éclatèrent si violents que le nouveau gouverneur, craignant une émeute, sursit au désarmement.

Mais, un mois plus tard, Henri II exigea un serment de

1. Ben.-Pic., 639.

Digitized by Google

fidélité et un subside considérable. Les Toulois lui représentèrent qu'ils ne pouvaient entièrement se soustraire à l'obéissance qu'ils devaient à l'empereur ; ils obtinrent un répit sur ce point, mais ils durent payer les 2,000 écus sols qu'on leur demandait. Leurs anciens rivaux, si c'était une consolation, n'étaient guère plus ménagés : l'évêque était taxé à 1,200 écus et le chapitre à 1,000.

Ces sommes, énormes pour une commune déjà si obérée, étaient destinées, disait le conseil royal, à la réparation des murailles ; mais les bourgeois ne se firent plus illusion. On fortifiait leur ville, mais au profit d'un maître ! Déjà Esclavolles se conduisait en véritable gouverneur ; il se faisait remettre les clefs des portes et rendre les honneurs dus au premier magistrat de la cité. Jean Boileau, le maître-échevin, en fut si affecté qu'il dit adieu à sa ville natale, quitta la maison de ses pères et vint se fixer à Pont-Saint-Vincent, pleurant la ruine de la liberté. Qu'eussent pensé les justiciers qui, en 1309, avaient signé le premier traité de garde avec Philippe le Bel, s'ils avaient été témoins d'une si patriotique douleur ?

Ce n'était pourtant qu'un prélude : pendant près d'un siècle encore, Toul conserva son organisation municipale ; mais le gouverneur était là, véritable résident, qui surveillait l'administration et gênait toute initiative et, contre lui, on ne pouvait songer à l'émeute : n'avait-il pas sa compagnie d'infanterie ? Vraiment, il faisait encore meilleur vivre sous la crosse : au moins, on pouvait s'agiter !

L'institution d'un tribunal royal en 1611 ; la suppression des appels au conseil de l'évêque et à la cour impériale de Spire, la création du parlement de Metz en 1633,

Digitized by Google

portèrent des coups funestes à la puissance municipale et effacèrent l'un après l'autre les derniers vestiges d'autonomie. Les *Dix justiciers* perdirent ce pouvoir judiciaire dont ils étaient si fiers : leur nom ne signifiait plus rien ; leur corps n'avait plus sa raison d'être. Le même arrêt qui créa un bailliage à Toul les supprima et les remplaça par quatre échevins. La commune de Toul avait vécu.

« *Eheu ! hæreditas nostra versa est ad alienos !* s'écrie Du Pasquier, le Jérémie de l'indépendance touloise. Cette ville était si heureuse dans ses libertés et franchises; elle était exempte de toutes tailles, impositions et contributions... On y vivait en paix et repos, étant icelle ville partout appelée à bon droit *civitas, quasi civium unitas,* parce qu'on y était en telle concorde et unité qu'il semblait que tous n'avaient qu'un même cœur et qu'une même volonté, s'il faut ainsi dire, pour se conserver dans cette tranquillité publique, comme jadis l'on faisait dans cet ancien siècle d'or : aussi était-elle appelée Toul la dorée[1]. »

On voit que la douleur faisait un peu perdre la mémoire à l'estimable procureur-syndic de la cité.

Aujourd'hui, Toul n'en est plus à regretter l'indépendance passée et les événements accomplis : elle se félicite d'être dèvenue et d'être restée française, alors que Metz, sa sœur, gémit sous le joug étranger ; elle est fière de fermer à l'ennemi les routes de la patrie et elle porte noblement, au service de la France, sa belle et antique devise : « *Pia, prisca et fidelis.* » Aussi bien, y a-t-elle gagné plus de calme et plus de prospérité.

1. *Op. cit.,* 161, 163, 165.

Digitized by Google

CONCLUSION

Certains auteurs ont très sévèrement jugé les évêques et les chanoines de Toul, dans cette affaire du mouvement communal. Exaltant systématiquement les bourgeois, ils se sont plu à représenter leurs antagonistes comme des esprits étroits, tracassiers, autoritaires, inaccessibles aux plus légitimes revendications.

Après l'exposé que nous avons fait, aussi impartial, aussi impersonnel que possible, le lecteur reste juge.

Plus que tout autre, nous admirons l'entrain des Toulois, leur union, leur patriotisme. Plus sages que leurs voisins, ils ne se sont pas déchirés entre eux comme les paraiges messins et les lignages verdunois[1]; ils n'ont point, comme leurs frères de Verdun, obligé leurs évêques à franchir pieds nus, au jour de leur installation, la distance qui séparait la porte de la ville du palais épiscopal[2]; mais pourtant, ont-ils toujours fait preuve de sagesse et de modération? N'ont-ils pas eu souvent la tête chaude, la main vive et la mémoire courte?

Les prélats eux aussi n'ont pas tous compris leur époque. Plusieurs, Conrad Probus, Guillaume Filâtre, entre autres, ont péché par trop de rigueur et de témérité; le

1. Labande et Prost, *op. cit., passim.*
2. Labande, *ibid.* LI.

Digitized by Google

chapitre ne s'est pas toujours montré aussi conciliant qu'il aurait pu l'être.

Il y eut donc du mérite et des fautes de chaque côté ; pourquoi donc alors ménager aux uns tous ses blâmes, aux autres toutes ses complaisances ? L'histoire réclame plus de justice et repousse tout esprit de système.

Au moment où s'ouvrit la révolution communale, les évêques possédaient légitimement, de par les empereurs, la souveraineté temporelle sur la ville et sur le comté de Toul. Gilles de Sorcy crut devoir abandonner aux bourgeois une partie de ses pouvoirs : mesure prudente sans doute, urgente peut-être, mais qui prouve du moins qu'il était au courant des besoins et des aspirations de ses contemporains. S'il ne leur donna pas une indépendance complète, c'est qu'il ne la jugea pas opportune, et vraiment nos bourgeois, à peine émancipés, n'étaient pas mûrs pour le plein exercice de la liberté. Les évêques, en vrais pasteurs, se réservèrent une sorte de tutelle ; ils voulurent veiller à l'élection des magistrats, à la bonne administration de la justice et des finances, à la défense de la cité : ce n'était pas de leur part étroitesse de vues, mais sollicitude pour les intérêts de tous. Si on les eût écoutés, si les citains ne les eussent point tant agacés par leur inconstance, bien des luttes, bien des embarras eussent été évités, et la ville aurait goûté réellement cette paix chimérique que Du Pasquier se prenait à regretter.

Les Toulois ont perdu leurs évêques et leur chapitre, mais, s'ils gardent à bon droit un souvenir ému des bourgeois, leurs ancêtres, ils ne doivent pas non plus perdre la mémoire de ces prélats qui ont illustré leur cité par leurs noms, par leurs talents et par leurs travaux ; qui

Digitized by Google

ont doté leur ville de monuments splendides; qui ont assuré à leurs ancêtres, du moins autant qu'ils l'ont pu, la paix, la prospérité, le bonheur. Ils n'ont pas toujours réussi; ils se sont quelquefois trompés : leur œuvre pourtant, dans son ensemble, atteste un grand amour du peuple, un vif sentiment de ses besoins et de ses intérêts.

Digitized by Google

LES

DAMES DU SAINT-SACREMENT

A NANCY

1662-1793

Par M. A. BENOIT

Le monastère des Dames du Saint-Sacrement occupait à Nancy un vaste emplacement situé entre les rues Saint-Dizier, de la Hache, Saint-Nicolas et de Grève (Charles III). L'église orientée, bâtie dans le style de l'architecture corinthienne, était en forme de croix latine et se trouvait en haut de la rue Drouot qui est établie sur son emplacement. Les bâtiments conventuels à deux étages s'étendent encore de nos jours parallèlement à cette dernière rue et à la rue Saint-Nicolas. Ils sont bien reconnaissables à leur haute toiture contrastant avec les maisons voisines. Ils forment un carré long dont l'architecture, datant de la fin du XVII[e] siècle, frappe l'œil du passant [1].

---

1. L'église Saint-Nicolas est bâtie sur l'emplacement d'une partie des jardins, au milieu desquels, d'après les plans de Belprey et de Miquo,

Digitized by Google

Contre le pignon d'une maison[1] de la rue de la Hache, on voit une statue en pierre d'une bonne sculpture représentant la Vierge tenant l'Enfant Jésus. Contre la maison est une porte cochère donnant accès à « la ruelle des Dames » aboutissant jadis au chevet de l'église conventuelle.

I

Les Dames du Saint-Sacrement avaient remplacé les Bénédictines de l'abbaye de Notre-Dame de la Consolation, monastère fondé par l'abbesse de Remiremont, Catherine de Lorraine, qui, voyant qu'elle ne pouvait ramener à la règle primitive de saint Benoît les illustres chanoinesses soumises à sa crosse, résolut de fonder à Nancy un monastère du même ordre dont elle serait abbesse tout en conservant la direction du noble chapitre. Son frère, le duc Henri II, la fortifia dans ce dessein en lui assurant une rente de 2,000 fr. à prendre à perpétuité sur le trésor ducal et en lui donnant l'autorisation, le 26 mai 1624, de fonder un établissement religieux. L'année suivante, la princesse reçut de son neveu, le duc Charles IV, de nouvelles lettres patentes en date du 26 mai l'approuvant dans son dessein. Sûre alors de la protection du souverain, Catherine s'empressa d'acheter des terrains dans la rue Saint-Dizier, vers la porte

---

se trouvait une pièce d'eau qui a disparu ainsi que « la fontaine des Dames », transportée de la rue Saint-Dizier dans la rue Drouot lors de la construction de celle-ci.

1. Cette maison devait appartenir aux religieuses. Elle était louée 268 fr. Elle fut vendue avec une autre louée 136 fr.

Digitized by Google

Saint-Nicolas, des mains de Claudine le Clerc et des héritiers de Jean le Clerc, auditeur des comptes[1].

En 1626, elle fit commencer les lieux claustraux, mais le manque d'argent fit qu'on n'avança que lentement. Ils ne furent achevés qu'en 1633. Quant à l'église, elle ne fut complètement terminée que bien plus tard, en 1669. Dès le mois d'avril 1631, le pape Urbain VIII avait promulgué les bulles pour l'établissement de l'abbaye.

La princesse, pour bien établir la réforme dans son monastère, avait fait venir deux bénédictines de l'abbaye d'Avenay, près de Reims, et quatre novices du Val-de-Grâce à Paris, et avec ce petit troupeau, le 8 septembre 1625, jour de la Nativité de la Sainte-Vierge, après l'office du matin, elle établit la clôture dans les bâtiments. Quant à elle, elle avait pris le nom de sœur Scholastique-Gertrude du Saint-Sacrement, humble abbesse de l'abbaye de Notre-Dame de la Consolation à Nancy[2]. Il est à remarquer que Catherine de Lorraine avait voulu d'abord donner le nom d'abbaye de Notre-Dame du Saint-Sacrement à son monastère, qu'elle avait obtenu des bulles pontificales lui permettant d'exposer le Saint-Sacrement tous les jeudis dans l'église conventuelle. Les religieuses devaient faire une adoration d'une heure devant l'autel et une des cloches portait les propres paroles que la mère Mechtilde, qui devait plus tard prendre la direction du monastère, recommandait à ses religieuses de prononcer plusieurs fois par jour :

1. Lyonnois, III, 153.

2. Duquesne, *Vie de la vénérable mère Catherine de Bar, dite en religion Mechtilde du S. Sacrement.* Paris, 1775, 474 p. (R. R.). — Je citerai souvent cet ouvrage, non indiqué par Quérard.

Digitized by Google

« Loué et adoré à jamais le très Saint-Sacrement de l'autel. » L'institut de la mère Mechtilde était donc bien prédestiné à remplacer les religieuses de Catherine de Lorraine. C'est ce qui arriva plus tard.

L'abbaye de Notre-Dame de la Consolation fut toujours dans un état assez précaire, n'ayant pour se soutenir que les libéralités de la princesse, car on ne pouvait compter sur la dot des novices, Catherine de Lorraine cherchant surtout des filles pauvres, mais bien décidées à remplir leurs devoirs, sans s'inquiéter si elles pourraient payer leur pension.

Ce désintéressement bien louable pouvait durer tant que la princesse existerait; mais à sa mort, son œuvre menacerait de s'écrouler. C'est ce qui arriva malgré la régularité en vigueur dans la maison. Un événement vint encore brusquer la situation. La princesse avait consenti que dans la nuit du 3 janvier 1632, le mariage entre sa nièce et coadjutrice, de Remiremont, la princesse de Lorraine et Gaston d'Orléans, frère du roi Louis XIII, eût lieu dans le parloir de la maison [1]. Ce fut l'aumônier Dom Albin Tellier qui donna la bénédiction aux deux époux et malgré que le mariage eût été tenu fort secret, car il n'y assista que Catherine de Lorraine, la gouvernante

1. Mademoiselle de Montpensier n'eut garde en 1673, étant à Nancy avec la reine, de ne pas aller voir le couvent dans lequel son père s'était remarié avec Marguerite de Lorraine : « J'allais, dit-elle, dans le « couvent où mon père s'était marié; la quantité de femmes de qualité « qu'on y vit, qui étaient bien faites, d'un esprit et d'un air noble, « nous fit comprendre que la cour avait été belle. Elles venaient sou- « vent chez moi, je prenais beaucoup de plaisir à les entretenir et « leur trouvais beaucoup de politesses. » (*Mémoires*, VI, 137.) On ne voyait presque pas d'hommes, ils se tenaient cachés ou suivaient à l'armée les drapeaux de leur souverain.

Digitized by Google

de la princesse, Madame de la Neuvelotte, le duc d'Elbœuf et Puylaurens, favori de Gaston, Louis XIII en fut averti aussitôt et sa colère retomba sur le pays qui fut entièrement ruiné. La Lorraine eut à souffrir mille maux et la princesse, particulièrement menacée, dut s'enfuir de Nancy. Les Français, devenus maîtres de la ville, ne cachèrent pas la haine que leur inspiraient les religieuses qui cependant étaient bien innocentes. Elles furent comprises dans la même proscription que leur supérieure. On parla même de faire un hôpital militaire de leur église, sous prétexte qu'elle n'était pas achevée. Leurs revenus et ceux de leur abbesse furent saisis, et à partir de l'année 1634, les 2,000 fr. barrois de la fondation ducale ne furent plus payés [1]. Dès le 15 septembre 1631, bien avant tous ces malheurs, Catherine de Lorraine avait fait don à sa communauté de tous les lieux claustraux et de tout ce qui se trouvait à la sacristie en fait de joyaux et de vases sacrés. Elle donna également une collection de pierres précieuses antiques très finement gravées. Les religieuses, alors au nombre de vingt-quatre, vendirent plus tard beaucoup de ces raretés pour subsister, car les princes de la maison de Lorraine, qui s'étaient fait remarquer par leur générosité, étaient alors éloignés de Nancy et hors d'état de pouvoir secourir le monastère, dont la situation devint de plus en plus misérable.

Après bien des pérégrinations, Catherine de Lorraine vint se réfugier à Paris, au palais du Luxembourg, chez sa nièce, la duchesse d'Orléans. Elle y mourut le 7 jan-

1. Archives départementales. Nancy, Q., 395.

Digitized by Google

vier 1648, à l'âge de 78 ans. Par son testament (31 décembre 1646), elle donna toute sa fortune, sauf quelques petits legs, à son abbaye de Notre-Dame de la Consolation, ainsi que ce qu'elle possédait de reliques et de vases précieux, qui firent de l'église du monastère une des premières de Nancy pour sa richesse. On y voyait entre autres les objets suivants, mentionnés dans le procès-verbal du 16 juillet 1790 [1] :

1° Une crosse en vermeil, avec le bâton aussi d'argent, d'une hauteur de quatre pieds ;

2° Quatre grands coffres de bois garnis de guirlandes d'argent, contenant des reliques que la princesse avait fait venir de Rome ;

3° Une croix d'ébène, garnie en argent, avec le Christ de même métal, dans laquelle il y avait un fragment de la vraie Croix ;

4° La sainte Épine, que la princesse avait fait venir aussi de Rome ; elle était placée dans un reliquaire de forme ovale, avec des ornements en argent ;

5° Un autre reliquaire contenant du précieux sang ; il était en forme de pyramide, en cuivre doré, avec des ornements d'argent ;

6° Une croix entourée des quatre évangélistes en argent ;

7° Une peinture sur marbre représentant l'Annonciation, avec ornements d'argent, le tout dans une boîte de velours cramoisi ;

8° Six petits tableaux peints sur cuivre rouge.

Les reliques étaient exposées solennellement aux gran-

1. Archives départementales. Nancy, Q., 395.

Digitized by Google

des fêtes et elles attiraient une grande foule de fidèles à l'église.

Il y avait en outre un ostensoir splendide dont nous parlerons et toute la chapelle particulière de la princesse.

Nous avons dit que celle-ci avait donné toute sa fortune à ses bénédictines. Par suite des malheurs des temps, les bénédictines ne touchèrent jamais rien de cette succession, qui fut estimée d'abord à la somme énorme de 773,753 livres, puis après une liquidation faite en 1651, à la somme encore respectable de 423,720 livres 13 sols 7 deniers, que les religieuses réclamèrent toujours en vain. Le testament était conservé aux archives de la maison [1].

La duchesse d'Orléans, qui, avec sa tante, était considérée comme une des fondatrices de l'abbaye de Notre-Dame de la Consolation, fit conduire le corps de la princesse dans son monastère à Nancy, sous un beau poêle, qui servit plus tard pour les processions. On fit des obsèques solennelles à la princesse et on prononça son oraison funèbre. Elle fut enterrée dans la crypte de l'église, sous un tombeau élevé, et le cœur, mis dans une boîte d'argent, fut placé sous une dalle en marbre dans la chapelle de la Vierge qui était décorée d'un tableau représentant la Mère de Dieu que Catherine avait rapporté de Remiremont.

La duchesse d'Orléans connaissait à fond la situation précaire dans laquelle se trouvaient les bénédictines de Nancy, elle se reconnaissait impuissante à payer leurs

1. Dom Calmet vit un testament de la princesse ainsi que plusieurs de ses lettres à l'abbaye Saint-Léopold de Nancy.

Digitized by Google

dettes. Aussi, après avoir bien réfléchi avec la nouvelle abbesse, Mme Anne-Marie de Livron[1], jadis professe de Juvigny-les-Dames, et la prieure, la mère Agnès, elle résolut, du consentement des religieuses, de supprimer le titre de l'abbaye de Notre-Dame de la Consolation et d'en réunir la communauté à une nouvelle congrégation de l'ordre de Saint-Benoît, connue sous le nom d'Institut des Bénédictines de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement de l'Autel, fondé à Paris en 1625 par une Lorraine, la mère Mechtilde du Saint-Sacrement, originaire de Saint-Dié[2], et alors à la tête d'une communauté nombreuse dans la capitale.

La duchesse vit plusieurs fois la mère Mechtilde sans pouvoir la convaincre de la nécessité de cette union. Mme de Livron et la mère Agnès, prieure de la maison, lui écrivaient en vain pour lui témoigner la joie qu'elles auraient de voir ainsi relever leur abbaye. Rien n'y faisait ; elle s'en remettait à la Providence.

L'abbesse de Notre-Dame de la Consolation venait de perdre un important procès près le Parlement de Paris ;

---

1. Elle était fille de Claude de Livron, marquis de Bourbonne, et d'Anne d'Anglure, et sœur de Scholastique-Gabrielle de Livron, abbesse et réformatrice de l'abbaye bénédictine de Juvigny-les-Dames. Cette dernière abbesse, ayant vu à Saint-Mihiel trois religieuses du couvent de Rambervillers, fut tellement frappée de leur régularité à remplir les règles du grand saint Benoît qu'elle demanda à leur prieure deux sœurs pour son abbaye, et celles-ci étant venues à Juvigny se distinguèrent tellement par leur piété et leur prudence qu'elles parvinrent aux premières dignités de la maison.

2. Notre collègue, M. Léon Germain, a publié dans le *Bulletin de la Société philomatique de Saint-Dié*, 1893, une notice sur le véritable nom de la mère Mechtilde.

Digitized by Google

triste et découragée, elle s'était réfugiée dans l'abbaye de Chelles, près de cette ville, laissant ses religieuses de Nancy en butte aux menaces de leurs créanciers.

La duchesse d'Orléans eut alors la bonne inspiration d'écrire à la mère Mechtilde que, pour faciliter l'union tant désirée, elle s'engageait à donner à la nouvelle maison une somme de douze mille écus[1], payables à sa mort ; mais les intérêts de cet argent seraient donnés annuellement.

La mère Mechtilde crut voir dans cette promesse un ordre du Ciel, et d'opposante qu'elle était à l'union, elle en devint une ferme croyante. Elle répondit donc à la princesse qu'elle donnait son consentement et qu'elle était prête à partir pour Nancy. Mais ayant encore quelques répugnances qu'elle ne pouvait surmonter, elle lui écrivit :

J'avoue que j'ai éprouvé intérieurement quelque répugnance pour l'affaire de votre maison de Nancy. Je ne suis point entrée dans les vues de Votre Altesse Royale parce que je ne voyais pas d'assurance assez positive de la volonté de Notre Seigneur. Je me suis donc tenue dans mon état ordinaire de dépouillement devant Dieu, résolue de ne faire aucune avance que je ne connaisse mieux ses ordres. C'en est fait, et c'est de Votre Altesse Royale que je vois clairement que je dois les apprendre. Aussitôt qu'elle pourra sûrement me les intimer, je suis prête à partir.

De graves difficultés restaient à surmonter que la duchesse n'avait pu prévoir. Il y avait d'abord la suppres-

1. Cette somme ne fut jamais payée.

Digitized by Google

sion du titre abbatial de Notre-Dame de la Consolation en Cour de Rome et l'acquittement des dettes de la communauté. Mais entre temps un événement s'était passé au couvent qui avait fait grande impression à Nancy. Une des cloches de l'abbaye sur laquelle on lisait ces mots chers à la mère Mechtilde : « Loué et adoré à jamais le Très Saint-Sacrement de l'Autel pour la Consolation de Nancy », s'était abattue avec fracas et tout à coup avait été arrêtée dans le clocher par une simple poutrelle. On vit là un miracle et on ne manqua pas de le faire savoir à la mère Mechtilde, qui résolut enfin d'examiner sur les lieux la question d'union.

Toujours prudente, elle envoya à Nancy une religieuse dans laquelle elle avait toute sa confiance, la mère Bernardine de la Conception, qui devait lui faire un rapport exact. Mais celle-ci, arrivée sur les lieux, fut effrayée de la malheureuse situation dans laquelle se trouvait l'abbaye et écrivit à sa supérieure que sa présence était des plus nécessaires. La mère Mechtilde n'hésita pas alors à partir ; mais avant, elle résolut d'éteindre les dettes les plus criardes de la pauvre communauté. La comtesse de Château-Vieux, toujours charitable pour les œuvres de piété, donna 10,000 livres, la duchesse d'Orléans 8,000 livres, etc. La Révérende mère partit donc pleine de confiance, le 28 décembre 1668, et elle s'arrêta quelque temps pour visiter une maison de son Institut établie à Toul [1].

---

1. La maison établie, grâce à la générosité de la comtesse de Château-Vieux, datait de 1664. C'est maintenant la caserne de la gendarmerie, rue Michatel. La chapelle sert d'écurie. Le couvent de Toul

Digitized by Google

De là, elle arriva à Nancy, où le duc Charles IV l'accueillit avec les plus grands égards et lui annonça que, pour faire plaisir à sa sœur la duchesse d'Orléans, il avait signé, le 8 mai précédent, l'ordre de réunir les deux communautés et, le 15 janvier 1669, il déclarait par lettres patentes l'abbaye de la Consolation complètement supprimée.

La Révérende mère ne jugea pas les choses aussi avancées, elle refusa de loger à l'abbaye et ne resta à Nancy que huit jours. Pour avoir plus de repos, elle partit pour Rambervillers où, tranquille au milieu de ses religieuses, elle fit agir près du légat en France, le cardinal de Vendôme, pour avoir la bulle d'union et l'ordre aux Dames de la Consolation de suivre la règle de l'institut de l'Adoration perpétuelle. Elle retourna alors à Nancy et, voyant que rien n'empêchait plus son dessein, en présence du duc Charles IV, des princes lorrains présents, et d'un grand concours de monde, elle procéda en grande pompe, le samedi 8 avril, à la clôture de l'abbaye. Elle

---

s'est reconstitué, à la fin de la Restauration, à Saint-Nicolas-de-Port ; les sœurs y tiennent un pensionnat.

Le monastère de Rambervillers adopta l'Institut de la mère Mechtilde en 1654. C'est aujourd'hui l'école des garçons et la bibliothèque municipale s'y trouve. Sur la rive droite de la Mortagne, près de la porte de la Folie.

Outre Saint-Nicolas-de-Port, près de Nancy, il y a les couvents d'Ottmarsheim (1848) et de Rosheim en Alsace, qui suivent à peu près la règle de la mère Mechtilde. Le premier occupe l'emplacement d'un ancien chapitre de nobles chanoinesses, célèbre par son église octogone semblable à celle d'Aix-la-Chapelle, qui en fait une des curiosités de la province.

Il y a aussi des maisons à Paris.

Digitized by Google

annonça cette cérémonie à la duchesse d'Orléans par la lettre suivante :

Enfin, Madame, Notre Seigneur a exaucé les désirs de votre cœur sur la maison de la Consolation : jeudi, le Fils de Dieu en a pris possession par une Exposition solennelle. La musique de Son Altesse a suppléé au défaut de nos voix, le Sérénissime Prince y a assisté et a dit hautement n'avoir jamais ressenti de satisfaction plus tendre, ce qui prouve la piété de son cœur et l'amour qu'il porte à Jésus-Christ. Notre fête eût été complète si Votre Altesse y eût été présente. Votre zèle, Madame, a produit des victimes à Jésus-Christ et des réparations continuelles pour des outrages que mes péchés lui ont faits. Vous verrez par les suites le grand bien que vous avez opéré et la récompense en sera éternelle[1] !

II

Mais il est temps de dire quelques mots de la mère Mechtilde, fondatrice de l'Institut des religieuses bénédictines du Saint-Sacrement de l'Autel. Elle était issue d'une noble famille du duché de Lorraine et se nommait Catherine de Bar. Son beau-frère était le colonel L'Huilier, un des bons colonels du duc Charles IV. Après avoir fait ses vœux aux Annonciades de Bruyères, elle y devint prieure malgré sa jeunesse ; elle fut forcée de quitter cette ville en 1635, avant qu'elle fût incendiée par les Suédois. Elle commença alors une existence errante qui ne fit que redoubler son zèle. Étant au prieuré des Bénédictines de Rambervillers, elle adopta la règle de Saint-Benoît et, réfugiée à Paris, elle institua, en 1653,

1. *Vie*, 374.

Digitized by Google

la Congrégation du Saint-Sacrement, qui prit bientôt une certaine extension [1]. Elle était née le 31 décembre 1631, elle mourut dans son monastère de Paris le 6 avril 1698, à l'âge de 85 ans.

Rien n'empêchait plus la Révérende Mère d'établir un monastère de sa congrégation à Nancy. Le Souverain-Pontife avait approuvé le bref donné par le cardinal de Vendôme et tout semblait aller à souhait ; huit religieuses étaient venues de Paris pour habiter avec les anciennes Bénédictines de la Consolation. Mais la mère Mechtilde avait remarqué que leur prieure s'était absentée de Nancy le jour même que les religieuses avaient signé le contrat d'union. Le prétexte qu'elle avait donné était que son ancienne supérieure démissionnaire, M^me^ de Livron [2], l'avait mandée à Vergaville, dont celle-ci venait d'être nommée coadjutrice de la vieille abbesse, M^me^ Dieudonnée de Ligniville. De retour à Nancy, la mère Agnès, de fervente pour la réunion, se fit remarquer par son peu de zèle pour la nouvelle règle. C'est ce qui excita ses compagnes à l'imiter et à faire entendre des plaintes. Pour les calmer, la mère Mechtilde parvint à les faire venir près d'elle à Paris. Il n'y eut alors plus rien à observer dans leur conduite ; mais dès qu'elles apprirent la fuite du duc Charles IV (25 août 1670) et la mort de la duchesse d'Orléans deux ans après (3 août 1672), elles demandèrent à rentrer dans leur ancienne maison. La Révérende Mère ne crut pas devoir leur refuser cette

1. Grégoire, dans son *Histoire des sectes religieuses*, tonne contre l'Institut de la mère Mechtilde.

2. M^me^ de Livron mourut le 14 février 1695, quatre ans avant le décès de M^me^ de Ligniville, arrivé le 10 décembre 1699.

Digitized by Google

satisfaction et leur conduite ne donna lieu heureusement à aucune plainte.

Les religieuses du Saint-Sacrement suivaient la règle de Saint-Benoît dans sa rigidité primitive, elles faisaient maigre toute l'année et couchaient sur la dure. Elles étaient habillées comme les autres Bénédictines, mais ce qui les distinguait de celles-ci, c'était un Saint-Sacrement en cuivre doré qu'elles portaient jour et nuit sur la guimpe. Pour les pratiques religieuses, elles avaient ajouté l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement de l'Autel. Tous les jours après la messe, la religieuse de semaine prenait un cierge qui brûlait au milieu du chœur et allait prononcer l'amende honorable près d'une sœur agenouillée devant l'autel, « en état et posture de victime pour réparer les outrages faits à Jésus-Christ dans l'Eucharistie ». Les religieuses écoutaient l'amende honorable la face contre terre, laissant la sœur réparatrice seule. L'amende honorable se faisait toute la journée, hiver comme été. Les religieuses devaient encore répéter plusieurs fois par jour : « Loué et adoré soit à jamais le Très Saint-Sacrement de l'Autel. » Au chœur, elles portaient une grande robe de serge et un voile de couleur noire, une guimpe de toile blanche, un scapulaire noir et une ceinture de cuir également noir [1]. C'était le costume des Bénédictines.

La bibliothèque de Nancy possède un manuscrit provenant du monastère de cette ville, coté 546 (60), papier. Il est intitulé : « La Règle de Saint-Benoît pour

1. Hélyot donne en deux planches le costume des religieuses dans la maison et au chœur.

Digitized by Google

les religieuses du Saint-Sacrement, par la mère Catherine Mechtilde, institutrice et première supérieure de l'Ordre [1]. »

La Révérende Mère, heureuse d'avoir terminé cette difficile question de l'union, avait quitté Nancy dans les premiers jours de juillet 1669. Le duc Charles IV, pour lui montrer l'estime qu'il avait pour elle, lui avait donné un de ses carrosses jusqu'à Paris et quatre de ses gardes du corps pour l'escorter jusqu'à la limite du duché de Bar. Le voyage fut heureux et la Révérende Mère, arrivée dans la capitale, s'empressa de rendre compte à M^me^ d'Orléans de la bonne issue de son voyage, puis rentra dans son couvent.

La mère Bernardine de la Conception, qu'elle avait laissée comme prieure, ne resta pas inactive; elle posa en grande pompe la première pierre du portail de l'église le jour de la Nativité de la Sainte-Vierge. On y lisait :

D. O. M.

AD HONOREM S. S. ALTARIS SACRAMENTI ET SINE MACULA ORIGINALI MARIÆ CONCEPTÆ

Hujus templi a serenissima D. Catharina a Lotharingia

1. Sur le titre : *Constitutions*, XVII^e^ siècle, sur papier, 11 feuillets et 226 pages : 25 sur 190 millimètres, reliure en parchemin. Le manuscrit commence ainsi :

« A nos très chères mères et très aimables sœurs les Religieuses Bénédictines de l'Institut de l'Adoration perpétuelle du Très-Saint-Sacrement de l'Autel.

« Mes très honorées Mères et très chères Sœurs, votre très humble, très affectionnée et très fidèle servante en notre Seigneur, sœur Catherine Mechtilde du Saint-Sacrement.... »

J'en dois la communication à mon confrère M. J. Favier, conservateur de la Bibliothèque publique de Nancy.

Digitized by Google

inchoati, bellorum injuriis imperfecti, congreg. adorationis perpetuæ Sanctissimi Sacramenti altaris [1] aggregati nomine, illustrissimæ D. M. de la Guelle, comitissæ de Chateauvieux et disponente R. M. Mechtilde à S. Sacr. superiore ejusdem Congregationis expensis, porticus instaurationem auspicata est R. M. Bernadina à Congregatione, et aggregationis et sui prioratus anno, pontificatus Clementis IX secundo, ducatus Caroli IV Lotharingiæ Ducis XLVI, orbis reparati MDCLXIX, die natali Virginis Deiparæ sacra.

Au commencement de l'année suivante, les religieuses firent l'agréable surprise à la mère Mechtilde de lui raconter avec quelle ferveur elles avaient renouvelé leurs vœux le 1er janvier, selon la règle de Saint-Benoît, et avec quelle piété elles avaient fait l'adoration au Saint-Sacrement. La Révérende Mère les remercia longuement de leur missive et termina sa lettre en leur donnant d'utiles conseils.

Quelques années après, elle eut l'agréable nouvelle de la confirmation de son Institut par le pape Innocent XI, par bulles datées de l'an 1678.

La maison de Nancy continuant à être bonne au point de vue spirituel, la mère Bernardine de la Conception, prieure, se démit de sa charge et retourna à Paris, laissant les religieuses dans la désolation de ce départ.

Elles ne furent pas à l'abri des agents fiscaux préposés en 1696 à la distribution des armoiries dans le royaume.

---

1. Hélyot parle longuement de l'Institut ; les renseignements lui ont été fournis par la mère de Jésus et Mlle de Bienville, nièce de la mère Mechtilde (VI, 370-390).

V. aussi le *Cérémonial des Bénédictines du Très-Saint-Sacrement*. Paris, Robert Ballard, 1668. In-8°, 2 parties.

Digitized by Google

Ils octroyèrent à la communauté de Nancy le blason suivant : « de sable à une noix d'argent, contournée de 4 roses d'or. » La communauté de Toul eut « de gueules à un Saint-Sacrement sur un autel d'or, accosté de deux anges à genoux et affrontés de même, les mains jointes » ; celle de Rambervillers « d'azur à une représentation du Saint-Sacrement de l'autel d'or » [1].

Un triste événement marqua la fin de l'année 1697, le feu se déclara dans les lieux claustraux et détruisit presque tout le monastère. Ce fut une grande perte pour la communauté, qui ne vivait pour ainsi dire que par les secours que lui donnait la mère Mechtilde qui mourut, comme nous l'avons dit, au commencement de l'année suivante. La maison de Nancy ne fut rebâtie que par le secours de tout l'Institut.

Dans le cours du dix-huitième siècle, les événements deviennent plus rares. Nous n'avons à citer qu'une nouvelle approbation donnée à l'Institut en 1705 par le pape Clément XII et en 1725 l'anniversaire de la fondation de la Congrégation fut célébrée dans l'église de Nancy. Un chanoine régulier de l'abbaye de Belchamp, curé de Damelevières, Charles-Dominique Abram, fit imprimer à Nancy « la Relation de la Cérémonie faite aux Dames du Saint-Sacrement de Nancy la centième année de leur fondation, en 1725 ».

Vers cette époque, une jeune personne entrait au monastère, c'était Renée-Charlotte, fille de Joseph-Léopold Le Bègue, comte de Germiny et du Saint-Empire, chambellan du duc de Lorraine, baron de Torcheville. Elle

1. Par suite du retour du duc Léopold, ces armoiries furent nulles.

Digitized by Google

devint maîtresse des novices à Nancy, en remplacement de la mère Saint-Louis, qui alla prendre la direction de la maison de Rouen. Elle mourut à Nancy en 1766, fort regrettée, et était connue en religion sous le nom de mère Sainte-Thérèse.

Au milieu du siècle dernier, la mère Alexis Martinot était prieure, puis, vers 1772 et jusqu'à la Révolution, la mère Éléonore de l'Isle, et, avant elle, la mère Éléonore Provence.

III

L'église ne fut entièrement bâtie qu'en 1675. Durival dit que le Saint-Sacrement y fut solennellement déposé le 10 juin de cette année. Quant au portail donnant sur la rue Saint-Dizier, dont il n'était séparé que par un petit parvis, il ne fut terminé que par la munificence de Dom Sébastien Alliot, abbé de Moyenmoutier (1676-1705).

On voyait dans l'église un bon tableau de Jean le Clerc († 1633), représentant l'*Adoration des Bergers*. Presque tous les autres tableaux étaient dus au pinceau du Verdunois Claude Christophe, peintre du duc Léopold ; il avait donné généreusement plus de cinquante de ses toiles aux Bénédictines et il voulut reposer dans leur église. Il fit bâtir à cet effet la chapelle Sainte-Catherine.

D'après Durival, les plus illustres familles du duché étaient enterrées au monastère. On y voyait les noms des familles de Beauvau, du Bueil de Racan, de Cherisey,

Digitized by Google

d'Amerval, des Armoises, de Mauléon, de Rarecourt, de Saint-Astier, etc. [1].

Parmi les autres personnes enterrées dans l'église, on remarquait un président de cour souveraine, Henri Parisot, décédé en 1746 ; le conseiller d'État Jean-François Humbert, comte de Girecourt, mort le 19 juin 1754, à l'âge de 96 ans ; le docteur en médecine Nicolas-Joseph Gormand, médecin ordinaire du roi de Pologne, correspondant de Dom Calmet pour la *Bibliothèque lorraine,* décédé le 11 septembre 1764, à 38 ans. Il doit être le frère de la religieuse de chœur, Mélanie Gormand, qui, à la Révolution, se réfugia dans la maison paternelle, rue de la Hache, n° 10.

Enfin, le sculpteur François Chassel avait produit en bronze un de ses chefs-d'œuvre, le monument du conseiller à la cour souveraine, Nicolas Bousmard, mort en 1706 [2].

Une zélée bienfaitrice reposait également dans les caveaux de l'église ; c'était « la Belle de Ludre », Marie-Isabelle de Ludre, dont le Musée de Nancy possède un beau portrait. Elle était venue faire pénitence à l'ombre du monastère auquel, en 1706, elle avait acheté le bâtiment des Bénédictins que la princesse Catherine voulait faire bâtir près de l'église conventuelle. La Belle de Ludre acquit aussi des religieuses le jardin situé vers la rue de Grève [3], et, pour être encore plus près de ses

1. On peut voir au Musée lorrain une cuiller en ivoire trouvée dans une tombe lors de la construction de la rue Drouot (don de l'entrepreneur André, novembre 1853).

2. H. Lepage. Archives de Nancy, IV, 53.

3. Le plan de Mique indique une ruelle partant de l'hôtel de Ludre

Digitized by Google

amies, elle obtint la permission d'avoir un passage secret qui la ferait communiquer en tout temps dans l'église.

Dans son testament en date du 28 janvier 1721, elle n'oublie pas les religieuses.

Et en cas, écrit-elle, que je meure dans cette ville de Nancy, je supplie très humblement les Dames de l'Auguste Saint-Sacrement de vouloir bien donner sépulture à mon corps dans leur caveau, espérant qu'elles ne m'oublieront pas dans leurs saintes prières, et pour cela je leur donne deux mille francs quand même je n'y serais pas enterrée.

Je veux qu'il soit fait dans leur église un service sans aucune cérémonie, comme pour une de ces Dames, qui sera payé par l'exécuteur de mon présent testament.

Je substitue audit François de Ludre, mon petit neveu, ma maison de Nancy, que j'ai achetée des Dames du Saint-Sacrement et qui est attenante à leur monastère.

Voici son épitaphe[1] :

Cy gist très haute et très puissante Dame, Madame Marie-Élisabeth de Ludre, Marquise de Bayon, qui consacra ses premières années au service du Seigneur en qualité de Chanoinesse dans l'abbaye de Poussay, puis fut reçue demoiselle d'honneur de la Reine Marie-Thérèse d'Autriche; enfin, après avoir paru dans le monde avec beaucoup d'honneur, dans l'estime générale des Grands et des Souverains, Elle se retira dans cette Sainte Maison où elle passa vingt ans dans l'exercice de la plus solide piété, toute occupée de l'affaire de son salut, du soin d'orner les églises et les réparer, d'as-

---

et aboutissant au jardin de la rue de Grève. A la Révolution, l'hôtel fut vendu comme bien d'émigré, et, en 1799, Masson y établit un mont-de-piété. Il est démoli actuellement.

1. Beaupré, *la Belle de Ludre*. 1861.

Digitized by Google

sister les pauvres, de soutenir l'éclat de sa famille par les grands biens qu'elle lui a faits. Elle reçut de Dieu un cœur généreux, bienfaisant et joignit aux grâces d'une rare beauté les sentiments d'une âme noble qui la firent considérer comme une personne très accomplie.

Elle mourut le 28 janvier de l'an 1726, âgée de (84) ans et a choisi sa sépulture parmi les Religieuses de ce monastère qu'elle a toujours aimées et protégées.

Requiescat in pace.

IV

Grâce à leur excellente réputation, les Dames du Saint-Sacrement eurent aussi part aux fondations de Stanislas. Le monarque, par ses lettres patentes datées de Commercy et du 14 juin 1751, accorda huit pensions viagères de six cents francs, monnaie de France, chacune à autant de jeunes filles nobles des duchés de Lorraine et de Bar, afin de pouvoir se marier convenablement, et quatre pensions de trois cents francs chacune, même monnaie, à autant de jeunes personnes désirant se faire religieuses. Le fonds devait être payé sur le trésor royal, sans aucune retenue. La fondation fut reçue avec la plus vive reconnaissance par les religieuses, et le contrat fut signé par la prieure, la sous-prieure et toute la maison, le 13 juin 1753. C'est ce qui fit que les Dames du Saint-Sacrement figurèrent dans la *France chevaleresque et chapitrale* comme institutrices de jeunes personnes nobles. Celles-ci, à leur entrée dans le monastère, devaient avoir quinze ans au moins et vingt ans au plus. On exigeait d'elles quatre quartiers

Digitized by Google

de noblesse paternelle. Bien peu de ces pensionnaires embrassèrent la vie religieuse ; elles préférèrent presque toutes rentrer dans le monde [1].

Le roi Louis XVI, pour montrer sa satisfaction de l'excellente éducation donnée aux jeunes filles nobles par les religieuses, leur accorda, le 1er août 1784, un secours annuel de 1,500 fr., qui fut touché jusqu'à l'époque de la Révolution.

Stanislas ordonna ensuite, par lettres patentes datées de Lunéville du 14 janvier 1752, que les pensionnaires resteraient six ans au couvent et que les six cents et trois cents francs leur seraient payés à leur sortie d'après le certificat des religieuses. Comme il est facile de le supposer, la fondation royale fut bien accueillie et les religieuses jouirent bien vite d'une réputation méritée d'institutrices.

En 1790, on inventoria le modeste mobilier du pensionnat, les douze couchettes avec les rideaux en serge verte, les tables, les bancs, etc. On peut estimer à soixante-douze le nombre des élèves qui parurent de 1754 à 1790 dans ce pensionnat, dont la fermeture excita les regrets de toute la province. Le mobilier fut vendu en 1792.

Pour loger les jeunes filles, les religieuses firent bâtir une aile qui se détachait du bâtiment central en longeant au midi une petite cour séparée de la rue Saint-Nicolas par une haute muraille et la porte cochère portant le n° 38. On voit encore entre deux fenêtres du premier étage de cette aile, l'inscription posée en souvenir de la

1. Ordonnances de Lorraine.

Digitized by Google

fondation royale. Elle est très bien conservée, gravée et dorée sur une plaque de marbre noir, entourée d'un cartouche ornementé en pierre et surmontée des armes simples des Leczsinski « d'or à une rencontre « de buffle de sable, accornée et bouclée d'argent ».

Voici l'inscription :

RELIGIONI ET PATRIÆ
STANISLAI REGIS OPTIMI
PROVIDENTIA
SACRARUM EXEMPLIS
CURAQUE VIRGINUM
NOBILES XII
PUELLÆ CRESCENT
FUND. ANN. 1754

A LA RELIGION
ET A LA PATRIE
SERONT ÉLEVÉES
PAR LA PROVIDENCE
DU MEILLEUR DES ROIS
STANISLAS Ier
PAR LES SOINS ET EXEMPLES
DES VIERGES CONSACRÉES
A DIEU
XII DEMOISELLES NOBLES
FOND. EN L'AN 1754 [1]

C'est à une de ces pensionnaires du roi Stanislas, renommée pour sa beauté, Mlle Élisabeth de Carman Saint-Étienne, appelée au couvent « Mignonne », qu'un

1. *Journal de la Société d'archéologie*, 1879, 109.

Digitized by Google

jeune gentilhomme lorrain, officier au service de France, qui ne l'avait jamais vue, adressa une longue pièce de vers insérée dans le *Journal de Lorraine et Barrois* (année 1778, 77-80). En voici quelques extraits :

Eh bien, céleste Mignonne,
Comment va l'Éternité ?
La ferveur, la dignité,
Et l'ennui qui l'environne ?
Quel est l'air de majesté
Que la clôture vous donne ?
Êtes-vous donc sur un trône,
Ne peut-on être écouté ?
Au moment où j'abandonne
Cette agréable cité,
Où l'on nous dit que personne
Ne vous égale en beauté ;
Ne puis-je, sans vous déplaire,
Vaincre ma timidité ?
Et prendre la liberté
Et la gaze du mystère
De m'offrir à l'art de plaire
Comme à ma Divinité ?
Vous allez prendre le voile,
Vous allez donc pour jamais
Ensevelir vos attraits
Sous l'étamine et la toile !
Et dans l'âge des amours
Prendre l'habit de novice,
A la retraite, au cilice
Vous condamner pour toujours.
. . . . . .
On m'a vanté vos beaux yeux,
Et votre taille élégante,
Comme un prodige des cieux,
Votre organe harmonieux

Digitized by Google

Et votre mine imposante,
Vos grâces, votre maintien,
Enfin tous ces jolis *riens*.
. . . . . .
Accordez-moi l'avantage,
Un pauvre petit moment,
De vous rendre mon hommage
A la grille du couvent.
. . . . . .

Il est douteux que cette belle Mignonne ait embrassé l'état religieux.

V

Les religieuses avaient montré en 1790 au commissaire Mandel deux soleils en vermeil qui servaient lorsqu'on exposait le Saint-Sacrement en dedans et en dehors du chœur. Nous ne savons si l'un de ces ostensoirs était le splendide travail d'orfèvrerie que le 4 décembre 1789, un bénédictin jadis à Nancy, puis prieur de Laye-Saint-Christophe, et à cette époque prieur-curé de Notre-Dame de Neufchâteau, Dom Benoît Didelot, proposait en vente au savant Dom Gerbert, prince-abbé de l'abbaye Saint-Blaise dans la Forêt-Noire. D'après le bénédictin, cette splendide œuvre d'art en or et en argent, ornée de près d'un millier de diamants, appartenait aux Dames du Saint-Sacrement. Elles l'estimaient à plus de 60,000 livres, mais elles le céderaient à bien meilleur marché pour payer leurs dettes, d'après elles, mais plutôt pour le mettre à l'abri des révolutions qui effrayaient tout le monde.

Digitized by Google

Voici un fragment de la lettre de Dom Didelot[1] :

Monseigneur et Révérendissime Prince Abbé,

Une raison particulière m'engage aujourd'hui à vous écrire pour rendre service à une maison religieuse très respectable de Nancy, qui est celle des Dames du Saint-Sacrement. Voici le fait.. Vous connaissez la crise actuelle des religieux en France et comment ils sont à la veille de se voir dépouillés de leurs propriétés. Ladite maison, qui est très illustre et néanmoins fort pauvre de revenus et accablée de dettes, possède plusieurs meubles très précieux destinés au culte; entre autres un soleil magnifique ou ostensoir avec la niche, tout en or et argent. Ce morceau superbe a trois pieds de hauteur sur vingt pouces de largeur, orné de 940 diamants. Vous en trouverez ci-inclus le dessin que ces dames m'ont fait passer. Les plus beaux diamants sont à la croix et à l'entour de l'hostie et montés sur or. Le pélican est en or massif, le calice d'or. Il y a sur ledit calice, enrichi de pierres précieuses, une relique avec une inscription qui porte que c'est un morceau de la nappe de la Cène. Quand on veut donner la bénédiction, on prend le morceau où sont les anges qui supportent le soleil; il se détache facilement. Ce morceau est admiré de tous les connaisseurs et il a coûté de façon soixante mille livres. Les circonstances malheureuses où se trouvent ces dames les portent à se défaire, quoique bien malgré elles, de ce superbe morceau. Elles pensent qu'il ne peut être mieux placé que dans une maison aussi respectable que la vôtre ou dans quelqu'une des grandes et célèbres abbayes de votre voisinage. Elles me chargent de vous le proposer ou par votre médiation à ces abbayes pour en faire l'acquisition. Elles voudraient en avoir cinquante mille francs. Peut-être relâcheraient-elles quelque chose de ce prix en raison du besoin où elles se trouvent pour faire face à

1. A. Ingold, *les Correspondants de Grandidier*. Dom A. Berthod. Paris, 1895. In-8°.

Digitized by Google

leurs affaires. Je serais bien charmé en mon particulier qu'un si superbe monument que je connais et que j'ai admiré plus d'une fois se trouve entre les mains d'un homme comme vous qui saurait l'apprécier.

Dom Didelot termine sa lettre en disant au prince-abbé que l'existence des religieux en France est fort problématique et que tous sont dans la plus grande incertitude de leur sort. — Dans tous les cas, la Révolution allait bouleverser les maisons religieuses des autres États. Ce n'était qu'une question de temps. L'ostensoir ne fut pas acheté par Dom Gerbert. Il terminait les derniers travaux de son abbaye incendiée et le temps n'était pas aux acquisitions de luxe. Son monastère fut aussi emporté par les événements et l'abbaye de Saint-Paul, en Carinthie, hérita des livres, des archives et des reliques de celle de Saint-Blaise dans la Forêt-Noire.

VI

Au moment de la Révolution, le monastère comptait vingt-cinq religieuses de chœur, huit sœurs converses [1] et un aumônier.

1. Louise-Éléonore de l'Isle, prieure, 48 ans, élue vers 1772 en remplacement de la mère Provence; née à Saint-Mihiel [1].
2. Marie-Mechtilde Arnould (Marguerite), sous-prieure, 69 ans; née à Nancy le 6 août 1721.
3. Marie-Saint-Léopold Chirmand, 97 ans, ancienne sacristine.

1. Archives départementales. Nancy, Q, 395.

Digitized by Google

4. Marie-Stanislas Limouse, infirmière; née à Nancy le 19 janvier 1710.
5. Marie-Saint-Hyacinthe de Champey (Charlotte-Henriette de Gauvain); née à Champey le 6 janvier 1712.
6. Marie-Saint-Augustin Maujean, née à Nancy le 10 mai 1713.
7. Marie-Béatrix Gravel, née au Val-d'Ajol le 26 novembre 1714.
8. Marie-Émérite Villiez, née à Nancy le 4 février 1714.
9. Marie-Sainte-Colombe de Martigny, née dans la même ville le 30 mai 1721.
10. Marie-Mélanie Gormand, née dans la même ville; elle dut quitter le couvent peu après la visite du 16 juillet 1790, pour se réfugier dans la maison paternelle, rue de la Hache, 10.
11. Marie-Saint-Benoît Platel, née dans la même ville le 1er novembre 1728.
12. Marie-Sainte-Félicité Provence, née à Saint-Mihiel le 19 décembre 1734. Tourière.
13. Marie-Claire Pelletier, née à Lunéville le 10 novembre 1731, maîtresse des pensionnaires.
14. Marie-Sainte-Victoire Héré, née dans la même ville le 26 novembre 1739. C'était la fille du célèbre architecte.
15. Marie-Gertrude de Beuves, née à Rehors le 14 juillet 1744. Tourière.
16. Marie-Saint-Remy Chambrette, née à Montpellier le 8 février 1742.
17. Marie-Saint-Bernard Menestrel, née à Sermaise le 30 juin 1742.
18. Marie-Sainte-Marie Limouse (Thérèse), née à Nancy le 12 octobre 1738. Pharmacienne.
19. Marie-Madeleine Marin, 38 ans, née à Nancy, maîtresse des pensionnaires; dut quitter de même que la sœur Gormand.
20. Marie-Saint-Jean Petitjean, née au Val de Joie (d'Ajol) le 29 août 1756. Portière.

Digitized by Google

21. Marie-Saint-Joseph Collin, née à Damblain le 22 avril 1753. Dépensière.
22. Marie-Saint-Maur Carême (Marguerite), née à Pont-à-Mousson le 7 décembre 1762. Tourière.
23. Marie-Mechtilde Michel (Élisabeth), née à Nancy le 12 février 1762. Organiste.
24. Marie-Saint-Louis de Mussey (Marie-Louise le Mayeur de Mussey), née à Bar-le-Duc le 20 janvier 1767. Maîtresse des pensionnaires.
25. Marie-Saint-Alexis Mousset, née à Nancy le 27 juillet 1733. Procureuse.

Toutes les religieuses déclarèrent au commissaire Mandel, le 16 juillet 1790, vouloir rester dans leur pieux asile, et refuser la pension de trois cents francs allouée par le gouvernement annuellement, sauf M^me^ Mélanie Gormand, qui déclara ne pas pouvoir s'expliquer en ce moment. Les huit sœurs converses imitèrent les religieuses de chœur.

1. Sœur Sainte-Marguerite Coutray, 63 ans.
2. Sœur Sainte-Teile Seltier, 64 ans.
3. Sœur Sainte-Marie Briquin, 51 ans.
4. Sœur Sainte-Suzanne Gillot, 45 ans.
5. Sœur Sainte-Élisabeth Morlot, 40 ans [1].

1. Après son expulsion du couvent, la sœur converse Élisabeth Morlot avec sa compagne la sœur Suzanne Gillot, vers 1793, se réfugièrent chez la religieuse de chœur M^me^ Mélanie Gormand, rue de la Hache, 10, et se mirent à fabriquer, comme au couvent, des nonnettes et des macarons dont la bonté fut bientôt connue de tous. De nos jours, l'arrière-petite-nièce de la sœur Morlot, M^me^ H. Moiniel, continue toujours la réputation si bien méritée des macarons de Nancy.

Mais pourquoi le vitrail de la porte d'entrée du magasin choque-t-il la vue? Le costume n'est nullement celui d'une sœur converse des Dames du Saint-Sacrement, et sous le suaire religieux, observe I. K. Huysmans

Digitized by Google

6. Sœur Saint-Joseph Roussel, 29 ans.
7. Sœur Sainte-Marthe Rayel, 29 ans.
8. Sœur Saint-Charles Demange, 29 ans.

En 1789, le directeur spirituel était Dom Claude Richard, bénédictin de l'abbaye Saint-Léopold de Nancy, qui apposa sa signature sur les actes du clergé du temps et mourut à 69 ans, le 29 août 1794.

Cayon, dans son *Histoire de Nancy,* indique vingt religieuses voulant rester et quatre désirant quitter le monastère, le 14 décembre 1791, d'après l'état déposé à la municipalité de Nancy le 25 janvier 1792. Il devait y avoir une religieuse décédée (la mère Léopold Chirmand), et parmi les quatre qui voulaient quitter [1], il y avait M^mes^ Gormand et Marin, toutes deux de Nancy. Plus tard, quelques bénédictines vinrent faire la déclaration à la mairie qu'elles renonçaient à leur état. Nous n'avons pas à nous en occuper.

Le commissaire vint faire la visite le 16 juillet 1790 ; il fut d'abord à la sacristie, où son greffier inscrivit les objets précieux que la princesse Catherine avait donnés aux religieuses et dont nous avons déjà dit un mot, puis il fit inscrire deux calices avec patène en argent doré, deux ciboires en argent, dont un n'avait que la coupe de doré, un encensoir et sa navette en argent,

---

dans son récent livre : *En Route* (Paris, 1895), les contours de la « femme ne sont plus qu'une naïve ébauche; il y a comme un recul « d'années, un retour aux formes devinées de l'enfance ».

1. M^me^ Scholastique George du couvent de Nancy fit la même déclaration. Elle n'est pas sur l'état du 16 juillet 1790. Elle devait être une réfugiée comme plusieurs de ses compagnes.

Digitized by Google

quatre grands chandeliers et une croix un cuivre argenté, le tout servant pour les grandes fêtes.

Les ornements étaient d'une grande richesse, et plusieurs devaient provenir de la même princesse : il y en avait un en drap d'or, un autre lamé d'or, un troisième garni de velours rouge, des aubes en dentelles ou en mousseline blanche, etc.

A l'église, le commissaire vit un bénitier en marbre placé au milieu de la nef, sept tableaux dans le chœur intérieur et une *Annonciation* avec cadre doré à la grille du chœur, etc.

Chaque dame ayant ses effets particuliers, la mère prieure ne montra que les neuf couverts d'argent appartenant à l'infirmerie.

Le réfectoire, la cuisine remplie d'ustensiles en fer et en cuivre, la pharmacie, le lavoir, la bougerie furent ensuite parcourus.

La bibliothèque était peu nombreuse ; on n'inscrivit que 460 volumes, parmi lesquels devait être en nombre le règlement édicté par la mère Mecthilde[1]. M. J. Favier dit que 323 ouvrages formant 513 volumes furent transportés du monastère au dépôt par les soins de l'abbé Marquet.

Dans la salle des archives, outre le testament de la princesse Catherine, Mandel vit encore tous les papiers de la maison et une rente sur la ville de Paris montant à 674 francs 19 sols.

---

1. *Le Véritable esprit des Religieuses de l'Adoration perpétuelle du Très-Saint-Sacrement de l'Autel.* Paris, 1683. Il y a 19 chapitres. Les religieuses firent imprimer le livre à l'insu de la mère Mechtilde.

Digitized by Google

Les rentes dues par les fermiers des gagnages se montaient à 6,034 fr. annuellement[1]. C'était le plus clair du revenu de la maison qui devait faire des prodiges d'économie pour entretenir plus de quarante-cinq personnes avec de bien maigres ressources.

Les dettes se montaient à la somme énorme de 32,621 fr. que les religieuses devaient à divers [5,000 fr. à M^lle^ de Lançon, 4,000 fr. à M^lle^ Moreau, 2,000 fr. à M^lle^ de Villemberg (1770), 4,000 fr. à M^me^ de Noue, 4,000 fr. à M. de Lenancourt (17 octobre 1788), etc.]. Les intérêts de ces diverses sommes écrasaient le revenu des religieuses qui étaient amenées fatalement à la ruine.

Rien de plus curieux à parcourir que les divers procès-verbaux qui suivirent celui du commissaire Mandel. Le 13 juillet 1791, le notable Morot vint faire le recensement des meubles du monastère. La mère de l'Isle, instituée gardienne, les lui montre tour à tour. L'église est devenue un magasin à fourrage, le bénitier en marbre, le tableau du maître-autel, ceux suspendus à la tribune des orgues sont cachés par le foin. Le commissaire peut cependant entrer dans la chambre du prédicateur, où la prieure ne lui montre que de vieux chandeliers en bois et des devants d'autel encore plus anciens. Cinq clo-

---

1. Le gagnage d'Art-sur-Meurthe rapportait annuellement 555 fr.; celui de Benney, 742 fr.; de Crévic, 534 fr.; de Haraucourt, 268 fr.; de Hondreville, 131 fr., etc.; il y avait des vignes à Vandœuvre, Vaudémont, etc., des prés à Custines, des terres à Chaouilley, Lay, Ceintrey, Saint-Nicolas, Rozières, Vaudreville, etc.

Les vignes de Boudonville furent vendues le 7 novembre 1791 au chanoine de Toul, Pelet de Bonneville, et aux citoyens Quelle et Mariatte.

Digitized by Google

chettes enlevées au cloître furent envoyées au magasin central.

Le 2 novembre de cette année eut lieu la vente des meubles de la maison. On ne vit que des revendeurs et des gens de la campagne qu'alléchaient les ustensiles de la cuisine, les futailles, les bouges et le pressoir. Le revendeur Henry eut pour 17 livres 3 sols, six grands tableaux, on acheta pour 14 fr. des cadres à tapisserie, une armoire pour 73, etc.

Mais les religieuses étaient encore dans leur monastère dévasté ; bien plus, leur nombre avait été augmenté par d'autres sœurs de leur ordre qui croyaient y trouver un refuge plus ou moins sûr. Aussi tous les meubles n'avaient pas vu le feu des enchères. Ce fut l'occasion d'une nouvelle visite faite par le citoyen Joseph Thirion, qui inscrivit les rayons de la pharmacie, le lavoir, un buffet fermant à six volets, une cheminée en fer de tôle à la salle des pensionnaires. Au chœur, on voyait encore sept tableaux et une *Annonciation* attachée à la grille du chœur, six autres tableaux et la boîte en velours contenant le tableau peint sur marbre. La citoyenne Morot fut établie gardienne en remplacement de la mère de l'Isle.

Le 1er octobre de l'année suivante, un ancien bénédictin, Dom Joseph Mangenot, est nommé gardien conjointement avec la femme Morot. Une cloche du clocher et deux clochettes se trouvaient encore au monastère pour le service des religieuses, qui y étaient encore au nombre de vingt-huit venues des couvents voisins, et de neuf sœurs converses.

Enfin, le 3 novembre 1793, le commissaire Charles

Digitized by Google

Lallemand, accompagné du greffier Sigisbert Conrad, vint signifier leur expulsion définitive aux Dames du Saint-Sacrement, et, le 8 du même mois, l'on vendit à l'enchère le peu qui restait du mobilier.

L'église et le monastère ne furent vendus à divers qu'en 1796. L'église ne disparut entièrement qu'en 1843, lors de la construction de la rue Drouot. Les bâtiments occupés par les Dames du Saint-Sacrement sont les seuls, de toutes les maisons religieuses, avec le couvent des Pères Capucins (Doctrine chrétienne), qui soient restés debout de nos jours dans la capitale de la Lorraine. Ils méritaient bien une notice de quelques pages, ne fût-ce que pour renseigner le Nancéien qui passe rue Saint-Nicolas, près de l'ancienne maison religieuse.

Digitized by Google

DANS LES CHAMPS

PAR A. LOMBARD

Quoi ! vous fuyez la ville et son pavé brûlant
Quand juillet y promène un soleil accablant,
Mais pour gagner les champs et languir au village ;
Et ce vain changement vous tient lieu de voyage !
La nature a pourtant ses nombreux pèlerins
Vers les monts ou la mer emportés par les trains.
Vous l'aimez ! Imitant l'exemple de la foule,
Allez et perdez-vous dans ce flot qui s'écoule !
Partout vous trouverez un monde citadin ;
Marchez donc, comme lui, le Bædèkre à la main !
Admirez, vous aussi, la grandeur solennelle
De ces monts que blanchit une neige éternelle,
Ces rochers, ces glaciers qu'enflamme le soleil
Quand la vallée au fond dort encor son sommeil,
Le torrent bondissant qui devient un grand fleuve
Portant au loin son onde où l'Europe s'abreuve,
Et le lac des hauteurs et son réservoir pur,
Les sapins et le ciel penchés sur son azur !
Préférez-vous la mer, son calme, ses orages,
Le tumulte des eaux qui battent ses rivages,
Ou la lame paisible expirant sur le bord,
La flotte des pêcheurs rentrant joyeuse au port ?
Partez ! car sur la plage on est toujours en fête ;
Et tout un monde heureux s'y rit de la tempête.

Digitized by Google

Ah ! nous aimerions mieux quelque site ignoré !
Plus d'un coin est charmant, encor qu'inexploré.
Heureux enfin, quand l'âge au repos le convie,
Celui qui donne aux siens le déclin de sa vie !
Il goûte ainsi la paix du chemin qui descend
Dans l'ombre du passé sur l'homme grandissant.
Il était dans nos vœux, s'il faut que la famille
Au souffle du destin comme au vent s'éparpille,
Qu'une demeure agreste, en des mois désirés,
Du moins pût réunir des frères séparés :
Et nous l'avons trouvée ici, sur la colline !
Nous aimons ces bouleaux dont la cime s'incline
Versant l'ombre et le frais, et leurs légers rameaux
Nous charment, sur le ciel dessinant leurs réseaux.
Là, contre le soleil et les vents qu'il tempère
Le sapin dresse encor sa tête hospitalière.
La rivière qui suit les pentes du vallon
Ne va pas loin de nous et bientôt perd son nom.
Grossissant en hiver, mais tranquille en automne,
Le courant à son lit doucement s'abandonne
Et porte seulement les filets du pêcheur
Quand la nacelle y marche et glisse en sa fraîcheur.

De ses bords vous voyez s'élever le village :
Il confine au vignoble et, montant par étage,
Forme un amphithéâtre au-dessus du plateau
Où dorment les débris de l'antique château ;
Des ruines sans nom, des pierres dispersées
Sont les derniers témoins de splendeurs éclipsées ;
Sur l'informe tombeau qui couvre ce passé
La chèvre vient brouter aux buissons du fossé.
N'accusez point ici les siècles, leurs outrages !
Hélas ! la main de l'homme a commis ces ravages.
Mais la nature, ornant les lieux qu'il a flétris,
Fait renaître au printemps des fleurs sur ces débris,
Et toujours le village entouré de verdure
Sourit dans les vergers qui forment sa ceinture.

Digitized by Google

Si nous avons ici des souvenirs du cœur,
Les champs autour de nous ne sont pas sans douceur.
De ces vignes qui vont, tombant en molle pente,
Rejoindre la prairie où le Madon serpente,
Unissant leur verdure à celle du gazon,
On aime à contempler un riant horizon,
A suivre en ses contours un changeant paysage,
A regarder au loin surgir quelque village
Du vallon qui s'allonge en déroulant ses plis,
Aux plateaux opposés les champs jaunes d'épis,
Ou bien la pâle avoine et sa verdure tendre,
Vergers, vigne au versant confusément descendre.
La maison du meunier semble émerger des eaux
Entre leurs bords couverts de saule et de roseaux ;
Et quand à l'Occident quelque léger nuage
Voile pour un instant le soleil au passage,
Vous verriez la rivière en son flot indolent
Bercer l'azur plus sombre ou le nuage blanc.

Mais, le char radieux parcourant moins d'espace,
La splendeur des matins s'atténue et s'efface.
Au jardin qui s'effeuille on entend moins d'oiseaux ;
Le raisin va s'offrir au tranchant des ciseaux ;
Et puissiez-vous, malgré les saisons incertaines,
Obtenir, vignerons, tout le prix de vos peines !
Cependant les vergers qu'Avril avait fleuris
Perdent les fruits tardifs que septembre a mûris,
Et rapide est le jour, quand déjà la ramille
Flambe gaîment le soir au foyer qui pétille.

Pourtant, brumeux automne, en ton ciel attiédi
Quel beau soleil parfois nous enchante à midi !
Un matin sans rayon, dans l'ombre vaporeuse,
Pâle, jetait à peine une clarté douteuse ;
On eût dit que les champs, prolongeant leur sommeil,
Vainement attendaient le signal du réveil.

Digitized by Google

La forêt, le buisson, l'oiseau, tout fait silence ;
Mais le flot nuageux qu'un souffle d'air balance
S'argente, s'éclaircit ; la brume des hauteurs
Glisse dans la vallée en humides vapeurs.
Ses voiles dissipés ouvrant l'espace immense,
La fête lumineuse aussitôt recommence;
Derniers beaux jours, adieux de l'arrière-saison !
Partout le rayon d'or a conquis l'horizon
Et collines et bois, et clochers des villages
Montent dans cet azur dégagé de nuages.
Terre et ciel reprenant leur magique splendeur,
L'admirable unité paraît dans sa grandeur.
Goûtez donc ces beautés, car la saison vous presse !
Ah ! leur charme n'est pas sans un peu de tristesse,
Nos hôtes du printemps qui craignent les frimas
Déjà sont envolés pour de plus doux climats.

II

Mais comme un promeneur sur des rives fleuries
L'esprit pourrait se perdre en vagues rêveries,
Oubliant le travail et ce qu'il a de beau
S'il ne savait voir l'homme au milieu du tableau !

Toi donc l'aspect, nature, est plus doux que sévère,
Apparais-nous ici comme une bonne mère,
Si quelque rude épreuve atteint nos travailleurs,
D'une main secourable ouvrant des temps meilleurs !

Laboureurs, vous semez ! bientôt viendra la neige
Couvrir d'un blanc tapis vos champs qu'elle protège
Et de ses flots épais inondant les vallons
Ensevelir les blés dormant dans leurs sillons.
Car, sous ce froid linceul, trompeuse est l'apparence;
C'est le sommeil gardant la vie et l'espérance !
Dans l'inerte saison qui suspend vos travaux,
C'est la terre plongée en un puissant repos !

Digitized by Google

Viennent les jours divins qui réveillent la sève ;
Dans l'humide sillon l'herbe pointe et se lève ;
Et si, frileux encore, un timide printemps
Souvent voile sa tête et sourit par instants,
Son mobile horizon, rayé par les ondées,
Marche, versant la vie aux plaines fécondées.
Dieu récompense enfin vos soins laborieux :
Déjà les prés en fleurs réjouissent vos yeux,
Et le lait des épis a gonflé leur verdure.
Dans les airs embaumés l'essaim passe et murmure ;
C'est la ruche au travail dans la clarté du ciel,
Cherchant le doux butin dont elle fait son miel.
Bientôt aux longs soleils la moisson jaunissante,
Livre aux vents de l'été sa nappe frémissante,
Incline ses épis lourds de leurs grains serrés
Et vous fait, laboureurs, oublier vos regrets ;
Le travail dans ces biens que le ciel vous envoie
A retrouvé la paix et ses heures de joie.
L'étable ne voit plus languir, dépérissants,
D'un long jeûne affaiblis, les troupeaux mugissants ;
Vous pouvez aujourd'hui prodiguer l'herbe fraîche,
Assurer pour l'hiver la provende à la crèche,
Tandis qu'en les beaux jours ils reviennent le soir
La mamelle chargée et quittant l'abreuvoir.

Dans les blés mûrs, avant le lever de l'aurore
Entraient les moissonneurs ; ils travaillent encore
Aux rayons adoucis rasant le sol du champ,
Quand les vapeurs du soir empourprent le couchant.
L'homme et la femme ensemble, armés de la faucille,
Sont venus pour gagner le pain de la famille,
Celui du jeune enfant qui les suit, tout joyeux
De glaner un épi ramassé derrière eux,
Et du tremblant vieillard longtemps dur à l'ouvrage
Dont l'âge a pris la force et non pas le courage.
D'abord ils avançaient dans l'humide fraîcheur ;
Le matin, vif et pur, les anime au labeur ;

Digitized by Google

Mais le soleil qui monte et qui boit la rosée
Darde ses traits brûlants sur la terre embrasée,
Et leurs fronts sont penchés, baignés par la sueur,
Sur le sol d'où remonte une chaude vapeur.
Ils ont quand midi sonne une heure de relâche,
Se partagent le pain et reprennent la tâche
Qu'il faut conduire encore aux ombres de la nuit.
Salut aux bonnes gens qu'aucun mal ne séduit !
Dévoués l'un à l'autre et peinant sans murmure,
Assurés dans l'honneur par leur simple nature,
Remplissant la loi sainte imposée aux humains,
Ils pourraient dire à Dieu : « Seigneur, voyez nos mains ! »
Que leur foi dans le bien toujours les accompagne !
Vous les auriez bénis du haut de la montagne,
O vous qui vous plaisiez, des humbles entouré,
A porter dans leurs cœurs l'enseignement sacré,
A leur tracer la voie où s'élève une vie
Qui ne sait pas l'orgueil et n'apprend pas l'envie !

Pour montrer cet accord du travail et des cieux,
Un art sublime à l'âme a parlé par les yeux :
Gloire à celui qui sut par un coup de génie
Traduire à nos regards leur vivante harmonie !
Voyez l'homme, la femme, et le champ du labeur,
Et ces fronts inclinés où passe une lueur !
Leurs bras sont fatigués, mais leur âme qui prie
Dans la bonté de Dieu se repose attendrie,
Car le ciel a pour eux abaissé sa hauteur
Quand l'ange a salué la Mère du Sauveur ;
La voix qui le raconte a fait vibrer l'espace ;
C'est l'Angélus qui sonne et le jour qui s'efface !

Digitized by Google

UNE

EXCURSION DANS L'EST ORANAIS

LA RÉGION DES BENI-OURAGH

Par M. A. MATHIEU

Le chef du service forestier dans un département algérien est parfois appelé à parcourir des régions montueuses, en partie boisées, où n'a point encore pénétré la colonisation; dans un cadre pittoresque, il y rencontre des indigènes peu différents de ce qu'étaient leurs pères à l'époque de la conquête et des gardes placés en sentinelles perdues loin des centres européens.

Les uns et les autres offrent des types intéressants par leur contraste avec ceux des milieux policés, mais, pour étudier à fond ces intermédiaires entre la civilisation et la barbarie, il faudrait vivre auprès d'eux et nous n'avons fait que passer à leurs foyers ; nous nous bornerons donc à décrire le sol, le paysage et les habitants d'une zone traversée au mois d'avril 1888, celle des tribus qui formaient autrefois la confédération des Beni-Ouragh.

Entre Oran et le département d'Alger, le chemin de fer traverse une plaine ouverte au nord, bordée au sud par de hautes collines où la broussaille recule devant la pioche de l'indigène et la dent des chèvres pour faire

Digitized by Google

place à la friche ; au delà, une chaîne de montagnes, échancrée çà et là par les vallées de la Mekerra, du Sig, de la Mina, de la Djidouïa et de l'Oued-Riou, découpe ses sommets rocheux sur le ciel d'un bleu profond.

Au pied de leurs contreforts septentrionaux apparaissent tour à tour les cultures et les vignes européennes entourant une ferme, un village ou une petite ville telle que Saint-Denis-du-Sig, Perrégaux, Relizane ; la cité, aux larges rues et aux petites maisons blanches dominées par le clocher de l'église, a sa ceinture de vergers où l'eucalyptus, le peuplier blanc et le faux poivrier dominent le figuier, l'olivier, le néflier du Japon, le grenadier, le mandarinier et l'oranger, tout un gai fouillis de verdure vivifié par des canaux d'irrigation.

Les intervalles présentent de grands espaces incultes, parfois mouchetés d'efflorescences salines et sillonnés par les lits pierreux des ruisseaux desséchés ; ici une koubba, entourée d'agaves aux hampes grêles et aux feuilles d'aspect métallique, là des massifs de cactus masquant un petit groupe de tentes basses signalent le voisinage de l'Arabe, indolent et pauvre, qui se contente des terrains dédaignés par le colon.

Au delà de Relizane (128 kilomètres d'Oran), la voie ferrée s'engage dans une région nue, brûlée par le soleil et peu habitée, car les fermes et les villages y deviennent rares ; on se rapproche du Chélif, dont la plaine stérile ne présente ni tentes, ni maisons ; néanmoins, à 170 kilomètres d'Oran, le coquet village d'Inkermann avec ses plantations vient rompre la monotonie du paysage et, vers le sud, les montagnes se rapprochent, dominées au loin, dans le département d'Alger, par l'imposant massif de l'Ouarse-

Digitized by Google

nis, dont les sépare un affluent du Chélif, l'Oued-el-Ardjema.

Nous devons parcourir la région accidentée qui est comprise entre cette rivière et l'Oued-Riou.

A Inkermann, on quitte le chemin de fer pour gagner au sud-est Ammi-Moussa (24 kilomètres), en remontant la rive gauche de l'Oued-Riou. La voiture publique qui nous attend à la gare est un véhicule primitif dont les ressorts témoignent de rudes assauts ; l'automédon, jeune Espagnol aux alpargates de toile blanche avec semelles en corde tressée, la large ceinture grise autour des reins et l'éternelle cigarette aux lèvres, fait monter les voyageurs : un officier de turcos qui rejoint sa garnison, un colon rural, deux défricheurs espagnols, un petit marchand juif en paletot marron, aux pantalons gris bouffants comme ceux des zouaves, aux bas blancs dessinant le bas de la jambe, la tête coiffée du fez rouge entouré d'un turban blanc rayé de jaune ; prennent place ensuite dans la caisse roulante un paquet de linge d'une blancheur douteuse dans lequel on devine une femme arabe, puis son seigneur et maître, homme de quarante ans environ dont le type énergique, moins régulier que celui de l'Arabe pur, indique un croisement berbère ; sur le siège du conducteur se placent deux ouvriers kabyles aux jambes nues, maigres et musculeuses, à la courte tunique, recouverte du petit manteau de laine rayée, au turban blanc défraîchi par la sueur et la poussière.

Les trois haridelles enlèvent l'équipage avec une vigueur inattendue et sont maintenues à une assez vive allure.

La rivière coule entre des bords escarpés ; les collines

Digitized by Google

sans végétation qui enserrent la vallée élèvent plus haut leurs croupes à mesure qu'on avance ; les cultures européennes ont cessé à 2 kilomètres d'Inkermann et le pays, à peu près désert, présente un aspect triste et monotone.

Les chevaux gravissent au trot une longue côte et le vent nous apporte un mot répété sur un rythme traînant : « bachich, bachich... » ; bientôt la route est envahie par une bande d'enfants échappés d'un douar voisin, ils sont dix, puis vingt, puis quarante, garçons et fillettes de cinq à douze ans, qui courent jambes nues autour de la voiture, bondissent devant les chevaux, gesticulent avec une mimique expressive et répètent sans se lasser le mot magique qui leur met les ailes aux pieds et le rire aux lèvres ; parfois ils roulent dans la poussière, se disputant la menue monnaie lancée par les voyageurs, puis ils reprennent leur course pendant plus de deux kilomètres, jusqu'à ce que le galop des chevaux, arrivés au sommet, ait égrené leur troupe infatigable.

Plus loin, à mi-chemin d'Ammi-Moussa, la voiture relaie à El-Alef, centre de colonisation récent et peu prospère ; des maisons basses, en partie inoccupées, se groupent autour des bâtiments municipaux : mairie, école, chapelle qui n'a jamais été ouverte au culte.

Les colons de France installés dans ce village n'avaient, paraît-il, ni le modeste pécule, ni la vigueur, l'âpreté au travail et la sobriété nécessaires pour faire valoir leurs lots de culture ; anémiés par les chaleurs estivales et enfiévrés par les miasmes que dégage le premier défrichement d'un sol d'ailleurs fertile, ils ont emprunté aux juifs, qui sont devenus propriétaires des terrains hypothéqués et les louent aux Arabes ; les deux tiers des colons

Digitized by Google

sont repartis, les autres végètent et la plupart se consolent à la cantine du maigre résultat de leurs efforts.

Fort heureusement, ce type de colonisation est assez rare dans le département d'Oran où, sur la plaine autrefois couverte de lentisques et de palmiers nains, les villages se montrent au milieu des vergers, des vignes et des champs de céréales. La première mise en valeur du sol n'en est pas moins fort pénible aux ouvriers ruraux de la métropole; de grands propriétaires la font effectuer avec succès par des Espagnols sobres, robustes et habitués à un climat peu différent; ils défrichent la broussaille, vendent le charbon des souches de lentisque et l'écorce à tan des racines du chêne kermès, profitent des premières récoltes de céréales et, après quatre années de jouissance, rendent le terrain préparé pour les labours.

Pendant l'arrêt de la voiture, l'Arabe en est descendu, et, tourné vers l'Orient, il s'est prosterné sur le bord de la route pour faire sa prière; cet acte de religion, gravement et simplement accompli, ne provoque ni sourires, ni étonnement, car il est fréquent dans ce pays de l'Islam; il impressionnerait davantage l'Européen si l'indigène associait à son respect de la divinité une morale moins défectueuse.

Le voyage se poursuit : bientôt la vallée s'élargit et de hautes montagnes en partie boisées ferment l'horizon; Ammi-Moussa se montre enfin dans son cadre de vergers et de plantations; à gauche du village coule la rivière, à droite est un versant couvert de pins d'Alep; vers le sud, un bordj ou fort au grandes arêtes de pierre couronne un léger mamelon.

D'après le recensement de 1892, ce centre a une po-

Digitized by Google

pulation civile de 418 habitants dont 235 Français ou étrangers naturalisés, 73 Israélites adonnés au commerce, environs 60 Espagnols et 50 indigènes.

Elle comprend plusieurs fonctionnaires : l'administrateur de la commune mixte, son adjoint et son secrétaire, avec leurs chaouchs arabes, cavaliers au manteau bleu toujours prêts à partir dans les douars pour accompagner leurs chefs, porter un ordre ou chercher un renseignement ; le juge de paix, son greffier et son interprète ; un brigadier forestier et un garde indigène ; le répartiteur des taxes arabes ; l'agent voyer, un chef cantonnier et quelques cantonniers ; tout le personnel administratif est monté, eu égard à ses déplacements lointains.

Un prêtre dessert la paroisse ; sa modeste église réunit habituellement peu de fidèles, la plupart Espagnols ; les Français y affluent en plus grand nombre à certains jours de fête, mais, en général, les fonctionnaires n'y entrent pas et cette abstention est mal vue des indigènes.

L'administrateur exerce des pouvoirs très étendus sur un vaste territoire, soit environ les deux tiers d'un arrondissement de la métropole ; 55,000 Arabes ou Kabyles y sont répartis en douars-communes dont chacun a son adjoint indigène ou caïd, assisté de la Djemâa, conseil des principaux chefs de famille.

Le caïd est nommé par le préfet sur la proposition de l'administrateur et l'avis du sous-préfet ; il perçoit l'impôt et fournit au répartiteur les bases de la taxation, soit, pour chaque famille, la surface labourée, le nombre et l'espèce des bestiaux possédés ; il administre le douar-commune et se rend, une fois par semaine ou par quin-

Digitized by Google

zaine, au bureau de la commune mixte pour donner des renseignements et recevoir des instructions; il touche une rétribution proportionnelle au rendement de l'impôt, non compris des bénéfices variables suivant que sa conscience est plus ou moins large; quand l'exaction a pour correctif une dissimulation partielle de la matière imposable, l'administré, tondu modérément, se félicite d'avoir un bon caïd.

Les indigènes de la région appartiennent à l'ancienne confédération kabyle des Beni-Ouragh; depuis longtemps mêlés à une minorité d'Arabes envahisseurs, ils ont adopté la langue et les habitudes de ces derniers, mais plusieurs douars ont conservé l'empreinte de la vie berbère : leurs habitants sont plus rudes mais plus actifs et plus laborieux que les Arabes de la plaine; ils cultivent de nombreuses enclaves au flanc des montagnes, habitent moins la tente que le gourbi en pierre et laissent aux femmes plus d'influence dans l'intérieur de la famille.

En dehors des fonctionnaires, Ammi-Moussa renferme de nombreux cabaretiers, des commerçants qui fournissent les Européens du chef-lieu et les indigènes du voisinage, des ouvriers de diverses professions, mais surtout des jardiniers; les cultivateurs sont à peine représentés.

Le bordj abrite une demi-compagnie de tirailleurs algériens, avec un capitaine, un lieutenant indigène, un officier d'administration et un médecin militaire; elle dirige sur le dépôt du régiment, à Mostaganem, de nombreux volontaires recrutés parmi les Arabo-Kabyles du pays. Les engagés qui se plient le mieux à notre discipline, à notre langue et à nos mœurs peuvent arriver au

Digitized by Google

grade de lieutenant, mais l'uniforme les différencie toujours de leurs camarades venus de France.

Après une nuit passée à Ammi-Moussa, nous trouvons, au sortir de l'hôtel, les deux préposés forestiers locaux qui attendent avec notre monture ; en selle à six heures, nous chevauchons avec eux vers la montagne.

La petite caravane traverse le village, puis l'esplanade du bordj, où les turcos s'alignent pour l'exercice, elle descend ensuite la colline, côtoie la haute berge argileuse de l'Oued-Riou, traverse cette rivière et remonte un de ses affluents, l'Oued-Tleta ; à vingt pas en avant, le garde arabe Kaddour suit le sentier ; récemment promu, il est fier de passer devant ses coreligionnaires avec les insignes de ses nouvelles fonctions, l'ample manteau de drap vert aux passementeries jaunes, et, autour de la coiffure, un bandeau vert au cor de chasse brodé en argent ; parfois il échange rapidement quelques paroles avec un indigène de passage, curieux de savoir qui est et ce que vient faire le voyageur étranger.

Les premières montagnes que nous allons parcourir s'étendent sur les douars-communes Ouled-el-Abbès, Marioua, Meknessa, Hallouya et leur altitude varie de 900 à 1,100 mètres ; le terrain appartient au groupe géologique du crétacé inférieur, caractérisé dans la région par des marnes qui alternent avec des grès fins et colorent le sol en gris foncé ; cette teinte assombrit les hauteurs dénudées que l'on rencontre avant Ammi-Moussa, mais, au delà du village, elle disparaît sous la végétation : un maquis de philaréas, cistes et genêts garnit les flancs inférieurs ; plus haut l'olivier et le thuya se mêlent à la broussaille et le chêne yeuse se montre par bouquets,

Digitized by Google

enfin la partie supérieure des versants et les plateaux ondulés qui les terminent présentent, sur un sol plus mélangé de calcaire, une futaie irrégulière de pins d'Alep ; ce tapis verdoyant est moucheté de grandes clairières où se montrent quelques champs arabes et parfois, au bord d'un ruisseau, de vieux chênes ballote, variété de l'yeuse, dont les glands doux servent à l'alimentation des indigènes ; on ne voit ni tentes ni gourbis, mais un gai soleil anime le paysage et fait scintiller l'Oued-Tleta qui coule, rapide et clair, au milieu d'un fourré de lauriers-roses, de saules et de frênes oxyphilles entremêlés de ronces et de clématites.

Nous traversons à gué la rivière et le sentier s'élève, nous conduisant à une grande enclave qui occupe un terrain en pente douce sur le flanc de la montagne ; vers le bas coule un ruisseau aux bords marécageux, au sommet s'élève une maison forestière dont le toit rouge et les murailles blanches ressortent sur la forêt de pins d'Alep qui couvre le versant supérieur, beaucoup plus rapide ; située à 15 kilomètres environ d'Ammi-Moussa, cette maison a pris le nom de l'Aïn-Tefla, source voisine ; elle est destinée à loger deux gardes, l'un français, l'autre indigène.

Depuis le seuil, où nous avons mis pied à terre, la vue embrasse au nord une partie du chemin parcouru dans la matinée, tandis qu'au sud et à l'est monte la forêt de pins, mélangée par places de thuyas et de chênes yeuses. Le lieu est riant, mais malheureusement peu salubre : au cours de l'été précédent le garde français a dû renvoyer en Corse sa femme et ses enfants, minés par les fièvres paludéennes, lui-même en a subi de fortes atteintes et

Digitized by Google

son collègue indigène, tout aussi éprouvé, a été autorisé à rentrer provisoirement à Ammi-Moussa. On a essayé de remédier à la situation par des travaux d'assainissement, mais ils n'ont pas suffi, aussi notre halte a pour objet principal de provoquer leur complément.

Nous parcourons ensuite les bâtiments, pour noter les réparations dont ils ont besoin; comme la plupart des maisons forestières construites en pays arabe, ils ne présentent à l'extérieur que des meurtrières pouvant servir à la défense contre les maraudeurs; une grande porte donne accès dans la cour : à droite sont les habitations, divisées en deux corps de logis inégaux; à gauche, du côté de la montagne, se trouvent les écuries et les décharges; la cour elle-même est partagée en deux par un mur pourvu d'une porte, en vue de séparer le garde français du garde indigène et de sa famille, car ce dernier tient à avoir son « home » distinct et impose à sa femme une rigoureuse séquestration.

Après avoir fait honneur au repas et indemnisé notre hôte, nous nous disposons à partir, mais un Arabe de la montagne nous attend sur le seuil avec son fils et il faut leur donner audience : le vieillard nous appelle son père, fait appel à notre justice et nous explique longuement, avec force gestes, que les gardes ont usurpé pour leur champ une partie de l'enclave qui lui appartient; le préposé indigène, qui traduit cette réclamation, en rend la substance mais non les développements oratoires et nous regrettons de ne pouvoir comprendre la parole imagée du vieux laboureur.

Nous le suivons sur le point du litige et il montre, dans le voisinage, des oliviers qu'il a plantés il y a quinze ans,

Digitized by Google

bien avant l'installation des gardes, mais ils sont tous en dehors du champ de ces derniers et d'ailleurs l'enclave revendiquée a été attribuée au domaine de l'État quand on a délimité le territoire antérieurement à 1870.

La réclamation paraît néanmoins produite de bonne foi, si l'on tient compte du mode d'appropriation du sol qui a longtemps persisté dans ces montagnes. En principe, le Beylick ou l'État était propriétaire de la forêt, sous la réserve d'y satisfaire aux besoins des gens de la tribu, mais en fait tout chef de famille y jouissait librement des produits à sa convenance : bois pour alimenter son foyer, fabriquer sa charrue, couvrir son gourbi ou dresser sa tente ; pacage du bétail, avec recours à l'incendie pour rajeunir les pousses ; culture de l'un ou l'autre des nombreux vides provoqués par le feu et la dent des troupeaux ; habituellement, après une ou deux récoltes, l'indigène abandonnait la clairière où il avait promené sa petite charrue entre les broussailles et allait chercher plus loin une terre vierge, mais parfois il revenait chaque année camper plusieurs semaines sur une clairière à sa portée, le séjour du bétail y fertilisait le sol qui pouvait donner presque annuellement une moisson et il se disait alors propriétaire du terrain qu'il avait commencé à labourer comme usufruitier.

Ces habitudes primitives compliquaient la tâche des commissaires chargés d'appliquer le sénatus-consulte du 22 avril 1863 ; cet acte législatif reconnaissait aux tribus, sous réserve des biens de l'État, la propriété des territoires dont elles avaient la jouissance permanente et traditionnelle ; il ordonnait, dans chaque tribu, la délimitation du territoire et, en cas de besoin, son frac-

Digitized by Google

tionnement en douars-communes, puis, dans chacune de ces nouvelles unités administratives, la séparation en groupes distincts du domaine public, des bois de l'État, des parcours communaux et des melks, propriétés collectives de familles indigènes.

Activement poussé au début, ce travail fut interrompu en 1870 et repris seulement en 1882, mais plusieurs des premiers opérateurs l'effectuèrent avec très peu de soin ; aux Meknessa notamment, ils classèrent abusivement comme melks ou communaux des versants boisés et englobèrent dans le terrain forestier laissé à l'État les enclaves cultivées, réussissant à blesser à la fois l'intérêt public et les intérêts particuliers.

Cette répartition défectueuse avait été fixée par des signes délimitatifs insuffisants et elle resta longtemps lettre morte, car les forêts étaient très peu gardées et l'autorité militaire chargée d'administrer la région s'opposait à ce que les indigènes fussent troublés dans leurs habitudes, mais, en 1880, la tribu passa sous le régime civil ; en 1883 le personnel forestier fut réorganisé et la situation devint difficile : les familles protestaient contre leur éviction des enclaves qu'elles avaient vivifiées par le labour et elles ne trouvaient aucune compensation dans le fait que de grandes surfaces boisées avaient été prélevées sur la forêt au profit du douar-commune. Il fallait calmer l'émotion et trouver un *modus vivendi*. M. le gouverneur général y pourvut en nous autorisant à faire respecter comme forêts de l'État tous les boisements et à laisser cultiver aux indigènes leurs anciennes enclaves, en attendant que la loi sur la propriété individuelle fût appliquée sur le territoire.

Digitized by Google

A l'Aïn-Tefla, les gardes avaient pris leur champ réglementaire sur la friche et non sur un terrain labouré peu d'années auparavant, leur jouissance était antérieure à la décision gouvernementale et la réclamation du vieil Arabe fut écartée; il fut néanmois prévenu qu'il pourrait cultiver le surplus de l'enclave et se résigna, non sans dignité.

Les difficultés de cette nature ont diminué depuis l'extension prise par les travaux de délimitation et de bornage.

Nous traversons à cheval le massif résineux des Meknessa, qui garnit la pente et le sommet de la montagne; c'est la forêt vierge tantôt dégradée, tantôt rajeunie par des incendies dont le plus récent remonte à une dizaine d'années: ici un bouquet de vieux pins, garanti par un escarpement calcaire, élève ses fûts vigoureux à une extrémité du plateau; là, des troncs dépouillés de leur écorce par l'action du feu jonchent le sol ou dressent leur squelette blanchâtre au milieu des jeunes semis résineux; ailleurs une grande clairière est parsemée de diss, haute graminée à larges touffes, d'armoise odorante et de cistes d'espèces variées, alternant avec de nombreux buissons de chêne vert, de philaréa et d'olivier tondus par la chèvre arabe; plus loin des abeilles butinent sur les fleurs, non loin d'un vieil arbre creux où s'abrite leur essaim, jusqu'à ce qu'un berger indigène vienne, à l'automne, incendier ce refuge pour en extraire le miel; un ardent soleil dégage les arômes de cette végétation, mais surtout les odeurs balsamiques de l'armoise et de la résine; les chevaux foulent d'un pied élastique les branches mortes semées sur le sentier, tandis

Digitized by Google

que les cavaliers, se suivant à la file, écartent les frondaisons des pins qui les caressent au passage.

A l'entrée d'une clairière, un garde approche au galop, arrête sa monture pour saluer ses chefs et se place derrière eux ; il porte le képi et le revolver d'ordonnance avec un costume défraîchi en velours brun et la ceinture bleue, l'État n'ayant pas encore trouvé les fonds nécessaires pour habiller les préposés forestiers de l'Algérie ; vigoureux et trapu, hâlé par le soleil autant qu'on en peut juger sous sa barbe touffue, cet homme de quarante-cinq ans a le type du paysan corse de la montagne ; à 32 kilomètres d'Ammi-Moussa, il occupe avec sa famille un gourbi isolé où nous trouverons le gîte et le couvert.

Un canton brûlé depuis cinq à six ans s'étend sur notre droite, nous le parcourons à pied, au milieu des pins gisants, pour constater s'il est pacagé par le menu bétail, contrairement aux prescriptions d'une loi spéciale à l'Algérie, mais le garde nous explique que sa surveillance est facile dans cette portion de forêt, car les indigènes du voisinage forment la famille ou la clientèle d'un marabout vénéré, Sidi-Halloui-ben-Marabet, qui leur recommande d'éviter les procès-verbaux ; ce saint homme a toujours prêché et pratiqué la soumission aux autorités françaises et, moyennant deux douros ou dix francs par mois, il loue depuis deux ans à notre interlocuteur une petite clairière avec un gourbi où loge ce dernier.

La bienveillance du marabout est très utile à la forêt, mais non complètement désintéressée ; ne pouvant écarter un voisin gênant, Sidi-Halloui lui a fait bon accueil pour avoir la paix : il lui a offert à un prix relativement élevé un logis primitif dont il ne tirait aucun profit et il

Digitized by Google

s'est précautionné contre une éviction possible, car l'enclave n'a pas été reconnue propriété indigène et comment la reprendre au marabout quand il l'aura amodiée à un garde de l'État? L'avisé musulman a donc fait une bonne action et une bonne affaire, la forêt et le garde ne s'en trouvent pas plus mal, mais ce dernier commence à bâtir, dans un autre vide non revendiqué par les Kabyles, un gourbi où il s'installera sans frais, dans des conditions plus régulières.

Notre gîte, fort modeste, est un bâtiment en maçonnerie grossière, aux ouvertures rares et étroites; il mesure environ 3m,20 de hauteur, 4 mètres de profondeur et 9 mètres de longueur; des perches de thuya placées horizontalement supportent la terrasse, qui présente un lit de pierres plates et, au-dessus, un mortier de chaux, d'argile et de paille hachée; à droite de la maison, le garde a élevé une annexe en perches de thuya entrelacées de branchages et l'a couverte en diss, il y abrite son cheval et ses provisions de fourrage; à gauche, non loin d'une petite source, un four de campagne lui sert à cuire le pain.

L'intérieur n'est pas plus élégant: le pied y foule la terre battue, des meubles rustiques et des ustensiles de ménage garnissent la principale chambre, où nous sommes introduits, mais la table y est dressée pour recevoir les voyageurs et la ménagère se multiplie pour subvenir à leurs besoins.

Au-dessus de la cheminée deux images pieuses et un petit crucifix de cuivre donnent la note chrétienne à cet humble foyer, plus loin sont des photographies de famille, le congé militaire du maître du logis, le résumé des

Digitized by Google

campagnes de son ancien régiment ; l'ensemble de cette demeure a bien quelques aspects de la chaumière natale, et, après une journée de fatigue, il fait bon s'y restaurer au coin du feu, en causant du pays.

Trois enfants aux yeux noirs, aux cheveux en broussailles, nous regardent avec étonnement et hésitent à nous répondre ; l'un après l'autre, comme leurs frères et sœurs plus âgés, ils retourneront en Corse, chez les grands-parents, pour ne pas grandir comme de petits sauvages, loin de l'église et de l'école.

Avant et après ce voyage, nous nous sommes souvent reposé au foyer des gardes, braves gens perdus aux confins de la civilisation ; leur empressement respectueux et cordial, leur reconnaissance pour quelques témoignages d'intérêt, leur répugnance à accepter la rétribution qu'ils avaient bien desservie, comptent parmi nos meilleurs souvenirs. Ces enfants des campagnes de France qui ont passé par la vie militaire ont leurs défauts, parfois même leurs vices, mais il en est peu chez lesquels on ne puisse pas éveiller la sympathie, le dévouement et le culte de l'honneur ; dans les services publics comme dans l'armée, les chefs obtiennent de leurs subordonnés une coopération active et joyeuse quand ils savent se les attacher par une exacte justice et une sollicitude constante, les relever par une bonne parole, une marque de confiance, un appel au devoir.

Avant le repas, le fils du marabout, suivi d'un serviteur, veut nous faire accepter l'hospitalité chez son père qui réside à 6 kilomètres, au hameau kabyle de Bessenès ; nous refusons en alléguant le peu de temps dont nous pouvons disposer, mais, pour répondre à la courtoisie de

Digitized by Google

Sidi-Halloui, nous promettons de le visiter à notre passage.

Le lendemain, vers 8 heures du matin, nous traversons le hameau occupé par la famille et les khammès ou métayers du marabout. Bessenès étage sur le flanc d'une colline ses maisonnettes cubiques en pierre grise et ses étroites ruelles ; des tapis d'alfa et des vêtements récemment lavés sèchent sur les terrasses ; des enfants bras et jambes nus, à l'expression vive et mutine, accourent sur le seuil des portes pour voir passer les cavaliers étrangers : garçonnets en gandoura blanche, long peignoir qui forme leur seul costume, fillettes en robes de cotonnade à raies ou à fleurs, à la ceinture rouge ou bleue, aux cheveux et à la paume des mains rougis par le henné.

Une douzaine de garçons plus âgés sont accroupis dans une cour autour d'un thaleb qui leur fait épeler des versets du Koran ; les hommes vaquent tranquillement à leur besogne ; deux femmes remplissent à un puits leurs outres de peau de bouc, mais les autres ne se laissent pas voir, bien que plus d'une se dissimule dans l'ombre de sa porte, derrière les enfants.

Au sommet du hameau, un gourbi un peu plus grand est pourvu de deux annexes encadrant une petite cour où nous mettons pied à terre et Sidi-Halloui vient nous recevoir.

C'est un vieillard à barbe blanche, de physionomie douce et intelligente ; avec une cordialité simple et digne, il nous introduit dans sa pièce principale : une main rouge peinte sur la porte protège les habitants du logis, car ce talisman rappelle la marque faite avec le sang de l'agneau pascal qui, à la veille de l'exode, écarta l'ange

Digitized by Google

exterminateur des maisons occupées par les Israélites ; la chambre est simplement blanchie à la chaux, le sol en terre battue y disparaît sous un tapis d'alfa orné de rayures en broderie de laine de diverses couleurs, il y a pour tous meubles une sorte de divan, une table en bois de thuya et quelques chaises européennes.

Après d'inutiles instances pour nous faire accepter la diffa, notre hôte fait servir une légère collation : le café, un rayon du miel de ses abeilles et quelques pâtisseries indigènes, puis son fils et lui s'entretiennent avec nous par l'intermédiaire du garde arabe qui, malheureusement, écourte la conversation, car il sait peu de français.

Fils d'un marabout vénéré qui était cheik de Bessenès, Sidi-Halloui a passé sa jeunesse dans une zaouïa ou école annexée à une communauté de Khouans ; ses maîtres étaient affiliés à la puissante confrérie des Mouley-Taïeb, qui compte de nombreux adhérents dans l'Ouest africain ; leur chef réside dans la ville marocaine d'Ouazzan ; il s'intitule chérif ou descendant du prophète et appartient à la famille de l'empereur du Maroc qui, à son avènement, reçoit de ses mains les insignes de la souveraineté.

Dans ce milieu essentiellement religieux, notre hôte a appris la lecture et l'écriture arabe, le Koran, les traditions musulmanes et les rites de sa confrérie ; il est ensuite revenu à Bessenès où son instruction, la régularité de sa vie et sa stricte observation des préceptes de l'islamisme lui ont assuré l'influence dont jouissait déjà son père.

Les Mouley-Taïeb sont surtout répandus dans les tri-

Digitized by Google

bus kabyles, ils n'ont soutenu que faiblement Abd-el-Kader, affilié à l'ordre rival de Sidi-Abd-el-Kader-Djilali et même, en 1845, Sidi-Halloui et son père ont empêché la défection des Beni-Ouragh et de leur chef Bel-Hadj, qui voulaient rejoindre l'émir; peut-être faut-il attribuer cette attitude aux instructions venues d'Ouazzan, car l'empereur du Maroc avait subi l'ascendant de nos armes, il cherchait à nous ménager et craignait de se voir supplanter par le héros de la guerre sainte.

D'autre part, le chef des Mouley-Taïeb a expédié en Algérie divers agitateurs, entre autres Bou-Maza, et des prédictions annoncent à ses affiliés qu'ils nous chasseront un jour de l'Afrique, seulement le Mouley-Sâa, « le Maître de l'heure », n'a point encore paru et, depuis 1848, la confrérie vit en paix avec les autorités françaises : il ne faut pas tenter Dieu par des soulèvements prématurés, ce serait aller contre sa Providence, rendre plus pesant le joug des infidèles, apporter la ruine et la mort aux disciples de l'Islam, mais il faut profiter des croyances communes aux musulmans et aux chrétiens pour obtenir de ces derniers la justice, le respect du culte, des droits et des traditions du peuple vaincu.

Le marabout n'a garde de nous faire ces déclarations, mais elles résument les dires des Khouans de son ordre et concordent avec sa manière d'agir.

Entouré d'une population qui a gardé ses anciennes mœurs et que la colonisation n'a point pénétré, Sidi-Halloui s'est toujours opposé aux agitateurs, notamment en 1864, quand l'insurrection provoquée chez les Flittas par El-Hadj-Sidi-el-Azereg avait gagné les tribus voisines de Bessenès ; cette conduite lui a valu les lettres élogieu-

Digitized by Google

ses de plusieurs officiers supérieurs qui ont parcouru ou administré la région et il nous montre ces documents avec complaisance, mais sa réserve extérieure n'est point d'accord avec ses sentiments intimes.

Ces derniers sont trop naturels à un homme de sa race et de sa religion pour qu'on puisse lui en faire un reproche.

Sidi-Halloui a d'ailleurs un mérite réel, celui de chercher le vrai et de pratiquer le bien autant que le lui permet sa loi religieuse, de développer en lui et autour de lui le culte de la divinité, la notion de la fraternité originelle, la croyance à une vie future et l'aspiration vers l'au-delà ; enveloppé de ténèbres, il s'efforce d'aviver la petite lampe fumeuse qui guide sa marche vers l'Infini ; que Dieu éclaire cet homme de bonne volonté.

Enhardi par notre attitude bienveillante, le marabout en vient à nous parler des intérêts particuliers qui, nous n'en doutions pas, ont motivé ses avances : il voudrait cultiver certaines enclaves forestières ensemencées par sa famille depuis un temps immémorial mais revendiquées, lui a-t-on dit, par le Beylick. Eu égard à la décision gouvernementale mentionnée plus haut, nous répondons qu'on ne troublera pas sa jouissance sur les terrains précédemment labourés, en réservant cependant la question de propriété qui sera tranchée plus tard par un commissaire enquêteur.

Prenant ensuite congé de notre hôte, nous traversons un canton de la forêt des Matmata.

Une courte halte nous permet d'admirer le travail d'un garde ardennais qui a conquis sur la friche un champ et un jardin où il s'est bâti un solide gourbi ; la porte et les

Digitized by Google

volets du bâtiment ont été patiemment débités à la hache dans un pin couché par le vent ; une source voisine sert à irriguer le jardin, qui présente des carrés de légumes avec quelques grenadiers, pêchers et amandiers ; des poules picorent le grain à l'entrée de l'écurie et des abeilles bourdonnent autour d'une ruche primitive.

Ce coin de terre rappelle la France rurale dans la solitude du pays arabe, il contraste avec les friches environnantes et fait ressortir la différence entre la civilisation et la barbarie.

La courageuse femme du garde habite avec lui ce désert, à 42 kilomètres d'Ammi-Moussa ; arrivée depuis 18 mois de son village de Champagne, elle allaite un enfant en bas âge.

Son mari a appris l'arabe usuel, un peu dans les livres et beaucoup en conversant avec ses voisins ; il parcourt la forêt tantôt seul, tantôt avec son collègue, notre hôte de la veille ; consciencieux et énergique, il vit en paix avec les Arabes malgré les procès-verbaux qu'il leur dresse ; des transactions modérées et payables en travail enlèvent d'ailleurs à la répression toute acuité.

Vers l'heure de midi, nous atteignons un plateau dénudé d'où la vue embrasse un vaste horizon de forêts et de montagnes ; de nombreux indigènes circulent ou stationnent autour d'une koubba qui se dresse à un kilomètre vers le nord et le garde arabe nous indique la cause de ce rassemblement : la koubba abrite les ossements du marabout protecteur de la tribu et la fête annuelle de ce personnage vénéré attire aujourd'hui les pèlerins de toute la région.

Ne voulant pas troubler leur réunion, nous faisons

Digitized by Google

halte sous un bouquet d'arbres pour consommer rapidement nos provisions de route et le déjeuner s'achève quand survient le caïd des Matmata qui nous a aperçus de loin ; il venait nous inviter à partager son repas, mais, voyant que l'offre est trop tardive, il nous engage à visiter la fête ; nous le suivons en laissant un garde auprès des chevaux entravés.

A la croisée de deux chemins arabes, un ancien campement de troupes françaises se reconnaît aux pierres qui marquent l'emplacement des gourbis et l'entourage des tentes ; la colonne Lapasset y séjourna en 1864.

Cette même année, en avril et mai, Sidi-el-Azereg, opérant à 25 kilomètres vers l'ouest et le sud-ouest, avait brûlé le village de Zemmora sans pouvoir réduire le fort, enlevé le caravansérail de la Rahouïa, héroïquement défendu par huit cavaliers de remonte, et soulevé la presque totalité des Beni-Ouragh ; à la tête de ces derniers, il avait brûlé Ammi-Moussa et multiplié les assauts contre le fort qui abritait les colons et l'agha Bel-Hadj avec sa famille, soit en tout 174 personnes, défenseurs compris. A l'approche du général Rose, il recula dans les montagnes des Flittas pour s'arrêter à Dar-ben-Abdallah, dans une région sauvage qui était un foyer de fanatisme, mais il y fut vaincu dans une lutte acharnée et resta sur le champ de bataille ; aucun chef n'osa reprendre sa place.

Les contingents insurgés rentrèrent alors dans leurs tribus respectives qui furent parcourues par cinq colonnes françaises; l'une d'elles, commandée par le colonel Lapasset, gagna Ammi-Moussa et s'établit au centre des Beni-Ouragh pour faire parler la poudre chez les dissi-

Digitized by Google

dents de cette région, car « l'heurma », le point d'honneur des indigènes, exige que chaque tribu résiste isolément, la défaite fût-elle humainement certaine, et soit frappée sur son territoire avant de faire sa soumission ; c'est le dernier appel au jugement de Dieu, puis l'Arabe s'incline devant la force qui a manifesté la volonté du Tout-Puissant.

En approchant de la koubba, nous rencontrons des groupes d'indigènes de plus en plus nombreux et bientôt nous sommes mêlés à la foule des pèlerins qui circulent après avoir prié au tombeau d saint ; on n'y voit point de femmes, car elles sont restées au logis avec les jeunes enfants, on n'y entend ni cris ni disputes et l'animation se mélange d'une certaine gravité.

Le coup d'œil est pittoresque : ici, des parents ou des amis séparés depuis quelque temps se retrouvent et s'embrassent ; là, des marchands venus de la grande Kabylie colportent de groupe en groupe des objets qui garnissent plus loin leur étalage : armes, tapis, étoffes, sellerie arabe, couteaux dans leur gaîne de bois ou de cuir, plats et ustensiles en bois ; ailleurs des Kabyles de tribus voisines ont apporté des cordes, nattes et couffins en alfa, du sel, des perches pour gourbis et pour bois de charrues ; sous un abri en toile, un nègre fort achalandé débite des piles de galettes, non loin d'un café maure où le kaouadji sert à de nombreux clients la liqueur parfumée ; aux abords du tombeau du marabout, des mendiants, estropiés ou aveugles, font appel à la charité en récitant des versets du Koran, tandis que des Khouans circulent dans la foule ; ils mêlent aux conversations profanes la note religieuse ou le souvenir des traditions lo-

Digitized by Google

cales, propagent les nouvelles qui intéressent le monde musulman et reçoivent les offrandes pour leur zaouïa.

De nombreux ânes, patiente bête de charge du pauvre Arabe, sont rassemblés sous la garde de quelques enfants; plus loin des chevaux entravés mangent leur jointée de paille et d'orge, deux ou trois portent de curieux caparaçons, les autres sont modestement harnachés.

Nous saluons notre hôte du matin, Sidi-Halloui, dans un groupe de pèlerins.

La foule circule paisible et discrètement curieuse autour du fonctionnaire français ; de loin en loin il surprend au passage le regard sournois et malveillant de quelque senoussi probablement étranger, mais les notables lui prodiguent les témoignages de politesse : ils sont portés par leur intérêt à s'en faire un ami, par leur orgueil à lui donner une haute idée de la courtoisie arabe, par leurs croyances à s'incliner devant l'autorité, car elle vient de Dieu ; ils respectent surtout les chefs de l'armée, qui incarnent la force dans sa manifestation brillante et héroïque, mais leur sympathie va de préférence aux hommes de foi : quand ces derniers joignent à la pratique religieuse un caractère énergique et chevaleresque, ils leur témoignent un dévouement absolu qu'ont éprouvé le colonel de Sonis, à Laghouat, et l'Anglais Gordon, au Soudan égyptien ; malheureusement l'Arabe est mobile autant que passionné, prompt à s'engouer puis à se déprendre et son fatalisme ne tient pas longtemps rigueur au succès.

Le caïd parle un peu le français et il possède sur les origines de sa tribu des notions sommaires que nous avons complétées par quelques détails puisés dans une

Digitized by Google

étude sur la zenatia de l'Ouarsenis publiée en 1895 par M. René Basset.

Les Matmata ont pour ancêtre éponyme Matmat, chef kabyle mentionné par Ibn-Khaldoun qui écrivit, au XIVe siècle de l'ère chrétienne, l'histoire des Berbères. Cette peuplade occupait primitivement le territoire de Mindas, dans la plaine où s'élève aujourd'hui le village européen de Mendès, entre Relizane et Tiaret ; vers la fin du Xe siècle de notre ère, elle en fut chassée par les Beni-Toudjin, autre tribu kabyle, et émigra dans la montagne où elle forme aujourd'hui deux douars-communes, les Matmata dans le département d'Oran et les Beni-Lassen dans celui d'Alger.

Au XIIe siècle, un chef arabe se fixa dans le pays, y contracta des alliances avec de puissantes familles berbères et soumit par la force celles qui lui résistaient ; habitués à la vie pastorale et aguerris par leurs migrations au milieu de peuplades hostiles, les Arabes s'imposèrent facilement comme alliés ou comme maîtres à des tribus sédentaires affaiblies et divisées par les invasions successives des Almoravides, des Almohades et des Beni-Zian ; animés d'un fervent prosélytisme, les nouveaux venus gagnèrent peu à peu à l'Islam une population retombée dans une demi-barbarie et privée, depuis quatre siècles, de tout contact avec l'Europe chrétienne.

Les Kabyles parlaient, mais n'écrivaient pas leur idiome, ils adoptèrent les caractères arabes, puis ils apprirent la langue du peuple conquérant, usitée dans la prière et nécessaire à leurs relations ; l'idiome berbère se perdit ainsi dans la plupart des tribus, notamment chez les Matmata. Les indigènes de la contrée, surtout les Mek-

Digitized by Google

nessa, ont néanmoins conservé quelques habitudes de leurs ancêtres, ils sont plus agriculteurs que pasteurs et vivent moins sous la tente que dans des gourbis.

En selle pour gagner vers l'est notre gîte du soir, nous traversons le territoire des Matmata et une partie de celui des Beni-Tigrin, grands plateaux ondulés qui seraient monotones sans le sourire de la végétation printanière : entre des fourrés de lentisque où se cache le gibier, le sol est garni de menues plantes herbacées donnant une verdure peu compacte ; au milieu se détachent les fleurs blanches, jaunes ou roses de l'hélianthème et des petits cistes, les pétales violettes de l'iris et le chardon aux feuilles bleues finement découpées ; plus loin la férule épanouit à deux mètres au moins son ombelle jaune et ses feuilles délicates, les pousses de l'asperge sauvage pointent à travers les branches épineuses et le garde indigène met pied à terre pour ramasser des champignons savoureux qu'il appelle « fongouss », nom perpétué depuis l'époque romaine.

Après un ruisseau qui coule au milieu des asphodèles et des lauriers-roses, nous trouvons des hauteurs couvertes de broussailles et de bois analogues à ceux que nous avons déjà parcourus, puis, çà et là, un champ indigène où verdoie le blé ou l'orge, un cimetière arabe avec ses tombes serrées, reconnaissables seulement aux pierres brutes qui se dressent à la tête et au pied de chacune d'elles ; une haouïta, amas de pierres marquant la place d'un assassinat ou d'un combat devenu légendaire ; au bord de la forêt, des chiffons se balancent aux branches basses d'un vieux chêne et d'autres sont accrochés aux buissons voisins : là venait prier quelque mara bout

Digitized by Google

depuis longtemps enseveli, et les dévots musulmans prodiguent à sa mémoire ces singuliers témoignages de vénération.

Depuis Bessenès, nous avons passé du terrain néocomien au terrain crétacé moyen, sol de marne grise ou de calcaire marneux dominé sur quelques points par des roches calcaires qui donnent plus de relief au paysage, les pentes deviennent plus fortes et la forêt les couvre à perte de vue ; à un kilomètre vers l'est apparaît un douar d'une quarantaine de tentes dont les chiens signalent notre approche, mais nous remontons, au nord, une gorge encadrée de versants boisés ; accélérant l'allure de nos chevaux, car le ciel se couvre, nous apercevons bientôt, à l'extrémité du vallon, un bâtiment en pierre sur une hauteur, c'est la fin de notre étape.

Dar-ben-Mellah est une ancienne station de remonte abandonnée depuis plusieurs années et laissée par la commune mixte à la disposition des gardes ; ce poste abrite deux préposés forestiers célibataires dont l'un est venu à notre rencontre et l'autre prépare notre repas.

Ces reclus, habitant à 64 kilomètres d'Ammi-Moussa, y vont alternativement chaque semaine aux provisions, en suivant de mauvais sentiers qui les obligent à traverser six fois des rivières ; il leur faut beaucoup d'énergie et de bonne humeur pour supporter un pareil isolement, mais ils savent qu'après deux à trois ans on les rapprochera de la région colonisée. Pour se distraire, ils ont les rendez-vous avec leurs collègues des triages voisins, la chasse qui améliore leur modeste ordinaire, la direction des ateliers de transactionnaires qui ouvrent des sentiers ou des lignes périmétrales, la marque des per-

Digitized by Google

ches à délivrer pour les gourbis et les charrues, la surveillance des postes-vigies placés en été sur les hauteurs pour signaler les incendies et souvent désertés par les indigènes, les chevauchées dans la montagne avec leurs péripéties imprévues, soit qu'ils tombent sur un troupeau de chèvres dont les bergers fuient à leur approche, soit qu'à l'automne ils voient fumer au loin un incendie allumé en forêt et qu'ils courent donner l'alarme, requérir les chefs de douars, placer et diriger les Arabes appelés à lutter contre le fléau.

Les indigènes du voisinage ne leur sont point personnellement hostiles, car ces roumis du Beylick ne leur demandent rien sans payer et même, à l'occasion, leur rendent de légers services, mais ils souffrent de l'entrave apportée à leurs abus de jouissance et, pour eux, le pacage est le seul moyen pratique d'utiliser la forêt.

L'ancienne station de remonte est un bâtiment bas et solide qui pourrait défier une attaque, mais si les chevaux y sont à l'aise, les gardiens doivent se contenter chacun d'une grande pièce et d'une sorte de cabinet ; le gîte est primitif, les ouvertures mal jointes laissent passer la pluie et le vent qui font rage pendant une partie de la nuit.

Au matin, la tempête a cessé, le ciel s'est éclairci et le soleil illumine la forêt avivée par l'onde récente ; en route vers le nord, nous gravissons la pente boisée pour redescendre un vallon pittoresque où un ruisseau bouillonne tantôt dans une étroite prairie, tantôt sous l'ombrage des frênes oxyphylles, des peupliers blancs et des saules ; le pin d'Alep garnit les versants ; les lapins sauvages abondent et nous les voyons, à notre approche, regagner précipitamment leurs terriers.

Digitized by Google

Le sentier débouche dans une vallée plus large, celle de l'Oued-Sly ou Isly, affluent du Chélif; comme son homonyme de la frontière marocaine illustrée par une victoire du maréchal Bugeaud, la rivière doit probablement son nom à l'ancêtre éponyme des Beni-Isliten, fraction de la grande tribu kabyle des Nefzaoua.

Nous suivons quelque temps la rive gauche, dominée par des versants où le pin est remplacé par le thuya ; sur les points où l'argile est mélangée d'une forte proportion de silice, apparaissent l'olivier, l'arbousier, les philaréas et les grands cistes ; çà et là quelque vieux chêne-liège échappé aux incendies qui ont fait périr ses congénères témoigne des richesses forestières anéanties par l'insouciance arabe.

Cette différence de végétation tient à ce que nous avons quitté le crétacé moyen pour le crétacé inférieur ou néocomien, plus pauvre en calcaire.

L'Oued-Sly est bordé par une plaine étroite où les gazons sont coupés de gros buissons de lentisque ; l'un d'eux cache en partie un amas d'énormes pierres taillées que le brigadier nous signale comme une ruine romaine; nous en rencontrerons, dit-il, de plus importantes.

La rivière passée à gué, nous chevauchons plusieurs heures à travers bois et broussailles et atteignons une vallée plus large que la précédente, celle de l'Oued-el-Ardjema, vers la limite entre le territoire des Ouled-Defelten, que nous venons de traverser, et celui des Ardjema ou Adjama ; sur le bord du cours d'eau, les débris de deux tours carrées sont encore visibles au milieu des lentisques et des chênes kermès, tandis que, plus loin, des pierres taillées dessinent une vaste enceinte

Digitized by Google

quadrangulaire encombrée de blocs dont quelques-uns portent des cannelures ; cette ruine est mentionnée par M. René Basset dans son *Étude sur la zenatia de l'Ouarsenis*.

Le soir, nous atteignons les gourbis élevés par deux gardes français ; l'un d'eux, marié, nous offre une hospitalité assez large, grâce aux provisions rapportées d'Ammi-Moussa, qui se trouve à 23 kilomètres vers l'ouest.

Avant d'y arriver, le lendemain, nous ferons au nord une pointe d'environ 12 kilomètres pour visiter le massif forestier des Ardjema et surtout un canton de chênes-liège de 250 hectares, le Djebel-Saadia, parcouru par les démasclages destinés à le mettre en valeur.

Cette excursion de cinq jours nous aura permis d'examiner sommairement diverses questions forestières : emplacements des maisons à construire pour loger convenablement les gardes, limites définitives à adopter pour leurs triages, direction générale des chemins muletiers à ouvrir, coupes de recépage à asseoir pour approvisionner Ammi-Moussa, apaisement de difficultés survenues avec l'administration civile ; mentionnons seulement pour mémoire cette partie technique du voyage.

Le lendemain, nous descendons vers l'Oued-Sly, bordé d'énormes pistachiers de l'Atlas que leur feuillage nous faisait prendre pour des frênes ; arrêt à un gué pour resangler les chevaux avant de passer la rivière, que traversent plusieurs indigènes venant du bord opposé ; comme le meunier de Lafontaine, l'un d'eux se prélasse sur un âne tandis que sa femme, portant un jeune enfant sur le dos, chemine péniblement dans l'eau rapide

Digitized by Google

et y fait même un long détour pour gagner la rive loin des roumis, tableau de mœurs locales.

Plus loin, des femmes lavent du linge dans un ruisseau; leur babil et leurs rires partent en fusées du milieu des saules, mais un vieil indigène qui les garde nous a aperçus: à un signal de leur cerbère, elles se taisent et courent se cacher dans la feuillée; deux seulement, qui nous examinent, se laissent entrevoir derrière un buisson.

Nous arrivons à un village des Ardjema, assemblage de gourbis sordides habités par des Kabyles arabisés; deux membres de la djemâa, sorte de conseil municipal formé des principaux chefs de famille, s'offrent à nous accompagner et ils gravissent devant nous la montagne aux flancs nus que couronne la forêt du Djebel-Saadia.

Les commissaires enquêteurs chargés d'appliquer dans la tribu le sénatus-consulte de 1863 ont attribué au douar-commune le massif de chênes-liège que nous allons visiter; sa domanialité n'était pas contestable, mais les Ardjema y prenaient quelques écorces pour confectionner leurs ruches à abeilles et ce prétexte a suffi.

Une montagne voisine présentait un autre canton de chênes-liège appauvri par des incendies, les mêmes opérateurs l'ont arbitrairement classé comme terrain melk, mais les attributaires ne sachant pas en tirer parti et craignant une contre-revendication de l'État l'ont revendu à vil prix.

L'acquéreur a voulu s'arrondir sur la forêt communale en profitant de l'indécision des limites, mais le service forestier l'a arrêté par des procès-verbaux; il s'est alors résigné à être simple concessionnaire, par voie d'adjudi-

Digitized by Google

cation publique, du liège à récolter pendant quatorze ans au Djebel-Saadia.

Pour obtenir une première récolte, on enlève l'écorce brute autour du tronc des chênes, puis, à des intervalles de huit à dix ans, on revient exploiter le liège qui s'est formé, en s'assurant par un sondage qu'il a atteint l'épaisseur minima de 23 millimètres recherchée par le commerce. Le démasclage ou enlèvement de l'écorce brute se fait d'abord sur une faible hauteur qu'on augmente progressivement à chaque exploitation.

Lors de notre passage, la concession remonte à dix ans et l'adjudicataire est arrivé à la période lucrative, mais il n'a plus intérêt à écorcer les chênes qui n'ont point encore subi cette opération, car il ne les récoltera pas ; il décline donc cette obligation de son marché et nous devons le mettre en demeure de remplir ses engagements.

La montagne a 1,300 mètres d'altitude et nous n'atteignons la forêt qu'après une heure et demie d'ascension ; le sol, franchement siliceux, est couvert de genêts, de cistes et, par places, du retam aux odorantes fleurs blanches ; çà et là se dressent des bouquets de chênes-liège de plus en plus nombreux et la précieuse essence forestière finit par constituer un massif complet ; on y voit peu de vieux arbres, car la plupart sont des rejets survenus à la suite d'un incendie qui date d'environ quarante-cinq ans ; beaucoup ont été démasclés sur 2 à 4 mètres de hauteur et leur tronc rouge ou brun, suivant la date plus ou moins récente de l'écorcement, montre les premières couches du liège qui se reforme.

Les deux membres de la djemâa qui nous ont suivis

Digitized by Google

protestent contre les exactions du garde-vente institué par l'adjudicataire, car cet employé prélève des taxes arbitraires sur les indigènes qui ramassent le bois mort ou le liège brut laissé en forêt comme produit sans valeur; nous prévenons les réclamants qu'ils doivent résister à ces exigences illégales; le garde-vente serait l'objet de poursuites si, dûment averti, il continuait à les molester.

Il est midi et nous prenons notre repas sous un chêne isolé qui domine un vaste horizon; au sud et à l'est, tout le massif de l'Ouarsenis avec ses grandes forêts, ses pics dénudés et, çà et là, une blanche koubba qui luit au soleil; au nord, la plaine déserte du Chélif, plus loin des fermes, des villages, des cultures et Orléansville avec sa pineraie et ses jardins; là-bas passe un train de voyageurs tandis qu'à nos pieds l'Oued-el-Ardjema dessine un long ruban d'argent dans une vallée sauvage : d'un côté, l'activité féconde du colon, de l'autre, l'insouciante paresse de l'Arabe.

La halte est courte car il faut, avant la nuit, gagner Ammi-Moussa; au pied de la montagne nous retrouvons le village kabyle, puis le gué de l'Oued-Sly et nous poursuivons notre route à l'ouest, à travers une plaine inculte où se montrent, de loin en loin, des bergers gardant leurs troupeaux.

Après une longue chevauchée dans cette région monotone, nous traversons un canton plus accidenté; le sentier monte et descend des collines au versant couvert d'oliviers sauvages au-dessous desquelles un ruisseau retombe en petites cascades; bientôt nous rejoignons un large chemin non empierré, piste d'une route vicinale qui conduit à Ammi-Moussa.

Digitized by Google

Près de nous, un léger mamelon porte une ruine imposante avec murs en pierres de taille et portail cintré ; nous mettons pied à terre pour visiter cette épave de la civilisation romaine perdue dans les friches arabes.

Située à 14 kilomètres à l'est-nord-est d'Ammi-Moussa, Kaoua est le reste d'une villa fortifiée de l'époque théodosienne ; le capitaine Marchand, chef du cercle militaire, a fait dégager en 1839 cette construction, qui comprenait une maison de maître et ses dépendances, avec une enceinte de 300 mètres de pourtour ; l'ouvrage de M. le commandant Demaeght sur la géographie comparée de la province d'Oran nous aidera à la décrire.

Au milieu des pierres gisantes qu'on a écartées pour ménager un passage, une porte en plein cintre large de $2^{m},50$ s'ouvre dans un mur d'enceinte écroulé au-dessus de son arcature mais encore élevé de 5 à 6 mètres sur ses côtés ; elle est décorée de six demi-colonnes et de voussoirs ornementés ; sur sa clef de voûte, au milieu d'une guirlande en couronne, on lit l'inscription suivante :

« *Spes in Deo Ferini, Amen.* »

A l'intérieur, on rencontre un vestibule éclairé par une fenêtre : à droite, un corridor dessert deux écuries aux mangeoires de pierre, des figures en relief sculptées sur les montants d'une de leurs portes représentent d'un côté un bucrâne, de l'autre une gazelle, un lévrier et un chasseur avec sa javeline ; à gauche, une antichambre donne accès à trois pièces qui communiquaient entre elles par deux arceaux et au pied de l'escalier qui montait à l'étage de la maison.

Cette dernière est à l'extrémité d'une galerie qui, par

Digitized by Google

deux portes latérales, donnait accès à un grand commun circulaire long de 300 mètres et large de 8 à 11 mètres, jadis occupé par les serviteurs.

La cour intérieure est entourée d'un péristyle qui dessert neuf appartements composés d'une pièce ou deux ; un mur de cinquante centimètres de hauteur sépare la cour du péristyle; il présente les socles de 14 colonnes qui supportaient le toit, mais les fûts et les chapiteaux brisés gisent dans la fouille.

La cour dallée recouvre deux citernes ayant chacune $6^{m},10$ de longueur, $3^{m},70$ de largeur et 4 mètres de profondeur.

Comparées à nos châteaux modernes, ces maisons de riches Romains étaient petites et leurs salles exiguës servaient surtout de lieux de repos, car l'homme vivait au dehors : le citadin au forum, aux bains, au théâtre, aux arènes; le propriétaire rural au grand air, dans une activité incessante. L'existence était simple et le bien-être fort incomplet : peu de meubles, point de cheminées, mais quelques braseros, aucun des raffinements du confort moderne; d'autre part, une délicate recherche du beau inspirait les peintures murales, riantes et douces dans la pénombre des chambres peu éclairées; elle présidait à l'arrangement de la cour intérieure, avec ses caisses de grenadiers, de citronniers et d'orangers entre les colonnes, le velum, qui tamisait la lumière crue du soleil, l'eau, qui entretenait une délicieuse fraîcheur.

Le manque d'industrie multipliait alors autour des villas les logements des esclaves ou des affranchis chargés de pourvoir aux besoins de la vie matérielle ; à Kaoua, ils habitaient l'enceinte fortifiée ; ailleurs ils construisaient

Digitized by Google

à quelque distance de la maison du maître leurs cabanes, noyau du futur village qui devait survivre longtemps à l'opulente demeure.

Le soleil à son déclin dore la ruine, en avive les arêtes et en découpe les ouvertures sur l'ombre qui s'allonge ; du portail, notre regard embrasse les collines couvertes d'oliviers dont les ancêtres étaient récoltés par Ferinus, le ruisseau qui vivifiait sa propriété, puis, vers le sud et l'est, les montagnes boisées où nous avons chevauché les jours précédents ; déjà les plus lointaines se détachent en teinte améthyste sur le ciel d'un bleu pâlissant ; le soir vient et nous nous éloignons rapidement, en reconstituant par la pensée la vie à la campagne d'une riche famille romaine entre le v^e^ et le viii^e^ siècle, avec le drame final des Barbares qui se ruent au pillage, à l'incendie et au massacre.

La commune mixte d'Ammi-Moussa présente 103 ruines romaines relevées par le capitaine Marchand ; on y rencontre plusieurs châteaux fortifiés moins grands, mais du même type que celui de Kaoua ; une ville dont les débris couvrent une vaste surface au lieu dit Médinat-Achelaf et de nombreuses tours isolées où veillaient des guetteurs chargés, en cas d'alarme, d'allumer des fascines sur leur plate-forme ; peut-être sont-elles contemporaines des premières invasions arabes.

Le bordj d'Ammi-Moussa occupe l'emplacement d'un ancien poste romain appelé Kherba par les indigènes ; en creusant les fondations du fort, les ouvriers ont mis à découvert l'inscription suivante :

« *In his prædiis M. Aurelius S(t)efanus v(ir) p(erfectis-simus) castrum senec(t)uti usque comm(o)dum laboribus*

Digitized by Google

suis, filiis nepotibusque suis (h)abituris perfecit cœpta nonas..... » Malheureusement la date de la construction manque sur le fragment recueilli [1].

La nuit est venue quand nous rentrons à Ammi-Moussa et la gracieuse hospitalité des officiers du bordj nous fait oublier la fatigue : nos entretiens passent en revue les chasses et les excursions qui distraient leur vie solitaire, la région sauvage des Beni-Ouragh et les mœurs de ses habitants, les souvenirs de Mostaganem et des garnisons de France ; on finit par se trouver des connaissances communes et c'est avec regret que nous leur disons adieu pour regagner Oran le lendemain.

Après une cordiale réunion de quelques heures, nous nous sommes quittés probablement pour toujours, mais cette rencontre nous a rendu les impressions d'un milieu civilisé et fait entendre l'écho aimé du vieux pays.

1. Les lettres placées entre parenthèses manquent dans l'inscription.

Digitized by Google

L'ÉCONOME DE L'ABBAYE

ÉPISODE

Chevauchée haletante des avant-gardes bariolées; défilé poudreux des sombres colonnes de l'infanterie; écoulement sonore des batteries aux bruits de ferraille; débandade éclopée des traînards; roulement cahoteux des convois qui ébranlaient les maisons et faisaient sonner les vitres : tout cela était passé. Le grondement du canon s'était éloigné, puis éteint, dans l'ouest, comme le soleil couchant.

Au torrent des premiers jours succédait maintenant une invasion plus lente, plus méthodique, peut-être encore plus cruelle aux populations épuisées. Derrière les combattants, des troupes d'étapes, chargées de garder les lignes de communication; sur ces lignes, des détachements en marche, des isolés rejoignant leurs corps, des levées récentes, des bataillons de *landwehr* appelés à l'activité : troupes moins endurcies à la fatigue, moins patientes aux privations que l'armée de première ligne; moins enthousiastes aussi et, surtout, moins occupées de vaincre que de bien vivre aux dépens du vaincu.

Il est dur de subir chez soi le cantonnement de vingt

Digitized by Google

ou trente soldats de passage : y garder à demeure, pendant des semaines ou des mois, deux ou trois garnisaires, souffrir tous les jours leur brutal sans-gêne, avoir à satisfaire leurs caprices et leurs exigences, c'est plus odieux encore. L'un est à l'autre ce qu'une maladie chronique est à une souffrance aiguë. De celle-ci, si on a le sang-froid d'y penser, on prévoit la fin prochaine. De celle-là, on hésite à espérer le terme. Au delà des pertes, de la misère, et peut-être de la ruine en perspective, à peine entrevoyait-on, de temps à autre, — le plus souvent, hélas ! à l'occasion d'une fausse nouvelle, — une lueur d'espoir dans l'issue finale.

Mise en coupes réglées des ressources du pays, contributions de guerre et réquisitions en nature, exactions, humiliations, menaces perpétuelles de représailles et de pillage, tel était le lot des départements français réunis sous le gouvernement du général de Bonin [1].

Dans ces départements, vous chercherez, si vous en avez la fantaisie, la rivière, le pont et la petite ville du Nord-Est où se passa — presque inaperçu — un piquant épisode de ces sombres jours.

Saône ou Moselle, Meurthe ou Vezouse, Meuse ou Madon, peu importe : la rivière coupe en deux la petite ville ; sur l'une des rives, la gare du chemin de fer ; sur l'autre, un établissement religieux que, pour ne compromettre personne, on nommera ici l'Abbaye, les bâtiments d'une ancienne abbaye pouvant décemment abriter un hospice, un séminaire ou un collège.

1. Vaincu à Trautenau, le 27 juin 1866, par le Feldzeugmestre autrichien Gablenz; privé, en punition de cet échec, d'un commandement actif pendant la guerre de 1870-71.

Digitized by Google

L'Abbaye donc avait, comme tous les établissements du même ordre en état de le faire, ouvert dans ses vieux murs, et dès le début de la guerre, une ambulance où, couchés côte à côte, Français et Prussiens, Saxons et Bavarois se partageaient les soins des bonnes sœurs et les ressources de la maison. La charité ne distingue point, parmi les blessés et les malades, les amis des ennemis. On assure cependant que les sœurs témoignaient une certaine prédilection à un turco qu'elles voulaient évangéliser, et qu'elles réservaient des douceurs à un franc-tireur malade, dont elles dissimulaient ingénieusement la qualité en plaçant un képi de lignard à la tête de son lit : ceci, simplement en vue de l'inspection du service de santé allemand, car le médecin de cette ambulance française était un Français.

L'administration en était, comme de juste, dévolue à l'économe de la maison.

Celui-ci présentait, tant au moral qu'au physique, un solide échantillon de la forte race lorraine : cinq pieds six pouces, une carrure à l'avenant. Il eût été beau en casque et en cuirasse. Il avait même, dans sa jeunesse, hésité entre la carrière des armes et le sacerdoce. En optant pour celui-ci, il n'avait rien perdu des dons naturels qui, un instant, avaient pu le tromper sur sa vocation.

Tromper, est-ce le mot juste?

Que de qualités — et en premier lieu l'esprit de devoir, de discipline, de dévoûment — sont en effet communes aux deux professions, sont également nécessaires au prêtre et au soldat ! Aux yeux de ceux qui savaient l'apprécier à sa valeur, l'abbé X... (que Dieu ait son âme !)

Digitized by Google

avait une égale aptitude à l'administration et au commandement, et il eût fait un excellent capitaine, comme il faisait un bon prêtre et un économe remarquable.

Pourvoir aux besoins de ses malades, alimenter le personnel, parer aux imprévus, faire, à l'occasion, tête aux Allemands pour préserver du pillage le matériel confié à sa garde, dure était certes sa tâche actuelle. Dans le pays ruiné, les vivres se faisaient rares ; chacun cachait, retenait ses ressources ; c'est en payant de sa personne, dans des démarches lointaines, souvent ingrates, partie priant, partie exigeant au nom de relations ou d'obligations antérieures, que l'abbé faisait face aux lourdes charges de la situation.

Ce jour-là, il avait fait six lieues à pied pour obtenir d'un cultivateur quelques sacs de pommes de terre. A demi rassuré pour les jours les plus prochains, il pressait le pas sur le chemin de son retour.

Une fine bruine de dégel tombait, verglassant le sol des routes et les pavés inégaux de la petite ville. La nuit commençait obscure ; à peine de rares lumières perçaient-elles cette froide buée. Dans les rues, personne ; seule, la sentinelle devant les armes, au poste établi à l'hôtel de ville

L'abbé l'avait dépassée, il venait de s'engager sur le pont, étroit et désert ; il apercevait, par delà l'eau, une lueur plus vive échappée des hautes fenêtres de l'Abbaye ; il se hâtait vers ce phare, lorsque paraît une ombre zigzaguant d'un parapet à l'autre.

L'économe reconnaît un soldat, coiffé du gros shako de la landwehr prussienne, marchant à sa rencontre, avec armes et bagages, mais de l'allure caractéristique de l'homme saisi par le froid au sortir du cabaret.

Digitized by Google

Il évite à droite : le landwehr lui barre le chemin. Il évite à gauche : l'Allemand se jette encore devant lui. Il revient au milieu du pont, il s'arrête, comptant que l'ivrogne choisira lui-même son passage... Non... Ce n'est plus à gagner la gare qu'il pense, le Teuton, c'est à tomber sus à ce Français, à ce prêtre que, s'animant dans son délire, il traite désormais en adversaire.

Il dégaîne en jurant, son sabre cherche l'économe : l'économe esquive le coup, puis encore un, puis encore un autre. Le landwehr s'exaspère ; de ses moulinets furieux, il barre la voie, il en bat alternativement les deux bords, suivant que le prêtre cherche issue à droite ou à gauche...

Il faut passer, cependant, car, en arrière, c'est la ville dont chaque maison héberge un ou plusieurs ennemis, prêts à s'ameuter au hurlement d'un des leurs ; c'est le poste de landwehr que, d'un moment à l'autre, peut mettre en éveil le sauvage *crescendo* de l'ivrogne. Un bond, et l'économe passera : après, de ses grandes enjambées, il aura vite mis du terrain entre lui et le furieux escrimeur. Ce bond, il l'essaye... mais la lame l'a frappé au front ; ce coup l'a presque étourdi ; le sang coule et l'aveugle.

Sa vigueur l'empêche de tomber, mais son élan l'a entraîné, et avant que le revers du moulinet ne l'atteigne une seconde fois, il a saisi son agresseur à la gorge.

Celui-ci roule, à demi étranglé.

Le prêtre va poursuivre sa route. Mais il voit le vaincu demeurer sans mouvement, il se penche, il le soulève miséricordieusement... Tous les soins seraient inutiles, la tête a porté contre une borne, le crâne est enfoncé...

Digitized by Google

Alors, sans hésiter, l'économe enlève le corps inerte jusque par-dessus le parapet ; un effort encore, et c'est fait... le sabre, ramassé à son tour, prend le même chemin. Le bruit sourd de l'onde entr'ouverte sous le choc s'éteint sans trouver d'écho ; sur le pont, aux abords, personne ne parle, personne ne vient ; en haut, rien ne bouge, et, en bas, les rides de l'eau se perdent dans les remous du courant...

Un peu troublé de l'issue tragique de sa rencontre inattendue, le prêtre éponge le sang qui coule de son front ; murmurant le *Miserere,* il marche vite, plus vite qu'à l'enterrement, il courrait, s'il ne craignait de sembler fuir... Il évite le portail de l'Abbaye : un économe n'a-t-il pas la clef du jardin ? Il se glisse dans l'ombre, craignant d'être rencontré, redoutant par-dessus tout de faire voir sa blessure, la blessure accusatrice... Il a gagné sa chambre, il a brûlé son mouchoir teint de sang, il a appelé la supérieure pour rapprocher les lèvres de la plaie. Ne faut-il pas, pour son salut, pour celui de l'Abbaye, pour celui de la ville même, que cette plaie soit fermée avant que l'eau ne se rouvre sur le corps du landwehr ?

Dieu et les bonnes sœurs aidant, il en fut ainsi.

Sur les pavés du pont, la pluie effaça les traces de sang. Le landwehr manqua le train ; peut-être fut-il porté déserteur...

Quinze jours après, au barrage d'aval, s'arrêtait son corps défiguré, qu'en dépit du poids de l'équipement le gonflement du ventre avait soulevé des profondeurs ; ce corps fut rapporté à la salle des morts, dans l'ambulance même de l'Abbaye. Le médecin, dûment requis

Digitized by Google

par l'autorité, en fit l'autopsie sans désemparer. L'estomac gorgé de vin, les vaisseaux cérébraux gonflés, tout s'accordait à faire voir en ce mort quelque victime de l'ivresse.

La conclusion s'imposait.

Ivre, ce soldat a, selon l'habitude des ivrognes, regardé couler l'eau ; il a perdu l'équilibre ; dans sa chute, la tête a porté sur l'une des piles du pont, le sabre s'est échappé du fourreau....

L'économe avait, depuis plusieurs jours déjà, repris son service. Personne ne le troubla dans l'administration de son ambulance ; personne ne le questionna sur l'origine de la mince raie rouge qui accentuait son sourcil.

On crut seulement remarquer que la prédilection témoignée par les sœurs au turco et au franc-tireur, lui semblait l'éprouver pour les hommes de la landwehr que le typhus et la variole amenaient à l'Abbaye.

Digitized by Google

E. FRIANT

PAR M. CH. DE MEIXMORON DE DOMBASLE

L'hommage que nous rendons aux morts qui se sont illustrés dans le domaine de la science, de la littérature et de l'art, ne saurait nous faire négliger les vivants, ceux qui tracent, eux aussi, leur sillon sur ce terrain si vaste et y sèment le bon grain. Toutefois cette tâche ne va pas sans quelques difficultés : il faut se garer des excès de louange ou de critique auxquels on est enclin à se laisser entraîner, aujourd'hui surtout que la bataille engagée pour les idées et les principes dégénère si facilement en querelles discourtoises. Jamais les discussions d'art en particulier n'ont été soutenues de part et d'autre avec plus d'animosité. Les grandes écoles qui jadis divisaient les artistes en deux ou trois camps se sont multipliées en sectes nombreuses, formant autant de petites églises dont les thuriféraires défendent les doctrines avec une violence passionnée.

Il n'y a là toutefois qu'un écueil d'autant plus facile à éviter qu'on le prévoit, ce à quoi je mettrai tous mes soins. Désireux de constater la part que mes contemporains apportent au bon renom artistique de notre région, je voudrais varier mes études sur les célébrités d'autrefois par quelques appréciations des artistes en vedette

Digitized by Google

avec lesquels j'ai la bonne fortune d'être en rapport ; tout incomplets qu'ils seront, ces portraits d'après nature renfermeront peut-être quelques indications profitables et constitueront en tous cas pour les biographes futurs une source de renseignements que je m'efforcerai de rendre aussi exacts et aussi complets que possible.

Je ne saurais mieux inaugurer cette série de croquis sur le vif que par celui d'un des représentants les plus renommés de notre Lorraine artistique. Malgré sa jeunesse, Émile Friant — devant le nom duquel je supprime le M. qui jure avec sa notoriété — compte un passé que beaucoup de peintres lui envieraient à la fin de leur carrière, et l'avenir le plus brillant est ouvert devant lui. Outre que je connais Friant depuis ses débuts ou peu s'en faut, que j'ai vécu avec lui dans l'intimité la plus amicale, que j'ai suivi tous ses travaux, qu'il a bien voulu me faire le confident de ses jeunes aspirations, je me sens d'autant plus attiré vers lui qu'il est par excellence un peintre lorrain et un Nancéien résolu. D'autres artistes, en trop grand nombre, s'en sont allés pour toujours à Paris, oubliant ou négligeant l'air natal. Je ne sais si Friant a pris parti pour ou contre la décentralisation dont Nancy peut être fière d'avoir conçu le plan et élaboré le premier programme, mais à coup sûr il apporte à cette thèse si judicieuse de l'autonomie de nos provinces, de la restitution de leur vitalité dans la grande patrie française, le concours fortifiant de son talent et de son exemple. Délaissant son atelier de Paris, il passe au milieu de nous la plus grande partie de l'année : ses portraits, ses types, ses paysages, ses intérieurs sont choisis à peu près exclusivement à Nancy, et le caractère de

Digitized by Google

notre pays y est inscrit en traits particulièrement chers à des Lorrains.

Je n'oublierai pas que mon modèle est très jeune encore, et qu'il faut parler de la jeunesse avec simplicité. Ce n'est pas son éloge que j'entends prononcer, mais une causerie familière sur sa personne et sur son œuvre.

Un matin de février de l'année 1883, je fus abordé sur la place Saint-Jean par un jeune homme blond, à l'œil intelligent, à la physionomie éveillée, à la barbe naissante, que je ne reconnus pas tout d'abord, mais que je me rappelai, lorsqu'il se nomma, avoir rencontré quelques mois auparavant chez un ami.

— Je suis Friant, me dit-il, et j'allais chez vous.

— Désolé, mais je ne pourrai rentrer qu'à midi. Ne pourriez-vous me dire ce qui vous amenait ?

— Je voudrais faire votre portrait.

— Mon portrait, juste ciel ! mais je n'y songe guère. J'en ai déjà un de Sellier, et une seconde édition ne me dit absolument rien.

— Oh ! quel dommage ! Je sais que vous avez un atelier très éclairé, et j'avais rêvé de vous y peindre pour le prochain Salon des Champs-Élysées. Bien entendu, je ne vous demanderais rien pour mon travail, qui vous appartiendrait.

— Ah non ! par exemple ; à plus forte raison me refusé-je à faire faire mon portrait pour rien.

Le désappointement de mon interlocuteur était si manifeste qu'il éveilla en moi je ne sais quel mouvement de curiosité sympathique.

— Sérieusement, ajoutai-je, je n'ai nulle envie d'un nouveau portrait, mais si vous voulez voir mon atelier

Digitized by Google

je vous le montrerai bien volontiers. Pouvez-vous venir chez moi cette après-midi vers deux henres ?

— Convenu.

A l'heure dite, Friant arrivait et trouvait le jour de l'atelier à son gré. J'étais assis sur une chaise haute devant un paysage en train, et pendant que nous causions il gravitait autour de moi en m'observant attentivement. Puis, s'arrêtant et saisissant une feuille de papier et un bout de fusain :

— C'est ainsi, s'écria-t-il, que je voudrais vous peindre.

Et le voilà, sans autres préparatifs, crayonnant mon profil.

Lorsqu'après dix minutes il me montra son croquis de loin, je reçus une commotion dont le souvenir est toujours très net en moi, tellement cette indication, que je conserve soigneusement, était vivante et nerveuse. Toute irrésolution cessa dans mon esprit, nos conventions furent arrêtées séance tenante, les poses commencèrent dès le lendemain, et trois mois après, mon portrait était exposé au Salon de Paris ; mes concitoyens ont pu le revoir il y a deux ans à celui de Nancy et juger si j'ai eu lieu d'être satisfait de m'être laissé faire.

Tel est le début de mes relations avec Friant, et le départ d'une amitié dont les années n'ont fait que resserrer les liens. Si j'y ai insisté plus peut-être que de raison, c'est pour montrer chez mon peintre malgré moi une précocité dont les exemples sont très rares.

Car il n'avait pas vingt ans alors, étant né le 16 avril 1863 à Dieuze, chef-lieu de canton de l'ancien département de la Meurthe avant la guerre de 1870.

Digitized by Google

Originaires de cette petite ville, ses parents devaient l'habiter toujours, sans la terrible conflagration qui vint en 1871 l'arracher à la France. M. Friant père était chef d'atelier à la Saline ; il n'hésita pas à quitter cette position et à venir s'en créer une autre à Nancy, où il dirigea d'abord, puis fonda un peu plus tard pour son propre compte, rue Jeanne-d'Arc, une maison de serrurerie. C'est ainsi que son fils unique devint notre compatriote, et qu'il trouva dans notre cité des éléments d'enseignement artistique que Dieuze ne lui eût pas offerts.

Il n'avait que huit ans et demi à cette époque, mais déjà sa vocation se manifestait par un goût marqué pour le dessin. Sa distraction préférée était de crayonner des traits sur une ardoise ; il ressentait une joie intense à voir naître sous son stylet de pierre des figures ou des objets, qui s'évanouissaient sous l'éponge au fur et à mesure de leur apparition.

Ses parents étaient très liés à Dieuze avec M. et Mme Parisot, chez lesquels le jeune Émile passait une partie de ses journées, et qui avaient, eux aussi, résolu de venir chercher un asile à Nancy. M. Parisot était pharmacien. Un départ en commun fut décidé, mais au moment de l'effectuer l'excellent ami de la famille Friant fut enlevé par la mort et sa veuve seule put la suivre dans sa nouvelle résidence. La tendre affection que Mme Parisot avait témoignée à l'enfant est toujours aussi vivace ; aujourd'hui encore, Friant partage toutes ses journées entre ses parents et celle qu'il appelle à bon droit sa seconde mère.

A son arrivée parmi nous, Friant fut placé à l'institution Loritz, où il passa trois années entrecoupées de fré-

Digitized by Google

quentes écoles buissonnières. Le quartier qui avoisine la rue Victor n'existait pas alors. Avec les bâtiments de la pension finissait la ville et s'ouvrait une série de jardins aboutissant à la prairie. Épris de grand air, de liberté, de promènades, le jeune écolier ne résistait pas à la tentation de courir les champs au lieu de s'enfermer dans une salle de classe : il partait au hasard, suivait les méandres de la rivière, qui devait rester pour lui sa grande attraction, se plongeait dans son onde aux Cinq-Piquets et parcourait la côte de Malzéville, dont les moindres replis lui étaient familiers. Mais il était en revanche très assidu aux cours de dessin, dirigés d'abord par le conservateur actuel du Musée, M. Larcher, puis par M. Charbonnier, aujourd'hui professeur au Lycée, dont il fréquentait aussi l'atelier particulier, chemin de Saurupt.

Il continuait à beaucoup dessiner, mais bien des enfants sont coutumiers de ces bégaiements artistiques sans qu'on soit fondé à en rien conclure pour l'avenir. Ses parents songaient pour lui à la pharmacie, en raison de leur liaison avec M. Parisot ; leur fils, lui, ne se sentait aucune vocation pour cette carrière. Bien que porté par des dispositions innées vers l'histoire naturelle, vers les insectes qu'il rencontrait dans ses excursions, vers les squelettes qu'il examinait avec une curiosité d'anatomiste, il ne se découvrait pas la moindre propension pour les préparations qui recèlent, dans leurs enveloppes de verre ou de papier, les remèdes aux maux dont le roi de la création a le monopole. Il avait, le croirait-on, un penchant pour l'épicerie. Oui, l'artiste qui devait vingt ans plus tard, dans un menu de banquet, prosterner un commerçant flanqué d'un pain de sucre, dans la pose

Digitized by Google

d'un coupable, devant un piédestal du haut duquel un peintre reçoit d'un air hautain son amende honorable, avait dans ses visées de jeunesse rêvé de trôner derrière un comptoir et d'y débiter des denrées coloniales à sa clientèle, tandis qu'il était effrayé par la pensée de devenir un homme grave dispensant des ordonnances médicales. Je trouverais volontiers l'explication de cette préférence dans la préoccupation de belle santé qui n'a cessé de hanter Friant, en lui inspirant de l'aversion pour les produits destinés à soulager nos misères et du goût pour ceux qui sont permis aux gens bien portants.

Sa vie nomade éveillait son intelligence et ses facultés de vision, mais elle était fort insuffisante au point de vue des études. Son père résolut d'y mettre un terme en le confiant au Lycée de Nancy, où il arriva en avance sur bien des points, mais en retard sur d'autres, le latin et le grec notamment. Le nouveau régime, rigoureux cette fois, auquel il fut astreint, le dépita et le dérouta. Toutefois ce ne fut pas pour longtemps, car en même temps que les classes du Lycée il suivait celles de l'École municipale de dessin, où il trouva des stimulants qui réconfortèrent son courage et lui firent supporter avec résignation sa privation de fugues sur les bords de la Meurthe.

L'École de dessin et de peinture de Nancy avait pour directeur un artiste éminent, Devilly, qui lui aussi avait dû quitter son foyer à la suite de la guerre, et qui, devenu des nôtres, avait consenti à prêter à l'enseignement artistique de notre ville le concours de son expérience consommée. J'ai, dans une autre circonstance, apporté mon tribut d'admiration au grand peintre qu'une mort

Digitized by Google

foudroyante devait trop tôt nous ravir. Je suis heureux de saisir l'occasion qui m'est offerte d'insister ici sur son rôle de professeur, auquel il consacra jusqu'au dernier jour de sa trop courte existence. L'enseignement de Devilly n'était point enserré dans un programme étroit : le maître le variait avec le tempérament de ses élèves et l'assortissait à leurs aptitudes, avec la constante préoccupation de leur permettre de les utiliser. Il s'appliquait à inculquer à tous le goût du beau, à élever leur esprit, à leur faire aimer l'art dans toutes ses manifestations, mais il s'ingéniait à développer dans chacun d'eux les qualités natives que sa perspicacité lui faisait deviner et à diriger ces dispositions individuelles vers les professions où elles devaient trouver le meilleur emploi. Nos industries artistiques nancéiennes, si florissantes et si renommées, lui doivent une pépinière d'excellents collaborateurs ; c'est surtout vers le recrutement de son personnel que se portaient ses efforts. Pour qu'il se décidât à conseiller à un élève de s'adonner à la peinture, il fallait qu'il pressentit en lui une vocation irrésistible et un tempérament à la taille des difficultés dont cette carrière est hérissée, aujourd'hui surtout qu'elle est devenue une mêlée de combattants et de rivaux.

Devilly découvrit bien vite en Friant cette trempe qui est un gage de victoire. Dès 1872 il lui permit de dessiner des têtes d'après nature, et l'année suivante il l'autorisa à se munir de cette boîte à couleurs qui est le but des convoitises de tous les débutants, et qu'il faut savoir cependant refuser souvent à leur impatience. Friant n'avait pas quatorze ans.

Notre grand Callot l'avait littéralement conquis et fut

Digitized by Google

la cause d'une de ses premières déceptions. A la vitrine de M. Dumont, antiquaire, était appendue une épreuve de la grande *Tentation de saint Antoine,* qui était l'objet souvent considéré de l'ambition du jeune artiste. Il réunissait ses petites économies pour s'en rendre acquéreur, et lorsqu'il eut parfait la somme de 2 fr., il se présenta chez le marchand. Mais cette *Tentation* si tentante en valait 15, ce qui serait pour l'heure présente un prix très modéré, et Friant dut battre en retraite la mort dans l'âme, avec le sentiment d'une grosse déconvenue.

La peinture l'en consola : il en était absolument enthousiaste, au point qu'il voulut quitter le Lycée pour s'y consacrer tout entier. Sa famille, conseillée par Devilly, renonça à d'autres projets et lui permit de suivre une vocation qui s'affirmait d'une façon aussi caractérisée.

Mais Devilly combattit toujours énergiquement les tendances de son élève à sacrifier ses études classiques à l'art.

« Ne cédez pas, lui disait-il, à ces incitations : vous le regretteriez plus tard. A votre âge il faut orner sa mémoire des connaissances les plus variées et en pousser l'étude aussi loin que possible. Ne négligez ni les langues anciennes, qui ennobliront votre esprit, ni l'histoire, qui le meublera de souvenirs et d'exemples, ni les sciences, qui lui donneront de la méthode et l'accoutumeront à un travail raisonné ; vous y joindriez un peu de philosophie que ce n'en serait que mieux. A notre époque il est indispensable d'entrer bien armé dans la vie, et le bagage intellectuel d'un peintre lui est aussi important à acquérir que le côté technique de sa profes-

Digitized by Google

sion. Trop d'artistes pèchent par cette insuffisance d'instruction première pour que je ne vous mette pas en garde contre les inconvénients qui en résulteraient pour vous, quel que soit l'avenir qui vous soit réservé. Apprenez donc, apprenez beaucoup ; si vous ne voulez plus retourner au Lycée, suivez des cours particuliers chez un bon maître : Nancy n'en manque pas. »

Friant s'adressa d'abord à M. de Roche du Teilloy, mais cet excellent professeur, trop occupé, lui conseilla Narcisse Michaut, dont les débuts avaient été si brillants et dont un mal implacable brisa sitôt la carrière en arrachant aux lettres lorraines une de ses illustrations les plus certaines. Michaut lui témoigna beaucoup d'intérêt, mais, trop affaibli, mourant déjà, ne put guère s'occuper de lui.

Après sa mort, Friant fut confié à un professeur distingué du Lycée de Nancy, M. Thouvenin, qui lui donna des leçons très sérieuses de latin, de français et d'histoire, tout en lui inculquant des notions générales parfaitement appropriées à la carrière artistique choisie par son élève. Cette instruction éclectique fut des plus favorables à Friant, et le prépara à l'École des Beaux-Arts où il devait entrer deux ans plus tard.

Pendant ce temps, Devilly présidait à son enseignement artistique, lui apprenant le respect d'un dessin châtié, le mécanisme des harmonies et le jeu des couleurs. Admirateur de Delacroix, Devilly initiait son disciple à l'esthétique de cet immortel génie, à la magie savante de sa palette et à la fougue sublime de ses compositions. Mais reconnaissant chez lui un amour instinctif de la nature, il se garda de lui conseiller l'imita-

Digitized by Google

tion des maîtres et lui interdit expressément d'en copier les œuvres au Musée, contrairement à la méthode qu'il suivait auprès d'élèves dont il voulait développer d'autres aptitudes. C'est à ses sages avis, fidèlement observés, car Friant n'a jamais fait aucune copie, que notre compatriote doit d'être resté le serviteur scrupuleux de la nature.

Au premier abord, Friant éprouva quelque embarras à se servir de sa palette, dont il ne tirait que des esquisses informes et des paysages inachevés. Mais son acharnement au travail et l'ardeur que ses séances en plein air excitaient en lui le rendirent promptement maître des procédés de la peinture : au Salon de 1878 de notre Société des Amis des Arts, il débutait par quatre tableaux : son *Portrait* de grandeur nature, un maquereau immense dénommé *Après la pêche,* la *Porte Saint-Georges* vue du faubourg par le temps gris, et une autre nature morte, *Gibier d'eau,* où l'on voyait des canards suspendus à un arbre au milieu d'attributs de chasse. Ces premières manifestations de son talent furent très remarquées.

Il continua ainsi jusqu'à seize ans et demi, exposant à l'École municipale des travaux de tout genre qui attirèrent l'attention sur lui et lui firent obtenir en 1879, à la demande de Devilly, une pension de 1,200 fr., dont 600 fr. de la ville et 400 fr. du département, pour aller poursuivre ses études à Paris, où il prit une chambre au sixième étage du n° 54 de la rue Notre-Dame-des-Champs, à côté de l'atelier de Baudry. Muni d'une recommandation de son maître, il se rendit aussitôt chez Cabanel, qui, frappé du bon enseignement qu'il avait reçu, l'admit immédiatement à son atelier de l'École des Beaux-Arts.

Digitized by Google

S'il est loisible de trouver Cabanel froid et compassé comme peintre d'histoire, il faut reconnaître que ce fut un portraitiste éminent, dont le nom figurera avec honneur parmi les meilleurs de la seconde moitié de ce siècle. Ce fut aussi un éducateur parfait, plein d'affabilité et de dévouement pour ses nombreux élèves, qui tous ont conservé pour lui les sentiments de la plus affectueuse gratitude. Friant fut d'abord assidu à ses cours, mais il en fut détourné par son camarade nancéien Victor Prouvé, dont le tempérament puissant et communicatif exerça sur lui une véritable fascination : au lieu de suivre l'enseignement de l'École des Beaux-Arts, où on les avait qualifiés du surnom d'*esquissiers*, les deux amis passaient leur temps dans leur chambre à brosser des ébauches hardies, où l'imprévu du sujet le disputait à la véhémence de la couleur.

Une crise terrible de nostalgie vint frapper notre jeune Lorrain et le décida à revenir au foyer paternel, où il passa deux mois sans pouvoir se livrer à aucun travail pendant ce terrible hiver de 1879-1880 dont la cruelle âpreté est restée légendaire dans nos annales climatologiques. Ce séjour au milieu des siens lui rendit son énergie, et au printemps il put retourner à Paris. Mais il s'était opéré dans ses tendances une transformation capitale : sa nature, plus tempérée que celle de Prouvé, le portait à renoncer à des emportements pour lesquels il n'était point fait ; au bout de quelques semaines il s'était repris et s'engageait résolument dans la voie qu'il ne devait plus quitter. Ses courses dans Paris, ses stations devant les vitrines des marchands de tableaux ou dans les musées, provoquaient une sélection dans ses goûts. Il admi-

Digitized by Google

rait beaucoup Gérôme, alors dans tout l'éclat de sa renommée, et s'éprenait de son archaïsme subtil, qui s'efforçait de dissimuler l'arrangement de tradition des ateliers sous une restitution ingénieuse et plausible du passé ; il admirait plus encore Meissonier, chez lequel cette intuition du milieu s'alliait à un scrupule plus respectueux et plus saisissant de la forme. Quelques années plus tard, son compatriote Bastien-Lepage devait avoir sur lui une influence décisive, et appuyer de son autorité cette évolution qui lui faisait abandonner la convention romantique pour l'amener à poursuivre de tout près la nature et la vérité.

Il mit sur-le-champ ce nouveau programme à exécution ; ses études furent meilleures et ses dessins plus serrés. A la fin des cours de 1880, il montra aux Beaux-Arts des esquisses inspirées de Gérôme et revêtues de la coloration harmonique de Devilly, entre autres un *Hassan et Namouna* et un *Alexandre et Aristote*. Son maître Cabanel leur donna son entière approbation et classa son auteur parmi ses élèves de choix.

Revenu à Nancy pendant les vacances, Friant entreprit pour la décoration du château d'Art-sur-Meurthe, appartenant à M^me^ la marquise de Ludre, deux épisodes de grande dimension de la vie de *Don Quichotte*. Si la date de ces importantes compositions, que nous avons revues en 1894 dans les galeries Poirel, n'accusait l'âge du peintre, jamais on ne pourrait soupçonner qu'elles émanent d'un jeune homme de dix-sept ans. La tournure en est remarquable, le dessin intelligent et la couleur locale très espagnole : c'est bien dans ces paysages rudes, calcinés par le soleil, que le chevalier de la Triste-Figure a

Digitized by Google

dû mener sa vie d'apôtre aventureux et de doux illuminé. Tout en parachevant ses grands panneaux, Friant peignait un de ses camarades de l'atelier Devilly, le peintre *Camille Martin,* revenant le soir d'une journée d'étude dans la campagne et se silhouettant sur l'or verdi du conchant. Il se dégage de cette toile, exposée à Nancy en 1880, une grande impression de mélancolie crépusculaire. Il fit aussi le *Portrait* de *Mme Desbarres.*

Puis le peintre retourna à Paris, mais avec un plan de travail très modifié. L'atelier l'obsédait : l'étude constante d'un même modèle dans un même éclairage lui paraissait un labeur presque machinal, où l'intelligence et l'émotion ne trouvaient aucun aliment. Il se rendit chez notre concitoyen Aimé Morot, qui revenait de Rome et qui peignait le *Bon Samaritain,* récompensé l'année suivante par la médaille d'honneur. Morot fut très content de ses études et l'engagea à s'atteler incontinent à un tableau pour le Salon. Friant s'empressa de suivre cet avis, et, quittant définitivement l'École des Beaux-Arts, revint à Nancy pour se mettre à l'œuvre. Il avait choisi pour sujet l'*Enfant prodigue* gardant ses troupeaux dans les solitudes de l'exil. Jamais tableau ne lui causa plus d'impatiences et ne fut plus dur à terminer : ayant à traiter une scène de plein air, il l'ébaucha dehors dans un jardin de la Foucotte, mais si l'esquisse était satisfaisante, la distance est si grande entre le projet et l'exécution que les difficultés s'accumulèrent au point de faire quelquefois perdre à l'artiste tout espoir de les vaincre. Lorsque le paysage se tenait à peu près, c'était la figure qui jurait dans l'ensemble. Plusieurs mois se passèrent dans ces tâtonnements. Loin de s'améliorer, la toile devenait de plus en

Digitized by Google

plus médiocre, si bien qu'un jour de complet découragement le peintre la racla complètement avec un rasoir, puis en remporta la trame à Paris, où il passa tout l'hiver à chercher à la rétablir. C'est seulement au printemps de 1882 qu'il entrevit la victoire après ce long combat : en huit jours il refit d'une manière satisfaisante les quatre cinquièmes de son tableau et put le terminer pour le Salon de Paris, mais bien juste, car il y travaillait encore le matin du dernier jour des envois.

Pour se délasser de ses efforts infructueux, il avait peint à Nancy deux beaux *Portraits* de *M.* et de *Mme Sidrot,* et à Paris un petit intérieur représentant deux jeunes artistes regardant dans la pénombre cendrée de la tombée du jour un tableau posé sur un chevalet : ses deux modèles étaient Camille Martin et le grand et infortuné sculpteur dont Nancy déplorera toujours la perte inopinée, Mathias Schiff.

L'*Intérieur d'atelier* et l'*Enfant prodigue* — prodigue avant tout de soucis pour son père artistique — furent envoyés au Salon de 1882. Friant attendit, non sans quelque anxiété sur le résultat de cette première tentative, le verdict de ses juges. Quelques jours après il était informé que ses deux toiles étaient non seulement admises, mais reçues avec un numéro leur donnant droit à la cimaise, place convoitée par tous les exposants. Les visiteurs du Palais des Champs-Élysées ratifièrent la décision officielle : pendant toute la durée de l'exposition, une foule curieuse et intéressée ne cessa de se renouveler devant ces deux envois d'un peintre jusqu'alors inconnu ; les journaux en parlèrent avec éloges, vantant l'harmonie délicate de la scène biblique et les colorations

Digitized by Google

argentines de l'intérieur, dont le *Monde illustré* publia une gravure sur bois en première page. Un membre du jury, notre regretté compatriote Feyen-Perrin, complimenta en termes chaleureux le débutant, dont un succès inespéré consacra les premières œuvres à la distribution des récompenses : proposé par le jury pour une troisième médaille, Friant la manqua seulement d'une voix et obtint une mention honorable. Enfin, pour couronner cette victoire d'un combattant de dix-neuf ans, l'*Enfant prodigue* fut acheté par l'État : il est aujourd'hui au musée de Roubaix.

Friant vint se reposer en famille de cette campagne fatigante, et comme passe-temps peignit au vernis Martin, sur un meuble de Majorelle, un troisième *Don Quichotte,* cabriolant sous les yeux de Sancho ahuri dans les rochers de la Sierra-Morena. C'est à ce moment que je le rencontrai et qu'il fit mon portrait, exposé sous le titre de *Un peu de repos* au Salon de Paris de 1883 et à celui de Nancy de 1894.

Il revoyait souvent Devilly, qui l'exhortait à courir l'aventure du prix de Rome et le décida à se présenter au concours de 1883. Friant s'installa dans une petite chambre de l'hôtel d'Angleterre, rue Jacob, la veille du premier essai : une lettre qu'il m'écrivit à cette époque montrera mieux que tout autre commentaire son état d'âme aux approches du grand jour.

... Je quitte Nancy le cœur tout navré ; je lis *Cousine Bette* qui m'empoigne et en même temps se déroulent devant mes yeux des paysages qui rendent l'idée d'un concours en loge absolument plate et mesquine. Mais ça ne fait rien ; pour me

Digitized by Google

mettre bien avec les anciens, je commence par consulter les augures en arrivant chez moi.

(*Ici un dessin représentant le peintre découvrant sur l'oreiller de sa couchette de fer une énorme araignée.*)

Araignée du soir, espoir! Les dieux sont pour moi!!!

Le lendemain matin, en m'en allant au concours, je me disais : Tiens, comme c'est drôle, on ne dirait pas que je m'apprête à fourrer le nez là-dedans, je n'y pense pas du tout.

Ce que c'est que le pressentiment!

On recommençait ce jour-là le premier essai dont je suis exempté. Il avait été voté par extraordinaire à cause du sujet donné par ...., qui l'avait fait étudier préalablement dans son atelier; alors protestation peu polie de la part des élèves contre ces manœuvres; de là, recommencement et pour moi deux jours perdus, deux jours que j'aurais si bien passés à Nancy et qui m'auraient fait avancer le portrait. Enfin, les dieux ne me sont plus propices.

Je fais du paysage puisque c'est ainsi et je veux avoir deux petits panneaux à l'exposition des Amis des arts.

Boum! Esquisse! C'est sérieux cette fois : sujet filandreux, n'en parlons pas, embêtement général, perds pas la carte tout de même; reçu cinquième sur 37, pas mauvais pour la place; second dans la seconde série; zut pour la série.

Enfin soit, il me restera cinq ou six jours à passer à Nancy, et dans ce peu de temps on fait bien des choses, puisque Dieu a fait le monde.

Oh! bonne affaire; j'ai rencontré Cabanel qui m'a dit tout de suite : « J'ai vu votre tableau (comme de quelque chose d'important); il est *très bien,* il y a un cran de plus comme exécution; c'est ce que vous avez fait de mieux. » Maintenant je crois avoir un n° 1. Petitjean qui en a un aussi pour son grand tableau me l'a assuré.

Vive la Lorraine!

Quelque temps après, Friant apprenait qu'il était un

Digitized by Google

des dix concurrents élus pour la dernière épreuve, et il entrait en loge.

Le sujet du concours, renouvelé des Grecs, était *Œdipe maudissant son fils Polynice*. Friant le traita très bien, ainsi qu'on peut en juger au Théâtre d'application de la rue Saint-Lazare, où son tableau a été placé en dépôt par l'État, mais il n'obtint que le second prix. Le premier fut attribué à M. Marcel Baschet.

Ce demi-échec le déconcerta un peu, mais le travail lui fit oublier cette déception. Les relations qu'il noua avec Bastien-Lepage, dont tant d'affinités le rapprochaient, portèrent le dernier coup à ses hésitations et l'ancrèrent pour toujours dans la voie vers laquelle il se sentait porté depuis trois ans. Bastien-Lepage avait instauré une formule nouvelle, celle de l'accord raisonné de figures excellemment peintes et d'un décor directement inspiré par la nature, ou, s'il l'on veut, de l'émotion du plein air alliée à une science parfaite d'exécution dans l'atelier. C'est précisément cette recherche du grand art dans l'enveloppe moderne qui était le but, encore inavoué et instinctif, des préoccupations de Friant. Si l'état maladif de Bastien-Lepage et la mort qui l'emporta l'année suivante ne lui permirent pas de le voir souvent, l'impression de ces rares entrevues fut profonde et indélébile.

Bastien-Lepage l'exhorta à travailler le morceau. Un nouvel intérieur d'atelier, où Friant montrait, sous le titre du *Coin favori,* Prouvé dessinant à une table au milieu d'un pittoresque désordre de plâtres et de papiers, fut directement inspiré par ses nouvelles tendances : exposée seule au Salon de 1884, cette œuvre ex-

Digitized by Google

quise valut au peintre la médaille de troisième classe qui lui avait échappé deux ans auparavant.

Les années 1883 et 1884 furent extrêmement laborieuses : Friant dessinait et peignait toute la journée. De cette époque datent un *Vieux paysan* au coin du feu, un *Potager,* quatre *Études de femmes,* le *Repos du chasseur* (M. Clérin entouré de ses chiens), les *Portraits* de *M.* et de *Mme Petitjean,* de *M.,* de *Mme* et de *Mlle Mathieu,* du peintre *Jeanniot,* dans l'atelier duquel il passait presque tous ses dimanches à Paris, de *Mme Ed. Cournault,* du *Comte des Isnards,* de *Mme Majorelle,* et une dizaine de portraits au fusain, parachevés avec une conscience admirable, parmi lesquels ceux du paysagiste *Licourt,* de *M. Roger Marx* et de *M. Liouville* sont à citer particulièrement. Pendant l'automne de 1884, Friant vint passer six semaines chez moi en Bourgogne et y peignit une *Vue de village* à contre-jour et deux *Portraits* de ma fille. Rentré à Nancy, il entreprit ceux de *M. Angenoux,* conseiller à la Cour, du sculpteur *Bussières,* enfin celui de *Mme de Meixmoron,* qui figura avec un troisième intérieur d'atelier, l'*Ébauche,* au Salon de 1885 : cette fois, deuxième médaille et mise définitive du peintre hors concours. Je doute qu'il existe dans nos fastes artistiques un second exemple d'un artiste de vingt-deux ans en possession de semblables récompenses. Friant était connu, classé, coté, et signalé dans les ateliers, où on le qualifiait de *nouveau terrible,* comme un rival redoutable avec lequel il fallait compter désormais.

Un second accès de fièvre disciplinaire reprit cet indépendant et l'amena à courir de nouveau la chance du prix de Rome ; mais, moins heureux qu'au concours pré-

Digitized by Google

cédent, il échoua à l'épreuve de la figure peinte. Pour le coup, il renonça à la Villa Médicis, ce dont je me rappelle l'avoir félicité, pour des motifs qui n'avaient rien d'irrévérencieux envers l'institution et tenaient exclusivement à la crainte de voir perdre à mon jeune ami la moindre parcelle de son originalité.

Il me souvient d'une visite que je lui ai faite à cette époque, au mois de mai, dans l'atelier de Prouvé, rue du Moulin-de-Beurre, là-bas, là-bas, plus loin encore que le Luxembourg, derrière le cimetière Montparnasse, dans un quartier nommé Plaisance par la plus ironique des antiphrases. Ah ! je vous assure que le confortable manquait dans la pièce, où il n'y avait pour tout mobilier qu'un chevalet, un tabouret, une table et les deux volumes du Dictionnaire de Bescherelle sur lesquels je m'assis. Mais sur le chevalet était posée une étude d'*Italienne* de la plus rare distinction d'attitude et de couleur ; le jour clair du nord, réchauffé par les reflets montant de la cour ensoleillée, où les élèves de l'atelier J. P. Laurens prenaient le frais dans une raie d'ombre, illuminait le studieux asile ; par la fenêtre ouverte un ciel limpide chantait la bonne chanson du printemps, parlait d'espérance, et jamais, je crois, l'avenir de Friant ne m'apparut plus évident. Les éclats des cuivres d'une fête foraine, installée tout le long du boulevard de Vaugirard, venaient jusqu'à nous et me paraissaient autant de fanfares de victoire.

Le prix de Rome eût exempté Friant de la dette de service militaire à payer à sa patrie : il lui fallut l'acquitter. Fort heureusement un bon numéro à la conscription la réduisait à un an. Il demanda Paris comme garnison,

Digitized by Google

put l'obtenir et fut affecté au bastion n° 11 du 130e de ligne, près des fortifications. Ses débuts furent assez durs, suivant la coutume, mais peu à peu ses chefs, prenant en considération et en sympathie ce second prix de Rome plus fait pour manier la brosse à peindre que le fusil, lui multiplièrent les occasions de continuer ses études et de se retremper à Paris dans le courant artistique qui ne coulait guère au pied du bastion n° 11. Comme témoignage de sa reconnaissance, le jeune soldat dessina ou peignit toute la hiérarchie du 1er bataillon de la 2e compagnie du 130e, son sergent-major, son adjudant, son sous-lieutenant, son lieutenant, les enfants de son capitaine, et, dans les sommets, deux colonels et un général. Où sont toutes ces œuvres aujourd'hui? Dispersées à tous les coins de la France, il serait impossible de les réunir et je ne puis les enregistrer que pour mémoire, en même temps qu'un *Portrait* de *Jeanniot* à l'aquarelle et un profil de *Gambetta* d'après une médaille de Chaplain.

A une soirée chez M. Volland, sénateur, Friant fit la connaissance de Coquelin aîné, qui devint un de ses plus fervents appréciateurs et le présenta à M. J. Claretie, administrateur de la Comédie-Française. M. J. Claretie lui fit le meilleur accueil et lui donna ses entrées au foyer célèbre de la maison de Molière, où il se rencontra avec l'élite de la littérature et de l'art. En outre de nombreuses auditions au théâtre des chefs-d'œuvre du répertoire, cette fréquentation développa et mûrit l'intelligence déjà si éveillée de Friant. Tout le monde lui faisait fête ; on aimait dans ce milieu d'excessif raffinement sa nature prime-sautière, sa simplicité et la franchise de ses repar-

Digitized by Google

ties. Son intimité naissante avec Coquelin ne devait pas se borner à des échanges de compliments : non seulement le grand comédien lui acheta plusieurs tableaux pour sa collection, mais il se fit représenter par lui dans sa vie d'homme privé et dans ses principaux rôles. Il n'existe pas moins de douze de ces portraits, tous variés d'attitude et de facture : celui de Coquelin écoutant dans son cabinet la lecture d'un manuscrit par son fils fut un des plus remarqués. Coquelin cadet mit aussi le talent de Friant à contribution et se fit peindre trois ou quatre fois par lui : de son côté, M. J. Claretie témoignait le plus affectueux intérêt à notre concitoyen et lui demanda son portrait ainsi que celui de ses parents et de son fils.

Son année militaire terminée, Friant se remit à des travaux suivis avec plus d'ardeur que jamais. Les *Portraits* magistraux de *M. le Baron de Lacoste,* ancien maître des requêtes au Conseil d'État, et de *M^me^ Constantin,* exécutés à Paris et à Nancy pendant l'hiver et le printemps de 1886, lui méritèrent au Salon une des bourses de voyage accordées aux jeunes peintres les plus marquants. Le lauréat commença par profiter de cette récompense pour visiter la Hollande et ses musées, de compagnie avec son compatriote Henri Royer. C'est vers Franz Hals et Rembrandt, et aussi vers les petits maîtres qui ont peint avec tant de perfection les scènes de la vie intime de leur temps, les Gérard Dow, les Metzu, les Mieris, les Pierre de Hooghe, que se portèrent ses préférences ; Rembrandt surtout l'enthousiasma. Puis il se mit à l'ouvrage et rapporta de cette campagne d'hiver le *Vieux château d'Anvers,* une *Vue* de la même ville par la neige, le *Canal à Dordrecht,* une *Famille de pêcheurs*

Digitized by Google

et une *Jeune fille de l'île de Marken*. Trois mois après, seconde utilisation de la bourse de voyage et départ pour des régions plus lointaines et moins froides, l'Italie et la Tunisie. Tout chemin mène décidément à Rome : Friant n'avait pu y arriver par l'École ; il s'y rendit de son propre mouvement, s'y arrêta quelques jours pour y peindre deux études d'un sentiment délicat, le *Forum* et une *Vue du Tibre,* passa à Naples, gravit le *Vésuve* dont il prit trois aspects, et mit enfin le cap sur Tunis. C'est lui-même qui va, de sa plume alerte et colorée, nous tenir au courant de ses impressions dans sa nouvelle résidence.

Maison Flamingo, 2, rue Al-Djazira,
(Date incertaine, Friant n'en mettant jamais) 1886.

Mon cher Meis,

La vie est trop courte; on n'a pas le temps de s'arrêter à une idée. Avant d'avoir pu donner suite à un projet on en a dix autres en tête. Il vous faut toujours regretter ou désirer; c'est essoufflant. J'avais trop à faire déjà dans mon petit Nancy et voilà que je cours à droite et à gauche, que je me creuse l'appétit de plus en plus, sans aucun espoir d'arriver jamais à me rassasier, d'établir enfin l'équilibre entre le besoin de production et la production.

L'échantillon d'Orient que j'ai dans la seule ville de Tunis me remplit d'étonnement; c'est tout un monde nouveau. Le laisser-aller de la vie intime en pleine rue, la libre allure de gens peu préoccupés de mode, de correction, de tenue et d'autres balivernes, *moisissures de la civilisation,* sont une source inépuisable de pittoresque.

Et en fait de peinture le pittoresque est quelque chose, bien qu'on s'en soit trop servi pour déguiser sa faiblesse ar-

Digitized by Google

tistique et qu'il soit tombé en disgrâce pour nous avoir été présenté par des imbéciles.

Les tableaux complets rencontrés ici à chaque pas me donnent la sensation d'un grand délassement comme d'un grand vide rempli, aussi. Plus de rues droites, plus de maisons symétriques, plus de costumes uniformément gris ou noirs, surtout plus les bienséances de la vie intérieure chez nous qui nous empêchent de manger un petit pain sur le trottoir. Puis, qu'il est facile de pénétrer dans les maisons particulières (je parle des maisons juives, car celles des Arabes sont fermées, bouchées à l'émeri)! Du reste on y voit tout du dehors; comme on s'installe avec aisance au premier coin de rue, et comme on a tout de suite quarante burnous derrière soi, mais aussi comme on les bouscule quand ils vous gênent un peu trop! C'est le pays de la peinture : une variété de formes et de tons qui se caractérise différemment à chaque tournant de rue.

Mais je ne trouve pas le *sentiment* dans tout cela; l'esprit, ou le cœur, si vous voulez, n'y est peut-être pas porté, justement à cause de tout ce que voient les yeux. Mais pas un coin ne porte comme chez nous à cette douce mélancolie si pleine de charme. C'est toujours gai.

Jusqu'à présent je n'ai peint que dans la rue : bientôt je pourrai vous dire un mot des enfants d'Israël chez eux. J'ai visité déjà une quantité de maisons, entre autres celle du grand rabbin ou plutôt du caïd (chef suprême). J'y ai été invité à dîner par sa femme, une très aimable personne tout de noir habillée, qui ne peut réparer des ans l'irréparable outrage mais qui a dû être très bien dans son temps, si j'en juge par un groupe de jeunesses de la famille me regardant par-dessus son épaule à ma présentation. Je tâcherai de rapporter des souvenirs bien exacts de ces beautés sémitiques et si j'ai réussi à pincer leur type vous m'en direz des nouvelles.....

Je lui en ai dit effectivement des nouvelles, et d'excel-

Digitized by Google

lentes, car les études qu'il me fit voir à son retour sont des plus importantes et des plus réussies. On respire l'air lumineux de ce beau pays dans les *Environs de Tunis ;* le *Souk des tailleurs* nous dévoile, avec une perfection déconcertante de touche, un coin de cette vie pittoresque si bien faite pour charmer les yeux ; la *Juive tunisienne* est un élégant échantillon de cette race dont le type préoccupait le voyageur. Mais là devait se borner pour cette fois sa campagne artistique sur le sol africain : le soleil terrible de cette région ardente, qu'il bravait avec l'insouciance imprudente de la jeunesse, finit par l'éprouver beaucoup. De violents maux de tête le forcèrent à venir chercher en France un climat plus modéré, et il lui fallut plusieurs mois pour se rétablir de cette crise d'insolation.

Mais une fois en possession de ses forces, de nouvelles œuvres se succédèrent sans interruption : le *Portrait* de *M^me^ Coquelin mère,* celui de *Jean Coquelin,* exécuté à Londres en même temps que celui de *Miss Tennant,* qui devait épouser Stanley quelques mois après, puis en France un nouveau *Portrait* de *l'auteur* en blouse, celui de *M^me^ Paul* et enfin le grand tableau des *Canotiers,* sur lequel je veux m'arrêter quelques instants pour varier l'aridité de tant d'énumérations. Dans l'ombre transparente d'un bâtiment en planches, sur les rives de la Meurthe, une vingtaine de jeunes gens sont assis autour d'une table : l'un d'eux coupe le pain, et tous les regards sont concentrés sur une oie savoureuse que le président de ces agapes amicales apporte triomphalement. Tout dans cette scène intime respire la gaieté, l'atmosphère limpide, les stries des costumes professionnels, la bonne

Digitized by Google

humeur qui éclate sur tous les visages, les lointains attendris sous la poudre d'un soleil matinal. Et tout cela est observé et peint avec une science, une souplesse, une dextérité de main qui font de cette toile une œuvre complète.

Stimulé par le succès qu'elle obtint au Salon de 1888, Friant se décida à entreprendre un tableau de plus grandes dimensions encore et prit pour thème l'entrée de notre cimetière de Préville un jour de Toussaint. Contre le pilier de la porte est assis le pauvre aveugle Auger, que tout Nancy aimait et secourait ; une fillette s'avance pour lui faire l'aumône, et derrière elle ses parents et d'autres visiteurs, des fleurs à la main, se dirigent vers le champ du repos enseveli sous la neige. Cette symphonie puissante en blanc et noir, où les attitudes sont si variées et si vraies, où la touche est si fière, remporta au Salon de 1889 un succès éclatant. Les journaux la célébrèrent à l'envi ; j'ai vu et lu la volumineuse collection de plus de 250 comptes rendus, tous plus élogieux les uns que les autres, transmis à Friant par l'agence Bonneau. Le *Portrait* de *M^me^ Paul*, d'un art si délicieux, ne fut pas oublié dans ce concert d'éloges, auquel l'État s'associa par l'achat de *la Toussaint* pour le musée du Luxembourg, et que le jury ratifia par la très haute récompense du prix du Salon. Pendant cette même année s'ouvrait l'Exposition universelle, où Friant figura avec dix tableaux et à l'issue de laquelle il obtint une médaille d'or et la décoration de la Légion d'honneur. Il avait vingt-six ans ; on voit que Devilly ne s'était pas trompé sur l'avenir de son élève.

Le prix du Salon donnait à l'artiste droit à deux nouvelles années de voyage. Il retourna en Hollande, visita

Digitized by Google

l'Espagne, séjourna à Monaco, puis, repris par la passion du soleil, se rendit à Alger. Ces pays si différents lui inspirèrent les études les plus diverses, types de pêcheurs zélandais, vieilles rues espagnoles, rochers et falaises à Monaco et à Monte-Carlo, ports algériens : à Monaco il fit plusieurs portraits de la famille Worth.

A la fin de 1889, un différend survenu au sujet de l'exemption, soutenue et combattue avec une ardeur égale, des médailles de l'Exposition universelle, provoqua la discorde entre les artistes français jusque-là unis. Les partisans du maintien des immunités affectées aux récompenses demeurèrent fidèles aux Champs-Élysées; les autres, ayant Meissonier à leur tête, se séparèrent de leurs confrères pour fonder la Société nationale des Beaux-Arts, qui trouva au Champ-de-Mars de vastes salles d'exposition. Dans le premier camp demeurèrent les amis des traditions; dans l'autre se groupèrent les indépendants, les novateurs, tous ceux qui estimaient que l'art doit se dégager des anciennes formules et des habitudes stationnaires. Ces idées répondaient trop bien à celles de Friant pour qu'il hésitât à s'enrôler sous la bannière de Meissonier : il accepta avec empressement la place qui lui fut offerte parmi les fondateurs, puis parmi les membres de la délégation de la Société nationale, dont il est un des coopérateurs les plus actifs, ainsi qu'en témoigne le relevé des œuvres, au nombre respectable de 38, envoyées aux six expositions qu'elle a organisées jusqu'à ce jour. En 1890 : la *Lutte; Discussion politique; Retour de la pêche;* le *Vagabond; Portraits* de *M^me^ L...*, de *M. B...* et de *M^me^ W...; Rocher de Monaco; Pont de Londres.* En 1891 : *Ombres portées; Portraits* de *M^lle^ S...*,

Digitized by Google

de *Coquelin et de son fils,* et de *Coquelin dans le rôle de Destournelles.* En 1892 : les *Souvenirs ;* le *Pauvre ;* le *Bon chien ; Portrait du général H... ;* la *Rivière.* En 1893 : *Portraits* de *M. W...,* de *Coquelin cadet* et de *Mlle A. W... ; Ballade à la lune ;* la *Géographie ;* le *Chapeau à fleurs ; Oasis à Biskra ;* deux *Ports d'Alger.* En 1894 : *Premier assaut ;* le *Pêcheur ;* les *Bribeurs ;* le *Pain ; Repas frugal ; Portrait* de *M. Antonin Proust.* En 1895 : *Jours heureux* et quatre *Portraits.*

Me réservant de revenir sur quelques-uns de ces tableaux, j'ai tenu à en consigner ici la longue liste, pour montrer combien ces six dernières années ont été pour Friant laborieuses et fécondes. Il nous a été donné d'admirer il y a trois mois, au Salon de la Société lorraine des Amis des Arts, sept de ses œuvres nouvelles qui seront exposées en mai prochain au Champ-de-Mars : quatre *Portraits,* dont le sien ; la *Petite barque, Fiançailles* et la *Pluie.* Jamais, je le constate avec tous les visiteurs, le talent de Friant ne s'est affirmé avec plus d'autorité ; jamais l'artiste ne s'est montré mieux en possession de son dessin et de sa facture.

La plupart de ces tableaux ont été peints à Nancy, que l'artiste adopta définitivement à partir de 1890 comme un foyer de plus en plus aimé. Il se rend deux ou trois fois par an à Paris pour y revoir ses amis et y suivre le mouvement artistique, mais l'élégant atelier qu'il a repris boulevard de Clichy après la mort de Feyen-Perrin ne peut l'y retenir et il a hâte de retrouver le calme de sa chère province. Son second atelier de la rue de Thionville est aussi presque toujours inoccupé : il lui préfère l'éclat du plein air ou les pénombres d'intérieurs plus humbles.

Digitized by Google

Il est un coin de banlieue bien connu des Nancéiens. Au pied du coteau de Sainte-Geneviève, dentelé par les arêtes des sapinières, entre les trois arches du Pont-d'Essey et la vanne des Grands-Moulins, la Meurthe, roulant ses flots paisibles dont les canalisations de la cité n'ont pas altéré encore le céladon glaucescent, s'étale en une large courbe bordée de constructions et de jardins. C'est toujours la ville, qui s'accuse par quelques hautes maisons modernes, et c'est déjà un peu la campagne, une campagne suburbaine peu à peu envahie par la civilisation. Telle qu'elle est, avec ses airs de nature à demi apprêtée, cette anse est charmante, et la symphonie des saisons y chante ses multiples mélodies. Au renouveau, le fin réseau des saules colore de rouge délicat son mirage dans l'eau profonde, coupé d'estacades et de pieux d'amarre : la verdure des jeunes gazons pétille sur les berges, et les feuilles naissantes blondissent les jets montants des peupliers ; en été, l'animation des baigneurs du Sport nautique, les appels des canotiers, qui rivalisent de zèle sur le miroir liquide, égaient les sévérités des verdures puissantes ; en septembre, l'or des feuilles resplendit sur le bleu laiteux des ciels ; puis tout s'éteint et retombe au silence triste des brumes et des gelées. Tout autour, jusqu'à la morte du Pont-Cassé, des bouts de terrains vagues, des masures et des piles de planches s'entremêlent en un damier fantaisiste, dominé par le lourd panache de quelques ormes. Les amateurs de natation, les pêcheurs, les laveuses, les promeneurs de toute condition animent cette fin de faubourg et y tracent les sillages les plus capricieux.

C'est sur ces rives, dans ces enclos aux gramens toujours

Digitized by Google

foulés, dans ces modestes cabanes, à toutes les heures des jours et des saisons, que Friant se plaît à s'installer et à trouver la plus grande partie de ses motifs. Le personnel et les familiers du Sport lui ont fourni les éléments de ce chef-d'œuvre appelé la *Discussion politique,* de ses *Souvenirs,* où une femme âgée rêve du passé en contemplant des enfants jouant sur une berge, du *Retour de la pêche,* des *Bribeurs* noyés dans la bruine, du *Pauvre,* du *Premier assaut,* du *Vagabond ;* ses amis lui ont servi de modèles pour les *Canotiers* et la *Petite barque ;* deux jeunes baigneurs ont inspiré la *Lutte,* d'une anatomie si érudite ; la vue d'une fillette du quartier apprenant sa leçon en déjeunant a été le point de départ de la *Géographie ;* celle de deux femmes contemplant avec amour un petit carlin a fait naître le bijou appelé le *Bon chien ;* tous les acteurs de ces scènes familières, rendues avec la conscience aimable des maîtres hollandais, le *Repas frugal,* les *Fiançailles,* la *Pluie, Propos galants,* habitent ces parages ; c'est sur la passerelle du Pont-Cassé qu'il a placé les deux jeunes gens acquis par le Musée de Nancy ; enfin, c'est dans le jardin de M. le commandant Larguillon, propriétaire du Sport nautique, qu'il a exécuté ses deux superbes panneaux décoratifs des *Jours heureux,* destinés au Grand salon de notre Hôtel de Ville.

Pendant ces six dernières années, Friant n'a fait qu'un déplacement important, le voyage de Biskra, où il se rendit en 1892 avec un de mes fils. Les impressions qu'il y ressentit furent toutes différentes de celles de Tunis. Étalée au milieu d'une campagne florissante, au bord de son lac sillonné d'embarcations, rafraîchie par la brise de mer, Tunis est une ville riante, hospitalière, animée

Digitized by Google

par un renouvellement constant de voyageurs, et gardant des coutumes du passé juste ce qu'il en faut pour intéresser des civilisés en quête d'émotions exotiques. Biskra n'est qu'une oasis poussée comme une plante rare et fragile en plein sable aride, entre les massifs dénudés du Djebel-Aurès et la désolation infinie du désert. Le torrent qui l'avoisine est à sec durant les cinq sixièmes de l'année et ne marque son cours que par un lit de cailloux roulés de 200 mètres de large; seuls les puits artésiens alimentent quelques ruisselets d'eau courante dans lesquels baignent les palmiers. La vieille ville est absolument fermée à l'étranger et les indigènes lui gardent des visages hostiles. De temps en temps une caravane passe et met quelque vie dans cette monotonie sur laquelle s'appesantit la voûte d'un ciel de feu. Plus d'intérieurs pour le peintre, plus de mouvement dans les rues mornes : il lui faut chercher les grands aspects de cette nature austère ou la fraîcheur des sous-bois de palmiers et d'oliviers, lorsque le simoun lui roule dans les yeux ses effluves chargés de sable brûlant. Les quatre tableaux que Friant rapporta de son séjour dans ce pays, *Sous les palmiers, Environs de Biskra, Oasis, Sous les oliviers,* en marquent bien la beauté sévère et la grandeur un peu farouche.

En Nancéien fidèle, Friant n'a jamais manqué aux rendez-vous, annuels aujourd'hui, de la Société lorraine des Amis des Arts, où ses œuvres, dont nos expositions ont eu souvent la primeur, ont toujours été le principal centre d'attraction.

Je me suis occupé de préférence de ses tableaux, parce que la peinture à l'huile est pour lui le plus éloquent des

Digitized by Google

moyens d'expression, mais je ne saurais omettre les nombreux dessins à la plume, au fusain et au crayon, les aquarelles, les pastels et les eaux-fortes par lesquels il s'est délassé de travaux plus sérieux. Il s'est trouvé du premier coup maître de ces procédés : je ne crois pas que l'art limpide de l'aquarelle puisse être mieux compris que dans la *Tartine,* et je ne connais guère de pastels d'une délicatesse plus souple que les portraits de *M^lle de M...* et de *M^me M...* Le *Portrait* au fusain de *M. Licourt,* celui de *M. Guingot,* encore inédit, sont d'une puissance et d'une vérité rares. Toutes les associations artistiques de Paris, les pastellistes, les aquarellistes, le cercle de la rue Boissy-d'Anglas, les groupes de peintres de la salle Petit, tiennent à honneur de le compter parmi les collaborateurs de leurs expositions.

Telle est en résumé l'œuvre de notre concitoyen : il me reste à l'apprécier en ensemble. Quelques mots de l'homme avant de parler de l'artiste.

Si Friant n'avait justement pris soin, il y a quelques mois, de se peindre lui-même, j'essaierais de décrire son image ; mais que pourrait ma plume rétive en concurrence avec ses pinceaux ! Son dernier portrait, qui, grâce à sa libéralité, appartient désormais à notre Musée, est la vivante incarnation de sa physionomie intelligente et volontaire, de son regard aigu et scrutateur auquel rien n'échappe, de cet air résolu d'un chercheur hardi qui s'attaque à toutes les difficultés parce qu'il se sent de force à les vaincre. Dernièrement, en la revoyant dans la grande salle de l'École française moderne, je me demandais ce qu'on penserait dans l'avenir de cette pein-

Digitized by Google

ture si large et si précise à la fois, où tout est dit sans être souligné, et j'avais la conviction qu'on la rapprocherait sans hésitation de celles de Clouet, d'Holbein, des portraits de ces puissants investigateurs qui ont su faire rayonner l'âme de leurs modèles dans une ressemblance impeccable. Assez grand, mince, Friant est expert à tous les sports, natation, vélocipédie, escrime, gymnase; il est même aéronaute consommé. Si le cœur vous en dit, vous pouvez vous embarquer avec lui pour un voyage de 4,000 mètres et plus dans les profondeurs de l'éther, traverser les nuages, monter, monter toujours, planer dans les régions sereines d'où notre globe vous paraîtra très mesquin, et y retomber avec souplesse après une vertigineuse descente. Tous ces exercices ne sont pour Friant qu'un entretien de ses forces et un moyen de les garder pour la peinture, qui est l'unique passion vers laquelle tout converge. Indifférent à la fortune qui est venue si vite à lui, dédaigneux de toute distraction, abhorrant le tabac et les lieux où l'on fume, indifférent au jeu, buveur d'eau convaincu, ennemi de toute veille, il n'a d'autre joie que l'art et d'autre souci que de se remettre à son chevalet pour y donner la plus grande somme d'efforts possible. Il n'a pas trente-trois ans et compte déjà plus de deux cents œuvres qui toutes justifieraient un examen et une description. Il faut l'avoir vu comme moi au travail pour se rendre compte de la somme énorme de volonté dépensée dans ces heures d'acharnement et de la fatigue qui en résulte pour tout l'organisme. L'escrime, le trapèze, les haltères, sont d'excellents réparateurs: Friant y joint de longues promenades quotidiennes sur la côte de Malzéville, cette

Digitized by Google

amie de son enfance d'où il redescend lorsque les feux du soir émergent de l'ombre dans la plaine où s'endort la ville.

La caractéristique du talent de Friant, sur laquelle je crois avoir suffisamment insisté pour n'avoir plus à m'y étendre, est la poursuite de la figure humaine dans son cadre intime. C'est, au fond, la formule des primitifs, abandonnée dès le XVI^e^ siècle avec l'importation du style italien qui préconisait l'éclairage spécial des vitrages d'atelier, les fonds conventionnels, colonnes, jardins, tentures aux plis cadencés, et cherchait à ennoblir l'humanité sous ces arrangements décoratifs. Avec son esprit droit et net, Friant devait fuir ces mises en scène un peu théâtrales où détonnent quelque peu nos pauvres costumes modernes, si lugubres de ton et si étriqués. Il s'est attaqué au réel, en plaçant ses modèles dans leur entourage familier, une femme du monde dans son salon, un magistrat à son bureau, des ouvriers sous le jour assombri de l'atelier, des buveurs reflétés par la lumière ondoyante d'un berceau de feuillage.

Il ne faut pas croire que cette localisation, si simple en apparence lorsqu'on la voit exécutée, soit obtenue sans peine. Elle exige les plus laborieuses recherches de conception, et ce premier travail, tout intellectuel, est peut-être le plus important de tous. Tel tableau nous montre des fiançailles d'ouvriers dans un modeste atelier : pour placer les deux figures dans leur attitude simple et touchante, sous le jour tamisé qui donnera à cet épisode intime une poésie pénétrante et délicate, que d'essais, que de changements, que de recommencements ! Jamais l'artiste ne se résout à aborder un sujet

Digitized by Google

ou un portrait sans l'avoir terminé entièrement en pensée dans son ensemble et dans ses détails.

C'est alors seulement qu'il passe à l'exécution et que commence la seconde phase de son labeur. On ne peut se faire une idée du scrupule qu'il apporte à arrêter son dessin. Tandis que beaucoup de peintres s'aventurent après quelques lignes sommaires dans les hasards périlleux de la couleur, il ne prend ses pinceaux que lorsqu'il a précisé ses personnages sous une construction poussée aussi loin que possible et reprise à satiété jusqu'à ce qu'elle soit absolument complète. Aujourd'hui encore où il est si sûr de lui, il ne transige jamais avec cette assise fondamentale de toute œuvre durable. S'il lui faut effacer son dessin huit ou dix fois, rien ne le rebutera : il ira toujours jusqu'au bout et n'ouvrira sa boîte à couleurs que lorsqu'il n'aura plus un trait à ajouter à sa mise en place.

Cette fois il peut s'armer de sa palette, sur laquelle sont rangées en bon ordre les huit ou dix couleurs auxquelles il l'a réduite après avoir constaté leur solidité et reconnu les inconvénients des trop nombreuses sophistications offertes aux peintres par le commerce. Il s'est confiné dans celles qui offrent les moindres chances d'altérations, et pour s'en préserver davantage il les mêle le moins possible. Frappé de la saveur d'un ton posé sur l'enduit clair de la toile ou du panneau, il a pour objectif capital de l'appliquer ainsi, mais en rendant chaque touche expressive et en la faisant concourir au caractère de son œuvre. Pour un chercheur pénétrant, cette exécution, qui doit rester libre dans un rendu minutieux du détail, constitue un travail dont il est impossible de pré-

Digitized by Google

voir l'importance et la durée. Il est rapide quelquefois, mais presque toujours il ne s'obtient qu'au prix des efforts les plus continus : souvent, lorsque le dessin enfoui sous la couleur pèche par quelque point, il faut effacer le résultat acquis en plusieurs heures, quand ce ne sont pas des jours et des semaines. Ces séances sont dures : on en sort absolument harassé au moral comme au physique, et obsédé par un souci dont la nature impressionnable de Friant exagère encore l'amertume. Tel nous l'avons vu lorsqu'il cherchait son *Enfant prodigue,* tel il est resté, consciencieux au delà de tout ce qu'on pourrait imaginer. Il lui est arrivé maintes fois, surtout dans ses débuts, d'abandonner pour toujours et d'anéantir des tableaux en train, même très avancés, dont il était mécontent et qu'il désespérait de parfaire comme il le voulait. Que de regrets ces hécatombes ont laissés à ses modèles, que d'œuvres intéressantes ont été exterminées par cette volonté implacable ! Nous pouvons en juger par celles qui ont échappé par miracle à la destruction. Un jour, peu satisfait d'un portrait à peu près terminé, mais où il trouvait cependant des qualités qui en autorisaient la conservation, Friant en a fait un second tout à fait différent de pose et d'éclairage, ce dont son modèle, auquel il les a laissés tous deux, n'a eu garde de se plaindre. Dans une autre circonstance, il avait consacré soixante séances — je dis soixante — dont vingt-cinq au moins de dessin, à un grand portrait en pied, et à la fin de la soixantième il était retourné chez lui en proie à un véritable chagrin de le voir si loin de ce qu'il ambitionnait. Revenu de très bonne heure le lendemain, seul, sous la même crise de désappointement, il se trouva l'énergie de

Digitized by Google

le gratter de fond en comble avec le rasoir de l'*Enfant prodigue* renforcé d'un copieux frottis d'essence : il n'en restait rien. La stupéfaction navrée de sa victime revenant prendre la pose est facile à comprendre, mais le peintre était si abattu qu'avec une bravoure qui, sans être surhumaine, était peut-être plus que féminine, son modèle — c'était une femme — prit sur lui de le remonter par des paroles réconfortantes, et l'obligea séance tenante à recommencer ce malheureux visage disparu sous l'acier et la térébenthine. Stimulé par cette attitude énergique en face du désastre, l'artiste se remit immédiatement à l'ouvrage et au Salon de Paris suivant il en était récompensé par sa seconde médaille.

D'ordinaire il peint assis, mais il lui arrive quelquefois d'installer son tableau côte à côte avec son modèle, et à chaque touche de se reculer de dix pas pour envelopper l'original et la copie sous un même coup d'œil. Voilà une gymnastique qui se chiffre par de nombreux kilomètres dans trente ou quarante séances de trois heures. C'est ainsi qu'a été exécuté, entre autres, le magnifique *Portrait* de *M. Worth père,* dont un des plus grands peintres de la jeune école contemporaine me disait au Champ-de-Mars, où nous le regardions ensemble : « Il n'y en a guère parmi nous à Paris capables d'un morceau de cette force ! »

Lorsque Friant étudie le mouvement, ce sont ses modèles qui évoluent devant lui et dont il cherche à cueillir les attitudes au vol, la fillette de la *Toussaint* par exemple, ou l'âne de l'*Oasis de Biskra,* qu'il faisait trottiner dans un perpétuel va-et-vient.

Bien que très sensible aux beautés du paysage, le peintre ne l'aborde pas volontiers pour lui-même : il le

Digitized by Google

trouve trop capricieux, trop mobile pour être étudié avec la passion de perfection qui le possède. Mais il le comprend à merveille et lorsqu'il l'a choisi comme décor de ses tableaux, c'est avec l'entente la plus accomplie de son charme et de son atmosphère.

L'écueil de cette investigation entêtée, c'est la sécheresse : Friant n'y tombe jamais. Il poursuit tous les détails utiles d'une figure, mais son tact subtil lui fait négliger ceux qui n'ajouteraient rien à son caractère. Il sait s'arrêter à temps dans cette voie que beaucoup de ses imitateurs poussent jusqu'à l'extrême, en prenant pour de la vérité ce qui n'est que de la minutie. Chez lui tout est constamment subordonné à l'aspect général, et ses grands tableaux comme ses plus petits ont une tenue qui défie toute critique : la facture en est toujours souple sans la moindre maigreur. Les passages délicats qui relient les personnages aux fonds, et la science incomparable avec laquelle les accessoires sont maintenus dans leur rôle discret, laissent à l'ensemble une harmonie absolue. Il est impossible d'allier une exécution plus parfaite et plus large à tant de précision.

Cette étude serait incomplète si je n'y mentionnais pour la combattre une réserve souvent formulée sur le choix ordinaire des modèles de Friant. On lui reproche la vulgarité de ses types. Mais on semble oublier que lorsqu'il s'attaque à des personnages raffinés il les rend avec toute leur élégance et toute leur distinction. C'est vraiment trop rapetisser l'art que de le cantonner dans un genre déterminé, quel qu'il soit. Voyez ce que deviennent les peintres mondains quand leur filon s'épuise et lorsqu'ils ne cherchent pas d'autres inspirations : leur

Digitized by Google

talent s'étiole et se vulgarise dans une habileté de métier dont il faut laisser l'exploitation aux fournisseurs des journaux de mode. Pour un chercheur d'humanité il y a d'autres sources d'émotion et de style. Je dis de style : j'y insiste et n'en veux d'autre preuve que les deux panneaux de Friant destinés à notre Salle municipale de fêtes, ces *Jours heureux* qui donnent si clairement l'impression d'un bonheur intime. D'un côté une famille de moissonneurs se repose à l'ombre de grands arbres des labeurs de la journée ; de l'autre un essaim de jeunes filles cueille des fleurs des champs sous les feux attiédis du soleil à son déclin. L'attitude pleine de noble simplicité des personnages, la paix sereine qui les enveloppe, l'irradiation de la lumière attendrie qui ruisselle dans ces paysages d'une grâce idyllique, donnent à ces épisodes de vie champêtre une véritable grandeur. Friant aurait pu les traiter d'une manière décorative, avec des théories de nymphes aux tuniques classiques, mais sa haute probité d'art s'est refusée à ces arrangements d'une mythologie banale : c'est dans la vie moderne qu'il a conçu son œuvre, et c'est bien le sentiment de jours heureux qu'elle évoque en nous.

Il n'y a de vulgaire en art que ce qui est compris et rendu avec vulgarité. L'artiste a le droit de prendre où il lui plaît ses inspirations. Teniers les a trouvées dans les joyeux compères de ses fêtes flamandes, Millet dans les humbles occupations des paysans de Barbizon ; qui songe à blâmer ces grands génies de ne pas avoir chanté des milieux luxueux ! Et puis, croit-on qu'il soit toujours facile à un artiste de peindre à point nommé des mondanités, si on ne les lui commande pas ?

Digitized by Google

J'ai entendu souvent formuler le vœu que Friant se laissât aller davantage à l'emportement de sa brosse, et qu'il ajoutât quelques pages hardies et fières au *Portrait* de *M. Worth* dont je parlais tout à l'heure et à quelques souvenirs de Hollande ou d'Afrique exécutés en pleine fièvre d'impression. Je me rallie d'autant plus volontiers à ce vœu que je l'ai moi-même exprimé fréquemment à mon jeune concitoyen. Attendons : l'évolution de son tempérament amènera, je crois, l'admirateur de Hals à ces vaillances qui ne sont encore que l'exception dans sa carrière de chercheur obstiné. Il est homme à nous réserver bien des surprises. En attendant, laissons-lui sa liberté et ne lui demandons que de continuer à nous donner beaucoup de ces belles œuvres que son talent rend si délicates et si éloquentes.

Il me faut clore ces notes déjà longues. Puissent-elles refléter un peu de la sympathique admiration que j'éprouve pour ce loyal et excellent peintre dont nous avons le droit d'être fiers, et qui, j'en ai l'absolue certitude, occupera une place de plus en plus haute parmi la pléiade de nos meilleurs artistes.

Digitized by Google

LES

DERNIÈRES POÉSIES

DE M. LEUPOL

Par A. LOMBARD

Membre titulaire de l'Académie de Stanislas, son président en 1871, M. Leupol qui, déjà bien avancé en âge et fatigué par de longs travaux, devint membre honoraire en 1882, n'a cessé dans sa retraite de cultiver la poésie qu'il aima toujours comme le délassement de ses graves études qui se portèrent principalement sur l'orientalisme et la langue sanscrite. Il a légué ses manuscrits à l'Académie de Stanislas à laquelle il avait voué une profonde affection, une sorte de culte, comme l'attestent les vers émouvants qu'il lui adressa pour dernier adieu, à la veille de sa mort.

« Je lui lègue, a-t-il dit, un manuscrit contenant les « travaux de mes dernières années. Ce volume, intitulé « *Seniliora,* est cartonné et couvert de toile.

« Si je n'avais pas achevé de mettre au net une copie « de mes œuvres posthumes, l'Académie prendrait le « cahier tel qu'elle le trouverait, avec un autre manus-

Digitized by Google

« crit également en toile et, de plus, un petit carton con-
« tenant en feuilles une étude dite *Fauvet,* histoire d'un
« village.

« Ces trois choses, la copie non achevée, si je n'ai pu
« la finir, le premier jet de *Seniliora,* le petit carton
« plein de feuilles, sont ensemble dans le tiroir du côté
« de la fenêtre du bureau qui supporte une petite biblio-
« thèque dans la salle à manger. »

Ce legs, dont le caractère vraiment touchant par sa simplicité, comme on l'a dit, atteste toute la confiance du vénéré vieillard dans le souvenir et l'affectueux respect de ses confrères, impose évidemment à l'Académie des devoirs qu'elle ne pouvait négliger. Nous venons pour notre faible part contribuer à les remplir.

Seniliora ! Ce titre, adopté par l'auteur, rappelle aussitôt les *Senilia* publiés en 1888. Sans revenir sur cette publication, dont l'auteur était déjà octogénaire, sans entendre présenter sur la vie et les travaux de M. Leupol une étude qui, pour être satisfaisante, demanderait une compétence qui nous manque, nous croyons du moins devoir transcrire ici un passage de la préface où M. Leupol parle de lui-même sans vanité assurément, mais plutôt avec la simplicité d'une modestie qu'il est permis de trouver excessive.

« J'ai fait ce travail (*Méditations et légendes orientales,*
« première partie. — *En France,* seconde partie) pour
« me reposer des fatigues et des labeurs auxquels je me
« vouais sur la langue sanscrite et sa littérature. Depuis
« la grammaire du R. P. Paulin de Saint-Barthélemy,
« publiée à Rome par la congrégation de la Propagande
« en 1790, jusqu'aux plus récents essais de nos linguis-

Digitized by Google

« les, de nos critiques, je me suis efforcé de tout voir et « de tout traduire. Quand le texte était par exemple en « latin, j'avais recours à mes études d'autrefois ; en an- « glais, à mes confrères ; en italien, à ma femme ; en « allemand, à ma fille ; et c'est ainsi que j'ai pu contri- « buer à l'impression d'une Méthode, d'un Lexique, d'un « Selectæ, d'un Spécimen, d'un Jardin des racines avec « plus de bonne volonté que de talent et peut-être comme « la mouche du coche, mon érudition empruntée n'étant « qu'un hommage rendu par le disciple à ses maîtres, à « Chézy d'abord, au regrettable Eugène Burnouf, à Loi- « seleur-Deslongchamps, puis à Bopp, à Lassen, à Stens- « ler, à Westergaard, à Max Muller, à beaucoup d'autres « sans qui, assurément, je n'aurais rien été. »

Voilà l'homme, comme il se juge et entend se mettre à sa place. Volontiers je croirais qu'il ne se rend pas justice et que des juges compétents, ses pairs, verraient dans cette masse de travaux et leurs résultats beaucoup plus que les mérites d'un disciple ordinaire. Mais n'est-ce pas aussi un naïf et charmant tableau qu'il nous présente assurément sans y songer, dans cette collaboration assidue de sa femme et de sa fille ? On peut en rapprocher trois vers de ses *Adieux à l'Académie* :

> Le sol qui m'a porté près de nonante années
> A semé sur mes pas de modestes bonheurs
> La moisson des petits, la gerbe des glaneurs !

Oui ! C'était l'homme qui n'a jamais rêvé, dans le cours de ses travaux, que les bonheurs modestes, se comparant au petit, au glaneur qui fait sa gerbe sur le sol où d'autres ont largement moissonné.

Digitized by Google

Mais un temps est venu où ces biens mêmes qu'il trouvait faits pour lui, et qu'il considérait, simples et sûrs qu'ils devaient lui paraître, comme la juste récompense d'une vie probe et studieuse, lui ont entièrement échappé. Il eut la douleur de survivre, et pour longtemps, à sa femme et même à sa fille, supportant ainsi la plus cruelle rançon que la nature puisse exiger d'une existence prolongée au delà des bornes ordinaires. Il ne pouvait non plus, infirme et presque aveugle, continuer les chères études auxquelles il s'était « voué », comme il le dit dans sa préface de 1888. Cependant, aimant encore à composer des vers, son esprit, naturellement religieux, se livrait à la méditation comme si une harmonie lointaine venait charmer ses douleurs. De là sa paraphrase du livre de Job où, sans doute, il lisait une leçon de résignation suprême à la volonté divine, et nombre de pièces qu'un même sentiment inspire, celui d'une âme qui souffre et que rien ne vient distraire de son isolement ; car il avait vu disparaître aussi presque tous ses amis, parmi lesquels il était heureux de compter un homme objet de son admiration, M. Guerrier de Dumast. Quelques pièces, il est vrai, ont un autre caractère comme *Vieux et Jeunes* ou *les Gens de lettres*. Mais elles sont rares et l'accent général est celui de la plainte et de la foi.

Ce sont poésies de premier jet, comme l'auteur l'a dit lui-même. Et comment aurait-il pu, à un âge si avancé, dans une situation si douloureuse, s'astreindre à une correction sévère? Ce qu'il nous dit avec une parfaite sincérité, c'est l'état de son âme. Tel est le point de vue auquel on doit le juger et alors on reconnaîtra la tou-

Digitized by Google

chante sensibilité, la vive imagination conservée jusqu'à l'extrémité de la vie par ce vieillard qui était sur le point, quand la mort lui a fait signe, d'entendre sonner sa quatre-vingt-dixième année.

Terminons cette courte notice par une citation où l'homme intérieur s'est caractérisé, sans y songer, par une de ces réflexions qui naissent à l'improviste dans une conscience scrupuleuse unie à un esprit libéral et élevé.

Il est bon catholique, comme il le dit :

Je suis un vieux chrétien du siège apostolique.

Il déclare qu'en même temps il respecte les autres croyances, mais craint d'encourir le blâme d'une orthodoxie rigoureuse. Il se rassure en pensant que le bon Dieu (*sic*) daignera lui faire grâce et s'exprime alors, sur la bonté divine, en un style dont la beauté est d'autant plus élevée qu'elle est due au mouvement de l'âme.

Je dis le bon Dieu, dans toute la sincérité de mes sentiments, parce que le mystère des autres attributs de l'Éternel m'écrase et que rien de terrestre ni de surnaturel ne m'aide à me former une idée, une image, de sa puissance, de sa grandeur, de sa beauté, de son éclat, même de sa justice ; mais quelque chose d'intime et de profond me pousse à comprendre sa bonté ; cela vient sans doute de ce que l'homme, chétif de corps et d'intelligence, est grand par le cœur et peut-être aussi de ce que les misères de mon âme ont besoin d'avoir recours à cette infinie perfection de Dieu plus qu'à toutes les autres.

Digitized by Google

I

La Cécité.

Être aveugle au milieu des voyants de ce monde
C'est vivre dans l'exil, le désert et la mort.
Cruelle cécité que ta nuit est profonde !
Sous des voiles épais la nature s'endort :
Point d'astre au front du ciel, point de fleurs sur la terre,
Nul sourire avenant, nul aussi l'horizon,
Noir chaos dont les voix prolongent leur mystère,
Leur épouvante autour de ma pâle raison.

Ah ! rendez-moi, Seigneur, à la douce lumière,
Ou, si mes yeux éteints m'en ont déshérité,
Que mon âme remonte à sa source première,
Au grand jour du soleil de votre éternité !

Nous sommes ici-bas entourés de mystères
Que ne sauraient percer nos débiles regards.
Pourquoi donc regretter des lueurs éphémères
Si, dans l'ombre sur nous pesant de toutes parts,
Impuissant est l'effort de notre intelligence ;
Et si l'ambition de nos cœurs orgueilleux
Amasse pour richesse un trésor d'indigence
Qui ne fait qu'aveugler notre esprit et nos yeux ?

Non, ne me rendez pas, Seigneur, à la lumière !
Mais puisque l'âge ici m'en a déshérité,
Que mon âme remonte à sa source première,
Au grand jour du soleil de votre éternité !

Digitized by Google

II

Le sixième Sens.

Les *Seniliora* que j'écris à cette heure
Pâliront aussitôt qu'il faudra que je meure.
A quatre-vingt-six ans, inerte, pauvre et seul,
Pour griffonner j'écarte un pli de mon linceul ;
Je provoque à tâtons les cordes de ma lyre
Et ce que j'ai tracé je ne peux le relire :
O ma femme et ma fille, ensemble mon trésor,
Pourquoi n'êtes-vous plus ? ... Si vous viviez encore,
Dans mes yeux, sur mon front, dans mon cœur et mon âme
Votre amour glisserait sa chaleur et sa flamme
Et nous serions heureux ! — Non, l'idéal n'est rien
Qu'un piège pour le mal et jamais un soutien.
L'imagination, les sens et la mémoire
S'efforcent vainement de nous en faire accroire ;
Le mirage idéal où nous allons quêter
Ce qui ne peut, ne doit, ni ne veut exister,
C'est le vagabondage ouvert à l'indigence
Qui flétrit notre corps et notre intelligence.
Nous avons beau nous perdre en infinis désirs
De richesse ou d'honneurs, de gloire ou de plaisirs,
Retenus dans la chair par d'étroites entraves,
Nous ne serons jamais que d'impuissants esclaves,
Que des êtres moyens, petits plutôt que grands,
Lors même qu'un hasard nous place aux premiers rangs.
Je sais que Dieu nous aime et que, dans la nature,
Il n'a favorisé nulle autre créature
Autant que l'homme à qui sont donnés à la fois
Les merveilleux pouvoirs des mains et de la voix.

Digitized by Google

Instruments de progrès, de civile harmonie,
De grâce et de vigueur, nos doigts ont du génie.
Artistes, ouvriers, savants, littérateurs,
Tous les ont à l'envi pour collaborateurs.
Le règne social n'aurait jamais pu naître
Sans le pouce et l'index, manœuvres du bien-être.
Notre parole humaine, écho de la raison,
Avec un cri de bête est sans comparaison;
Parler c'est éclairer, c'est dissiper les ombres
Et produire le jour en chassant les nuits sombres;
C'est mettre les esprits dans un monde nouveau,
C'est le verbe qui frappe aux portes du cerveau
Par l'oreille et les yeux; c'est la voix énergique
Du divin *Fiat lux*; c'est un *Credo* logique!
La lumière et le son volent en se croisant;
La foudre et le tonnerre ainsi vont se brisant.

— Mais cette habileté, cette parole humaine,
Cet idéal lointain où la passion mène,
Tout cela tient aux sens et ne peut aboutir
Qu'au désenchantement, sinon au repentir.
Que la droite raison écarte enfin ces songes
De nos cœurs abusés que flattent leurs mensonges!

— Vous qui les entendez, notre Père des cieux,
Pardonnez tant d'orgueil à ces audacieux!
Les hommes ont reçu de votre Providence
D'admirables faveurs en si grande abondance
Que les anges auraient sujet d'être jaloux
S'ils ne se voyaient pas vivre plus près de vous.
Race éphémère, essaim qui s'agite et fourmille
En ce bas monde, nous cadets de la famille,
Tourbillon qui jamais ne demeure en repos,

Digitized by Google

Nous sommes vos enfants aussi ! Votre sagesse
Nous a même dotés avec quelque largesse.
Vous avez mis en nous l'âme, le cœur, des sens,
La raison, des instincts, des organes puissants.
Mais l'éternel Esprit, le souffle, le mystère
Qui plane sur les eaux et féconde la terre,
Vivifiant amour, colombe au rameau vert
A qui l'accès de l'arche a cessé d'être ouvert,
Ce don que promettait le Christ à ses apôtres,
Nous l'avons écarté de nous avec tant d'autres
Et du surnaturel la vision a fui,
C'est un sixième sens qui nous manque aujourd'hui.

III

L'Ame et la Croyance en Dieu.

L'homme est un animal déclaré politique ;
C'est prouvé par les clubs et par le nombre fou
Des journaux que l'on vend à quatre pour un sou.
L'homme est donc un bipède inquiet et sceptique.

Il cherche, il veut avoir, il aura tôt ou tard
Ce dont vous n'avez pas vous-même connaissance
Ou que vous lui cachez, son acte de naissance ;
Quelque chose lui dit qu'il n'est pas un bâtard.

— La nature est la mère éternelle et féconde ;
Elle a bercé ta vie et bercera ta mort ;
C'est elle en qui tout rentre, elle de qui tout sort ;
Tout s'organise en elle et compose le monde.

Digitized by Google

— Ainsi vont les savants répétant leur leçon.
Ce *Credo* m'instruit moins qu'il ne me désespère,
Répond l'homme au docteur. — Et qui donc est mon père?
Est-ce qu'il m'a maudit, chassé de sa maison?

— Ton père est un problème absurde à déchiffrer!
De ton corps naît ton âme et ta personne entière
Passe, ainsi que le flot, son écume légère
Qui fuit et tend sans cesse à se transfigurer.

Abandonne le conte et la fable et le rêve,
L'inconnu, la légende et l'histoire des dieux,
Des anciens, des nouveaux, des jeunes et des vieux!
Contre tous ces patrons il faut se mettre en grève.

— Pardon! Ne voyez-vous en nous que l'animal?
Un *si* pourrait-il seul faire un air de musique?
Dans l'homme n'est-il donc rien de métaphysique?
Ne nous enlevez pas, s'il vous plaît, l'idéal!

Dieu, dès les premiers temps, fit l'homme à son image,
Créateur paternel, il daigna lui parler;
Toute religion qui vint se révéler
Est l'encens que la terre offre au ciel en hommage.

Si lointain, si barbare ou sauvage que soit
Un siècle, un peuple, un homme, ô Maître, il vous adore!
Et du fond de son cœur, s'il souffre, il vous implore,
Et l'athée en son ombre alors vous aperçoit.

Nous, c'est l'âme! Il n'est point de créature humaine
Qui réduise la vie aux uniques plaisirs
Du boire et du manger, du somme et des loisirs,
Ou qui ne cherche en haut un soutien dans la peine.

Digitized by Google

Même en son dur travail, il pense quelquefois,
Ce manœuvre cassant des pierres sur la route ;
Il offre à Dieu sa plainte et les pleurs de sa voix,
Il prie et du ciel bleu ce pauvre ouvre la voûte.

Regardez ce soldat qui se tient à l'écart :
Il se signe et contemple, après l'avoir baisée,
L'image que sa mère et que sa fiancée
Dans un saint petit livre avaient mise au départ.

Et ce maçon qui songe, au sortir de l'ouvrage,
A sa femme, à l'Auvergne, à l'église, au portail
Dont il veut restaurer l'ensemble et le détail
A ses frais, pour que Dieu le maintienne en courage.

Et que fait cette femme aveugle ? Elle a perdu
Ses forces, ses enfants, son mari, sa fortune,
Et jamais un murmure, une plainte importune !
Elle sait que tout doit un jour être rendu.

Mes exemples sont pris parmi les humbles classes ;
Cherchez parmi les rois, les reines et les grands ;
Des hautes régions descendez aux plus basses ;
Et vous verrez que l'âme agite tous les rangs.

IV

Vieux et Jeunes.

Poètes du moment, juvéniles cerveaux
Où germe une moisson de chefs-d'œuvre nouveaux,
Respect, honneur aux vieux ! Ils seront vos ancêtres
Et malgré vos dédains ils resteront vos maîtres.
Vous jetez au rebut et leur prose et leurs vers ;
Votre printemps se rit de leurs neigeux hivers.

Digitized by Google

Vous trouvez que leur style est bien passé de mode
Et que de falbalas leur muse s'accommode.
Êtes-vous mieux vêtus qu'on ne l'était jadis
Ou votre accoutrement vous a-t-il enlaidis?
Usez-vous d'une langue et d'une rhétorique
Qui ne parle jamais un français empirique?
Vos nerfs et votre cœur ont-ils de la maison
Renvoyé le caprice, ou chassé la raison?
Cessez-vous quelquefois d'adorer vos idoles,
L'orgueil, le bruit, l'éclat, les querelles frivoles?

V

Les Gens de lettres.

C'est, dit-on, le métier de ceux qui n'en ont pas;
Cela mène d'un bond, au galop, pas à pas,
Les uns à l'hôpital, d'autres à la fortune;
Et le reste, nuée agaçante, importune,
Inquiet tourbillon, essaim de vanité,
Ce groupe inerte après s'être tant agité

Maudira l'idéal qu'il adorait naguère
Et s'en ira finir dans un emploi vulgaire,
Où son insuffisance à d'utiles travaux
Rencontrera toujours de solides rivaux.

Ce cadre offre aux regards des couleurs par trop sombres,
J'y cherche des rayons, je me heurte à des ombres.
Arrière le tableau qui veut que tout entier
L'art d'écrire ne soit qu'un très vilain métier!

Non! S'il se reconnaît moraliste ou poète,
Un jeune homme a le droit d'être ce qu'il souhaite.
Laissez au pauvre enfant ses labeurs généreux
Puisqu'il se sent de force à vivre malheureux!

Digitized by Google

L'auteur est un athlète épris de sa carrière;
Mettrez-vous devant lui le mépris pour barrière?

Allez où va l'espoir des rêves enchantés,
Braves cœurs! Mais la vie a ses brutalités :
Il faut être quelqu'un ou faire quelque chose
Et sans biens ou sans nom vous trouvez porte close.
Ayez donc avant tout un sage gagne-pain;
La muse ne rend pas visite aux meurt-de-faim.
Vous n'aurez pas non plus à recevoir la prime
Que l'éditeur réserve aux œuvres qu'il imprime.
Ne comptez que sur vous, fécondez vos loisirs
En opposant l'étude aux stériles plaisirs.
Notre langue française est un riche héritage;
On l'accroît d'autant plus qu'on y prend davantage.
Faites ce trésor vôtre, et quand vous le pouvez
Sans nul souci du genre à la mode, écrivez!
De ce bel instrument usez avec justesse,
Modérez-en l'éclat par la délicatesse.
Vainement, tour à tour, le style aura brillé
Limpide, vigoureux, savamment travaillé,
Si tout votre talent, théâtrale énergie,
N'étale au lieu du vrai qu'une fausse magie.

VI

Trop tôt ou trop tard

1er avril 1807 — 1er janvier 1895.

Si j'étais désireux de vivre nonante ans,
Soit vingt-sept mois encore,
Mes vœux appelleraient des hivers sans printemps,
Et des jours sans aurore.

Digitized by Google

Dans mon passé déjà que d'étés orageux
Et d'automnes stériles!
Dans mes labeurs aussi que d'efforts courageux
Pour des fins puériles!

Pauvre enfant inquiet, taciturne, craintif,
Rêveur, triste et sauvage,
Timide et fier jeune homme, irascible ou plaintif,
Flot qui meurt au rivage!

Hier nul protecteur et nul guide aujourd'hui!
Quand la tempête gronde,
Que faire, dépourvu de ressource et d'appui?
Que devenir au monde?

En paix dans le travail que n'ai-je pu finir
Avant l'horrible drame!
O France! O jours de deuil et cruel souvenir
Qui s'attache à leur trame!

J'avais à soixante ans reçu mon prix d'honneur,
Doux regain de ma gloire,
Et glané dans l'étude un peu de vrai bonheur
Innocente victoire.

Que ces temps sont lointains et ces jours d'autrefois
Obscurs comme des rêves!
Il me semble être en mer, gagnant les climats froids
Et les sinistres grèves.

Suis-je dans mon bon sens? Notre odieux passé
Ne serait-il qu'un songe?
Et mon excursion vers le pôle glacé
Que folie et mensonge?

Digitized by Google

Non ! De tout ce qu'alors mon âme ressentit
Rien n'est imaginaire ;
Le glas sonne toujours et toujours retentit
L'effroyable tonnerre.

De cette époque sombre à ce premier matin
D'une année inconnue,
Quelle angoisse apportant les ordres du destin,
Vers moi n'est pas venue ?

On m'a pris sans pitié, pour les mettre au cercueil,
Ma femme après ma fille,
Et de ma parenté j'ai dû me voir en deuil,
Veuf de toute famille.

Les amis les plus chers, les vieux, et des meilleurs,
Ont quitté ce bas monde.
Que leur ciel me reçoive ! Où trouverais-je ailleurs
La paix qui les inonde ?

Je promène dans l'Inde encore quelquefois
Mon rêve solitaire
Et j'aimerais à dire un peu ce que j'y vois,
Mais l'âge me fait taire.

Salut, noble Orient, notre antique berceau,
Terre et ciel de l'Asie !
C'est de vous que nous vient cet éclatant flambeau,
La sainte poésie !

Adieu, limon sacré d'où l'homme n'est sorti
Que pour devenir cendre !
Il devait être heureux, l'orgueil l'a perverti ;
Poussière, il faut descendre !

Digitized by Google

Quand cesserai-je, moi, d'être inerte, impotent,
Invalide, incurable?
Dans vos secrets desseins, Dieu de grâce, à quoi tend
Cet état misérable?

Ah! du moins écartez le grisâtre linceul
Qui m'enveloppe d'ombre;
Vivre aveugle, ô Seigneur, c'est mourir deux fois seul
Dans la barque qui sombre!

VII

Adieu.

Adieu! De tous les mots de la langue française
En est-il un qui soit et plus grave et plus doux?
Un seul qui parle au cœur et l'émeuve ou l'apaise
Comme ce cri jeté vers notre rendez-vous?

Une veuve en mourant dit à sa jeune fille,
Un père à ses trois fils, des écoliers encor,
Un soldat que la guerre enlève à sa famille,
Adieu! Que votre cœur monte où va notre essor!

Quelque route, ai-je lu, que l'on se soit tracée
Ou quelque autre chemin que l'on prenne au hasard,
On passe, ombre flottante et bientôt effacée,
Nous allons au néant dès le point de départ.

Ce n'est là qu'un blasphème, un mot cruel et vide!
Nous allons où demain, dans l'immuable jour
De l'éternel bonheur dont notre âme est avide,
Nous posséderons Dieu, sa gloire et son amour.

Digitized by Google

VIII

Mes Adieux à l'Académie de Stanislas.

En dehors de l'étude et de la poésie,
D'une œuvre sérieuse ou d'une fantaisie
Mêlée au souvenir des grands chocs d'autrefois,
Tels que semble en chercher notre siècle aux abois ;

En dehors de la cause absolue et première,
Vie éternelle, amour, création, lumière,
Dieu, son verbe, sa loi, le Christ, un testament
Qui brise l'ancien joug de l'asservissement ;

En dehors de la France et de ses destinées,
Du sol qui m'a porté près de nonante années
En semant sur mes pas de modestes bonheurs,
La moisson des petits, la gerbe des glaneurs ;

En dehors de mes deuils restés sans accalmie,
Je n'aimais rien autant que notre Académie,
Et je voudrais pouvoir lui laisser plus et mieux
Que ce chétif envoi d'une phrase d'adieux.

LEUPOL.

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A L'ACADÉMIE

DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1895

AGUILERA (José G.). — Expedicion cientifica al Popocatepetl ; Mexico, 1895, 1 br. in-8°.

ALMANACHS pour l'an de grâce 1896. — L'Étoile des bergers ; Nancy, 1 br. petit in-4°. — Postillon lorrain (Le); Nancy, 1 br. petit in-4°.

AUVARD (Paul). — Saint-Dictamen. Études et rapports comparés sur les progrès de la science par l'établissement du seigneur en France ; fasc. 1 à 3 ; Béziers, 1895, 2 br. in-8°.

AVENEL (G. d'). — Histoire économique de la propriété, des salaires, des denrées de tous les prix en général depuis l'an 1200 jusqu'en l'an 1800. T. 1, 2 ; Paris, 1894, 2 vol. in-8°.

BABEAU (A.). — Note sur les plus anciens plans d'achèvement du Louvre et de réunion de ce palais aux Tuileries ; Paris, 1895, 1 plaq. in-8°.

BADEL (E.). — Le musée de Saint-Nicolas-du-Port ; Nancy, 1895, 1 br. in-8°. — Jeanne d'Arc est Lorraine ; Nancy, 1895, 1 br. in-8°.

BARDY (H.). — Documents inédits sur une prétendue décou-

Digitized by Google

verte faite à Bovilliers en 1862 ; Belfort, 1894, 1 br. in-8°. — Un médecin à Belfort en 1471 ; Belfort, 1895, 1 br. in-8°. — Un médecin lorrain au siècle dernier. Le Dr Félix Pome, 1744-1794 ; Épinal, 1895, 1 plaq. in-8°. — Le général Haxo (7 juin 1749-21 mars 1794) et note complémentaire ; Saint-Dié, 1895, 1 br. in-8°.

Basset (René). — Études sur les dialectes berbères ; Paris, 1894, 1 vol. in-8°. — Notice sommaire des manuscrits orientaux de deux bibliothèques de Lisbonne ; Lisbonne, 1894, 1 plaq. in-8°. — Étude sur le Zenatia de l'Ouarsenis et du Maghreb central ; Paris, 1895, 1 vol. in-8°. — Les noms des métaux et des couleurs en berbère ; Paris, 1895, 1 br. in-8°. — Les apocryphes éthiopiens. Les prières de la Vierge à Bartos et au Golgotha ; Paris, 1895, 1 br. in-18.

Bénédite (G.). — Le temple de Philæ. T. XIII, fasc. 2 ; Paris, 1894, 1 vol. in-4°.

Bernardakis. — Vasis (biographie en grec) ; Athènes, 1895, 1 vol. in-18.

Bernhardt (abbé C.). — Deneuvre et Baccarat ; Nancy, 1895, 1 vol. in-8°.

Bled. — Les chants de saint Bertin ; Saint-Omer, 1895, 1 vol. in-4°.

Bleicher (Dr). — Sur quelques perfectionnements apportés à la préparation et à l'étude de plaques minces de roches sédimentaires calcaires ; Paris, 1895, 1 plaq. in-4°. — Le lac salé d'Arzeu. Notes d'excursion et recherches de laboratoire ; Paris, 1895, 1 plaq. grand. in-8°

Boos (Franz). — Chinook Texts ; Washington, 1894, 1 vol. in-8°.

Boutroux (E.). — De l'idée de loi naturelle dans la science

Digitized by Google

et la philosophie contemporaines ; Paris, 1895, 1 vol. in-8°. — Questions de morale et d'éducation ; Paris, 1895, 1 vol. in-18.

BRETTE (A.). — Recueil de documents relatifs à la convocation des États généraux de 1789. T. I ; Paris, 1894, 1 vol. grand in-8° cart.

BÜHELER (Sébald). — La petite chronique de la cathédrale. La chronique strasbourgeoise. Fragments recueillis et annotés par l'abbé Dacheux ; Strasbourg, 1887, 1 vol. in-8°.

BUVIGNIER-CLOUET (M^lle^). — Note sur Verdun ; Nancy, 1893, 1 plaq. in-8°. — Faits divers recueillis à Bar-le-Duc en l'année 1720 ; Nancy, 1895, 1 br. in-8°. — Notice sur Catherine de Choiseul et Ursule de Saint-Astier, réformatrice de l'abbaye de Saint-Maur de Verdun ; Nancy, 1894, 1 br. in-8°. — Notice sur Étienne Bourgeois, abbé de Saint-Vannes de Verdun ; Nancy, 1892, 1 br. in-8°. — Notice bibliographique des dissertations relatives au Castrum Vabrense ; Verdun, 1894, 1 plaq. in-8°.

CASANOVA (P.). — Histoire et description de la citadelle du Caire. T. VI, fasc. 4 ; Paris, 1894, 1 vol. in-4°.

CASPAR (Ch.). — L'Éclaireur de Lunéville du 17 avril 1895 ; (Stabat Mater) in-folio.

CATALOGUE GÉNÉRAL des manuscrits des bibliothèques publiques de France. T. 23, 24, 25 et 27 ; Paris, 1894, 4 vol. in-8°. — Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France ; Paris, bibliothèque de l'Arsenal. T. IX. — Table générale des Archives de la Bastille, A-K, L-Z ; Paris, 1894, 2 vol. in-8°.

CENTENAIRE de Ancelot, le 9 janvier 1894 ; Le Havre, 1894, 1 br. in-8°.

Digitized by Google

CHARRAUX (C. C.). — La cité chrétienne. — Dialogues et récits ; Paris, 1895, 2 vol. in-18.

CHASSIGNET. — Allumeur de réverbères de Nancy (Meurthe-et-Moselle), journalier dans le système des engagements volontaires permanents, monographie sociale d'après les renseignements recueillis sur les lieux en août 1893 ; Paris, 1895, 1 vol. in-8°.

CRÉPIN-LEBLOND. — Annuaire de Lorraine pour 1895 ; Nancy, 1895, 1 vol. grand in-8° cart.

DACHEUX (abbé L.). — L'empreinte humaine de Schlestadt. — L'église de Sainte-Foy, son Saint-Sépulcre et ses tombes (2e édit.); Strasbourg, 1 vol. in-8°. — Les plus anciens écrits de Geiler de Kaysersberg ; Colmar, 1882, 1 vol. in-8°. — Un réformateur catholique à la fin du XVe siècle. Jean Geiler de Kaisersberg, prédicateur à la cathédrale de Strasbourg 1478-1510. Étude sur sa vie et son temps ; Paris, 1876, 1 vol. in-8°. — La chronique de la maison de l'œuvre de Notre-Dame à Strasbourg. Étude sur le manuscrit de la chronique de Kœnigshoven ; Strasbourg, 1886, 1 vol. in-8°.

DELMAS (Dr). — Tremblement hystérique ; Paris, 1894, 1 br. in-8°.

DENIKER. — Bibliographie des travaux scientifiques. T. I. 1re liv.; Paris, 1895, 1 vol. in-4°.

DESCOSTES (F.). — Le monument de Joseph et Xavier de Maistre à Chambéry ; Chambéry, 1895, 1 br. in-8°.

DOYOTTE (abbé). — A la France. Ode allégorique pour la détourner de la guerre ; Toul, 1 plaq. in-32. — Cours d'adultes ; Nancy, 1874, 1 vol. in-32. — Manière d'interroger dans les écoles avec questionnaires et réponses ; Nancy, 1875, 1 vol. in-18. — Les attributions du curé

Digitized by Google

dans les écoles ; Nancy, 1878, 1 vol. in-32. — Guide du délégué cantonal et du délégué communal ; Nancy, 1878, 1 vol. in-32. — Aux noces d'argent de mes condisciples ; 1 plaq. in-32. — Discours d'un chef d'institution à ses élèves et à ses professeurs ; Nancy, 1890, 1 plaq. in-8°. — Clocher de Haroué. Liste des souscripteurs ; Nancy, 1894, 1 br. in-8°. — Poésies : L'écrevisse et ses petits. Le monastère. Haroué jadis Craon ; 3 plaq. in-8°. — Lettre au conseil municipal de Haroué sur l'idée de donner aux rues de Haroué les noms de personnages célèbres originaires de Haroué ; 1 plaq. in-8°.

ENLARD (C.). — Monuments religieux de l'architecture romane et de transition dans la région picarde (Soc. des antiquaires de Picardie) ; Amiens, 1895, 1 vol. in-folio.

FAUDEL et BLEICHER. — Supplément aux matériaux pour une étude préhistorique de l'Alsace ; Colmar, 1894, 1 br. in-8°.

FAVIER (J.). — Note sur une thèse inédite de Nicolas-François de Lorraine, ornée d'une gravure également inédite d'Appier Hanzelet ; Nancy, 1894, 1 br. in-8°. — Découverte archéologique faite près de Xertigny-en-Vosges en 1755 ; Saint-Dié, 1 plaq. in-8°. — Sébastien Bottin ; Nancy, 1895, 1 plaq. in-8°. — Notes et documents sur la vie privée de Charles IV, duc de Lorraine, tirés des papiers de son confesseur ; Nancy, 1895, 1 br. in-8°.

FLICHE, BLEICHER et MIEG. — Note sur les tufs calcaires de Kiffis (Sundgau-Alsace) ; Paris, 1894, 1 plaq. in-8°.

FLORANGE (J.). — La seigneurie et les seigneurs de Meinsberg (près Sierk en Lorraine), Marlborough et Villard à Sierk en 1705 ; Paris, 1896, 1 vol. in-8°. — Histoire des seigneurs et comtes de Sierk en Lorraine ; Paris,

Digitized by Google

1895, 1 vol. in-8°. — Jetons et médailles français ; Paris, 1895, 1 br. in-8°.

FRANCS-PROPOS : Morale, politique, littérature ; Metz, 1863, 1 vol. in-18.

FRIREN (abbé). — Flore adventive du Sablon ou observations sur quelques plantes récemment introduites aux portes de Metz ; Metz, 1895, 1 br. in-8°.

GAFFAREL (Paul). — Pierre Martyr. De orbe novo. Deuxième décade ; Dijon, 1895, 1 br. in-8°. — Étymologies américaines ; Dijon, 1895, 1 br. in-8°.

GAYET (Alph.). — Le temple de Louxor. T. XV, fasc. 1 ; Paris, 1894, 1 vol. in-4°.

GEILERS (Dr J.). — XXI Artikel und Briefe : Freiburg im Breisgau, 1877, 1 vol. in-8°. — Wie man sich halten sol bei einem sterbenden Menschen, 1482 (publié par l'abbé Dacheux) ; Paris-Francfort, 1878, 1 vol. in-8°.

GÉRARD-FOWKE. — Archéologic investigations in James and Potomac valleys ; Washington, 1894, 1 vol. in-8°.

GERMAIN (Léon). — Jeanne d'Arc Champenoise. Étude critique sur la véritable nationalité de la Pucelle, par M. l'abbé Misset ; Nancy, 1895, 1 plaq. in-8°. — Note sur un discours du siècle d'Israël, publié vers 1550, par François Drouyn, prévôt de Bar-le-Duc ; Bar-le-Duc, 1 plaq. in-8°. — Excursions épigraphiques. Inscriptions de cheminées ; Nancy, 1895, 1 plaq. in-8°. — Origine de la croix de Lorraine ; Nancy, 1895, 1 br. in-8°.

GRÉGOIRE (abbé). — Promenade dans les Vosges, publiée par M. A. Benoit ; Épinal, 1895, 1 br. in-8°.

GUILLEMIN (V.). — Sentiments et pensées ; Besançon, 1895, 1 vol. in-18.

GUYOT (Ch.). — De la situation des campagnes en Lorraine

Digitized by Google

sous le règne de Mathieu II, 1220-1250; Nancy, 1895, 1 vol. in-8°.

HAMONVILLE (L. d'). — Les oiseaux de la Lorraine (Meuse, Meurthe, Moselle, Vosges); Nancy, 1895, 1 vol. in-8°.

HANAUER. — Guide monétaire pour l'histoire d'Alsace; Rixheim, 1894, 1 br. in-8°. — Diebolt Lauber et les calligraphes de Haguenau au xv^e^ siècle; Strasbourg, 1895 1 br. in-8°.

HARMEL (M. Léon) au congrès de Mouveaux (Nord); Roubaix, 1 br. in-8°.

HOLMES (W. Henry). — An ancient quarry in Indian territory; Washington, 1894, 1 br. in-8°.

HULOT (B^on^ Et.). — D'Entrecasteaux, 1787-1793; Paris, 1894, 1 vol. in-8°.

HONG-TJYONG-OU. — Le bois sec refleuri. Roman coréen. Paris, 1895, 1 vol. in-18.

HUSSON (D^r^). — L'exploration scientifique de l'Égypte sous le règne de Mohammed-Ali; Le Caire, 1895, 1 vol. in-8°.

HUYGENS (C.). — Œuvres complètes. T. VI; La Haye, 1895, 1 vol. in-4°.

INGOLD. — Anciennes mines du cercle de Guebwiller; Guebwiller, 1 plaq. in-24. — Comme quoi la ville de Thann a failli mettre l'Europe en feu; Altkirch, 1 plaq. in-24. — Wellington sur l'Ochsenfeld, 1 plaq. in-8°. — Topographie des Gaules au v^e^ siècle. Arrondissement de Belfort, 1 br. in-8°. — L'Ochsenfeld, ses antiquités, ses traditions; Strasbourg, 1862, 1 br. in-4°. — Notice historique sur Thann. Geschichtliche Notizen über die Stadt Tennheim; Tennheim, 1886, 1 plaq. in-18. — Archives communales de la ville de Cernay (Haut-Rhin) antérieurement

Digitized by Google

à 1790. Introduction historique ; Colmar, 1872, 1 br. in-4°. — Dusselbach-Husselbach. Légende de la vallée de Massevaux ; Mulhouse, 1873, 1 plaq. in-18. — De quelques vieux châteaux ruinés des environs de Wattwiller (Haute-Alsace) ; Mulhouse, 1872, 1 plaq. in-18. — Wittelsheim. Vicus gallo-romain ; Guebwiller, 1 plaq. in-18. — Le siège de Huningue, par un officier de la garnison qui défendait cette place en 1813 et en 1814 ; Mulhouse, 1873, 1 br. in-18. — Le comté de Thann et la prévôté de Traubach en 1759 ; Mulhouse, 1881, 1 br. in-8°. — Le bourreau de Colmar ; Guebwiller, 1883, 1 br. in-18. — De l'ancienne monnaie de Guebwiller ; Guebwiller, 1884, 1 plaq. in-18. — Recherches biographiques et littéraires sur les étudiants de Colmar et du cercle de Ribeauvillé, immatriculés à l'Université de Bâle de 1460 à 1754 ; Colmar, 1889, 1 br. in-18.

JADART (H.). — Les débuts de l'imprimerie à Reims ; Reims, 1894, 1 vol. in-8°.

JEANNE LA BONNE LORRAINE ; Verdun, 1895, 1 plaq. in-18.

KRANTZ (E.). — Discours d'inauguration du buste de Pierre Gringoire ; Nancy, 1894, 1 br. in-8°.

LABOURASSE (H.). — Sainte Hoïlde, vierge champenoise (v^e siècle), sa famille, ses reliques et son culte ; Troyes, 1895, 1 br. in-8°. — Note sur la commanderie de Thors et la seigneurie de Vernonfays ; Troyes, 1895, 1 br. in-8°. — L'abbaye de Sainte-Hoïlde ; Nancy, 1895, 1 br. in-8°.

LEDERLIN. — Rapport sur les travaux de la Faculté de droit pendant l'année scolaire 1893-1894 ; Nancy, 1895, 1 br. in-8°.

LEFEBVRE (H.). — Manonville et ses seigneurs ; Nancy, 1891,

Digitized by Google

1 vol. in-8°. — Le marquisat de Noviant-aux-Prés ; Nancy, 1895, 1 vol. in-8°.

LISTE des correspondants du ministère de l'instruction publique ; Paris, 1895, 1 br. in-8°.

MAGRIZI. — Description topographique et historique de l'Égypte. T. XVII, fasc. I; Paris, 1894, 1 vol. in-4°.

MAINDRON (E.). — L'ancienne Académie des sciences. — Les académiciens 1666-1793 ; Paris, 1895, 1 br. in-8°.

MAIRE (Charles). — Rimes affranchies ; Lunéville, 1894, 1 vol. in-18.

MARICHAL (Paul). — Dufourny et Lancelot. Notes sur les anciens inventaires du Trésor des chartes de Lorraine ; Nancy, 1895, 1 vol. in-8°.

MARTIN (abbé Eug.). — Le mouvement catholique à Nancy de 1830 à 1850 ; Nancy, 1894, 1 br. in-8°. — La mère Clara de Gondrecourt ; Nancy, 1895, 1 vol. in-8°. — État d'âme d'un religieux toulois au XII^e^ siècle ; Paris, 1 br. in-8°.

MATHIEU (A.). — L'Algérie et la commission sénatoriale ; Paris, 1895, 1 plaq. in-8°.

MATHIEU (M^gr^ D.). — Lettre pastorale de M^gr^ l'évêque d'Angers sur la prière et mandement de Carême pour l'an de grâce 1895 ; Angers, 1895, 1 br. in-4°. — Ouverture du tombeau du roi René ; Angers, 1895, 1 plaq. in-8°.

MEXICO. — XI Congreso de Americanistas (Programme); Mexico, 1895, 1 plaq. in-8°.

MILLOT (Ch.). — L'évaporation sous le climat de Nancy ; Nancy, 1895, 1 br. in-8°.

MISSET (abbé E.). — Jeanne d'Arc Champenoise. Première réponse à M. l'abbé L'Hôte ; Paris, 1895, 1 br. in-8°.

Digitized by Google

— Jeanne d'Arc Champenoise. Réponse à M. Poinsignon. La prévôté de Vaucouleurs et la prévôté d'Andelot ; Paris, 1895, 1 br. in-8°. — Jeanne d'Arc Champenoise. Deuxième réponse à M. l'abbé L'Hôte ; Paris, 1895, 1 br. in-8°.

MOISSAN ET POINCARÉ. — Discours prononcés à la séance générale du congrès des sociétés savantes ; Paris, 1895, 1 br. in-8°.

MOONEY (James). — The siouan tribes of the East ; Washington, 1894, 1 vol. in-8°.

MORGAN (de), BOURIANT ET LEGRAIN. — Les carrières de Ptolémaïs Daressy. La grande colonnade du temple de Louxor. T. VIII, fasc. 3; Paris, 1894, 1 vol. in-4°.

MOURIN (E.). — Récits lorrains. Histoire des ducs de Lorraine et de Bar ; Nancy, 1895, 1 vol. in-18.

OTT (L.). — Le siège de Wattwiller et le sac d'Huffholtz par les Rustauds en 1515, par un contemporain ; Mulhouse, 1872, 1 br. in-12.

PFISTER (Ch.). — Histoire de la ville de Nancy. Leçon d'ouverture ; Nancy, 1895, 1 br. in-8°.

PUYMAIGRE (C^te^ de). — Heures perdues, poésies, 2e édition ; Paris, 1894, 1 vol. in-18. — Un prétendant au trône de France. Gionnino Baglioni ; Paris, 1895, 1 br. in-8°.

QUINTARD (Léopold). — Les fouilles du Viel-Aître, cimetière mérovingien près la Commanderie Saint-Jean ; Nancy, 1895, 1 br. in-8°.

RÉAUX (M^ise^ des). — Le roi Stanislas et Marie Leczinska ; Paris, 1895, 1 vol. in-8°.

REUSS (Rod). — Un érudit alsacien. Xavier Mossmann, archiviste de la ville de Colmar, 1821-1893. Notice biographique et bibliographique ; Mulhouse, 1893, 1 vol. in-8°.

Digitized by Google

ROCHEMONTEIX (de). — Le temple d'Edfou. T. X, fasc. 2; Paris, 1894, 1 vol. in-4°.

ROUSSELOT (X.). — L'avenir, poème, Paris, 1895, 1 vol. in-8°.

SAUSSURE (H. de). — Revision de la tribu des Panesthiens et de celle des Épilampriens; Genève, 1895, 1 br. in-8°.

SCHEIL (V.). — Tombeaux Thébains de Mâi, des Graveurs, Rat'eserkasene, Pâri, Djanni, Apoul, Montou-M-Hat, Aba. T. V, fasc. 4; Paris, 1894, 1 vol. in-4°.

STOEBER (Dr). — Catalogue de la Bibliothèque de la Société de médecine de Nancy; Nancy, 1893, 1 vol. in-8°.

TARDIEU (A.). — Programme du cortège historique à Clermont-Ferrand en 1895. L'Auvergne à travers les âges; 1 br. in-8°. — Livre d'or du cortège des croisés à Clermont-Ferrand; Clermont-Ferrand, 1895, 1 vol. in-4°, belle rel.

THÉEL (Hjalmor). — Om Sveriges zoologiska hafsstation Kristineberg; Stockholm, 1895, 1 plaq. in-8°.

THÉVENOT (A.). — Les rurales, poésies; Arcis-sur-Aube, 1895, 1 vol. petit in-12.

THOULET (J.). — Contribution à l'étude des lacs des Vosges; Paris, 1894, 1 br. in-8°.

TISSERANT. — Congrès agricole et concours régional de Nancy. Juin 1894; Nancy, 1895, 1 vol. in-8°.

VACANT (abbé). — Rapport sur les prix de vertu pour le dévouement des mères de famille et la piété filiale; Nancy, 1895, 1 plaq. in-8°. — Études théologiques sur les constitutions du Concile du Vatican d'après les actes du Concile. La constitution *Dei Filius*. T. 1, 2; Paris, 1895, 2 vol. in-8°.

VAGNER (R.). — Pèlerinage et réunion des conférences de la

Digitized by Google

Meurthe, de la Meuse et des Vosges, à Benoite-Vaux, le 30 mai 1895 ; Nancy, 1895, 1 br. in-8°. — Assemblée générale (de la Société de Saint-Vincent-de-Paul) des conférences de la Meurthe, de la Meuse et des Vosges du 25 juillet 1895 ; Nancy, 1895, 1 br. in-8°.

WALTER, BARROWS et SCHWARZ. — The Common Crow of the united States ; Washington, 1895, 1 br. in-8°.

VAN BERCHEM (Max). — Matériaux pour un « corpus inscriptionum arabicarum ». — 1re partie, Égypte, fasc. 1er. Le Caire. T. XIX ; Paris, 1894, 1 vol. in-4°.

ZEILLER (R.). — Sur les subdivisions du westphalien du nord de la France d'après les caractères de la flore ; Paris, 1895, 1 br. in-8°. — Paléontologie végétale (Extrait de l'Annuaire géologique universel, T. X, 1893) ; Paris, 1894-1895, 1 br. in-8°. — Sur la flore des dépôts houillers d'Asie Mineure et sur la présence dans cette flore du genre Phyllotheca ; Paris, 1895, 1 plaq. in-8°.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

EN RAPPORT AVEC L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1894-1895

ABBEVILLE. — Société d'émulation.

AIX. — Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres.

AMIENS. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

AMIENS. — Société des antiquaires de Picardie.

AMIENS. — Société linnéenne du nord de la France.

AMSTERDAM. — Koninklijke Academie.

ANGERS. — Société académique de Maine-et-Loire.

ANGERS. — Société nationale d'agriculture, sciences et arts.

ANGERS. — Société industrielle et agricole.

ANVERS. — Académie d'archéologie de Belgique (22, Longue rue Lozane).

AUXERRE. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

BAR-LE-DUC. — Société des lettres, sciences et arts.

Digitized by Google

BATAVIA. — Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen.

BELFORT. — Société belfortaine d'émulation.

BERLIN. — Königlich preussische Akademie der Wissenschaften.

BERNE. — Naturforschende Gesellschaft.

BESANÇON. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

BÉZIERS. — Société archéologique, scientifique et littéraire.

BLOIS. — Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher.

BORDEAUX. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

BORDEAUX. — Société linnéenne.

BORDEAUX. — Société des sciences physiques et naturelles.

BOULOGNE-SUR-MER. — Société d'agriculture.

BRÊME. — Naturwissenschaftlicher Verein.

BREST. — Société académique.

BRUNSWICK. — Verein für Naturwissenschaft.

BRUXELLES. — Académie royale de médecine de Belgique.

BRUXELLES. — Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts.

BRUXELLES. — Société d'archéologie (11, rue Ravenstein).

BRUXELLES. — Société royale malacologique de Belgique.

CAEN. — Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres.

CAEN. — Société d'agriculture et de commerce.

CAEN. — Société des beaux-arts.

CAEN. — Société française d'archéologie pour la conservation des monuments historiques.

CAHORS. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.

CAIRE. — Institut égyptien.

CAMBRAI. — Société d'émulation.

Digitized by Google

CARCASSONNE. — Société des arts et sciences.

CHÂLONS-SUR-MARNE. — Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.

CHALON-SUR-SAÔNE. — Société d'histoire et d'archéologie.

CHARTRES. — Société archéologique d'Eure-et-Loir.

CHERBOURG. — Société académique.

CHERBOURG. — Société nationale des sciences naturelles et mathématiques.

CLERMONT-FERRAND. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

COLMAR. — Société d'histoire naturelle.

COMPIÈGNE. — Société d'agriculture.

CONSTANTINE. — Société archéologique.

CRACOVIE. — Académie des sciences.

DIJON. — Académie des sciences, arts et belles-lettres.

DRONTHEIM. — Videnskabers Selskabs Skrifter.

DUBLIN. — Royal Irish Academy.

DÜRKHEIM. — Naturwissenschaftlicher Verein der Rheinpfalz.

ELBEUF. — Société industrielle.

ENGHIEN. — Cercle archéologique.

ÉPINAL. — Société d'émulation du département des Vosges.

ÉVREUX. — Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure.

FLORENCE. — Reale Accademia della Crusca.

FLORENCE. — Instituti di studi superiori pratici e di profezionamento.

GÊNES. — Reale Accademia medica.

GENÈVE. — Société biblique.

GENÈVE. — Société de physique et d'histoire naturelle.

GIESSEN. — Oberhessische Gesellschaft für Natur- und Heilkunde.

GRENOBLE. — Académie delphinale.

Digitized by Google

HALLE. — Academiæ Cæsareæ Leopoldino-Carolinæ Germanicæ naturæ Curiosorum, etc.

HARLEM. — Société hollandaise des sciences.

HEIDELBERG. — Historisch-philosophischer Verein.

KIEL. — Gesellschaft für Schleswig-Holstein-Lauenburgische Geschichte.

KIEW. — Société des naturalistes.

KÖNIGSBERG. — Physikalisch-ökonomische Gesellschaft.

LAON. — Société académique.

LAUSANNE. — Société vaudoise des sciences naturelles.

LE HAVRE. — Société nationale havraise d'études diverses.

LE MANS. — Société historique et archéologique du Maine.

LE MANS. — Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

LÉOPOL (Galicie). — Société d'histoire.

LIÈGE. — Institut archéologique liégeois.

LIÈGE. — Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.

LIÈGE. — Société géologique de Belgique.

LILLE. — Société régionale des architectes du Nord de la France.

LIMOGES. — Société archéologique et historique du Limousin.

LONDRES. — Geological Society.

LONS-LE-SAULNIER. — Société d'émulation du Jura.

LUXEMBOURG. — Institut royal grand-ducal.

LUXEMBOURG. — Vereine für Geschichte, Litteratur und Kunst.

LYON. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

LYON. — Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles.

LYON. — Société littéraire, historique et archéologique.

MÂCON. — Académie des sciences, arts et belles-lettres.

MARSEILLE. — Académie des sciences, lettres et arts.

MARSEILLE. — Société de statistique.

MENDE. — Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.

MERIDEN (Connect.). — Scientific association.

Digitized by Google

METZ. — Académie.

METZ. — Société d'histoire naturelle.

MEXICO. — Sociedad cientifica « Antonio alzate ».

MODÈNE. — Reale Accademia di scienze, littere ed arti.

MONS. — Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

MONTAUBAN. — Académie des sciences, belles-lettres et arts du département de Tarn-et-Garonne.

MONTBÉLIARD. — Société d'émulation.

MONTPELLIER. — Académie des sciences et lettres.

MOSCOU. — Société impériale des naturalistes.

MOULINS. — Société d'émulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais.

MULHOUSE. — Société industrielle.

MUNICH. — Bayerische botanische Gesellschaft.

MUNICH. — Königlich bayerische Akademie der Wissenschaften.

NANCY. — Club alpin français, section vosgienne.

NANCY. — Société centrale d'agriculture.

NANCY. — Société d'archéologie lorraine et du Musée lorrain.

NANCY. — Société d'encouragement et de bienfaisance pour les campagnes de Meurthe-et-Moselle.

NANCY. — Société lorraine de photographie.

NANCY. — Société lorraine des architectes de l'Est de la France.

NANCY. — Société régionale des architectes de l'Est de la France.

NANCY. — Société de géographie de l'Est.

NANCY. — Société de médecine.

NANCY. — Société des sciences.

NANTES. — Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

NANTES. — Société des sciences naturelles de l'Ouest de la France.

Digitized by Google

NEUCHATEL. — Société neuchâteloise de géographie.

NEW-HAVEN. — Connecticut Academy of arts and sciences.

NEW-YORK. — Academy of sciences.

NICE. — Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes.

NÎMES. — Académie.

ORLÉANS. — Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts.

ORLÉANS. — Société archéologique et historique de l'Orléanais.

PARIS. — Académie de médecine (49, rue des Saints-Pères).

PARIS. — Association pour l'encouragement des études grecques (12, rue de l'Abbaye).

PARIS. — Club alpin français (30, rue du Bac).

PARIS. — Comité des travaux historiques et scientifiques (Ministère de l'Instruction publique).

PARIS. — Société d'anthropologie (15, rue de l'École-de-Médecine).

PARIS. — Société nationale des antiquaires de France (au Louvre).

PARIS. — Société de botanique de France (84, rue de Grenelle-Saint-Germain).

PARIS. — Société des études historiques (6, rue Garancière).

PARIS. — Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France (à la Bibliothèque nationale).

PARIS. — Société académique indo-chinoise de France (44, rue de Rennes).

PARIS. — Société de médecine légale de France (Palais de justice).

PARIS. — Société philomathique (7, rue des Grands-Augustins).

PARIS. — Société philotechnique (8, rue de la Banque).

PERPIGNAN. — Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.

POITIERS. — Société des antiquaires de l'Ouest.

Digitized by Google

REIMS. — Académie nationale.

RIO-DE-JANEIRO. — Instituto historico.

ROCHESTER (N. Y.). — Academy of sciences.

ROME. — Reale Accademia dei Lincei.

ROME. — Accademia pontificia dei nuovi Lincei.

ROUEN. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

SAINT-DIÉ. — Société philomathique vosgienne.

SAINT-DIZIER. — Société des lettres, des sciences, des arts, de l'agriculture et de l'industrie.

SAINT-ÉTIENNE. — Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.

SAINT-LOUIS (Missouri). — Academy of sciences.

SAINT-OMER. — Société des antiquaires de la Morinie.

SAINT-PÉTERSBOURG. — Académie des sciences.

SAINT-PÉTERSBOURG. — Acta horti Petropolitani.

SAINT-QUENTIN. — Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie.

SAINT-QUENTIN. — Société industrielle de Saint-Quentin et de l'Aisne.

SAINTES. — Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.

SAN-FRANCISCO. — California Academy of sciences.

STOCKHOLM. — Kongliga Svenska Vetenskaps-Akademiens.

STRASBOURG. — Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.

STRASBOURG. — Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.

TOULOUSE. — Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.

TOULOUSE. — Société des sciences physiques et naturelles.

TOULOUSE. — Société d'histoire naturelle.

TOULOUSE. — Société académique franco-hispano-portugaise.

TOURNAI. — Société historique et archéologique.

Digitized by Google

TOURS. — Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Indre-et-Loire.

TRIESTE. — Società adriatica di scienze naturali.

TROYES. — Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.

TURIN. — Reale Accademia delle scienze di Torino.

UPSAL. — Geological Institution of the university.

VALENCIENNES. — Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes.

VANNES. — Société polymathique du Morbihan.

VERDUN. — Société philomathique.

VERSAILLES. — Société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise.

VERSAILLES. — Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.

VIENNE. — K. Akademie der Wissenschaften (Philosophisch-historische Classe).

VIENNE. — K. K. Geologische Reichsanstalt.

VIENNE. — K. K. Geographische Gesellschaft.

VIENNE. — K. K. Zoologische und botanische Gesellschaft.

VITRY-LE-FRANÇOIS. — Société des sciences et arts.

WASHINGTON. — Smithsonian Institution.

WASHINGTON. — National Academy of sciences.

WASHINGTON. — United states Geological Survey.

WASHINGTON. — Bureau of Ethnology.

WASHINGTON. — Bureau of Ethnology.

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

ADRESSÉES A L'ACADÉMIE

BERKELEY. — University of California.

CEARÁ (Brésil). — Revista trimensal do Instituto do Ceará.

CLAUSENBOURG. — Annales regiæ scientiarum Universitatis Hungaricæ claudiopolitanæ Francisco-Josephinæ.

FLORENCE. — Bibliothèque nationale centrale. — Bolletino delle publicazione Italiane.

HARLEM. — Archives du musée Teyler.

KIEL. — Christian Albrechts-Universität in Kiel.

LA PLATA. — Revista Argentina de Historia natural.

NANCY. — Bulletin des Sociétés artistiques de l'Est.

PARIS. — École des Chartes (Bibliothèque de l'), 60, rue des Francs-Bourgeois.

PARIS. — École polytechnique (Journal de l'), 5, rue Descartes.

PARIS. — Journal des savants.

PARIS. — Revue de l'histoire des religions. — Musée Guimet, 13, rue Boissière.

VALENCE. — Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers.

WASHINGTON. — The microscope (chas. W. Smiley).

Digitized by Google

ÉTABLISSEMENTS

AUXQUELS L'ACADÉMIE ADRESSE SES PUBLICATIONS

Bruxelles. — Bibliothèque royale de Belgique.
Chaumont. — Bibliothèque de la ville.
Lunéville. — Bibliothèque de la ville.
Metz. — Bibliothèque de la ville.
Paris. — Ministère de l'instruction publique.
Paris. — Académie française.
Paris. — Académie des inscriptions et belles-lettres.
Paris. — Académie des sciences morales et politiques.
Paris. — Académie des sciences.
Paris. — Académie des beaux-arts.
Paris. — Bibliothèque de la Sorbonne.
Paris. — Muséum d'histoire naturelle.
Pont-a-Mousson. — Bibliothèque de la ville.
Strasbourg. — Bibliothèque de la ville.
Toul. — Bibliothèque de la ville.
Vendôme. — Bibliothèque de la ville.

Bayerische Staatsbibliothek München
Digitized by Google

TABLEAU DES MEMBRES

COMPOSANT

L'ACADÉMIE DE STANISLAS [1]

SUIVANT L'ORDRE DE RÉCEPTION

—

Juin 1896.

BUREAU.

—

Président : M. l'abbé VACANT.
Vice-Président : M. A. DE METZ-NOBLAT.
Secrétaire perpétuel : M. Jules LEJEUNE.
Bibliothécaire-Archiviste : M. FAVIER.
Questeur : M. Gabriel THOMAS.
Secrétaire annuel : M. A. MATHIEU.

I.

MEMBRES HONORAIRES.

1868. 20 Nov. M. DE WARREN (le C^te^ Édouard), Homme de lettres. Associé le 18 mai 1846, Membre titulaire le 1^er^ février 1849, 20, rue Saint-Michel, à Nancy.

(1) L'Académie de STANISLAS, fondée à Nancy le 28 décembre 1750 par le roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, a été reconnue institution d'utilité publique par décret impérial du 21 juin 1864.

Le titre de *membre de l'Académie* est exclusivement réservé par le règlement aux membres honoraires et aux membres titulaires.

La qualification d'*associé correspondant* est attribuée aux anciens titulaires, aux associés correspondants nationaux et aux associés correspondants étrangers.

Digitized by Google

1893. 7 Juillet. M. CAMPAUX (Antoine), Professeur honoraire à la Faculté des Lettres (Membre titulaire le 2 août 1872) 5 *bis*, faubourg Saint-Georges, Nancy.

II

MEMBRES TITULAIRES.

1854. 17 Nov. M. BENOIT (Charles), Doyen honoraire de la Faculté des Lettres (Associé le 7 janvier 1847), 9, rue Lepois, Nancy.

1863. 27 Mars. M. LOMBARD (Adolphe), Avocat à la Cour d'appel, Professeur honoraire à la Faculté de Droit (Associé le 18 janvier 1861), 82, rue Stanislas, Nancy.

1873. 5 Déc. M. TOURDES (le Dr Gabriel), Doyen honoraire de la Faculté de Médecine, Associé national de l'Académie de Médecine de France, 2, faubourg Stanislas, Nancy.

1875. 9 Juillet. M. DUVERNOY (Frédéric), Professeur honoraire du Lycée, 8 *bis*, rue Bailly, Nancy.

1876. 17 Mars. M. FLICHE (Paul), Professeur à l'École nationale forestière (Associé le 6 mars 1874), 9, rue Saint-Dizier, Nancy.

10 Nov. M. HECHT (le Dr Louis), Professeur honoraire à la Faculté de Médecine, 4, rue Isabey, Nancy.

1877. 2 Fév. M. LEDERLIN (Eugène), Doyen de la Faculté de Droit, 12 *bis*, faubourg Stanislas, Nancy.

23 Nov. M. BLEICHER (le Dr Gustave), Professeur à l'École supérieure de pharmacie, Associé national de l'Académie de Médecine de France, 9, cours Léopold, Nancy.

1878. 1er Fév. M. LEJEUNE (Jules), Homme de lettres (Associé le 22 novembre 1872), 22 *bis*, rue de la Ravinelle, Nancy.

21 Juin. M. CUVIER (Othon), Pasteur honoraire (Associé le 22 novembre 1872), 29 *bis*, faubourg Stanislas, Nancy.

1880. 16 Juill. M. MOURIN (Ernest), Recteur honoraire, 23, rue du Faubourg-Saint-Jean, Nancy.

1881. 5 Août. M. DE METZ-NOBLAT [Antoine] (Associé le 4 juin 1880), 37, cours Léopold, Nancy.

1881. 5 Août. M. DRUON (Henri), Proviseur honoraire, 2 *bis*, rue Girardet.

Digitized by Google

1882. 4 Août. M. CHASSIGNET (Modeste), Sous-Intendant militaire en retraite (Associé le 5 mai 1882), 18, rue de Boudonville, Nancy.

1884. 18 Janv. M. GUYOT (Charles), Sous-Directeur de l'École nationale forestière (Associé le 19 janvier 1883), 10, rue Girardet, Nancy.

M. DE LUDRE (le C^te^ Gaston), Homme de lettres (Associé le 1^er^ mai 1863), au château de Ludre, commune de Richardménil (Meurthe-et-Moselle).

2 Mai. M. FAVIER (Justin), Conservateur de la Bibliothèque publique de la ville (Associé le 7 décembre 1883), 2, rue Jeanne-d'Arc, Nancy.

7 Nov. M. DES ROBERT (Ferdinand), Homme de lettres (Associé le 20 avril 1883), 1, Villa de la Pépinière, Nancy.

1885. 23 Janv. M. GRUCKER (Émile), Professeur à la Faculté des Lettres, 59, rue Stanislas, Nancy.

6 Mars. M. GERMAIN (Léon), Archéologue (Associé le 15 décembre 1882), 26, rue Héré, Nancy.

15 Mai. M. MELLIER (Émile), Inspecteur d'Académie (Associé le 21 mars 1884), 138, rue Saint-Dizier, Nancy.

1887. 21 Janv. M. AUDIAT (Edgard), Conseiller à la Cour d'appel (Associé le 4 décembre 1885), 35, rue de la Ravinelle, Nancy.

1888. 3 Fév. M. PFISTER (Charles), Professeur à la Faculté des Lettres (Associé le 2 juillet 1886), 11, rue du Bastion, Nancy.

21 Déc. M. MILLOT (Charles), ancien Officier de marine, chargé de cours à la Faculté des Sciences (Associé le 2 mars 1888), 2, rue Gilbert, Nancy.

M. VACANT (l'abbé Alfred), Docteur en théologie, Professeur au grand séminaire de Nancy (Associé le 4 février 1887), 96, rue de Strasbourg, Nancy.

1889. 7 Juin. M. DE MEIXMORON DE DOMBASLE [Charles] (Associé le 15 juillet 1887), 19, rue de Strasbourg, Nancy.

1890. 10 Janv. M. THOMAS (Gabriel), Conseiller à la Cour d'appel (Associé le 19 mars 1886), 82, rue Stanislas, Nancy.

1891. 4 Déc. M. GALLÉ (Émile), Artiste-Céramiste (Associé du 26 décembre 1890), 2, avenue de la Garenne, Nancy.

Digitized by Google

1892. 15 Juill. M. BARTHÉLEMY (François), Archéologue (Associé du 5 juillet 1889), 22, faubourg des Trois-Maisons, Nancy.

1893. 17 Fév. M. BERGER-LEVRAULT (Oscar), Imprimeur-Éditeur, 7, rue des Glacis, à Nancy.

5 Mai. M. RISTON (Victor), Avocat (Associé du 8 janvier 1882) 1, rue d'Essey, à Malzéville, près Nancy.

M. THOULET (Julien), Professeur à la Faculté des Sciences (Associé du 6 mai 1892), 75, rue de Metz, Nancy.

3 Nov. M. GASQUET (Amédée), Recteur de l'Académie de Nancy, Palais de l'Académie.

1894. 17 Juin. M. MENGIN (Henri), Avocat à la Cour d'appel (Associé du 1er mai 1893), 8, rue Lafayette, Nancy.

1895. 1er Fév. M. MATHIEU (Auguste), Conservateur des forêts en retraite (Associé du 12 mai 1893), 4, rue de la Salpêtrière, Nancy.

1896. 24 Janv. M. DES GODINS DE SOUHESMES (Raymond), Homme de lettres (Associé du 15 juillet 1892), 93, place Saint-Georges, Nancy.

III

ANCIENS MEMBRES TITULAIRES

1854. 3 Nov. M. FAYE (Hervé), Membre de l'Institut, ancien Recteur de l'Académie, Inspecteur général de l'instruction publique (Titulaire jusqu'au 25 mai 1857), 95, avenue des Champs-Élysées, Paris.

1855. 2 Fév. M. BURNOUF (Emile-Louis), Doyen honoraire de Faculté (Titulaire jusqu'au 12 avril 1872), 14, rue d'Alésia, Paris.

M. MÉZIÈRES (Alfred), Membre de l'Académie française, Professeur à la Faculté des Lettres de Paris, Député de Meurthe-et-Moselle (Titulaire jusqu'au 6 décembre 1861), 57, boulevard Saint-Michel, Paris.

25 Avril. M. CHAUTARD (Jules), Doyen honoraire de Faculté (Titulaire jusqu'au 1er décembre 1876), à Croissanville (Calvados).

Digitized by Google

1857. 10 Juin. M. DE MARGERIE (Amédée), Doyen de la Faculté des Lettres à l'Institut catholique (Titulaire du 22 janvier 1858 au 9 février 1877), 122, boulevard de la Liberté, Lille.

M. LAFON, Professeur à la Faculté des Sciences de Lyon (Titulaire du 7 janvier 1859 au 5 janvier 1866), 5, rue du Juge-de-Paix, Lyon-Fourvières.

1863. 23 Janv. M. CHASLES (Émile), Inspecteur général de l'Instruction publique (Titulaire du 27 mars 1863 jusqu'en 1870), 6, rue Paul-Louis-Courier, Paris.

M. LIÉGEOIS (Jules), Professeur à la Faculté de Droit (Titulaire du 27 mars 1874 au 1er avril 1892), 4, rue de la Source, Nancy.

1865. 17 Mars. M. JALABERT (François-Philippe-Victor-Théophile), Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Nancy, Professeur honoraire de droit constitutionnel à la Faculté de Droit de Paris (Titulaire jusqu'au 9 janvier 1880), 13, rue Saint-Martin, Versailles.

M. DESJARDINS (Albert), Membre de l'Institut, Professeur à la Faculté de Droit de Paris (Titulaire du 30 juin au 24 novembre 1865), rue Cambry, à Beauvais (Oise).

16 Juin. M. ARNAULT DE LA MÉNARDIÈRE (Joseph-Camille), Professeur à la Faculté de Droit de Poitiers [Vienne] (Titulaire du 16 mars 1866 au 7 janvier 1870).

1866. 16 Fév. M. JACQUEMIN (Eugène), Professeur à l'École supérieure de pharmacie, associé national de l'Académie de médecine de Paris (Titulaire du 8 janvier 1875 au 16 décembre 1887), 18, rue d'Amance, à Malzéville, près Nancy.

1867. 3 Juill. M. LEFEBVRE (Eugène), Professeur honoraire au Lycée Hoche (Titulaire du 6 août 1869 au 6 novembre 1874), 18, rue de Montbauron, Versailles.

1872. 12 Avril. M. ADAM (Lucien), Président de chambre à la Cour d'appel de Rennes [Ille-et-Vilaine] (Titulaire jusqu'au 9 novembre 1883), boulevard Sévigné.

2 Nov. M. MICHEL (Emile), Membre de l'Institut (Titulaire du 5 décembre 1873 au 7 novembre 1879), 9, avenue de l'Observatoire, Paris.

Digitized by Google

1872. 22 Nov. M. VIANSSON (Lucien-Edmond), ancien Percepteur des contributions directes (Titulaire du 20 avril 1877 au 5 juin 1891), à Fillières (Meurthe-et-Moselle).

1873. 10 Janv. M. PIERROT (Emile), Avocat, ancien Magistrat (Titulaire jusqu'au 20 mai 1881), 93, place Saint-Georges, Nancy.

1874. 1er Mai. M. JACQUINET (Paul), Inspecteur général honoraire, ancien Recteur (Titulaire jusqu'au 19 novembre 1879), place de Rennes, 6, Paris.

1875. 5 Mars. M. ROUSSELOT (Paul), Inspecteur d'Académie honoraire (Titulaire jusqu'au 4 janvier 1878), 79, boulevard de la Reine, Versailles (Seine-et-Oise).

1877. 16 Mars. M. GIGOT (Edme-Albert), ancien Préfet de Meurthe-et-Moselle (Titulaire jusqu'au 23 novembre 1877), 9, rue du Bel-Respiro, Paris.

20 Avril M. DECHARME (Paul), Professeur à la Faculté des Lettres de Paris (Titulaire du 20 avril 1877 au 3 février 1888), 95, boulevard Saint-Michel.

1878. 3 Mai. M. GÉRARD (Jules), Recteur de l'Académie de Montpellier [Hérault] (Titulaire jusqu'au 21 avril 1882).

17 Nov. M. DEBIDOUR (Antonin), Inspecteur général de l'instruction publique (Titulaire du 3 janvier 1879 au 1er mai 1891), 7, rue Nicole, Paris.

1879. 2 Mai. Mgr MATHIEU (Désiré), Archevêque de Toulouse [Haute-Garonne]. (Titulaire du 23 janvier 1880 au 20 juin 1890).

1881. 5 Août. M. BARBIER (Joseph-Victor), Secrétaire général de la Société de géographie de l'Est (Titulaire du 2 Mars 1883 au 22 novembre 1895), 1 *bis*, rue de la Prairie, Nancy.

1882. 5 Août. M. BALLOT-BEAUPRÉ, Conseiller à la Cour de cassation (Titulaire jusqu'au 16 décembre 1882), 104, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.

M. LORIN (Edmond), Directeur des Contributions directes (Titulaire jusqu'au 7 novembre 1884), Saint-Lô (Manche).

1887. 17 Fév. M. MATHIEU DE VIENNE (Maurice), Lieutenant-Colonel (Titulaire du 17 juillet 1891 au 9 novembre 1894.) Sous-Directeur de l'artillerie à Dijon (Côte-d'Or).

Digitized by Google

IV

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS NATIONAUX (1).

1°

A

Section de Metz.

1872. 22 Nov. M. Didion (Jules), Docteur en médecine, 18, rue Saint-Dizier, Nancy.

M. Marcus (Adolphe), ancien Officier du génie, 20, rue des Prisons-Militaires, Metz, et 101, rue du Bac, Paris.

M. Pètre (Charles), Directeur de l'École nationale des beaux-arts et du dessin de Bourges.

B

1847. 17 Juin. M. Le Brun (Joseph-Félix), Naturaliste, à Gerbéviller (Meurthe-et-Moselle).

1858. 14 Mai. M. Cournault (Charles), Artiste-Peintre, 16, rue de la Rivière, Malzéville (près Nancy).

M. Bloch, Manufacturier, à Tomblaine (Meurthe-et-Moselle).

1861. 21 Juin. M. le comte de Puymaigre (Théodore), Homme de lettres, rue de l'Université, 17, Paris.

1864. 24 Juill. M. Lambert, Professeur au Lycée de La Roche-sur-Yon (Vendée).

(1) La liste des Associés-correspondants nationaux est partagée en deux catégories, conformément à l'article 1er du Règlement.

La première catégorie comprend les membres qui appartiennent à la circonscription de l'ancienne Lorraine ; la seconde, ceux qui n'appartiennent pas à cette circonscription.

Digitized by Google

1865. 30 Mars. M. BONVALOT (Edouard), ancien Conseiller à la Cour d'appel de Dijon, 3, rue Cassette, Paris.

5 Mai. M. GÉRARDIN (Camille), Professeur à la Faculté de Droit de Paris, 49, rue de Madame.

1867. 15 Fév. M. GÉRARDIN (Charles-Auguste), Inspecteur des établissements insalubres, à Vineuil, près Chantilly (Oise).

29 Mars. M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE (Alexandre), Conservateur des Forêts, Charleville (Ardennes).

21 Déc. M. DUBOIS (Charles), Homme de lettres, 4, place Vaudémont, Nancy.

1871. 19 Mai. M. LIÉTARD (Gustave), Docteur en médecine, Plombières (Vosges).

1872. 15 Mars. M. CUNY (A.), Architecte, 13, Grande-Rue, Nancy.

1874. 6 Mars. M. HYVER (l'abbé), vicaire général honoraire d'Alger, 5, rue du Parc, Meudon (Seine-et-Oise).

18 Déc. M. DEPAUTAINE (Léon), Docteur en médecine, à Gondrecourt (Meuse).

1875. 9 Juill. M. ROUYER (Jules), Archéologue, à Thiaucourt (Meurthe-et-Moselle).

1877. 16 Fév. M. JOUVE (Louis), Bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Arsenal, 4, impasse Exelmans, Paris-Auteuil.

7 Déc. M. GRAND'EURY (Cyrille), Ingénieur civil des mines, Correspondant de l'Institut, 5, cours Saint-André, Saint-Étienne (Loire).

1879. 2 Mai. M. CASPAR, professeur et compositeur de musique à Lunéville (Meurthe-et-Moselle).

M. PEIFFER (Edouard), ancien Officier supérieur d'artillerie, 135, rue Saint-Dizier, Nancy.

M. GLEY (Gérard), ancien Professeur au Collège d'Épinal, 5, rue de la Calandre.

1881. 20 Janv. M. le comte DE BIZEMONT (Henri), Capitaine de frégate en retraite, 214, boulevard Saint-Germain, Paris.

M. QUINTARD (Léopold), Homme de lettres, 30, rue Saint-Michel, Nancy.

6 Mai. M. BROILLIARD (Charles), Conservateur des forêts en retraite, Directeur de la *Revue des forêts*, 97, rue du Cherche-Midi, Paris.

Digitized by Google

1882. 5 Mai. M. FOURNIER (Alban), Docteur en médecine à Rambervillers (Vosges).

1883. 16 Mars. M. BARDY (Henri), Pharmacien à Saint-Dié (Vosges).

15 Juin. M. le vicomte DE WARREN (Lucien), 3, place de l'Arsenal, Nancy.

1884. 18 Juill. M. DINAGO (F.), Juge suppléant au tribunal de 1re instance, 9, rue des Carmes, Nancy.

13 Déc. M. HAILLANT (Nicolas), Avoué, Secrétaire perpétuel de la Société d'émulation des Vosges, 17, rue du Quartier, Épinal.

1885. 15 Mai. M. BOUVIER (Félix), Chef de Division au Ministère des Finances, 64 *bis*, rue de Monceau, Paris.

20 Nov. M. BENOIT (Arthur), Homme de lettres, à Berthelming (Lorraine).

M. THIRION (Maurice), Professeur d'histoire au Lycée de Limoges (Haute-Vienne).

18 Déc. M. NETTER (Abraham), Docteur en médecine, Bibliothécaire universitaire honoraire, 9, rue Saint-Nicolas, Nancy.

1886. 19 Mars. M. TISSERANT (H.), Vétérinaire, 3, rue Gilbert, Nancy.

1887. 4 Févr. M. KRANTZ (Émile), Doyen de la Faculté des Lettres, 6, rue des Dominicains, Nancy.

1888. 16 Déc. M. AMBROISE (Émile), Docteur en Droit, Avoué, 16, rue Gambetta, Lunéville (Meurthe-et-Moselle).

2 Mars. M. COLLIGNON (le docteur René), Médecin-Major de l'École supérieure de guerre, 9 avenue de La Bourdonnaye, Paris.

16 Mars. M. SCHLAGDENHAUFFEN (le Dr Frédéric), Directeur de l'École supérieure de Pharmacie, 63, rue de Metz, Nancy.

13 Avril. M. CHAPELIER (l'abbé Charles), Curé de Lamarche (Vosges).

29 Juin. M. le baron HULOT (Étienne), 80, rue de Grenelle, Paris.

1889. 3 Mai. M. ROGIE (l'abbé J.), Clerc régulier de la Congrégation de Notre-Sauveur, rue Saint-Victor, Verdun (Meuse).

2 Août M. FRIOT (Albert), Docteur en médecine, 11, rue Saint-Nicolas, Nancy.

Digitized by Google

1891. 6 Fév. M. CHARAUX (Charles), Professeur à la Faculté des Lettres de Grenoble (Isère), 1, rue Jean-Jacques-Rousseau.

10 Avril. M. MASSON (Ernest), Homme de lettres, à La Trinité, commune de Dommartemont (Meurthe-et-Moselle), près Nancy.

17 juill. M. DE LANNOY DE BISSY (Victor-Amédée-Richard), lieutenant-colonel du génie, à Grenoble.

6 Mai. M. le baron D'HAMONVILLE (Jean-Charles-Louis-Tardif), Conseiller général, au château de Manonville (Meurthe-et-Moselle).

1892. 8 Janv. M. BRUNOT (Ferdinand), Maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris, 105, boulevard Saint-Michel.

M. VILLARD (E.), Avocat général près de la Cour d'appel, 68, rue Charles III, Nancy.

M. BLONDLOT (René), Professeur adjoint à la Faculté des Sciences, Correspondant de l'Institut, 8, quai Claude-le-Lorrain, Nancy.

1893. 17 Fév. M. BUISSON (l'abbé E.), Professeur, 14, rue Legendre, Paris.

M. le baron DE BRAUX (Gabriel), Homme de lettres, à Boucq (Meurthe-et-Moselle).

M. COLLIGNON (Albert), Professeur adjoint à la Faculté des Lettres, 2 *bis*, rue Jeanne-d'Arc, Nancy.

M. POINCARÉ (Henri), Membre de l'Institut, 63, rue Claude-Bernard, Paris.

3 Mars. M. FLOQUET (Gaston), Professeur à la Faculté des Sciences 17, rue Saint-Lambert, Nancy.

M. JOURNÉE (le comm[t] Félix-Albert), Commandant le 2[e] bataillon de chasseurs à pied, à Lunéville (Meurthe-et-Moselle).

12 Mai. M. DE ROCHE DU TEILLOY (Alexandre), Professeur au Lycée, 5, rue de Rigny, Nancy.

7 Juill. M. MARTIN (l'abbé Eugène), Professeur à l'école Saint-Sigisbert, 11, place de l'Académie, Nancy.

M. DIEHL (Charles), Professeur à la Faculté des Lettres, 23, rue Isabey, Nancy.

1894. 2 Mars. M. BASSET (René), Directeur de l'École supérieure des Lettres d'Alger, rue Michelet, à l'Agah, près Alger.

Digitized by Google

1891. 21 Déc. M. FERRY (René), Docteur en droit et en médecine, à Saint-Dié (Vosges).

1895. 21 Juin. M. LEFÈBVRE (Henri), Contrôleur des contributions directes en disponibilité, 17, rue de Rigny, Nancy.

1896. 21 Fév. M. BRIOT (Félix), Inspecteur des forêts, à Chambéry (Savoie).

6 Mars. M. POIRINE (abbé Jean-Joseph), Aumônier du pensionnat de Saint-Joseph, 17, rue Gambetta, Nancy.

2°

1845. 13 Déc. M. HERMITE (Charles), Membre de l'Institut (Académie des Sciences), 2, rue de la Sorbonne, Paris.

1852. 16 Déc. M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE (Henri), Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France, 84, boulevard Montparnasse, Paris.

1860. 22 Déc. M. LOYSON (l'abbé Jules-Théodore), Aumônier du Lycée Lakanal, 15, rue Angot, à Bourg-la-Reine (Seine).

1862. 5 Juill. M. PASSY (Frédéric), Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), 8, rue Labordère, à Neuilly (Seine).

1864. 15 Juill. M. MILLIEN (Achille), Littérateur, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).

2 Déc. M. MÉNANT (Joachim), Conseiller honoraire à la Cour d'appel de Rouen (Seine-Inférieure).

1865. 6 Janv. M. DE RIBBE (Charles), Avocat, Secrétaire perpétuel de l'Académie d'Aix, 6, rue Mazarine, à Aix (Bouches-du-Rhône).

1866. 20 Avr. M. Léon DE ROSNY, Professeur à l'École spéciale des langues orientales, 47, avenue Duquesne, Paris.

6 Juill. M. le duc DE BROGLIE (Albert), Membre de l'Académie française, 10, rue de Solférino, Paris.

1868. 17 Janv. M. BOUCHARD (le Dr Abel), Correspondant national de l'Académie de Médecine, Professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux (Gironde), 33, rue du Manège, à Bordeaux.

1869. 19 Fév. M. TERRIEN DE LACOUPERIE (Albert), Professeur de chinois, 136, Bishops Road Fulham, Londres.

*

Digitized by Google

1870. 17 Juin. M. LEHR (Ernest), Docteur en droit, Professeur honoraire de Législation comparée à l'Université de Lausanne (les Toises), Suisse.

15 Juill. M. MALINOWSKI (Jacques), Professeur en retraite, 9, rue du Portail-Albau, à Cahors (Lot).

1871. 7 Juill. M. OPPERT (Jules), Professeur d'assyriologie au Collège de France, 19, rue Mazarine, Paris.

1872. 22 Nov. M. PETSCHE (Charles), Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, 21, rue d'Aumale, Paris.

20 Déc. M. REVOIL (Henry), Architecte du Gouvernement, avenue Feuchères, Nîmes (Gard).

1873. 10 Déc. M. FANO, Docteur en médecine, 5, rue d'Abbeville, Paris.

1874. 19 Juin. M. RAMBAUD (Alfred), Sénateur, professeur à la Faculté des Lettres, 76, rue d'Assas, Paris.

4 Déc. M. GARRIGOU (Félix), Docteur en médecine, 38, rue Valade, Toulouse (Haute-Garonne).

1875. 9 Juill. M. GRAVIER (Gabriel), Homme de lettres, 18, rue Alsace-Lorraine, Rouen (Seine-Inférieure).

M. PETITOT (l'abbé Emile), Curé de Mareuil-lès-Meaux (Seine-et-Marne).

M. VINSON (Julien), Professeur d'hindoustani à l'École des langues orientales, 5, rue de Beaune, Paris.

M. COMETTANT (Oscar), Homme de lettres, 13, faubourg Montmartre, Paris.

M. GAFFAREL (Paul), Professeur à la Faculté des Lettres de Dijon, 10, rue du Gaz, à Dijon (Côte-d'Or).

M. DE SÉMALLÉ (René), Homme de lettres, 9, rue de l'Ermitage, Versailles (Seine-et-Oise).

1877. 21 Déc. M. SACHOT (Octave), Homme de lettres, 19, rue du Dragon, Paris.

1880. 2 Mars. M. GÉRARD (Alexandre), Docteur en médecine, Secrétaire général de la Société Linnéenne, 12, rue des Missionnaires (Croix-Rousse), à Lyon.

16 Avril. M. BLIER (Paul), Professeur au Lycée de Coutances (Manche), 49, rue Saint-Nicolas.

M. DE JOSEFOWICZ, Ingénieur civil, 30, boulevard Poissonnière, Paris.

Digitized by Google

1880. 3 Juin. M. GLASSON (Ernest), Professeur à la Faculté de Droit de Paris, Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), 40, rue du Cherche-Midi, Paris.

1882. 5 Mai. M. HANAUER (l'abbé Auguste), Archiviste de la ville de Haguenau (Alsace).

1er Déc. M. BABEAU (Albert), Homme de lettres, Correspondant de l'Institut, 8, rue du Cloître-Saint-Étienne, Troyes (Aube).

1883. 16 Mars. M. DENY (Edouard), Ingénieur, à Mertzwiller (Alsace).

6 Juill. M. le comte DE MARGON (Gabriel-Marie-Joseph-René), lieutenant-colonel au 11e régiment de chasseurs à cheval, Vesoul (Haute-Saône).

7 Déc. M. ANTOINE (Ferdinand), Professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse, 1, rue des Teinturiers, à Toulouse (Haute-Garonne).

1884. 7 Nov. M. le comte D'HAUSSONVILLE (Othenin), Membre de l'Académie française, 41, rue Saint-Dominique, Paris.

1885. 28 Fév. M. DIETZ (Emile), pasteur à Rothau (Alsace).

1886. 7 Mai. M. RENDU (Eugène), Inspecteur général honoraire de l'enseignement primaire, 90, rue d'Amsterdam, Paris.

21 Mai. M. TARDIEU (Ambroise), Homme de lettres, 2, rue Bansac, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

1887. 19 Juill. M. DE RAYNAL (Paul), ancien Magistrat, 10 rue Washington, Paris.

1888 2 Mars. M. JADART (Henri), Secrétaire général de l'Académie de Reims, 15, rue du Couchant, Reims (Marne).

16 Mars. M. DE MAGNIENVILLE (Roger), 15, rue Saint-Lazare, Compiègne (Oise).

27 Avril. M. ALLAIN (l'abbé), Chanoine honoraire, 39, rue de l'École normale à Caudéran (Gironde).

1889. 4 Janv. M. FOURNIER (Paul), Professeur à la Faculté de Droit de Grenoble, 25, rue Lesdiguières, à Grenoble (Isère).

5 Avril. M. BARTHELÉMY (Toussaint), Docteur en médecine, 21, rue du Paradis-Poissonnière, Paris.

7 Juin. M. THUREAU-DANGIN (Paul), Membre de l'Académie française, 11, rue Garancière, Paris.

1890. 21 Mars. M. CHERVIN (Dr Arthur), directeur de l'Institut des bègues, 82, avenue Victor-Hugo, Paris.

Digitized by Google

1890. 26 Déc. M. LABOURASSE (Henri), Inspecteur primaire en retraite à Troyon (Meuse).

1893. 17 Mars. M. BOUTROUX (Émile), Professeur à la Faculté des Lettres de Paris, 67, rue Claude-Bernard.

M. DOLLFUS (Adrien), Licencié ès sciences naturelles, 35, rue Pierre-Charron, à Paris.

15 Déc. M. PINGAUD (Léonce), Professeur à la Faculté des Lettres de Besançon (Doubs).

1894. 5 Janv. M. MIEG (Mathieu), Archéologue à Mulhouse (Alsace).

23 Nov. M. ZEILLER (René), Ingénieur en chef des Mines, 8, rue du Vieux-Colombier, Paris.

1895. 1er Fév. M. INGOLD (A.), ancien Notaire, Place des Six-Montagnes-Noires, à Colmar (Alsace).

V

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

1851. 15 Mai. M. KARSTEN, Docteur en philosophie, Recteur de l'Université de Kiel.

1853. 23 Juin. M. VAN DER STRATEN PONTHOZ (le comte), 13, rue de la Loi, à Bruxelles.

1864. 12 Août. M. COLNET D'HUART, Directeur honoraire de l'Athénée à Bertrange, Luxembourg.

17 Déc. M. MULLER (E.), Chambellan et veneur de la Cour de S. M. le roi de Danemark, 109, Vestervoldgade (Copenhague).

1871. 17 Mars. M. BERNARDAKIS, 26, rue de l'Académie, à Athènes (Grèce).

1875. 6 Août. M. HAYNES, Professeur, 229, Beacon Street, à Boston (États-Unis).

1875. 6 Août. M. SCHMIDT (Waldemar), Professeur à l'Université royale de Copenhague (Danemark).

M. CHIL Y NARANJO, Docteur en médecine, à Las Palmas [îles Canaries (Espagne)].

1880. 6 Août. M. RIVIER, Professeur à l'Université de Bruxelles, 49, avenue de la Toison-d'Or, à Saint-Gilles, Bruxelles.

Digitized by Google

1884. 21 Nov. M. DE SAUSSURE (Henri), cité 24, à Genève (Suisse).

1888. 18 Avril. M. AAGAARD, Professeur d'histoire au Collège royal de Frederiksborg, à Hillerod (Danemark).

1889. 5 Juill. M. MARCHAL (le chevalier Edmond), Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique, 61, rue de la Poste, à Saint-Josse-ten-Noode, Bruxelles.

1891. 20 Fév. M. LANGSTED, Inspecteur de collège à Copenhague (Danemark).

1892. 15 Juill. M. DE LORIOL LE FORT, Géologue, à Fontenex, près Genève (Suisse).

1893. 7 Juill. M. GOSSE (le Dr), Professeur à l'Université de Genève (Suisse).

15 Déc. M. NŒLTING, Directeur de l'École de chimie de Mulhouse (Alsace).

MEMBRES DONATEURS (1)

M. LALLEMENT (Edmond), Professeur de la Faculté de médecine, membre titulaire, décédé le 27 février 1889. Don fait en mémoire de lui par sa famille. 500 fr.

M. LEUPOL, membre honoraire. Legs fait à l'Académie. 600 fr.

(1) Règlement. Article additionnel : Les membres honoraires, titulaires, associés-correspondants peuvent acquérir la qualité de donateur, en versant une somme d'au moins 500 francs. Ces dons forment un capital inaliénable. Les noms des membres donateurs, — que la libéralité ait été faite de leur vivant ou après eur décès — sont inscrits à perpétuité dans les comptes rendus de l'Académie.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Séance publique du 7 mai 1896.

	Pages
Rapport sur les prix de vertu pour le dévouement des mères de famille et la piété filiale, par M. Mathieu. .	I
Rapport sur le concours pour le prix Herpin, par M. Pfister	XVII
Discours de réception de M. J. Thoulet	XXXII
Réponse du président, M. C. Millot, au récipiendaire M. J. Thoulet	XLI
Compte rendu de l'année 1895-1896, par M. Henri Mengin, secrétaire annuel	XLIX
Discours prononcé le 31 octobre 1895, aux obsèques de M. Leupol, par M. Millot, président	LXX

Mémoires dont la Société a voté l'impression.

Thomas Erskine, par M. Henri Mengin	1
Emmanuel Briard, botaniste, 1845-1895, par M. P. Fliche, professeur à l'école forestière	32
Souvenirs d'une expédition en Kabylie, du 30 mai au 10 juillet 1854, par M. M. Chassignet.	46
Notes sur la vie de Descartes et sur le Discours de la méthode, par le Dr A. Netter	101
La Révolution communale à Toul, par M. Eugène Martin, docteur ès lettres	130
Les Dames du Saint-Sacrement à Nancy, 1669-1793, par M. A. Benoît	215
Dans les champs, par A. Lombard.	249
Une excursion dans l'Est oranais, la région des Beni-Ouragh, par M. A. Mathieu	255
L'Économe de l'abbaye. — Épisode	292
E. Friant, par M. Ch. de Meixmoron de Dombasle. . .	299
Les dernières poésies de M. Leupol, par A. Lombard .	339

Digitized by Google

Pages.

Ouvrages imprimés offerts à l'Académie du 1er janvier au 31 décembre 1895 356
Liste alphabétique des Sociétés savantes de la France et de l'Étranger en rapport avec l'Académie de Stanislas, 1894-1895. 369
Publications périodiques adressées à l'Académie. . . . 377
Établissements auxquels l'Académie adresse ses publications 378
Tableau des membres composant l'Académie de Stanislas suivant l'ordre de réception 379

Nancy, imprimerie Berger-Levrault et Cie.

Digitized by Google

Digitized by Google

La collection des *Mémoires* de l'Académie de Stanislas forme cinq séries distinctes :

1° *Mémoires de la Société royale des sciences et belles-lettres fondée en 1750 par Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar ;* 4 vol. in-12, 1754 à 1759 (très rares).

2° *Précis analytique des travaux de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy ;* 12 fascicules ou volumes in-8°, de 1804 (an XII) à 1833 (en partie épuisés).

3° *Mémoires de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy* (Académie de Stanislas) ; 35 volumes in-8°, de 1835 à 1866.

4° *Mémoires de l'Académie de Stanislas ;* 15 volumes in-8°, de 1867 à 1882.

5° Le volume de 1883 ouvre une cinquième série.

Une table des matières comprises dans les trois premières séries a paru en 1870 ; elle a été rédigée par M. le docteur Simonin père.

Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie.

68/64

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google